

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1807.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

PENDANT LES ANNÉES 1914 ET 1915



ROUEN

IMPRIMERIE CAGNIARD -:- LÉON GY -:- A. LAINÉ SUC^r
PARIS. — A. PICARD, rue Bonaparte, 82

—
1916

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7531 02476294 1

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES & ARTS

DE ROUEN

Pendant les années 1914 et 1915.



ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs toute la responsabilité des opinions et des propositions consignées dans les ouvrages lus à ses séances ou imprimés par son ordre.

Cette disposition sera insérée, chaque année, dans le Précis de ses travaux.

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

PENDANT LES ANNÉES 1914 ET 1915

I

ANNÉE 1914



ROUEN

IMPRIMERIE CAGNIARD -:- LÉON GY -:- A. LAINÉ SUC^r
PARIS. — A. PICARD, rue Bonaparte, 82

1916

LIBRARY
SERIES

Rea 80

12391

SÉANCE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

VENUE LE 17 DÉCEMBRE 1914, DANS LA SALLE ORDINAIRE DE SES SÉANCES

Présidence de M. DELABARRE, vice-président.

Chaque année, à la veille de renouveler son Bureau, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen tient une séance publique solennelle dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville et offre à l'élite intellectuelle de la cité, grâce au discours d'un membre nouveau et aux rapports sur les prix d'art et de vertu, une soirée d'élégance littéraire et de réconfort moral.

Cette année, les événements ont forcé l'Académie à modifier ses traditions. Si elle a décidé que la séance annuelle ne pouvait être publique, elle a pensé qu'elle ne pouvait point laisser dans l'ombre et ne pas couronner les actes vertueux dont elle a pu découvrir les modestes auteurs et

que les prix de fondation, pour être délivrés sans solennité, n'en devaient pas moins être proclamés.

Dans une vibrante allocution, M. Delabarre, vice-président, en se défendant de tout discours et après avoir rendu un hommage ému à MM. Homais, président, et Lucien Valin, maire de Rouen et un de nos membres les plus actifs qui combattent aujourd'hui sur le front, a entretenu l'auditoire de la Culture et de la Mentalité allemande opposées à notre idéal.

Cette double analyse était d'une trop poignante actualité pour que l'auditoire ne vibrât pas à l'unisson de l'orateur qui a été chaleureusement applaudi.

A la suite du rapport de M. le chanoine Prudent sur les Prix de Vertu, les deux prix Octave Rouland ont été attribués à M^{lle} Louise Richard, d'Auberville-la-Campagne, et à M^{lle} Marguerite Brière, de Bolbec. Un prix assuré par un don anonyme a été attribué à M^{lle} Eugénie Quimbel, de Rouen. Le prix Boulet-Lemoine a été accordé à M^{lle} Blanche-Marie Goulon, 5, rue Brémontier prolongée, à Sotteville-lès-Rouen. Le prix Duma-

noir, qui a pour but de récompenser une belle action qui peut être un fait unique comme aussi un acte continu, une œuvre qui se perpétue, a été accordé au Comité de Défense et de Protection des Mineurs traduits en justice, dont notre regretté collègue, Albert Sarrazin, fut le promoteur, auquel a succédé M. Henri Hie, avocat, qu'aucune œuvre philanthropique et patriotique ne laisse indifférent. En couronnant l'œuvre de M. A. Sarrazin, l'Académie rendait un témoignage posthume à l'un de ses plus féconds et de ses plus laborieux sociétaires.

A la suite d'un éloquent rapport de M. Paulme, les deux prix Pellecat sont accordés cette année à deux artistes qui, actuellement, sont des soldats. L'un est M. Marcel Lanquetuit, organiste de Saint-Godard, qui vient d'être admis, après un concours remarquable, dans la classe d'orgue du Conservatoire national de musique. Le jeune lauréat vient d'avoir vingt ans et part demain même à l'armée; séance tenante, il distrait du prix qui lui est remis cent francs pour les blessés militaires. M. Delabarre, au milieu de l'émotion de l'assistance, lui souhaite bonne chance au

front. Le second lauréat est M. Henri Chennevière, architecte. Soldat, il a été blessé le 22 août, à la bataille de Charleroi, par un éclat d'obus qui lui a enlevé l'œil gauche et une partie de la figure. Fait prisonnier, Henri Chennevière est actuellement soigné dans un hôpital de Berlin. En l'absence du vaillant lauréat, son prix est remis à sa digne mère, toute tremblante d'une émotion que l'Assemblée partage.

C'est sous cette impression touchante et patriotique que la réunion se sépare à neuf heures cinquante.

Étaient présents : MM. E. Delabarre, Chardon, G. de Beaurepaire, Merry-Delabost, G.-A. Prevost, H. Paulme, Layer, abbé Prudent.

M. Eugène Delabarre, membre correspondant.

S'étaient excusés : MM. Gascard, Bordeaux, capitaine Quenedey.

DISCOURS DE M. DELABARRE

VICE-PRÉSIDENT

MESSIEURS,

Fidèle à ses traditions, l'Académie n'a pas cru devoir retarder la date de sa séance annuelle, mais naturellement accablée par les événements, elle a jugé convenable, sans trop déroger à ses habitudes, de réduire ce soir le caractère solennel et brillant de ses grandes réunions à l'Hôtel-de-Ville, dont la tenue vient chaque année couronner ses exercices avant qu'un nouveau Bureau, nommé dans sa plus prochaine séance, renoué le cours de ses travaux jamais interrompus.

Cette année, ainsi en a décidé notre Compagnie, son Bureau sera maintenu dans ses fonctions.

Alors que notre dévoué Président, M. Robert Homais, capitaine au 1^{er} régiment d'artillerie, courageusement, noblement là-bas, s'oppose à l'assaut furieux qui menace le pays et non seulement son sol mais encore ses institutions et sa civilisation, l'Académie, par déférence pour la tâche admirable qu'il poursuit, et également en raison des sympathies qu'il a su lui inspirer, n'a pas hésité à rompre avec ses traditions, pour, at-

tendant son retour dans une sorte de recueillement, reprendre avec lui le chemin sur lequel son expérience judicieuse et l'excellence de son administration la conduisait.

Que le bonheur et le succès accompagnent donc notre Président chaque jour, et qu'une victoire rapide abrège le temps qui nous sépare encore de lui !

Permettez-moi cependant, Messieurs, de confondre dans les vœux que nous formulons ceux qu'inspire un autre départ au front des batailles, celui de notre distingué confrère M. Valin.

Retenu loin de nos séances, son absence laisse également parmi nous un vide des plus grands, tant son érudition profonde nous a comblés, au cours des derniers exercices, de communications savantes et documentées, tant sa présence ici, si constante et si régulière, a su éveiller pour lui de sympathies, au point que lorsque ses obligations durent momentanément, dans les derniers temps l'éloigner de nous, instinctivement, à chaque séance, nos yeux le cherchaient à sa place habituelle, surpris malgré tout de ne l'y pas trouver toujours attentif et prêt à partager, sans compter, avec nous les dons précieux de son esprit et de son intelligence cultivée.

Je crois donc devoir me faire votre interprète, Messieurs, pour, au début de cette séance, adresser à MM. Robert Homais et Lucien Valin, l'hommage confraternel de l'admiration profonde que

nous professons pour la glorieuse tâche qu'ils ont acceptée avec tant de noblesse et de désintéressement.

Tâche glorieuse, certes, que celle qui s'accomplit actuellement sur notre frontière ; et, malgré le mystère dont on tient à l'entourer pour en faciliter le succès, notre pensée en perçoit cependant toute la grandeur et la beauté.

Sur le canevas que tissent les batailles, nos armées brodent merveilleusement chaque jour sous l'ombre qui les enveloppe encore, la splendeur de leurs actions héroïques et de leurs exploits et, lorsqu'après la victoire finale un soleil nouveau brillera sur l'avenir, l'œuvre accomplie nous apparaîtra d'autant plus splendide et surprenante que d'un seul coup se découvrira devant nos âmes extasiées l'éblouissement de ses magnificences et de ses révélations imprévues.

Alors que nous rêvions mollement bercés par les illusions d'humanité, de fraternité, d'internationalisme, qu'éveillait notre imagination, alors que notre civilisation, basée sur les préceptes mêmes de l'Évangile, soutenait que le bien, la bonté étaient possibles, alors que même avec Jean-Jacques Rousseau nous nous laissions aller à cette idée que l'homme est foncièrement bon, que les hommes, tous accessibles à la vertu, n'ont qu'une ambition : vivre dans une fraternelle communauté, nous voyions déjà poindre le jour où les races confondues abattraient les frontières

pour ne plus former qu'une seule et même nation, l'Allemagne en silence établissait toute sa philosophie et tout son idéal sur des principes diamétralement différents, si bien que, depuis que la guerre a opposé les principes qui nous séparent, il ne nous reste plus qu'une conclusion à tirer des événements, c'est qu'actuellement la lutte qui se poursuit âprement et sans merci est avant tout une lutte de races opposées l'une à l'autre et froidement décidées à assurer à tout jamais la prédominance de leurs aspirations.

Si l'une reste foncièrement imbue des principes que lui inspire le droit, l'autre tente d'affirmer l'autorité qui appartient à la force.

Tant que la guerre ne fut jadis que le moyen de trancher une question posée entre deux peuples, c'est entre les deux armées que se localisait le conflit.

N'était-on pas alors conduit naturellement à éliminer les violences inutiles ?

Mais du jour où l'Allemagne, assoiffée par tempérament de conquêtes et de domination (tout son passé est là qui l'atteste), dut momentanément s'incliner devant les grands coups que lui porta Napoléon I^{er}, son orgueil blessé n'eut plus qu'un but, but qui fixa définitivement son idéal, reprendre une revanche qu'elle considérait comme légitimement due, et que Waterloo et l'année terrible ne suffirent même pas à contenter.

L'appétit naissant avec les succès, il apparaît

aujourd'hui que les triomphes passés ne furent que des coups d'essai préparant une victoire définitive et plus éclatante qui devait donner à l'empire allemand la domination sur le monde.

Pour l'Allemagne il n'y a qu'un Dieu, qui est la force et cette seule maxime détermine immédiatement chacun de ses actes, toute sa pensée se trouve résumée dans son chant national, le *Deutschland über alles, über alles in der Welt*, l'Allemagne au-dessus de tout, au-dessus du monde entier.

Aussi les mots ne peuvent avoir le même sens des deux côtés du Rhin : nous croyons au droit, à la justice, à la liberté, eux croient seulement à la force.

Comment, si rapprochées pourtant, s'infiltrant continuellement, multipliant leurs échanges économiques, deux races peuvent-elles, au xx^e siècle, différer à ce point et découvrir d'un seul coup l'abîme qui les sépare ?

C'est qu'imbus des principes que nous posions à la base même de notre civilisation et foncièrement pénétrés de la vérité de l'idéal qui nous animait, nous n'avons jamais voulu comprendre que d'autres conceptions pouvaient se développer autour de nous. C'est que malheureusement, trop foncièrement pénétrés de nous-mêmes et de l'absolu de la puissance des idées latines et de leur généralité, nous ne voulions pas croire à la survivance des traditions septentrionales auxquelles

nous devons beaucoup pourtant, surtout dans le domaine des arts (j'entends nous devons beaucoup aux vieilles traditions, pas aux nouvelles, car les peuples comme les individus sont enclins en vieillissant à exagérer parfois ce qui constitue le plus leur originalité, au point de déformer celle-ci et de transformer leurs qualités en vices, tant l'instabilité et la fragilité des choses comme des âmes peut parfois conduire par d'imperceptibles évolutions la beauté jusqu'à l'horrible, le génie jusqu'à la démence et la folie, la vertu jusqu'à l'opprobre, la honte et la monstruosité).

Que reste-t-il aujourd'hui de cet art, de cette philosophie, de cet esprit scientifique allemands devant qui le monde émerveillé s'inclinait, plein d'étonnement et d'admiration ?

Que reste-t-il de la rêveuse et sentimentale Allemagne ?

Que reste-t-il de ses théories splendides de l'effacement devant l'idéal, de l'enthousiasme des aspirations sublimes qu'inspirent la dignité, le désir de s'élever plus haut, de tendre à la perfection qu'elle affirmait.

Tout d'un seul coup s'écroule devant cet aveu inattendu *qu'un contrat n'est qu'un chiffon de papier.*

Toutes les beautés, tout ce mysticisme dont semblait pénétrée jusqu'à la passion la race allemande n'étaient donc qu'un masque, un voile épais derrière lequel se dissimulaient des passions,

des turpitudes et des hontes aujourd'hui brusquement révélées, les pires instincts d'une race longtemps contenus dont le déchaînement subit inspire au monde entier le dégoût et l'horreur ?

Oui sans doute nous ne pouvons en comprendre immédiatement le sens car nos conceptions furent surprises dans le principe même qui les anime et les nourrit, mais sans chercher à les défendre (je tiens avant tout à vous bien éclairer sur mes intentions), ne nous est-il pas permis tout au moins de tenter d'en saisir au moins le sens, et jusqu'à un certain point l'explication ?

C'est ce que nous allons essayer avec la mesure qui s'impose en raison des circonstances, et les précautions que nous commande le désir sincère de ne nous laisser aller à aucune exagération ni à aucun parti pris.

Lorsque Bismarck proclamait que là où la puissance et la domination de la Prusse pouvaient être mises en question, il ne connaissait pas la loi, le grand chancelier restait fidèle aux traditions de sa race, toute l'histoire, toute la mythologie de la Germanie en offrent l'éclatant témoignage.

Vivre sans pudeur aux dépens des autres, et les dominer, satisfaire leur éternelle envie, leur cupidité et leur orgueil sont les caractéristiques qui distinguent nettement dès la plus haute antiquité les races germaniques des races plus policées, plus avancées des bords de la Méditerranée

autour desquelles rayonnèrent les premières manifestations de la civilisation.

Et le barbare, tapi dans son blockhaus de terre et de bois, toujours guettant le coup à faire, n'ayant qu'une pensée, surprendre et piller ses voisins, sans souci même des liens de parenté qui pouvaient l'unir à lui, sans scrupule, méprisant toute justice, et tout sentiment, foncièrement imbu de sa force, est le type accompli de celui que nous retrouvons devant nous après vingt siècles d'histoire et de civilisation.

Ah ! pour ce barbare résolu, décidé à tout, la vie comptait peu ; courageux certes il l'était, mais son courage reposait justement sur le mépris profond qu'il professait pour la vie, et non seulement pour la vie, mais pour son principe même, et ce mépris qui fit sa force et alla jusqu'à ébranler tout l'empire romain était si profond que sa « culture » alors ne lui permit pas d'élever la vie jusqu'à l'idéal, jusqu'à l'art.

Pour lui les abstractions, les forces qui dominent le monde, présentaient plus d'attraits que les subtilités et les raffinements de l'existence dans lesquelles se complaisaient ses ennemis du Midi, peuples heureux pour qui le bonheur et la joie de vivre semblaient expliquer la raison d'être.

Aussi ne nous étonnons pas de ne voir jamais représentées chez les Germains dans leurs décors de scènes animées. Seuls des signes géométriques ou des interprétations schématiques très éloignées

et stylisées de la flore ou de la faune contribuait à l'ornement de leurs objets usuels et de leurs armes.

N'est-ce pas un égal mépris de leur vie comme de celle de leurs adversaires que nous voyons ériger en principe aujourd'hui à la base même de la stratégie de nos ennemis ?

Nous ne pouvons nous comprendre !

Nous traitons les Allemands de lâches.

Ils ne peuvent eux non plus nous comprendre.

Ils se battent avec une vaillance indiscutable, ils vont à la mort obstinément, ils se sacrifient sans compter pour écraser nos lignes de tout leur poids ; sont-ce des lâches ceux-là donc ?

Eh oui pourtant, ils bombardent des villes ouvertes, ils fusillent des otages, des femmes et des enfants, ils achèvent des blessés. Cela nous révolte, nous paraît monstrueux.

Toutefois cela leur paraît naturel. Ils foulent bien aux pieds leurs blessés, ils se font des remparts de leurs corps, ils en emplissent leurs fossés pour les traverser !

Ah ! c'est que derrière eux se succèdent des siècles de traditions, d'éducation, de principes dont ils ne se sont jamais départis, qui fixent tout le caractère et l'esprit de leur race, et nous assistons aujourd'hui étonnés, stupéfaits à l'affirmation voulue, réfléchie, longuement préparée d'un idéal que rien ne peut plus retenir et dont la manifestation subite parce que nous l'avons toujours

méconnue, inévitablement nous étonne, nous reporte quinze cents ans en arrière, au temps des barbares et des grandes invasions, au temps des Vandales et des Huns au nom à jamais méprisé de qui s'ajoutera, après l'affreux cauchemar, celui de nos envahisseurs, alors que leur race écrasée ne subsistera plus que par le souvenir lamentable des horreurs dont elle s'est rendue coupable et de ses forfaits.

Mais ce n'est pas tout :

Entre la race allemande et les autres races, particulièrement celles qui ont ou prétendent avoir des origines latines, il a toujours existé un antagonisme, un mépris profond.

Ecoutez seulement la conversation du longobard Liutprand s'adressant à l'empereur Phocas ; ses sentiments nettement affirmés sont ceux que nous retrouvons toujours chez ceux de sa race au cours des siècles, et qui dominent encore la guerre actuelle.

« Nous autres Longobards, Saxons, Franks, Lotharingiens, Bavarois, Suèves, Bourguignons (disait le Germain au Latin), nous méprisons si fort les Romains, que nous ne connaissons pas de plus grande insulte à jeter à nos ennemis que de les appeler Romains. Ce nom signifiant pour nous le comble de l'ignominie, de la lâcheté, de l'avarice, de la luxure, en un mot de tous les vices ! »

N'est-ce pas là toute l'expression du dédain dont

nos ennemis entourent notre race et avec elle notre sensibilité, notre foi en la justice, notre amour de la paix, tout ce qui constitue en un mot l'essence même de notre civilisation.

Conscient de lui-même, ambitieux, fier et orgueilleux de sa patrie et de ses origines, trop indépendant pour se soumettre jamais, tel fut toujours le Germain, tel nous le voyons encore ; un tel esprit seul est capable d'expliquer son histoire, l'enchaînement des événements qui la constituent, leur raison.

L'apparition du luthéranisme et sa reconnaissance rapide par toute l'Allemagne ne sont-elles pas encore la plus claire affirmation d'indépendance qui devait séparer définitivement la pensée germanique de la pensée romaine et latine et préparer les voies à son émancipation, en dehors de toute règle ou de tout droit extérieurs, posant dès cette époque nettement le principe des lois particulières auxquelles seules prétendait désormais devoir obéir l'Allemand.

Pour assurer sa liberté, celui-ci commence par affranchir sa foi, et c'est dans le vieux fond de ses traditions, dans les mythes même les plus anciens de la barbarie, qu'il établit les premiers principes de sa culture et de ses rêves ambitieux.

Si cependant nous le voyons parfois s'adoucir et s'émouvoir à la lecture des philosophes latins, si nous voyons s'introduire même à notre suite dans certains systèmes philosophiques allemands,

les principes de respect que l'on doit à chacun, ceux d'une harmonie universelle dans laquelle chaque nation conserverait son indépendance et sa liberté, si Leibnitz, Kant et d'autres encore n'ont pas dédaigné d'exprimer de tels rêves, malgré tout, cependant l'esprit d'autorité et de suffisance ont dominé toujours la pensée de la Germanie.

Fidèles à eux-mêmes et à leur tempérament, nous voyons toujours les Allemands bien vite se reprendre, et après chaque malheur ou calamité qui les frappa, attribuer justement à la méconnaissance de leurs traditions les causes de leurs faiblesses momentanées et de leurs défaillances.

C'est ainsi qu'après les grandes défaites qu'infligea à l'Allemagne l'empire, Fichte affirma très énergiquement la nécessité pour celle-ci de prendre connaissance d'elle-même et de croire à la vérité de la supériorité de l'empire germain, pour, après s'en être bien pénétrée, la répandre au dehors et l'imposer à l'univers.

Le Deutschland über alles, über alles in der Welt, résume toute l'éducation allemande au cours du dernier siècle.

Dès lors, il est facile d'établir les conséquences qui découlent d'un tel système.

Consciente de sa valeur, toute pensée ne pourra souffrir aucune discussion. De par ses origines mêmes, elle sera consacrée infaillible, au-dessus

de toutes les vérités, et pour l'imposer il faudra disposer des moyens les plus puissants.

Mais justement parce que la vérité sait toujours s'imposer d'elle-même, là déjà apparaît le point faible d'un raisonnement et d'une confiance qui, pour se soutenir, doivent avoir recours à des arguments que justement notre civilisation établie sur les bases mêmes de l'Évangile a justement méprisés.

L'argent d'abord, dès lors un commerce énorme en devra préparer l'afflux.

Une industrie puissante fournira à ce commerce ses moyens et ses ressources.

Une science étendue, laquelle en asservissant les forces de la nature à l'industrie, multipliera en même temps la puissance dans le sens le plus large à l'infini.

Brochant sur le tout, enfin une préparation virile et militaire, capable de s'affirmer, soit par la terreur, soit, si le besoin doit jamais s'en faire sentir, par la brutalité et l'énergie des décisions et des coups portés.

Donc la science doit être le but principal vers lequel doivent tendre tous les efforts, et l'esprit mathématique et précis des Germains de tous les temps fut particulièrement préparé pour se soumettre à une telle doctrine.

Il en résulte encore que la civilisation naturellement doit tendre à une éducation spéciale de la

volonté ne visant qu'à la force et ne croyant qu'à la force.

Toute civilisation qui établit ses principes sur ceux de l'humanité, de l'élégance, de la délicatesse ou de la bonté est par son essence même amollissante, et ne convient qu'à des peuples inférieurs destinés par avance à la soumission et l'esclavage.

Comment peut-on s'étonner qu'une civilisation nourrie de tels principes ne se soit pas immédiatement convaincue de sa supériorité et ne se soit pas laissée entraîner au désir de s'imposer.

L'ambition et l'orgueil immenses des Allemands d'ailleurs devaient pour beaucoup contribuer à développer chez eux une telle prétention.

On aperçoit de suite les conséquences qui découlent inévitablement de leur doctrine :

Les peuples n'ont pas les mêmes droits, ne jouissant pas des mêmes avantages. Leur droit se mesure à leur culture.

Leur mission ici-bas, prend un caractère divin, dès lors que leur degré de civilisation affirme une supériorité sur celui des autres, et c'est pour eux un devoir sacré que de développer chez les races inférieures une éducation qui leur manque. Si celles-ci acceptent volontairement l'éducation proposée, la pénétration se fera toute pacifique, et les absorbera lentement, mais si leur infériorité trop grande ne leur permet pas de comprendre les avantages et les bienfaits qu'elle leur

apporte et s'oppose à la volonté dominatrice, alors la force aura raison de leur résistance.

Dans ces conditions une force universellement respectée se confond avec la force divine et doit être au même titre que celle-ci vénérée et obéie sans discussion.

Le principe de la justice directement associé à celui de la force subit inévitablement les caprices de cette dernière, et c'est ainsi que se trouve posé le principe émis par le fondateur de l'empire d'Allemagne, la force prime le droit.

De déductions en déductions on peut avec ce système aller loin.

L'existence d'un droit naturel auquel peuvent prétendre les gens ou les nations devient logiquement absurde.

Le droit à la justice varie avec les peuples comme avec les individus.

Les hiérarchies s'imposent, la discipline est une conséquence immédiate du respect que l'on doit aux castes supérieures, autrement dit les plus fortes.

Les inférieurs ne doivent prétendre qu'à la stricte observation de leurs devoirs.

Cette gradation entre les individus et les nations implique encore le principe de la souveraineté absolue, et avec ce principe celui de la nation maîtresse à qui toutes les autres doivent la plus complète soumission.

Et comme la nation maîtresse a pour mission

d'accomplir sur terre les desseins de Dieu, sa tâche se confond avec celle du Créateur.

Quoi de plus naturel alors que ce bon vieux Dieu des Allemands soit avec eux !

Imbu de telles idées, inévitablement un tel peuple a toutes les vertus, et n'ayant rien à demander ailleurs, ayant pleinement conscience de sa supériorité et de son génie, il ne peut avoir à l'égard des autres aucune considération, sa dignité ne peut éveiller chez lui pour eux que dédain et mépris.

Chercher à se faire aimer est une sensiblerie qui caractérise plutôt les races latines. Aussi l'Allemand ne désire pas qu'on l'aime, il veut seulement qu'on le craigne, et lui résister, s'élever contre sa puissance, prétendre seulement vouloir rivaliser avec elle, c'est menacer la paix et vouloir par conséquent la guerre.

Ce n'est pas l'Allemagne qui a troublé le monde, ce sont les races qui ont prétendu s'opposer à sa domination et ont résisté à sa culture.

Et voilà comment l'Allemagne peut demeurer convaincue que les alliés portent tout le poids des responsabilités dans la guerre actuelle.

Qu'est-ce que la guerre encore ? Les philosophes allemands nous l'apprennent.

La guerre est un retour de la civilisation à la barbarie et à l'animalité caractérisé surtout par l'application de la force brutale exempte de tout sentiment.

Il est permis provisoirement aux peuples d'essence supérieure de se rabaisser à ce niveau pour se mesurer avec les peuples inférieurs et leur parler le seul langage qui leur convienne afin de préparer leur éducation nécessaire.

La guerre doit donc être l'expression d'une argumentation basée exclusivement sur la force et les ressources les plus extrêmes auxquelles celle-ci peut avoir recours.

On ne discute pas avec la force.

Celle-ci justement est le seul remède aux situations qui n'admettent plus le raisonnement.

On ne badine pas avec la guerre; une fois celle-ci déchaînée, il faut savoir l'accepter avec toutes ses conséquences.

Elle est donc l'excuse même des meurtres, incendies, pillages, atrocités dont elle s'accompagne.

L'élégance dans la guerre est une subtilité qui ne peut convenir à son caractère atroce, et la seule beauté dont elle est capable ne peut être atteinte que dans l'horreur de ses procédés.

Elle est la barbarie délirante dans toute sa monstruosité, et le mal est d'autant plus salutaire qu'il est accompli avec plus de résolution.

La guerre n'a pas d'autre but que de tuer et de détruire, plus elle sème de terreurs, plus elle se confond avec la vérité, plus elle s'excuse en cherchant sa beauté.

Elle doit donc s'affranchir de toute sensibilité ou de pitié.

Le dieu des armées, le dieu vengeur ne connaissant ni lois ni traités, les peuples élus dans l'accomplissement de leur mission sacrée eux aussi doivent méconnaître toute convention humaine, et ne peuvent avoir d'autre but que celui que leur impose leur caractère quasi-divin, venger et punir.

Mais puisque Dieu a donné à l'homme l'intelligence et la raison, que justement cette intelligence et cette raison lui donnent des facultés créatrices qui le rapprochent d'autant plus de la forme divine qu'elles savent mieux adapter leur culture et leurs facultés à la supériorité de leurs obligations, la science dans la barbarie s'impose donc, et doit lui procurer les moyens de s'affirmer davantage.

La culture allemande trouve donc son aliment dans le raffinement des moyens extrêmes que la science propose.

Et c'est ainsi, Messieurs, en suivant de près les déductions successives qu'imposa à l'éducation du peuple allemand la philosophie en ces dernières années que nous pouvons avoir une compréhension exacte de cette culture dont il est tant parlé et contre laquelle s'élèvent avec un frisson d'horreur tous les peuples civilisés.

Alors que nous prêchons l'humilité, la douceur, la justice, la patrie, l'amour, l'objet de l'adoration

de l'Allemagne est la force, le courage, l'énergie.

— Que les faibles périssent, que les doux et les humbles, contrairement aux préceptes de l'Évangile, s'inclinent devant les forts et devant l'orgueil, que les incapables meurent !

Le monde est toujours avec le plus fort, le plus fort doit être le maître.

La guerre actuelle est le résultat inévitable de ce désir d'impérialisme, d'autocratie allemande, de cette religion de la force.

— C'est cet état de retour à la barbarie qui a engendré le conflit où se débat l'Europe moderne.

Et si vous me demandez qui a fait renaître dans l'esprit de la classe dominante allemande ces idées anciennes, je vous répondrai que ce furent Fichte, Hoffmann von Fallersleben, Bismarck, de Moltke, Treitschke, Nietzsche, Bernhardi, Lasson, l'empereur d'Allemagne actuel, et tous leurs disciples Maximilien Harden, Fritz Mauthner, les signataires enfin de ce fameux manifeste des intellectuels allemands dans lequel, pénétrés de leurs principes et de leur culture, ces malheureux inconscients purent oser écrire :

« Il n'est pas vrai que nous faisons la guerre au mépris du droit des gens. »

Comme tout s'éclaire et s'explique quand on envisage les choses au point de vue allemand..... tout s'explique peut-être, mais ne se défend pas certes, si nous passons de l'autre côté de la barricade.

A la théorie du bien qui est nôtre s'oppose aujourd'hui celle du mal, du mal nécessaire, car au point de vue philosophique allemand le bien par lui-même est impuissant à se réaliser, il n'est qu'une abstraction, alors que c'est au mal qu'appartient la puissance, la faculté de création.

D'où découle toute la théorie du bien qui est mal et du mal qui est bon !!

Ne croit-on pas rêver quand, après vingt siècles d'éducation chrétienne, on entend formuler de telles théories ?

Devant un tel déraillement de la pensée notre esprit demeure confondu, accablé, pétrifié....

Ah ! certes, oui, notre morale à nous se refuse à s'unir à cette force qui tout en cherchant à faire le mal malgré tout et toujours, en raison des lois supérieures, croit créer et enfanter le bien.

Pour nous le bien est le bien, il est notre voie, notre but ; laissons à ceux qui croient devoir s'incliner devant les génies détestés s'attacher au mal avec toutes les frénésies et les débordements qu'il déchaîne pour parvenir plus tôt à un plus grand bien.

Et, avec nos alliés, affirmons hautement :

« Que l'Allemagne oublieuse de son passé retourne aux autels de ses dieux nationaux, dieux cruels que le Dieu unique, le Dieu de miséricorde a vaincus en s'incarnant parmi les hommes, car ce sont les légions d'Allemagne qui se sont chargées de rappeler à l'humanité d'aujourd'hui

que l'antique et redoutable bête humaine vit toujours dans l'homme, que même les nations élues qui guident la civilisation en marche, peuvent aisément, donnant carrière à leurs volontés mauvaises, se ravalent au niveau des tribus d'où elles sont sorties, de ces hordes de peuples demi-nus qui, il y a de cela quinze siècles, ont accablé le monde civilisé.

« Oui, comme en ces temps reculés, les précieux monuments de l'art, les temples et les bibliothèques s'abîment dans les flammes des incendies ; villes entières et villages sont balayés de la face de la terre ; les rivières coulent en fleuves de sang ; les combattants possédés d'une sauvage fureur escaladent des monceaux de cadavres ; et ceux-là même dont les voix s'étranglent à crier les hourras qui magnifient les crimes de leur maître, n'hésitent pas, étouffant en eux tous sentiments humains, à infliger les plus infâmes traitements, des traitements sans nom, à leurs victimes désarmées, à des vieillards, à des femmes, à des prisonniers, à des blessés.

« Mais que ces infamies s'inscrivent en lettres ineffaçables dans le livre des destinées !

« Et qu'elles ne laissent en nous qu'un désir, un seul : celui d'arracher leurs armes aux mains des barbares, celui de dépouiller à jamais l'Allemagne de cette puissance grossière vers laquelle elle a tendu tout l'effort de la pensée » (1).

(1) *Manifeste des intellectuels russes en réponse à celui des intellectuels allemands.*

RAPPORT SUR LES PRIX DE VERTU

Par M. le Chanoine PRUDENT

MESSIEURS,

Quand l'Académie s'apprête à délibérer sur l'attribution de ses prix annuels, presque toujours le mois d'août est proche et le plein été règne. Aussi, pour les membres des Commissions chargées d'examiner les titres des candidats, le charme est-il réel, en cette saison, de venir au rendez-vous de travail fixé par vous en votre vieil hôtel. C'est une promenade. Cinq heures de l'après-midi. Le soleil ne tombe plus « des hauteurs du ciel bleu »; il s'incline, et, parfois, déjà le frais du soir s'annonce. On va : les maisons font de l'ombre, les rues sont remplies, la joie de vivre est partout et de cent manières elle éclate. En la frôlant au passage, souvent débridée, le futur distributeur de prix se sent enclin à méditer. Quelle matière à philosophie que tout ce qu'il voit ! Et puisque c'est pour examiner la valeur de faits par avance dits vertueux qu'il s'est mis en route, quelle suggestion à se troubler peut-être quand tout à l'heure il lui faudra prendre ses balances de juge et décider !

Je m'acheminai ainsi un jour de cet été vers l'hôtel des Sociétés Savantes, distrait dans ma démarche par l'ambiance et néanmoins l'idée de vertu — ma mission l'exigeait — me remplissant la tête...

Vertu?... Au tournant d'un carrefour populeux, deux citoyens me heurtèrent, peu solides sur leurs bases et qui, d'un gosier lourd, trop arrosé au cours de la journée, se querellaient... Vertu!

Vertu?... Dans une rue élégante, je vis s'avancer de belles personnes, hautes sur talons, serrées dans d'étroits atours qui me parurent, pour autant que je pus lever les yeux, avoir oublié, beaucoup par en haut, un peu par en bas, quelque portion de leur costume... Vertu!

Vertu? Un peu plus loin, en une affiche criarde disposée sur le mur de manière à percer les yeux, je rencontrai un bourgeois bien mis qui, revolver au poing, contemplait d'un œil frénétique une dame aux cheveux d'or qu'il venait d'étendre dans une flaque de sang... Vertu!

Vertu? Au kiosque voisin j'achetai un journal; je l'ouvris et le parcourus d'un regard : les trois premières pages, à peu près, étaient occupées par les débats d'un procès célèbre et scandaleux; à la quatrième, un important lanceur d'affaires faisait banqueroute; à la cinquième (nouvelles en trois lignes), un apache de quinze ans, tendre comme Chérubin, coupait en morceaux sa bien-aimée; à la sixième, piperie des annonces, cryptographie

des petites correspondances, bagout des inventeurs de remèdes, programmes de théâtre, et parmi ceux-là, le titre que voici d'une pièce, point fraîche, dit-on, mais toujours attirante à ce qu'il paraît : *Papa la Vertu!*

Les rencontres de mon chemin n'étaient pas heureuses! Était-ce, en raccourci, l'image de mon temps et de mon pays que je venais d'apercevoir? Je me le demandais, je l'avoue, l'esprit subitement tourné au sombre.

Bah! Comment la vertu prospérerait-elle, me disais-je! On raille son nom depuis si longtemps chez nous qu'il n'est pas étonnant qu'à la fin s'évanouisse la chose. Je me citais à moi-même Rabelais qui l'accabla de sa verve, Molière qui la ridiculisa avec génie, La Fontaine avec ses contes qui démentent ses fables, La Rochefoucauld qui l'enveloppe d'amertume.

Puis dialoguant tout seul :

— C'étaient jeux d'esprit, reprenais-je, rien de plus.

— Soit, mais le XVIII^e siècle suivit qui prit le paradoxe au sérieux et mit tout à fait les mœurs en ravage; le romantisme vient après, qui, pour se débarrasser de la gêneuse l'identifie avec la passion; puis deux théories se popularisent qui prétendent, la première, que le bien et le mal se muent l'un dans l'autre « par des nuances aussi indiscernables que celles du cou de la colombe », la seconde que le vice et la vertu, comme l'alcool

et le vitriol, sont des produits de la matière, autrement dit du tempérament, donc sans moralité réelle. Enfin notre xx^e siècle commençant finit par trouver que, puisqu'on ne s'entend plus à définir la vertu, le mieux est de s'occuper d'elle le moins possible. On n'impose pas de règles de vie quand on n'en détient pas de certaines absolument. Vivez à votre gré chacun. L'ordre public? le salut social? Mais comment ce que je juge mon bien à moi peut-il devenir mauvais parce qu'il est reproduit par la communauté? Arrière donc, pour tous, les pudeurs, les renoncements, les gênes! Intelligence et vertu sont des termes contradictoires aujourd'hui. L'unique sagesse, c'est de savoir jouir...

— Oui, mais, résultat : ce que je viens de constater en un quart d'heure de route...

J'arrivais au seuil de cette salle, ma philosophie s'envola. Moraliste : pessimiste, disait la comtesse Diane : elle avait raison.

La lecture de vingt dossiers touchants acheva, un instant après, de dissiper toutes mes idées noires.

Cinq mois sont passés. Je me retrouve ici. J'ai l'honneur, Messieurs, de vous rendre compte de l'examen fait et de « rapporter » à l'Académie ses conclusions. Comme les spectacles vus en venant tout à l'heure sont différents de ceux de naguère et comme il est juste que nos pensées soient autres! La vertu presque disparue? La vertu

une fleur d'exception sur notre sol? Mais regardez donc! Que ceux que nous allons couronner me pardonnent : si nous leur cherchions des égaux en mérite dans l'histoire de ces cinq derniers mois écoulés, combien, d'un autre genre il est vrai, n'en trouverions-nous pas! Les généreux? Les sacrifiés volontaires? Mais c'est à peu près tout le monde présentement! Même parler de vertu à ce propos n'est plus assez, c'est héroïsme qu'il faut dire. Pour la défense du Droit outragé, pour l'honneur, pour la cause deux fois sacrée de la civilisation vraie et de la patrie, il n'y a pas de Français ni de Française qui ne souffre avec joie en ce moment. On rompt ses liens de famille, on suspend ses affaires, on se fait sœur de charité, on vit une vie de troglodyte, on se jette dans le péril le sourire aux lèvres, on verse son sang. Le sublime coule à flots et nous submerge. Les héros de Corneille sont légion. L'histoire n'a jamais connu, je crois bien, une floraison de vertu pareille!

Et, chose extraordinaire, la vertu actuelle apparaît plus belle encore dans les collectivités que dans les individus! Vous voulez la voir resplendir? Venez : voici des armées entières qui la personnifient; « Les saints de France », écrivait Barrès emphatiquement pour désigner nos soldats. Que dis-je : des armées! des nations même; l'une qui est l'énergie tranquille, l'autre qui est la discipline vaste et puissante, celle-ci la loyauté

poussée jusqu'au don de soi en holocauste, celle-là l'intrépidité enthousiaste, la bonté frémissante, le respect de l'idéal jusque dans la plus atroce des guerres. Mais cette dernière pourquoi ne pas la nommer par son nom, la France !

Oui, la vertu, à l'heure présente, la voilà ! Presque un fantôme naguère et délaissée, active et adorée maintenant. Qui donc la réveilla, car elle dormait ? Les puissances du passé, réapparues, comme Bourget le pense ? L'instinct noble de la race, comme l'écrit journellement Barrès ? L'élan naturel d'une démocratie cultivée, comme l'affirment les hommes au pouvoir ? La vieille foi au Christ et la foi à la Patrie se pénétrant, comme la masse recommence à le croire ? Eh, n'importe, elle est là ! Je m'en serais voulu, Messieurs, en une circonstance comme celle-ci, de ne pas la glorifier tout d'abord. Honneur à elle ! et puisque Dieu nous l'a rendue, Dieu nous la garde !

*
* *

Je m'excuse de ce trop long préambule. Et je me hâte maintenant de vous présenter vos lauréats.

PRIX OCTAVE ROULAND, fondés « pour des membres de familles nombreuses ayant fait preuve de dévouement envers leurs frères et sœurs ».

Parmi les candidats qui vous furent présentés

deux ayant paru également méritants, il a semblé juste de les récompenser tous deux : M^{lle} Louise Richard, M^{lle} Marguerite Brière.

M^{lle} Louise Richard est d'Auberville-la-Campagne. M. le Maire de la commune, M. le Conseiller de l'arrondissement (Lillebonne) lui rendent témoignage; ils sont, de leur aveu, l'écho de tous les gens de bien qui la connaissent. A quinze ans — un peu plus — elle devint orpheline, et orphelins avec elle six frères et sœurs dont elle était l'aînée. Vaillamment elle les prit tous à sa charge, quoique n'ayant pour y suffire que ses jeunes forces et ses maigres émoluments d'ouvrière. Elle se fit la maman des tout petits, elle donna le goût du travail à chacun, elle les prit avec elle à l'usine l'âge venu, elle les établit enfin, sauf le dernier qui n'a encore que dix-sept ans mais qui n'a plus besoin de tutelle. Elle fit mieux encore : elle leur donna, dit M. Victor Bettencourt. — après son argent, son temps, sa santé, — « un exemple de sérieux et d'honnêteté qu'aucune critique n'a pu atteindre ». Elle a aujourd'hui vingt-neuf ans. « Ce n'est pas un âge, écrivent ses répondants, où l'on doit rayer de son vocabulaire le mot « mariage ». Le cas échéant, « un prix de l'Académie, ajoutent-ils, le faciliterait ». Qu'il en soit ainsi, l'Académie le souhaite.

M^{lle} Marguerite Brière, de Bolbec, a d'autres

vues. Voici son histoire, contée par quelqu'un qui la voit à l'œuvre tous les jours, M. Tetlow, chef de l'établissement où elle est employée et où ses trente-huit ans d'application lui ont valu la médaille du travail.

M^{lle} Brière est l'aînée de dix enfants, dont sept vivants. En 1877 son père dut être conduit à l'Asile de Quatre-Mares où il mourut dix ans après. Sa mère, faible d'âme, n'était pas capable de diriger la maison quand le père partit. Marguerite Brière en devenait donc par le fait la conductrice. Elle avait onze ans. On parla de la placer comme domestique, c'eût été pour elle le pain assuré et la vie tranquille. Elle refusa. Son cœur et sa conscience confondus lui faisaient un devoir, pensait-elle, de veiller sur ses frères et sœurs : que deviendraient-ils autrement ? Sans aucune aide elle les éleva. Labeur acharné, bons exemples ne manquèrent pas. Aujourd'hui, M^{lle} Marguerite Brière est dans sa cinquantième année. Ses sept frères et sœurs, grands, nantis, n'ont plus besoin d'elle. Mais sa mère reste, vieille de près de soixante-dix ans, toujours à sa charge. C'est à elle que songe avant tout sa fille en ces jours de détresse. A cause d'elle, le prix de l'Académie, qui est premièrement un honneur, sera du même coup à M^{lle} Brière une aubaine. Mettez, Messieurs, votre fruit d'or au bord du nid, la vaillante pourra continuer quelques jours avec un moindre effort son œuvre filiale.

Une autre des candidates présentées à l'Académie pour le prix Rouland nous a paru digne d'attention, quoiqu'elle ne soit pas dans les conditions visées par le fondateur. Écoutez seulement ce sommaire, Messieurs :

« Eugénie Quimbel, de Rouen, cinquante-sept ans. Ouvrière aux établissements Rivière, Lailier et C^{ie}. Trente-deux ans de travail en cet endroit. Restée célibataire pour soigner sa mère, malade presque constamment. A en outre élevé, avec ses humbles ressources, sept neveux que leurs parents avaient abandonnés. Établis aujourd'hui, mais chargés de famille, ces neveux sont incapables de rendre à leur tante épuisée les services qu'ils en ont reçus. Épreuve pénible : M^{lle} Quimbel est menacée de devenir aveugle... »

Les prix Rouland honorent le dévouement envers des frères et non des neveux, l'Académie ne pouvait songer à en faire bénéficier M^{lle} Quimbel. Cependant, sur un reliquat de dons anonymes, on a jugé bon de lui attribuer deux cents francs.

*
* *

PRIX BOULET-LEMOINE.

Nous récompensons, ici encore, des vertus de famille, mais nous montons d'un degré. « Ce prix, de 1,000 francs, doit, par la volonté de son fondateur, être attribué à la personne, de condition pauvre, soit homme, soit femme, originaire

du département de la Seine-Inférieure et y demeurant, qui aura donné le plus de preuves de dévouement et de sacrifices pour assister et pour soigner jusqu'à leur mort ses père et mère ou le survivant d'entre eux ».

M^{lle} Blanche Goulon, de Sotteville-lès-Rouen, remplit admirablement ces conditions.

Cinquante-huit ans. Née de parents distingués et d'abord dans l'aisance, qui furent, pendant tout un demi-siècle, fabricants de tissus à Rouen. Actifs, occupant un personnel nombreux; par surcroît très bons. Le père, véritable artiste en son genre, ingénieux, tenace, capable tout à fait de réussir, si... — comme bien d'autres, hélas! — il avait su ou transformer son entreprise ou s'arrêter à temps. Un jour vint en effet où ses métiers Jacquard à la main ne pouvaient plus lutter contre les perfectionnements de l'outillage mécanique. Il n'y voulut pas croire, s'obstina, fit des prodiges de labeur et... se ruina. Ateliers, métiers, meubles, furent vendus. Perdue en même temps la maison de famille, grevée d'hypothèques sans nombre où l'on habitait depuis cinquante ans! Puis la maladie, il fallait s'y attendre, vint aussitôt. M. Goulon, vaincu de toutes parts malgré son énergie, prit le lit, vécut grabataire pendant dix années encore et mourut. M^{me} Goulon avait, à ce moment, quatre-vingts ans. Elle était depuis cinq ans presque aussi invalide que son mari; elle continua de vivre sept années. Elle est

décédée en 1913. Sa fille ne parle d'elle qu'avec les mots de tendresse les plus doux comme elle ne parle de son père qu'avec l'admiration la plus vive.

Pendant dix-sept ans entiers M^{lle} Blanche Goulon a donc été au chevet de ses parents malheureux. Elle a travaillé pour prolonger leur existence, elle les a entourés de soins délicats; elle a compris exquisément leur douleur et les en a consolés, doublement douloureuse elle-même en leur personne. Dix-sept ans! Imaginez, Messieurs, la multiplicité de sacrifices, grands et menus, ceux-ci non les moins pénibles toujours; les longues privations physiques, les innombrables nuits sans sommeil, la constante souffrance intime, que représente une telle vie dans une telle durée! Et, en l'imaginant, pensez à ce que devaient y ajouter de particulièrement cruel le souvenir de l'aisance ancienne, la délicatesse persistante de la première éducation bourgeoise, enfin la sensibilité plus aiguisée qui en résulte et qui, développant les facultés d'émotion et d'attachement, accroît en même temps la possibilité de souffrir!...

Ce n'est pas tout. Auprès de la famille était une domestique de la vieille école : elle demanda à partager la mauvaise fortune des maîtres après avoir connu la bonne. Elle a été ainsi de la maison pendant cinquante-cinq ans. Elle en est toujours. Mais la maison, c'est un bien petit asile

aujourd'hui. La servante, septuagénaire, y vient faire, à ses heures de validité, un peu de ménage. On y vit de privations à deux...

A deux ! Auriez-vous le cœur d'exiger que Mademoiselle, parce qu'elle est dénuée maintenant, ferme sa porte à cette vieille amie ? Cependant l'âge pèse et l'avenir inquiète. Le grain de mil qui a suffi jusqu'alors, le trouvera-t-on demain ?... L'Académie, elle l'espère, va dissiper pour quelque temps ce souci. Elle donne le prix Boulet-Lemoine à M^{lle} Blanche Goulon et se dit qu'il fut rarement aussi bien placé.

*
* *

Reste l'attribution du Prix DUMANOIR.

« Une belle action accomplie à Rouen ou dans le département de la Seine-Inférieure », telle est la condition imposée.

Belle action : le terme pourrait sembler un peu vague à des hommes d'affaires ou à des légistes. Il l'est à dessein sans doute. Il a été choisi pour s'appliquer à des mérites de genres très divers, et si l'on me disait, Messieurs, qu'on a voulu par là faciliter votre tâche de siècle en siècle, je n'en serais pas plus surpris que de raison. Les meilleurs mots sont ceux où l'on peut faire tenir le plus de sens.

Belle action : un seul geste ? pourquoi ? Une action, c'est la manifestation au dehors d'une volonté qui se réalise ; une belle action, c'est cette

manifestation en beauté. Ce peut être un seul fait, par exemple un de ces exploits comme on nous en raconte tous les jours en ce moment, un sauvetage héroïque, une libéralité de Mécène; la clémence d'Auguste, si vous voulez (soyons amis, Cinna); le clairon de Déroulède encore :

Et sur sa lèvre sanglante
Gardant sa trompette ardente
Il sonne, sonne toujours...
Puis achève de mourir.

Mais ce peut être aussi une longue suite de faits, d'actions pareilles. Quelle belle action qu'une œuvre philanthropique généreusement conçue, sagement organisée, conduite persévéramment à son but, et faisant un bien d'autant plus grand qu'il dure ! L'Académie en a plusieurs fois jugé de la sorte. C'est ainsi que nous comptons parmi les titulaires récents du prix Duma-noir l'Hospitalité de nuit (abbé Bazire) et l'Émulation chrétienne. L'Académie renouvelle cette interprétation aujourd'hui pour une autre œuvre sociale rouennaise non moins louable et qui a fait ses preuves.

Cette Association se définit, à l'article 1^{er} de ses statuts : « Société ayant pour but de contribuer à l'amélioration du système pénal concernant les mineurs, d'organiser d'une façon pratique, avec l'appui des Pouvoirs publics et le concours du Barreau, la défense des mineurs arrêtés et de signaler les différentes questions pouvant se rat-

tacher à l'éducation des mineurs et au besoin de pourvoir à leur placement ».

Je n'essaie pas d'expliquer; cela ne me paraît pas de mon rôle et je serais entraîné beaucoup trop loin. Mais qu'une telle institution intéresse grandement le bien public, c'est ce qui se sent du premier coup. Aussi bien, à qui ne devinerait pas tout de suite la valeur de l'Œuvre, elle serait déjà révélée par un simple regard jeté sur la liste des présidents d'honneur du Comité (les plus hautes autorités locales y sont inscrites) — le président effectif est l'honorable M. Henri Hie, dévoué à l'Œuvre dès la première heure — et aussi sur la liste des membres du Conseil d'administration (il est composé de trente-trois notables de tout ordre).

La Société a pris nom : « Comité de Défense et de Protection des Mineurs traduits en justice ». Elle a accompli une belle action rien qu'en se fondant. Elle la continue tous les jours en agissant.

Mineurs traduits en justice!... Leur nombre était de 170 en totalité pour l'année 1898-1899, année où la Société s'est fondée. Il a été, l'année dernière, de 377, dont 122 âgés de moins de seize ans! Plus du double!!

Quel progrès déplorable, Messieurs! De quelles causes vient-il? J'aimerais à exprimer mon avis personnel, mais je ne finirais pas. Tout notre état social est responsable, je crois; mais — vous

vous étonneriez si je ne l'osais pas dire — l'irrégulation systématique surtout. Je me garde d'insister. Aussi bien, c'est là une philosophie que ce Comité s'interdit. Je répète seulement : quel progrès déplorable !

Il proclame en tout cas l'utilité grandissante de l'Œuvre dont je vous entretiens.

Exactement, à quoi s'emploie-t-elle ?

Ces deux mots de son titre le montrent : Défense, Protection ; ne cherchons pas davantage. Défense : par un Sous-Comité que forment des membres dévoués du Barreau, elle étudie le dossier des enfants pris en faute ; elle les accompagne chez le juge d'instruction, elle plaide leur cause devant les tribunaux. Protection : elle les suit, leur affaire terminée, et s'occupe alors de leur relèvement. L'Assistance publique, nos maisons particulières de refuge ou de patronage pour l'enfance la connaissent bien. Le Comité des mineurs traduits en justice trouve dans tous ces établissements, de quelque principe qu'ils s'inspirent, un concours intelligent et empressé. On arrive ainsi à redresser de pauvres âmes mal venues, déviées, moralement difformes. On évite à la nation le pullulement possible des Bonnot et des Garnier. On taille dans le bloc rude qu'ils sont de bons citoyens, on prépare des soldats capables de discipline, on fait pour l'avenir un peu de paix publique. N'est-ce pas beau, Messieurs ?

Vous pensez bien que des entreprises de ce genre n'existent pas sans un budget : pensions de pupilles à payer, frais de rapatriement, etc... Quelques subventions officielles et des cotisations privées l'alimentent. Vous n'y reconnaîtriez pas un budget de bienfaisance sociale s'il était sans besoins. L'Académie ne l'ignore pas. En offrant le prix Dumanoir de l'année 1914 au Comité de Défense et de Protection des mineurs traduits en justice, elle est heureuse de concourir pour sa part aux bienfaits qu'il répand. Elle désire en même temps apporter par là son hommage de considération et de sympathie à des concitoyens qui sont — elle a le droit de le dire quoiqu'elle en ait plusieurs dans ses rangs — les types parfaits de l'homme de bien. Enfin il lui plaît, ce faisant, d'évoquer une figure trop tôt disparue, qui lui est restée chère comme elle l'est toujours à quiconque a pu l'entrevoir, celle même du fondateur de l'Œuvre que nous couronnons, M. Albert Sarrazin !...

Albert Sarrazin ! Ah ! si j'avais eu tout à l'heure son âme vibrante et sa fluide parole, alors que j'essayais d'exalter le réveil vertueux de la France ! S'il vivait, comme nous, la tragédie glorieuse et terrible qui se déroule !... Je salue sa mémoire, Messieurs. Vieil ami d'enfance, on me pardonnera de le faire avec l'accent du cœur.

RAPPORT SUR LES PRIX PELLECAT

Par M. HENRI PAULME.

L'heure est aux actes, aux actes virils et glorieux — non plus aux paroles abondantes et habiles.

A tous les coups qui la sonnent à la perpétuelle horloge du Temps — vers nos héroïques soldats se portent toutes nos pensées, s'élancent tous nos cœurs, se concentrent tous nos espoirs — et c'est là, depuis des mois, l'exclusif, l'absorbant souci de toute âme française.

Aussi y a-t-il quelque mérite à détourner, fût-ce un court instant, nos regards de cette attirante et longue ligne brisée qui court de la mer du Nord, sur les confins de la Belgique — terre glorieuse, martyre du Droit — jusqu'aux contreforts des Vosges.

Ce mérite, nos Académies, nos Sociétés Savantes de France, osent le revendiquer — au milieu du fracas, plus ou moins lointain, des armes, qui jamais de mémoire d'homme n'ébranla, comme en ces jours de guerre européenne, la voûte immense des Cieux — en poursuivant, dans le calme des traditions, leurs travaux pacifiques.

C'est leur manière à elles de proclamer leur inaltérable certitude dans le triomphe du bon droit, leur ferme confiance en l'invincible valeur de nos soldats. Et, pendant que ceux-ci, héros anonymes, combattent pour la Liberté, pour l'Indépendance, pour l'Intégrité de la Patrie — elles, continuent pour le maintien de sa vie sociale, intellectuelle et morale, leurs coutumières études, l'accomplissement scrupuleux des missions dont de généreux citoyens leur remirent, en des heures tranquilles, le soin méthodique et régulier.

L'Académie de Rouen remplit aujourd'hui ce devoir honorable en se réunissant pour sa séance annuelle à l'époque fixée par l'usage — en décernant aux lauréats qu'elle a choisis pour se conformer aux intentions des donateurs, les prix que ceux-ci l'ont chargée d'attribuer.

Des prix Eugène Pellecat, fondés en 1910, notre premier rapporteur, M. Samuel Frère a conté, en son style de si alerte et spirituelle allure, la genèse intéressante et la destination heureusement conçue.

Aussi bien la personnalité des titulaires désignés en 1914 par notre Compagnie pour recevoir les prix fondés par Eugène Pellecat ne nous écartera guère de ce qui est la préoccupation constante, le souci anxieux de nos esprits et de nos âmes : la Guerre Sainte que nous soutenons contre les Barbares.

L'un, Marcel Lanquetuit, est un de nos jeunes conscrits de 1915, la fleur de cette vaillante jeunesse que la solennité de l'heure, la gravité de la lutte pour la vie — « *Struggle for life* » — va, dans quelques semaines, conduire sur les champs de bataille de France et de Belgique — et bientôt s'il plaît à Dieu..... il lui plaira — de l'Allemagne envahie à son tour.

L'autre, Henri Chennevière, soldat de la grande armée qui se bat depuis quatre mois, a déjà versé son sang pour la Patrie.

Quand tous deux reviendront, après l'issue victorieuse de cette lutte de géants, où l'honneur — cette suprême ressource des vaincus — ne restera même pas à un ennemi qui a déshonoré la guerre, — quand ils reprendront les doux travaux de la Paix, le cours de leurs études, la préparation de leur carrière, Marcel Lanquetuit et Henri Chennevière trouveront dans le prix Pelletat ce que M. Frère a si bien défini « une aide pour le présent, un encouragement pour l'avenir ».

Quelques mots rapides suffiront pour établir les bonnes raisons qui ont déterminé les résolutions de l'Académie.

Marcel Lanquetuit vient d'avoir vingt ans; il est d'une famille rouennaise aussi modeste qu'honorable. Son grand-père fut premier piston dans la musique de la Douane — à l'époque où la Douane croyait pouvoir adoucir par d'harmo-

nieux concerts la perception plutôt désagréable de ses « droits ».

Son père Charles — dont le talent de chanteur a rendu et rend encore des services si appréciés pour l'exécution dans notre ville des grandes œuvres musicales — son père jouait du tambour ; et tous deux — père et grand-père, « faisaient danser » — comme on dit, dans les bals publics ou de sociétés.

Le premier instrument qu'on mit dans les mains du petit Marcel fut aussi un... tambour.

Et le bambin qui avait déjà vu son papa jouer sur la caisse, se servit bientôt de la sienne avec adresse. Bien plus, la famille habitait alors près la caserne Bonne-Nouvelle et le petit était aux premières loges pour entendre toutes les « batteries » du quartier : on sait l'admirable faculté d'assimilation de l'enfance ; aussi bientôt notre Poucet-Tapin sut-il imiter tous les rrrras et tous les flas des tambours du 28^e, et, le voilà, quand le régiment quitte le quartier pour une marche, qui emboîte le pas à la clique, et l'accompagne en tapant sur son joujou sonore, avec plus de conviction encore peut-être que les soldats, ses grands frères. Le chef de musique du 28^e, Leblanc — dont on a conservé si bon souvenir à Rouen — remarque ce tapin en herbe, son entrain et sa « virtuosité » : il lui fait signe, le place en serre-file de ses tambours, et c'est ainsi que notre petit homme prélude à ses études musicales et à sa

future incorporation dans l'armée ; — bien entendu, père et grand-père lui donnent les premières leçons de solfège — Marcel Lanquetuit devient alors enfant de chœur à Saint-Godard et fait sa petite partie dans l'excellente maîtrise de cette paroisse — et comme ses dispositions naturelles s'affirment, on lui donne pour professeur de piano notre concitoyen Albert Dupré qui, par son insaisissable activité, ses heureuses initiatives, a rendu, lui aussi, d'éminents services à l'Art musical. A douze ans l'élève passe des mains du père sous la direction du fils, Marcel Dupré, le futur grand prix de Rome de 1913 : orgue, harmonie, fugue, contrepoint, Lanquetuit en acquiert assez rapidement les secrets essentiels pour être, dès 1908, à quatorze ans, jugé digne d'être nommé organiste du chœur à Saint-Godard — et chargé, qui plus est, de tenir l'admirable grand orgue de cette paroisse à certaines cérémonies.

Travailleur acharné, amoureux de son art, le jeune instrumentiste, le brillant élève de Marcel Dupré « pour qui c'est un bonheur de parfaire l'éducation technique de celui qu'il considère comme un ami », vient, au début de cette année, d'être admis, après un concours remarquable, dans la classe d'orgue du Conservatoire national de musique — et, fait plutôt rare dans les annales de l'Établissement pour les élèves de première année, autorisé à concourir. Lanquetuit a remporté à l'unanimité le premier prix.

Ces succès sont du meilleur augure pour l'avenir de notre jeune compatriote, et dès lors, celui-ci peut être légitimement appelé à bénéficier de l'un des prix destinés par M. Pellecat aux « jeunes gens de Rouen ou du Département jugés avoir le plus de mérite et qu'il est utile d'encourager dans leur carrière. »

Oui, il est vraiment *utile* d'aider Marcel Lanquetuit, car son père, très honorable employé de commerce, doit, avec les ressources modestes de son emploi, soutenir ses parents arrivés à la vieillesse, subvenir aux besoins de sa famille comme à la vie matérielle et artistique de son fils, notre lauréat, qui pourra, grâce à la générosité de M. Pellecat, grâce à la décision de l'Académie, poursuivre sa carrière, et, comme son maître Marcel Dupré, faire honneur à la ville de Rouen et à la Normandie.

Henri Chennevière — auquel est décerné l'autre prix — est lui aussi de Rouen. Élève architecte depuis l'âge de quatorze ans, il a, tout en travaillant pour assurer sa vie matérielle, car ses parents sont de braves et modestes journaliers — suivi les cours de l'École régionale des Beaux-Arts et d'architecture. Notre cher et distingué confrère M. Georges Ruel, son professeur attitré, comme M. Lelong, directeur de cette École, rendent les meilleurs et plus concordants témoignages de l'intelligence, du labeur, de la conduite d'Henri

Chennevière; celui-ci a du reste remporté les premières récompenses dans toutes les sections, en même temps qu'il s'attirait l'estime affectueuse de tous ses maîtres.

Ces derniers unanimement seront heureux que ce jeune homme puisse poursuivre les études lui permettant de conquérir le diplôme d'architecte délivré par l'État à la suite de difficiles concours — diplôme qui consacre la valeur professionnelle du titulaire et lui ouvre plus largement les portes de la carrière.

Chennevière mérite donc par son *passé* tout l'intérêt de l'Académie. Son *présent*, à l'heure où ces lignes sont écrites le lui devrait — le lui doit — assurer plus encore, si cela était possible; car notre jeune architecte, sergent mobilisé au 119^e d'infanterie, a été l'une des premières victimes de la terrible guerre, et blessé le 22 août 1914 à la grande bataille de Charleroi par un éclat d'obus qui lui enleva, hélas ! l'œil gauche et une partie de la figure.

On sait que, submergées sous le flot envahisseur d'innombrables ennemis, nos armées furent contraintes de se replier alors, jusqu'au moment choisi par le Généralissime pour opérer cette volte-face admirable à laquelle nous avons dû la victoire de la Marne et l'arrêt des hordes allemandes.

Dans ce mouvement de recul, Chennevière, resté sur le champ de bataille, fut fait prisonnier.

— et transporté dans un des hôpitaux de Berlin où l'a soigné et le soigne encore — très bien, assure-t-il à ses parents dans les lettres qu'ils reçoivent — un savant docteur qui s'est intéressé à son malade.

Souhaitons de cœur ardent au vaillant petit sergent de Normandie une complète guérison. Que notre sympathie, pitoyable à ses maux et à ses souffrances, aille, s'il est possible, le reconforter là-bas, sous le froid et triste ciel de Prusse, — lui porter nos espoirs

« Jour d'espérance est jour de fête !.. »

de le voir bientôt revenir au lendemain de la certaine et définitive victoire.

Avais-je raison, au début de ce rapport, d'affirmer qu'en parlant de nos deux lauréats notre attention patriotique ne serait nullement distraite de l'absorbant sujet de ses préoccupations journalières : la France et son héroïque armée ?

Chennevière et Lanquetuit — l'un soldat d'aujourd'hui — l'autre soldat du demain très proche — sont dignes par leur travail acharné, par leurs mérites professionnels respectifs, par leur irréprochable conduite, d'avoir un instant fixé notre attention.

Ces modestes travailleurs sont, pour nous, deux types représentatifs de l'armée nationale où se rencontrent confondus dans un même amour

de la Patrie, dans un même esprit de sacrifice et de dévouement, toutes les classes, toutes les professions, tous les âges, toutes les opinions, toutes les croyances, et c'est avec joie que l'Académie les confond à son tour dans une égale et affectueuse sollicitude.

17 décembre 1914.

CLASSE DES SCIENCES

CONFÉRENCE SUR SATURNE ⁽¹⁾

Par M. LECAPLAIN.

Après avoir, dans ces dernières années, résumé nos connaissances sur Mercure, Vénus, Mars, les innombrables astéroïdes qui circulent entre Mars et Jupiter, Jupiter la plus volumineuse de toutes les planètes, nous arrivons à Saturne.

Jusqu'à la fin du xvii^e siècle ce monde étrange a joui de la plus déplorable des réputations. Malheur à ceux qui naissaient sous son influence. Les plus grandes douleurs leur étaient réservées.

Quelques mots sur la prétendue science de l'astrologue avant d'aborder l'étude de la planète qui pendant de longs siècles fut regardée comme marquant la limite extrême du monde solaire que la découverte d'Uranus et de Neptune devait singulièrement agrandir.

Née en Chaldée, l'astrologie passe en Égypte, de là en Grèce, puis en Italie et dans tout l'Occident. Elle atteint son apogée au xvi^e siècle. Chaque prince avait un astrologue à sa cour. Celui de Louis XI s'appelait Gialotti, celui de

(1) M. Gascard, secrétaire de la classe des Sciences, mobilisé depuis le début de la guerre, n'a pu rédiger son rapport annuel.

Catherine de Médicis portait le nom de Ruggieri; tous deux étaient Italiens.

Des savants tels que Cardan, Tycho-Brahé s'intéressaient aux élucubrations de cette science singulière qui ne tomba en décadence qu'au xvii^e siècle.

Dans le premier signe du zodiaque, dit un document authentique du xiii^e siècle, Jupiter fait les évêques, les préfets, les nobles, les puissants, les sages, les marchands, les juges, les philosophes.

Mars signifie les guerriers, les boute-feu, les meurtriers, les médecins, les barbiers, les bouchers, les orfèvres, les cuisiniers, les boulangers et tous les métiers qui se font par le feu.

Quelles singulières classifications ! Les médecins étaient-ils bien flattés de prendre rang entre les meurtriers et les barbiers ?

Vénus fait les reines et les belles dames, les apothicaires, les tailleurs d'habits, les faiseurs de bijoux et d'ornements, les marchands de draps, les joueurs, ceux qui hantent les cabarets, les libertins et les brigands.

Mercure fait les clercs, les philosophes, les astrologues, les géomètres, les auteurs latins, les peintres, les ouvriers, tant hommes que femmes et leurs arts.

Les gens auxquels Mars préside sont âpres et rudes, invincibles, téméraires, hasardeux et violents.

Quelles singulières conceptions ! et dire que l'astrologie a compté tant d'adeptes !

Mais quittons ce sujet et abordons des études plus sérieuses.

Par la sûreté de ses vues et la grandeur de ses résultats, disait l'illustre Laplace, l'astronomie est le plus beau monument de l'esprit humain.

Plus nous nous avançons dans l'exploration du système solaire, plus nous frappe la variété de constitution des astres qui le constituent ; tantôt ce sont des planètes isolées comme Mercure et Vénus, tantôt un groupe de corpuscules comme les astéroïdes qui circulent en si grand nombre entre Mars et Jupiter ; puis c'est la Terre et son compagnon unique la Lune ; vient ensuite le groupe des grosses planètes. Elles ne se distinguent pas seulement par leurs énormes dimensions, mais encore par le nombre des astres secondaires qu'elles maintiennent dans leur sphère d'attraction, chacune d'elles est un monde en miniature.

Après Jupiter, Saturne avec ses dix lunes et ses multiples anneaux est le plus étrange et le plus merveilleux des mondes qui circulent autour du soleil. Quelle énigme il nous offre, et quels efforts il a fallu pour la déchiffrer !

Le 3 mars 1610, l'astronome de Florence écrivait à Julien de Médicis, ambassadeur du grand-duc auprès de l'empereur d'Autriche :

« Lorsque j'observe Saturne avec une lunette

amplifiant plus de trente fois je distingue une étoile centrale qui paraît fort grande. Elle est d'ailleurs accompagnée de deux autres, l'une située à l'Ouest, l'autre à l'Occident. Je lui donne donc le nom de tri-corps. Avec une lunette de moindre grossissement l'astre me paraît allongé et de la forme d'une olive. »

Bientôt l'anneau de Saturne se présenta par sa tranche, et comme il est très mince il sembla disparaître. Ces apparitions et disparitions de l'anneau furent pour Galilée une cause de sérieux embarras. Il s'imagina que les verres de ses lunettes l'avaient trompé, et il renonça à s'occuper d'une planète qui lui offrait une énigme insoluble.

Pendant plus de cinquante ans les astronomes cherchent la véritable explication et font d'audacieuses hypothèses. Pour les uns la planète avait la forme d'un œuf de Chine qui renferme le ver à soie quand il fait son fil. Tantôt on signale une anse, tantôt deux. En 1642, chose inattendue, la planète était sans anses.

On compare Saturne à un chapeau de cardinal, à une savonnette au milieu d'un plateau de barbier. Plus on observe ce monde singulier, moins on comprend. Enfin, en 1655, Huygens commence à saisir la véritable explication. La planète est inclinée de 25 degrés sur le plan de son orbite; l'anneau est parallèle à son équateur. Il tourne autour de Saturne sans le toucher.

A certaines époques il se montre sous la forme d'une ellipse largement ouverte, à d'autres ce n'est plus qu'une faible bande lumineuse, puis on ne voit plus qu'un mince filet qui disparaît dans les petits instruments. Une figure que je vais projeter tout à l'heure rend compte des différents aspects sous lesquels l'astre se présente à nous. Ne nous étonnons pas qu'il ait fallu tant de temps pour éclairer le mystère de Saturne. Au temps de Galilée et d'Huygens on ne disposait que d'instruments peu puissants. De plus on ne connaissait pas l'achromatisme des lentilles. Les objets observés offraient des contours irisés et par suite les images manquaient de netteté.

Avant de nous occuper des mystérieux anneaux étudions la planète elle-même.

Le globe de Saturne. — Vu à l'œil nu, Saturne a l'aspect d'une étoile de première grandeur, mais son éclat est moins intense que celui de Jupiter, sa lumière est terne, plombée. L'ombre portée par ce globe est franchement noire. On en conclut avec raison que cette planète n'est pas lumineuse par elle-même et qu'elle ne fait, comme ses sœurs, que réfléchir la lumière qu'elle reçoit du soleil.

Son mouvement apparent sur la voûte céleste est beaucoup plus lent que celui de Jupiter. Il offre les mêmes alternatives que celles déjà signalées pour toutes les planètes déjà étudiées. Tantôt

il est direct, tantôt rétrograde et même nul à certaines époques.

Nous avons précédemment expliqué cette marche en apparence singulière. Nous rappellerons seulement qu'elle tient à ce que nous ne sommes pas le centre du mouvement.

La zone équatoriale de Saturne est de beaucoup la plus brillante. Elle est d'une teinte jaunâtre, uniforme, symétrique par rapport à l'équateur, et d'une largeur de 20 degrés de latitude saturnienne. De chaque côté de cette zone on voit quelques bandes plutôt sombres mais floues sur les bords.

Elles sont d'ailleurs séparées par des intervalles plus lumineux.

Viennent ensuite les régions polaires qui forment comme deux calottes beaucoup plus sombres.

Le nombre, la situation et les dimensions de ces bandes sont très variables, si bien que l'aspect du globe change constamment.

De l'ensemble de ces faits semble résulter que la surface de Saturne est formée par une masse très mobile et probablement de nature gazeuse.

Cette planète serait donc entourée d'une atmosphère assez dense. Les observations spectroscopiques ont nettement confirmé l'existence de cette atmosphère.

Durée de la révolution. — Saturne parcourt son immense orbite en 20 ans 167 jours. Cette

orbite est inclinée de 2 degrés 30 minutes sur le plan de l'orbite terrestre. Cette gigantesque ellipse n'a pas moins de 2 milliards 215 millions de lieues. La vitesse moyenne de translation est de 9 kilomètres et demi par seconde, vitesse trois fois moindre que celle de la Terre. Du reste cette vitesse varie, l'orbite étant elliptique et non circulaire.

Les distances de Saturne au soleil sont variables elles-mêmes, le mouvement d'une planète étant d'autant plus rapide qu'elle s'approche davantage du foyer de l'ellipse.

L'excentricité de l'orbite étant de 0,056 c'est-à-dire plus que triple de celle de l'orbite terrestre, la distance moyenne de la planète au soleil vaut environ 9 fois et 1/2 celle de la terre au même astre.

Distances au soleil en millions de kilomètres :

Distance périhélie : 1,330.

Distance aphélie : 1,490.

Distance moyenne : 1,411.

Il y a donc une différence d'environ 40 millions de lieues entre la distance de la planète au soleil, quand elle occupe, après quinze ans d'intervalle, les deux positions opposées aux extrémités du grand axe de son orbite.

Distances de Saturne à la terre. — C'est quand Saturne est en opposition, en décembre, qu'il est

le plus près de nous. Sa distance à la terre est alors d'environ 206 millions de lieues.

Quand la conjonction tombe en juin, cette distance atteint et même dépasse 400 millions de lieues, de sorte qu'il n'y a pas moins de 100 millions de lieues entre les distances extrêmes.

Ces variations de distance entraînent forcément des variations très notables dans le diamètre apparent.

La forme de l'astre est sensiblement elliptique, c'est-à-dire aplatie aux extrémités d'un même diamètre. L'aplatissement est compris entre $1/9$ et $1/10$. C'est le plus considérable de tous les aplatissements connus des sphéroïdes planétaires.

Dimensions. — Les dimensions d'une planète se déduisent mathématiquement de son diamètre apparent et de sa distance.

Le rayon de Saturne vaut à peu près 15,400 lieues.

Sa surface vaut 84 fois la surface de notre globe.

Son volume est de 715, 6 fois celui de notre monde.

Sa masse est proportionnellement beaucoup plus petite, elle vaut, malgré son immense volume, 92 fois seulement celle de la terre.

Sa densité moyenne est 0,120 celle de notre globe ou les $2/3$ de celle de l'eau.

Saturne est peut-être liquide ou même gazeux.

Pesanteur. — La pesanteur à la surface dépasse de $1/10$ l'intensité de la pesanteur à la surface de la terre.

Un corps qui tombe y parcourt dans le vide pendant la première seconde de sa chute 5 m. 40, sur la terre 9 m. 81.

Mouvement de rotation. — Le disque de Saturne est sillonné de bandes parallèles à l'équateur, les unes blanches, les autres plus ou moins sombres et d'une couleur grise, jaunâtre ou blanchâtre. Ces bandes présentent quelques irrégularités bien nettes. En suivant leurs mouvements on peut déterminer la durée de la rotation estimée d'après les observations les plus récentes à 10 heures 29 minutes 27 secondes.

De là résulte que le jour et la nuit s'y succèdent en moyenne de 5 heures en 5 heures, mais la longueur de l'année qui comprend 24,631 rotations complètes est cause que les saisons modifient très lentement les durées des jours et des nuits.

Les saisons y sont même beaucoup plus variées que sur Jupiter, puisqu'en raison de l'inclinaison assez considérable de l'axe sur le plan de l'orbite, 64 degrés environ, Saturne présente au soleil, à un peu plus de quatorze ans d'intervalle, tantôt l'un, tantôt l'autre pôle de rotation.

Chaque saison de Saturne donne plus de sept

de nos années. Mais il faut tenir compte des modifications produites dans ces éléments par l'existence des anneaux et par la présence sur ces divers horizons des dix lunes qui l'escortent dans son long voyage de trente ans.

Anneaux de Saturne. — L'anneau, ou pour plus d'exactitude, les anneaux de Saturne ont attiré l'attention de Laplace. Il indique tout d'abord que l'équilibre des anneaux ne peut être que stable. Ces anneaux en effet ont été bien des fois légèrement écartés de leurs positions d'équilibre, car le passage d'une comète, l'action d'un des satellites de Saturne suffisent pour provoquer de légers écarts.

La stabilité des anneaux ne peut donc laisser aucun doute, mais quelles conditions doivent remplir ces anneaux pour assurer cette stabilité? Le calcul démontre qu'il y en a deux :

1° L'épaisseur des anneaux doit varier sur tout le pourtour.

2° Le centre de gravité des anneaux ne doit pas coïncider avec celui de Saturne, mais il doit décrire autour de lui une petite orbite avec une vitesse égale à la vitesse de rotation de l'anneau lui-même.

L'observation a confirmé les résultats du calcul. On a reconnu d'abord que les anneaux n'ont pas la même épaisseur le long de leurs pourtours. En effet, aux époques où on ne voit plus l'anneau

que par sa tranche, alors qu'on ne distingue plus qu'une ligne, on constate que cette ligne est marquée de points brillants indiquant nettement que l'épaisseur de l'anneau, ou si l'on veut sa densité, n'est pas la même en tous les points du contour.

De plus, par de délicates mesures Struve et Bessel ont établi que le centre de gravité de l'anneau circule autour du centre de gravité de Saturne.

Ici le calcul a précédé l'observation, la plume a vaincu le télescope.

Multiplicité des anneaux. — Une raie noire trouvée par J.-D. Cassini en 1675 partage la surface de l'anneau en deux zones d'inégal éclat : l'une intérieure, plus vive, appelée zone B; l'autre extérieure, moins brillante, dénommée zone A.

En 1650, Bond constatait l'existence d'un troisième anneau d'aspect sombre, de couleur d'acier contrastant peu avec le fond du ciel, ce qui jusqu'alors avait empêché les observateurs de l'apercevoir, on l'appelle l'anneau nébuleux, c'est l'anneau C. Il est transparent. On distingue en effet au travers de cet anneau les limites du globe de la planète. Les anneaux lumineux constituent au contraire un milieu opaque puisqu'ils projettent sur le globe des ombres parfaitement noires. Il y aurait donc en réalité trois anneaux

distincts, mais aujourd'hui les puissants télescopes dont on dispose permettent de distinguer douze anneaux et l'analyse spectrale a démontré qu'en réalité les anneaux se comptent par milliers.

Dimensions des trois premiers anneaux d'abord signalés A, B, C, d'après Struve.

Anneau A

Demi-diamètre extérieur : 139,200 kilomètres.

Demi-diamètre intérieur : 123,200 kilomètres.

Largeur : 16,000 kilomètres.

Anneau B

Demi-diamètre extérieur : 119,770 kilomètres.

Demi-diamètre intérieur : 87,740 kilomètres.

Largeur : 32,030 kilomètres.

Anneau C ou de Bond

Demi-diamètre intérieur : 73,625 kilomètres.

Largeur : 14,115 kilomètres.

Largeur de la division de Cassini : 3,430 kilomètres.

Épaisseur de l'ensemble de tous les anneaux.
— On l'a estimée d'abord d'environ 70 kilomètres. On l'estime aujourd'hui de 150 kilomètres à peine.

Constitution des anneaux. — Il ne suffit pas de savoir que ces anneaux sont en équilibre stable. N'est-il pas naturel de se demander quelle est leur constitution ?

Sont-ils solides ?

Dans ce cas les forces qui sollicitent les différentes parties des anneaux ne seraient équilibrées que par la résistance des matériaux, mais cette résistance a une limite, les anneaux devraient peu à peu tomber en ruines, il n'en resterait plus trace aujourd'hui. Il leur serait arrivé ce qui arrive aux édifices les plus solides. Quand ils sont neufs, la résistance de leurs matériaux les maintient en équilibre, mais à la longue ces matériaux ne résistent plus à leur propre poids, et ils s'écroulent.

Sont-ils liquides ou gazeux ?

Si cela était, ces anneaux se rapprocheraient lentement de la planète et finiraient par se confondre avec elle. Il est vrai que Struve avait annoncé que les anneaux se rapprochaient de la planète. En trois siècles la disparition devait être totale. Cette prévision pessimiste ne se réalisera pas. On sait aujourd'hui que le rapprochement des anneaux est suivi d'un éloignement. Ils se déforment à la façon d'un cerceau élastique qui alternativement se rétrécit et s'agrandit suivant une période déterminée.

Quelle est alors leur véritable constitution ? Il paraît bien prouvé aujourd'hui qu'ils sont formés d'une multitude de petits satellites ou corpuscules distribués en une série d'essaims annulaires distants les uns des autres, et dans lesquels chacun d'eux décrit, autour de Saturne comme

foyer et dans des plans peu inclinés les uns sur les autres, une ellipse, de forme et de dimension déterminées.

En admettant cette constitution on explique les variations continues et progressives de l'éclat dans chacun des anneaux partiels, les changements de position et d'intensité des raies noires qui forment les limites de chaque subdivision.

Revenons maintenant à la planète elle-même.

Est-elle habitable ?

Les détails donnés sur sa constitution montrent qu'à l'époque actuelle Saturne est encore en voie de formation. Ce n'est que dans bien des siècles que la vie pourra naître sur cette planète lointaine.

Satellites de Saturne. — Saturne est non seulement remarquable par les anneaux multiples qui circulent autour de lui, mais encore par les nombreux satellites ou lunes qui l'éclairent. C'est la merveille du système solaire.

Quel admirable spectacle doit offrir ce monde !

Plusieurs de ces satellites sont difficiles à voir et exigent pour être aperçus nettement sur le fond sombre du ciel des observateurs exercés et de puissants instruments.

Pendant longtemps on n'a compté que huit satellites. On pensait à tort que le nombre des satellites ne devait pas dépasser celui des planètes, mais Pickering, par les procédés photogra-

phiques, en a découvert deux nouveaux, ce qui porte bien actuellement à dix le nombre des astres qui accompagnent ce monde incomparable.

Voici les noms des huit premiers satellites et leurs distances au centre de Saturne :

Mimas	51.750	lieues.
Encelade	66.400	—
Téthys	82 200	—
Dione.....	105.300	—
Rhéea	147.100	—
Titan	341.000	—
Hypérion.....	412.500	—
Japet	991.000	—

Satellites découverts par la photographie :

Phœbé.

Thémis.

On voit que des huit premiers satellites, c'est Mimas qui est le plus rapproché de Saturne, et Japet le plus éloigné.

C'est le 14 mars 1899 que Pickering et Frost ont signalé au voisinage de la planète un neuvième satellite qu'ils ont nommé Phœbé. Son diamètre est à peu près de 67 kilomètres.

Anomalie singulière, son mouvement est rétrograde.

Enfin, en 1906, les mêmes astronomes signalaient l'existence d'un dixième satellite, Thémis;

son mouvement est direct. Son diamètre est de 61 kilomètres.

C'est Titan le plus volumineux des satellites. Il dépasse en grosseur Mercure et Mars. Son volume est neuf fois celui de notre lune.

Quant à la constitution physique de ces dix flambeaux si lointains, elle n'est pas encore connue.

L'auteur des *Contemplations* fait de Saturne le lieu de châtiment des âmes méchantes.

Chacun ferait ce voyage des âmes
Pourvu qu'il ait souffert, pourvu qu'il ait pleuré,
Tous hormis les méchants dont les esprits infâmes
Sont comme un livre déchiré.

Saturne, un globe horrible et solitaire,
Les prendra pour un temps où Dieu voudra punir,
Châtiés à la fois par le ciel et la terre,
Par l'aspiration et par le souvenir.

Saturne, sphère immense ! astre aux aspects funèbres,
Baigne du ciel dont le soupirail luit !
Monde en proie à la brume, aux souffles, aux ténèbres,
Enfer fait d'hiver et de nuit !

Nota. — De nombreuses projections ont accompagné cette conférence.

CONFRÉRIES RELIGIEUSES MUSULMANES ET MARABOUTS

LEUR ÉTAT ET LEUR INFLUENCE EN ALGÉRIE

Par M. E. LAYER.

Dans un ouvrage de haute portée documentaire, publié sous le patronage de M. Jules Cambon, alors gouverneur général de l'Algérie, *Les Confréries religieuses musulmanes*, MM. Depont et Coppolani ont exposé les origines, les développements de ces associations et la situation qui leur est acquise dans le monde islamique. Les savants auteurs ont, avec un remarquable talent d'exposition, recueilli, résumé et complété par leur apport personnel, les travaux antérieurs d'une pléiade d'érudits, tels que le commandant Rinn, MM. Le Chatelier, Ernest Mercier, Hano-teau et Letourneux.

Ce beau livre, source d'informations à laquelle il a été souvent puisé, rend aisé de prendre conscience d'une situation que le temps n'a pas modifiée; aussi a-t-il conservé un intérêt auquel les événements donnent un caractère de véritable actualité.

I

L'occupation successive par les puissances européennes de territoires considérés comme pays d'Islam, a produit, au cours du dernier siècle, une émotion profonde d'une extrémité à l'autre du monde musulman. Sous l'empire de cette impression, les confréries sont sorties de l'ombre où elles se tenaient; car, suspectes aux califes et aux eulamas, elles avaient subsisté à l'état de sociétés secrètes exerçant une action occulte. Abdul-Hamid avait compris le parti à tirer, pour servir sa politique à l'encontre des puissances européennes possédant des sujets musulmans, du concours, latent sans être ignoré, d'organisations puissantes en possession d'un incontestable prestige; aussi favorisait-il ouvertement les confréries. Grâce à cette attitude nouvelle, les Turcs avaient trouvé, dans le monde musulman qui leur était hostile, un renouveau de sympathie. Le mouvement Jeune-Turc, en froissant les consciences des croyants, vint compromettre au détriment des Ottomans les résultats d'une politique habilement islamique. On ne peut que s'en féliciter,

Deux chiouks (1) directeurs spirituels et temporels de grandes associations faisaient partie de l'entourage du prince et faisaient parvenir ses largesses. L'un de ces personnages, Abou-el-

(1) Pluriel de cheik.

Houda, chef suprême de la confrérie des *Rafaïa*, était conseiller intime du sultan ; il avait dans ses attributions la propagande dans tout l'Orient, avec le concours du grand chérif de la Mecque, membre de sa confrérie. L'autre, le cheik Daffer, directeur de la confrérie des *Madania*, bien placé à la cour, en raison peut-être de son rôle équivoque lors de la fin tragique d'Abdul-Aziz, dirigeait l'action islamique dans l'Afrique septentrionale.

Il est à remarquer que les confréries dont l'action s'exerce dans l'Afrique entière au profit du panislamisme, sont devenues, non seulement dans ce continent mais en Asie, la force effective de l'Islam, alors que Mahomet avait formellement exclu de son œuvre toute organisation monacale. Le prophète avait adapté son culte, tout en le destinant au monde entier, aux besoins des populations nomades de l'Arabie ; s'il avait indiqué les obligations du croyant, prières, aumône, jeûne du Ramadan, pèlerinage à la Mecque, prescriptions hygiéniques, il n'avait institué ni organisation religieuse ni lieux de réunion.

Il ne paraîtrait pas exact d'admettre que l'ascétisme et le mysticisme qui se produisirent ultérieurement parmi les musulmans furent uniquement le résultat du contact avec des religions orientales et des philosophies étrangères. Si la formule *Illaha illa Allah*, il n'y a de Dieu que Dieu, avec l'addition : « et Mahomet est son pro-

phète, suffisait pour l'adhésion à la foi et par sa répétition au salut, le nom donné à la religion nouvelle *Islam*, signifiait *entier abandon à la volonté de Dieu*.

Chacun sait les emprunts faits par Mahomet au christianisme, à ses formules aussi bien qu'aux préceptes évangéliques. La prière *Fatihah* est l'équivalent du *Pater*, l'invocation *misericors et miserator Dominus* a été exactement traduite, l'obligation de l'aumône c'est la prescription de la charité. Le spiritualisme, avec aboutissement sensuel instauré par le Prophète, ne pouvait exclure des inspirations mystiques en germe dans le seul énoncé du culte nouveau, aussi bien que dans toute conception religieuse. Le réformateur qui « se servira de l'intervention divine pour justifier ses penchants voluptueux », ne pouvait, à une autre point de vue, donner à son œuvre qu'une moralité amoindrie par ses propres faiblesses.

La doctrine recueillie dans le Coran était confuse : les pages du livre venu d'*En haut* avaient été apportées par Gabriel au jour le jour ; aussi leur inspiration, influencée par les circonstances, présentait-elle un ensemble cahotique. Il fallut pour ordonner la loi recourir à la tradition orale ; ce fut l'œuvre de la *Sonna*, recueil formé de trois séries de *hadits*.

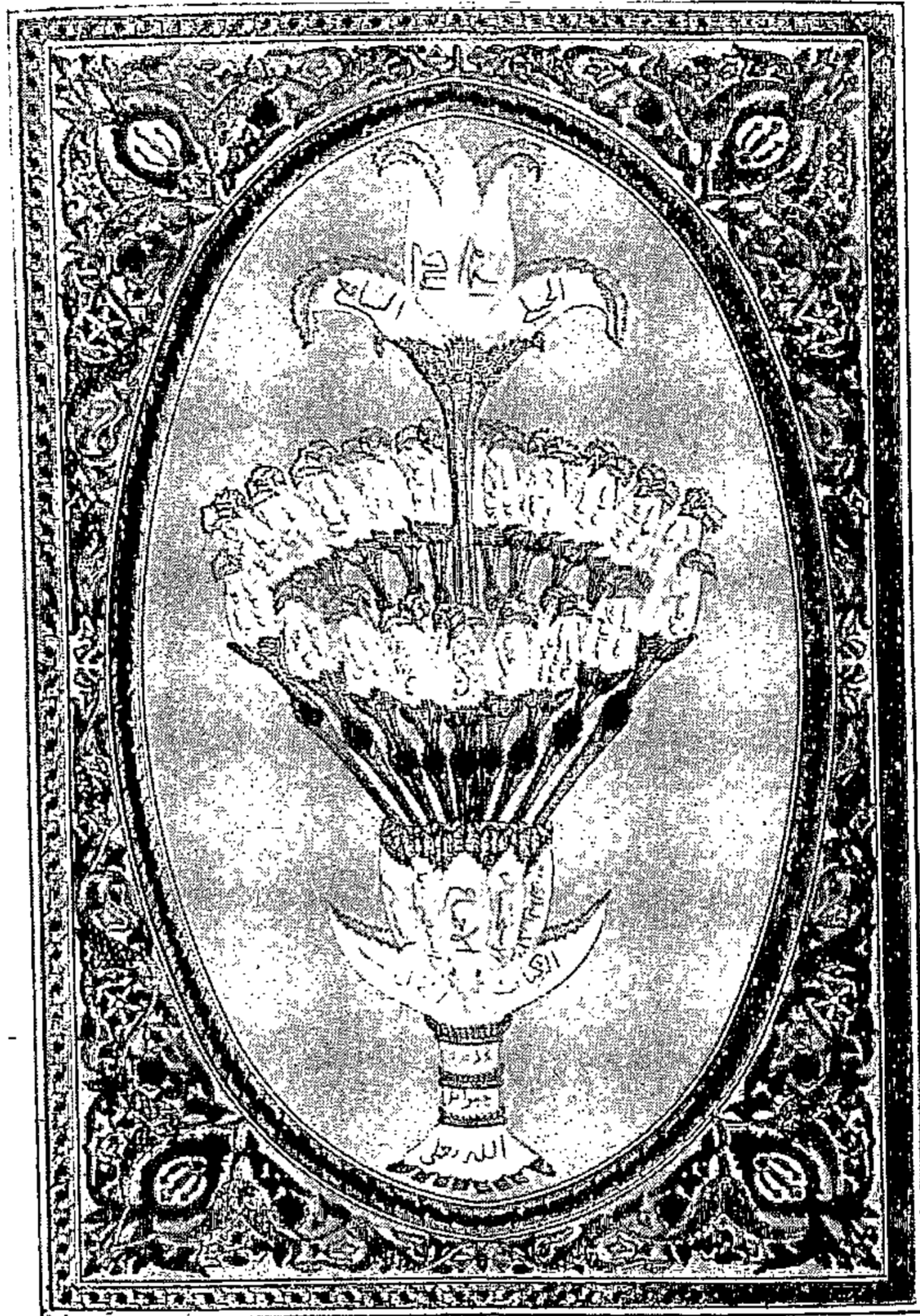
On recourut d'abord pour recueillir les paroles, les préceptes du Prophète, les lois orales par

lui indiquées, tous les souvenirs marquant ses sentiments et ses opinions, à la mémoire de ses premiers compagnons et de sa femme *Aïcha*. Au II^e et au III^e siècles de l'Hégire deux nouvelles séries de hadits vinrent compléter l'œuvre. La *Sonna*, considérée par Chütes, partisans d'Ali, comme apocryphe, ne réalisa pas l'unité, mais elle permit la constitution de quatre sectes dites orthodoxes.

A l'appui de ce travail se trouve jointe la reproduction de quatre arbres dont les rameaux partent d'un même tronc symbolique indiquant la fondation de l'Islam par Dieu, l'ange Gabriel et Mahomet. Ces arbres présentent, avec les indications écrites qui s'y trouvent jointes, le tableau de l'orthodoxie, des hérésies et des confréries musulmanes.

Parallèlement à l'œuvre doctrinale une hiérarchie nécessaire s'était établie, celle *eulamas*, les savants. Les califes gardiens du Livre, occupés des soins temporels, des conquêtes, avaient dû déléguer une partie de leurs pouvoirs à ces fonctionnaires d'ordre théocratique en contact avec les populations.

Aux *eulamas* revenait le soin d'enseigner et de faire pratiquer *l'immuable* loi reçue d'Allah, mais cet ordre privilégié compromit son prestige par la recherche des richesses et des plaisirs. Le *soufi*, le sage, le pauvre volontaire, vint opposer son orgueilleuse austérité à ces mœurs



PREMIER ARBRE

dont les rameaux représentent les écoles ou *medaheb* qui donnèrent naissance aux quatre rites orthodoxes : malakite, hanbalite, chafaïte et hanafite.

Les écoles ou *medaheb* étaient au nombre de dix-huit.

faciles et en même temps proclamer, dans des maximes d'un caractère évangélique, le respect dû à l'indigent. Le *soufisme* prit naissance à Bagdad, au contact des religions orientales et de la philosophie alexandrine ; ce n'était pas seulement l'abandon à Dieu, prévu par la loi coranique, mais l'incorporation recherchée de l'homme à l'*Invisible*.

L'adepte, par la pratique d'un ascétisme rigoureux, sous l'influence de l'inspiration mystique, secondée par des moyens physiques toujours en usage et souvent répugnants, arrivait à l'extase.

Le *soufi* devenu l'*onali*, le saint, recevait la *baraka*, l'étincelle divine transmissible par hérédité ; elle lui conférait le don de prophétie et celui des miracles.

Vainement des protestations s'élevèrent contre une hérésie constituant une sorte d'idolâtrie ; les foules admiraient l'*ouali* comme elles admirent encore le loqueteux inspiré : elles le suivaient dans ses thébaïdes, la légende l'auréolait. On voyait des oiseaux attendre le sommeil d'un personnage vénéré pour le débarrasser des parasites qui le dévoraient.

Avec le dervouich apparut le marabout ; mais le mouvement religieux ne devait pas rester individuel. En dépit des eulamas et des califes qui s'étaient vainement opposés aux progrès du soufisme, il aboutit à la constitution de confréries. Le marabout isolé put, après la conquête de



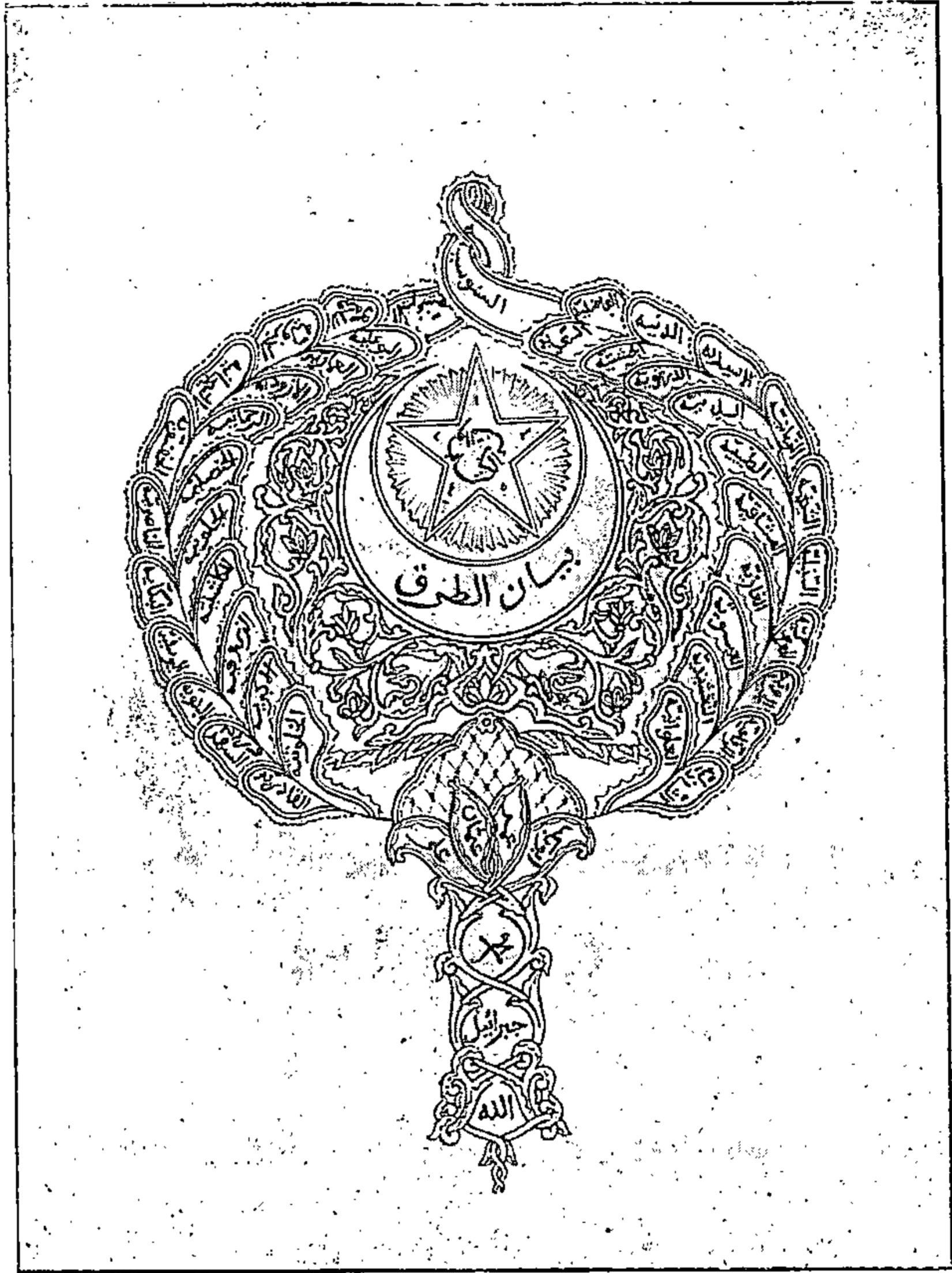
DEUXIÈME ARBRE

Les rameaux de cet arbre figurent les soixante-douze sectes hérésiarques sorties des huit écoles principales : Chaïa, Kharidjïa, Mo'tazila-Mordjïa, Nadjaria, Djabrïa, Mochabbia, Nadjïa.

l'Afrique du Nord, travailler efficacement à l'islamisation des Berbères vaincus ; la confrérie ne se borna pas à cette œuvre, elle fit acte de conquérant. Si étroites que puissent être les limites imposées à cet exposé, il paraît intéressant de citer textuellement, d'après M. Ernest Mercier, *Histoire de l'Afrique septentrionale*, l'exemple de la fondation d'une confrérie, issue d'une tentative infructueuse d'apostolat. Ce fait est d'autant mieux à retenir qu'il avait été l'exacte répétition de la conduite tenue à la Mecque par Mahomet lui-même.

Vers l'an 427 de l'hégire (1049 de J.-C.), un soufi réfugié dans la région du Haut-Niger, le cheik Yahia-Ben-Brahim-el-Kedali entreprit, secondé par un disciple venu de Kairouan, A'bdallah-ben-Yacine, la conversion de populations ignorantes adonnées aux mœurs les plus déréglées. Les deux missionnaires ayant été repoussés, A'bdallah se disposait à se retirer ; Yahia le retint : « Si vous voulez posséder la vie éternelle, lui dit-il, voici ce que je vous propose : ici il y a une île ; lorsque les eaux qui l'entourent se seront retirées, nous y pénétrons et y vivrons du produit des arbres et de la pêche. Nous nous y installerons et nous consacrerons au culte de Dieu jusqu'à notre mort. »

A'bdallah accepta et ils se fixèrent dans l'île avec neuf habitants des Kedala. Ils y édifièrent un ribat, lieu de prière, plus tard un marabout.



TROISIÈME ARBRE

Cet arbre représente quarante-deux confréries religieuses issues du soufisme parmi lesquelles les Senoussia vulgairement dits Senoussis.

Tel fut le noyau d'une confrérie aux règles puritaines et aux obligations sévères; il fallait pour être admis dans le ribat d'Ibn-Yâcine et plus tard dans la confrérie des *Almoravides*, subir un châtiment destiné à laver les souillures passées. Celui qui, par la suite, manquait à l'accomplissement d'un de ses devoirs, encourait des peines corporelles. Chaque péché, chaque manquement aux prescriptions était suivi d'un certain nombre de coups de fouet.

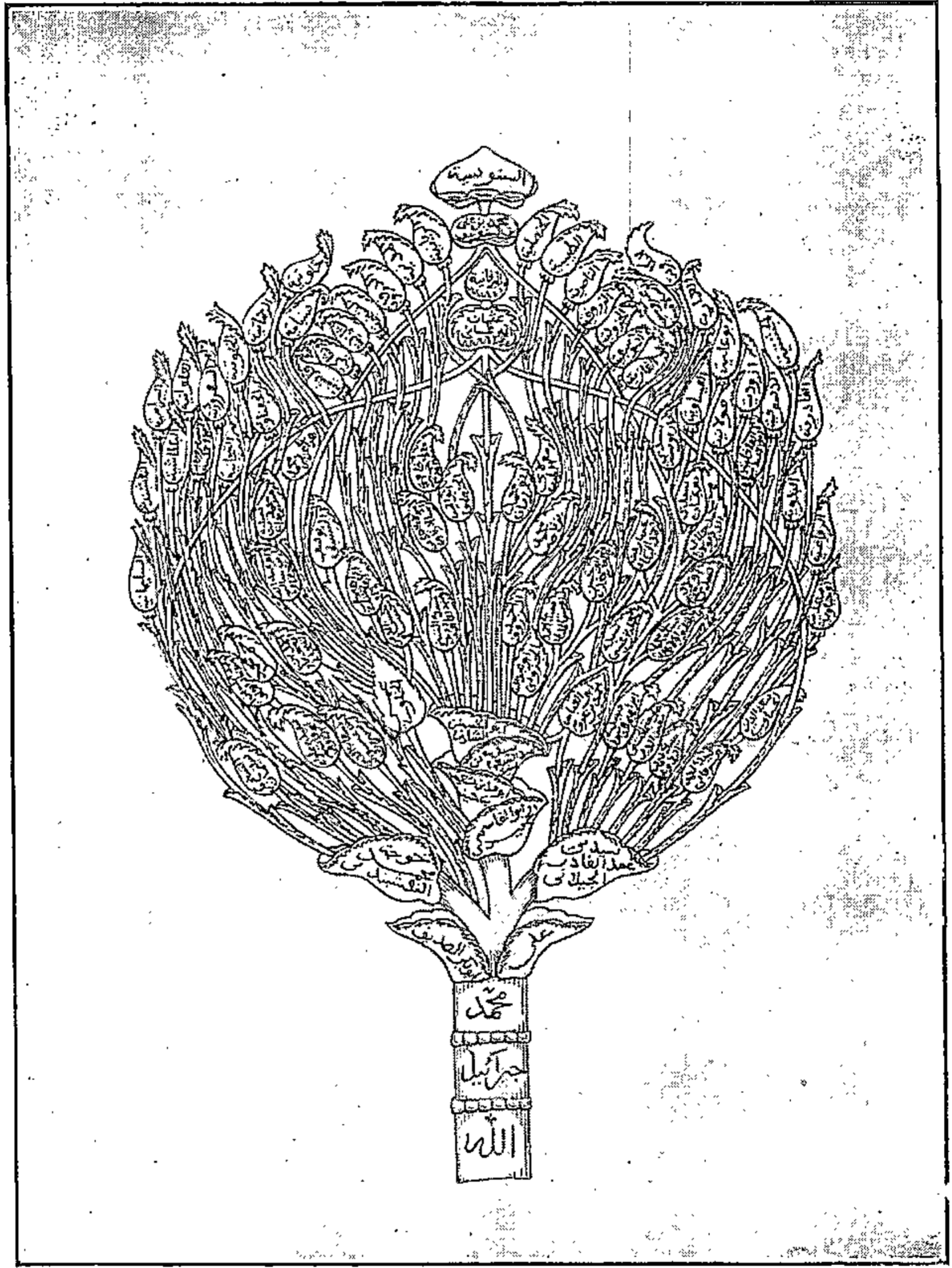
Bientôt le bruit se répandit que Yahia et ses prosélytes agissaient ainsi en vue d'obtenir le paradis, et la foule afflua vers lui.

Lorsque les membres de la confrérie furent au nombre de mille, A'bdallah, après les avoir exhortés à se mettre en garde contre les châtiments du ciel, leur tint ce langage : « Ne croyez-vous pas qu'il soit de notre devoir de combattre ceux qui refuseront de se soumettre à notre doctrine ? »

— « Ordonnez ce qu'il vous plaira, » clamèrent les disciples.

— « Portez-vous donc vers vos tribus et poussez les habitants à se convertir; s'il résistent, nous leur ferons la guerre jusqu'à ce que Dieu décide entre nous. Il est le meilleur juge. »

Il les accompagna dans les tribus. Durant sept jours il exhorta les gens à se convertir, mais comme ils s'obstinaient dans l'erreur, il employa contre eux la force des armes. C'est par les Kedalla qu'il commença la lutte. Il en tua un



QUATRIÈME ARBRE

portant à la base les noms des Khalifes Ali et Abou-Beker-ès-Sedding, au centre ceux des fondateurs des confréries s'inspirant de leur enseignement ; enfin ces confréries sont détaillées au sommet.

grand nombre et les survivants durent embrasser l'islamisme.

A'bdallah-ben-Yacine répartit entre ses adeptes le butin pris sur les morts et organisa le *Bit-el-Mal* (biens de l'Etat) sur des bases conformes à l'esprit du Coran et de la Sonna.

Les successeurs du cheik poursuivirent de nouvelles conquêtes sur les Hauts-Plateaux, au Sahara et au Soudan, « prenant toujours la religion pour prétexte et se livrant aux pires excès. » Ibn-Yacine qui avait tenu sous sa tutelle les émirs élus sur sa désignation, mourut en 451 (1059 de J.-C.). Ce saint homme en possession de la *Karama*, la bénédiction divine, fut enseveli dans une mosquée édiflée sur sa tombe; il était vénéré pour une austérité limitée aux aliments. L'ascétisme soufite confère à ses adeptes les privilèges d'une immoralité sacro-sainte (1).

Telle fut l'origine de la confrérie arabe des *Almoravides* que devait supplanter et détruire la confrérie berbère des *Almohades*, les disciples de l'unité de Dieu professant la doctrine de la prédestination.

Parallèlement aux confréries, pendant que, la conquête accomplie, des dynasties éphémères luttèrent entre elles, se constitua une noblesse religieuse, la *Chorfa*, faisant remonter son origine à Fathma-Zora, l'une des filles de Ma-

(1) *Les Confréries religieuses musulmanes*, page 98, texte et note confirmatifs.

homet. Ce fut Idris, le second des petits-fils du Prophète, qui vint revendiquer dans l'Afrique septentrionale, avec l'aide d'un de ses frères, la succession spirituelle et temporelle de l'Envoyé de Dieu.

La descendance des Idris, en possession, de par son auteur, de l'étincelle divine, se répandit de toutes parts et développa à son profit l'influence maraboutique.

Marabouts et directeurs de confréries font à l'envi, par une chaîne à la fois mystique et généalogique, remonter leur origine au Prophète ; les plus modestes, à quelque personnage considérable de l'Islam. Avec de moindres prétentions le dervouich, l'illuminé, à l'occasion un fou, continue à jouir de la vénération publique.

II

Ces notions préliminaires recueillies, il importerait de rechercher quelle est l'influence conservée, particulièrement en Algérie, par les marabouts et dervouichs et celle plus grande encore acquise aux confréries. La hiérarchie officielle musulmane, religieuse et même judiciaire, dont les attributions ont été limitées, amoindries, si l'on veut, jouit de peu d'influence sur ses coreligionnaires, l'investiture lui étant donnée par les Infidèles.

Le dervouich est ambulant ; marabouts et con-

fréries occupent des zaouïas, établissements tenant à la fois du couvent, de l'école, de l'auberge, peut-être plus exactement de l'asile.

Ce qu'il importe de retenir, c'est qu'il n'existe peut-être pas un indigène dans les campagnes qui ne soit affilié à une confrérie; or l'affilié doit une soumission absolue au cheik directeur de la confrérie, « le représentant, le délégué de Dieu sur la terre... » C'est Dieu qui commande par la voix du cheik.

Au-dessous du cheik omnipotent, le *khalifa*, son lieutenant et coadjuteur, puis le *moquaddem* dont le rôle est ainsi défini : « sorte de vicaire cantonal, exécuteur fidèle des instructions que le cheik lui donne, oralement ou par lettres missives, son délégué auprès du vulgaire, le vrai propagateur de la *tariqua*, l'âme de la confrérie; tantôt missionnaire, tantôt directeur d'un couvent; professeur, lettré ou ignorant, il est l'initiateur du commun qui sollicite son appui ».

C'est un fonctionnaire d'ordre administratif et religieux, parcourant le pays avec l'allure et l'autorité d'un chef féodal se rendant chez ses vassaux.

Au-dessous et au service du moquaddem, le *chaouch*, l'émissaire.

Les adhérents portent le nom de *khouan* (frères). Les femmes peuvent être affiliées et parvenir même au grade de moquaddem.

« Dans ses relations avec le cheik, le *mourid*

(le disciple sollicitant l'initiation) doit se dépouiller de son libre arbitre et ne disposer de sa personne et de ses biens que d'après l'avis du cheik et ses intentions...



Hadj-Ali, cheikh de la Zaouïa Ouzara
et son moqaddem Hamed-ben-Allah de Médéa, en 1896.

« Vis-à-vis du mourid, le cheik est dépositaire de l'inspiration.

« De même que Gabriel ne s'appropriâ pas la

révélation, de même le cheik ne s'approprie pas l'inspiration...

« Le cheik, lorsque Dieu parle par sa bouche, doit écouter comme s'il était lui-même un des auditeurs ».

Rien de plus suggestif que les détails donnés sur la discipline observée sous l'œil du cheik pour arriver à l'extase : tension d'esprit dans l'attente du moment « où le souffle de l'esprit divin viendra visiter l'âme purifiée », invocations et mouvements rythmés, précipités jusqu'à ce que l'adepte congestionné roule à terre, en proie à une vision délicieuse. Qu'il s'agisse des *Quadria*, ou de confréries issues de leur inspiration, A'ïssaoua ou autres, les variantes de procédés plus ou moins brutaux et cruels, aboutissent à une même conclusion : inspirations célestes aux extatiques; « ils ont les visions les plus suaves; les *houris* leur apparaissent resplendissantes de beauté; les anges leur ouvrent la porte du paradis, etc... »

Comme conclusion d'un exposé simplement indiqué : « L'école mystique de Sidi A'bdelkader a produit ses fruits. En ouvrant les horizons du merveilleux aux fanatiques et aux imposteurs, elle les a conduits à un mysticisme impur, à l'impudicité, à l'ivresse de l'hystérie qui se termine souvent par d'effroyables débauches, quand ce n'est pas par la mort ».

Au nom du Coran et de la Sonna, eulamas et

gens distingués condamnent ces pratiques et ces mystères qui passionnent les foules, entretiennent leur crédulité et provoquent l'admiration passionnée des femmes. « On ne s'arrête devant les temples où s'enseignent de pareilles doctrines, qu'avec un frémissement d'horreur, une crainte mystérieuse des mauvais génies dont on les croit peuplés; mais en réalité, crédules et sceptiques, ignorants ou lettrés s'y prosternent sans oser se prononcer. Ils adorent en silence ce qu'ils ne savent comprendre ou s'expliquer ».

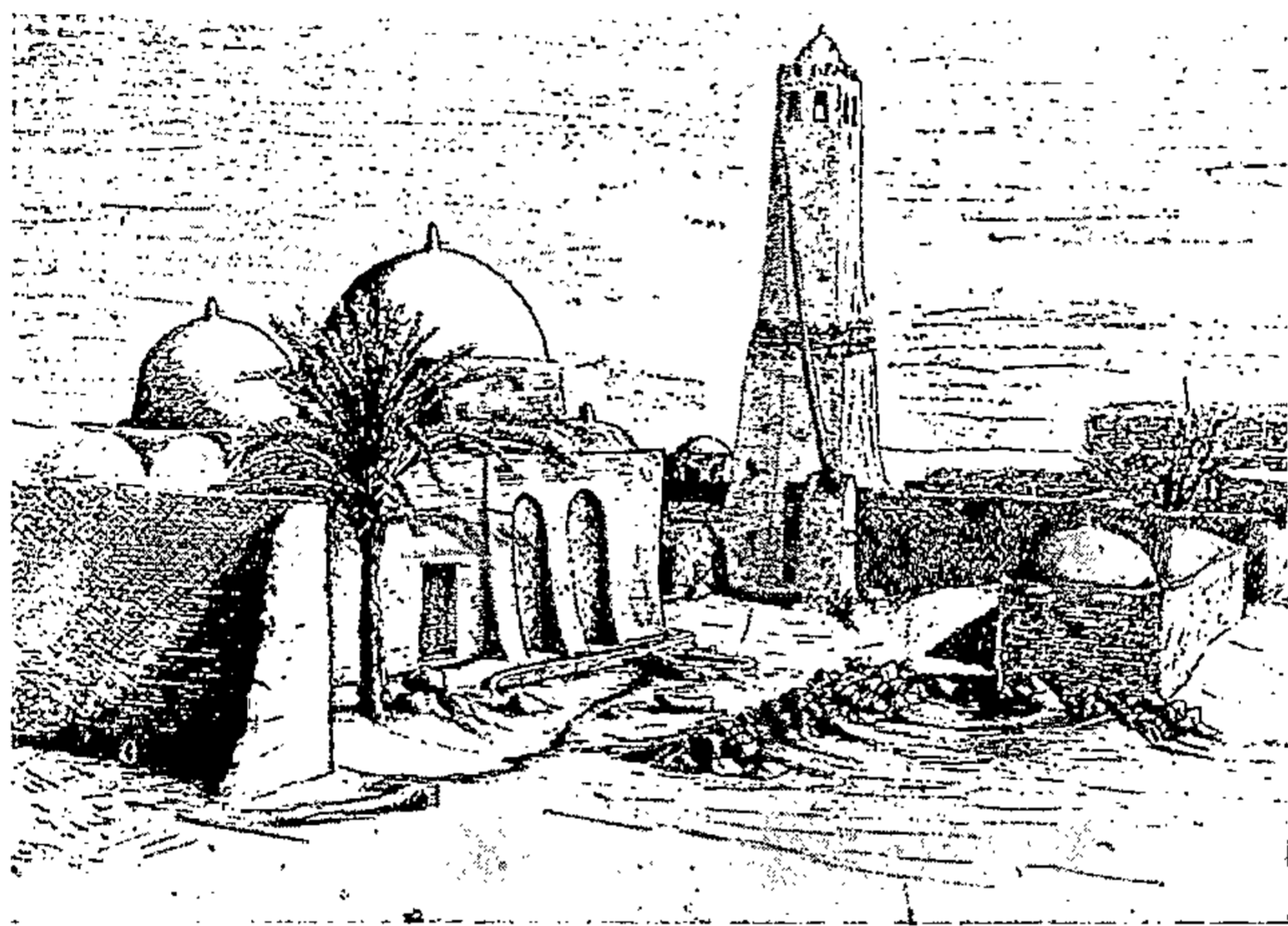
Cette attitude contradictoire ne correspondrait-elle pas à un sentiment intuitif de la concordance, d'après la doctrine islamique, d'actes inspirés par l'esprit avec des espérances matérielles ?

Il convient d'indiquer que des confréries, telles que les *Chadellia*, les *Khelouatia*, et certains soufis arrivent, par des voies différentes, à l'anéantissement de l'individualité, à l'absorption de l'âme dans l'essence de Dieu.

Une très curieuse citation, d'un caractère apocalyptique, empruntée à un membre éminent de l'une de ces congrégations, Cheik Senoussi, donne un aperçu des doctrines ou des visions des membres de ces Sociétés plus spiritualistes. La perfection, est-il indiqué, a sept degrés; les plus élevés sont l'extase mystérieuse, l'extase d'obsession, enfin la béatitude.

Les zaouïas sont des lieux de pèlerinage; des saints y sont inhumés, ainsi que dans les mos-

quées et dans les *koubas*, petites chapelles isolées. Le touriste a rencontré à Alger même, à Sidi-Okba et autres lieux, des chapelles funéraires soigneusement entretenues dans les édifices religieux. L'hagiographie musulmane est très développée, un intéressant ouvrage du colonel Trumelet (*L'Algérie légendaire, En pèlerinage*



ZAOUÏA DE SADI-SALEM

çà et là aux tombeaux des principaux Thaumaturges de l'Islam), porte pour épigraphe :

Visitez les tombes des Saints du Dieu puissant,
Elles sont parées de vêtements parfumés de musc,
Que sillonnent des éclairs d'or pur.

SIDI KHALIL.

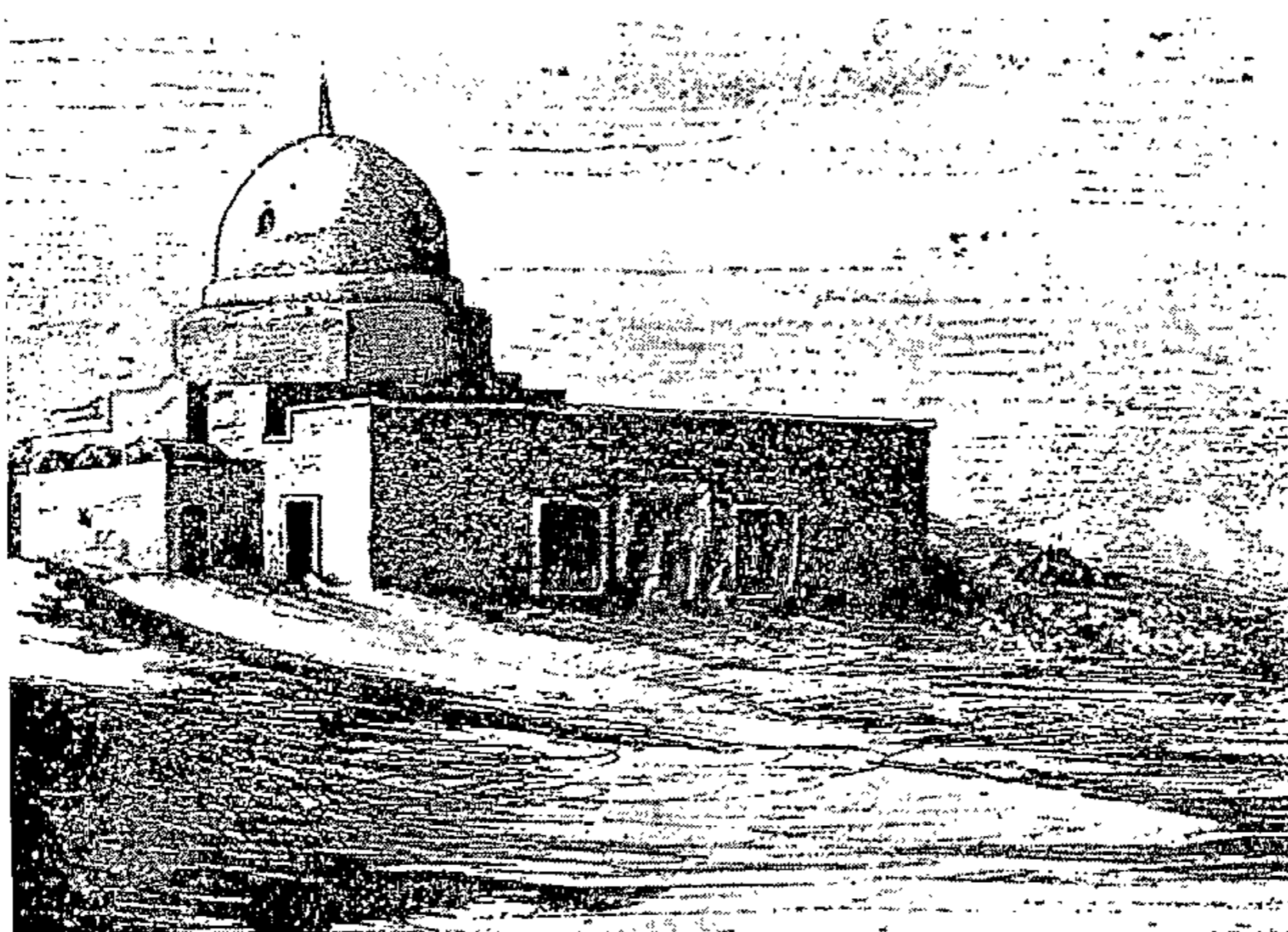
La foule, éprise de merveilleux, se rend aux

zaouïas des marabouts et des confréries pour solliciter des faveurs de toute nature ; les femmes affligées de stérilité, bien dignes de pitié, affluent. Les dévots font en sorte de se concilier les hommes de Dieu par leurs libéralités ; ils se tiennent pour certains que ces inspirés, parfois des thaumaturges reconnus, peuvent assurer le succès de leurs desseins, quels qu'ils soient, aussi bien que faire échouer leurs projets les plus louables. On voit des gens qui se disent et se croient peut-être émancipés de toute croyance, ne pas dédaigner le concours, soit du moquaddem, soit du dervouich, si pouilleux soit-il, ou ne pas oser s'en affranchir.

La distribution des amulettes protectrices et celle des talismans, tracés en caractères indéchiffrables pour le vulgaire subissant la suggestion de leur puissance mystérieuse, complètent les moyens d'influence de la théurgie. Parmi les légendes attestant le pouvoir des talismans, aucune n'est plus démonstrative que celle d'un condamné à mort rencontrant, à Bagdad, un illustre marabout. Le saint pris de compassion donne au malheureux le texte sacré qui doit lui sauver la vie, s'il ne s'en sépare pas. Le jour du supplice arrivé, le bourreau s'efforce par trois fois de faire tomber la tête du patient ; le cimetière ne laisse pas même la trace d'une égratignure sur le cou. On recherche la cause du prodige ; le talisman découvert, le calife fait grâce au

condamné, et constate, avec beaucoup de justice, qu'il avait reçu un don bien précieux.

Les zaouïas avaient été, dans le passé, des institutions de prévoyance utiles; on y constituait des réserves de grains permettant de fournir des semences à des cultivateurs malheureux; on y pratiquait et on y pratique encore la bienfaisance,



ZAOUÏA D'EL-AMICH

mais en même temps on y enseignait la haine contre les non musulmans.

Les marabouts et confréries avaient la jouissance des biens hobous, fondations pieuses, instituées pour les besoins du culte et des institutions charitables.

L'emploi de ces ressources et la distribution

de libéralités, conformes à leur destination, constituaient des moyens d'influence que le Gouvernement français estima nécessaire de faire disparaître.

Contrairement aux conditions de la capitulation d'Alger, les biens hobous furent réunis au domaine de l'État, par décrets des 7 décembre 1830 et 3 octobre 1848. Cette mesure a laissé un fâcheux souvenir parmi les indigènes ; on peut croire qu'il eût été préférable, au lieu de contracter un engagement moral, de subvenir aux besoins du culte musulman, de laisser ces biens à leurs propriétaires, en se réservant un droit de contrôle sur leur emploi. Les dirigeants du panislamisme s'autorisant de ce fait et d'autres analogues, accomplis par les gouvernements européens, s'attachent à établir que leurs coreligionnaires ne doivent accorder aucune confiance aux engagements pris par les Infidèles.

L'effet recherché par la confiscation des hobous, mesure aggravée par l'emploi des revenus à de tous autres usages que ceux pour lesquels ils avaient été constitués, n'a en aucune façon diminué le prestige de ceux que l'on voulait atteindre.

L'offrande volontaire, sérieusement réglementée, s'est substituée aux anciens revenus. Il a été admis que les impôts payés au gouvernement des Infidèles sont une charge à laquelle il faut se soumettre jusqu'au jour de la délivrance, mais n'exemptent pas le croyant de la véritable dîme

religieuse « réconfortant les âmes, absolvant les méchants, donnant aux vertueux l'espoir des mérites, avec la bénédiction d'Allah, les joies du paradis ».

Les confréries et leurs directeurs deviennent les détenteurs de cette dîme, la *sadaga*. La moyenne des versements serait de dix francs. A cet impôt s'ajoutent les droits d'initiation et d'investiture qui reviennent au cheik suprême. En outre, les croyants font des corvées sans réciprocité pour la culture des terres des chefs religieux. A ces profits viennent se joindre les dons faits aux hommes de Dieu, pour obtenir par leur intercession toutes sortes d'avantages matériels ; c'est la *ziara*.

La comptabilité des zaouïas est orientale, le contrôle lui est importun. D'après les évaluations recueillies par MM. Depont et Coppolani, les recettes annuelles des confréries musulmanes s'élèveraient, en Algérie, à sept millions et demi, et se décomposeraient comme suit :

Produit de la <i>sadaga</i>	3.000.000 fr.
Droits d'initiation et d'investiture	1.500.000 »
Produit de la <i>ziara</i>	3.000.000 »
	<hr/>
Total...	<u>7.500.000 fr.</u>

Cette contribution cultuelle est fournie par une population pauvre de quatre millions et demi d'âmes.

A l'époque où a été établie cette évaluation, en 1895, les impôts arabes s'étaient élevés à moins de seize millions deux cent mille francs (16.187.092 fr. 90).

Ce rapprochement de chiffres est significatif ; il établit quelle est la puissance effective des confréries et marabouts.

L'impôt effectif prélevé, soit par les marabouts, soit par les confréries, se trouve établi, en vertu de l'obligation de la pratique de la charité, car Dieu a dit : « O croyants ! faites l'aumône des meilleures choses que vous avez... Le paradis est destiné à ceux qui font l'aumône, dans l'aisance comme dans la gêne... »

Suit à titre d'encouragement l'énumération des attrait, suffisamment connus du paradis, puis vient la menace des châtiments réservés à ceux qui « calomnient les croyants, qui les accusent de vanité à l'occasion d'aumônes surérogatoires ».

Alors même qu'il trouverait la charge lourde, le khouan, sous l'influence de faits suggestifs, n'oserait pas en s'y dérochant courir un risque périlleux, pour ses biens, pour ses femmes ou pour lui-même. Il se console « car il songe au sauveur qui de loin veille à sa destinée, et qui, à l'époque fixée, viendra jeter à la mer l'oppressur ».

Les principaux personnages pratiquent l'aumône ; les zaouïas sont toujours ouvertes aux voyageurs, aux étrangers, aux infirmes, mais le

nombre des zaouïas, petites et grandes, était seulement de trois cent quarante-sept, et l'on constatait que les moquaddem et autres dignitaires étaient légion. On avait aussi remarqué que chiouks et personnages de moindre importance, agissaient, ce qui est naturel, en bons pères de famille pour assurer l'avenir des leurs.

III

Ce qui avait justement alarmé le Gouvernement général, c'est qu'aux prélèvements onéreux faits sur les populations par les confréries, marabouts et dervouichs, venaient s'ajouter des produits de quêtes et d'aumônes, envoyés à l'étranger, au profit de la propagande panislamique, c'est-à-dire de la lutte déclarée contre les influences européennes. On s'était préoccupé de rechercher et d'expulser les émissaires venus du dehors pour entretenir, en faisant appel à la générosité de leurs coreligionnaires, des espérances périlleuses pour l'ordre public. Rien qui soit plus significatif que l'ingéniosité déployée par les indigènes pour se dérober à l'application des règlements ayant pour objet de protéger leurs propres intérêts. « N'essayez pas d'interdire la ziara, disait à l'un des auteurs du livre analysé, un vieil arabe dévot. Si vous fermez les portes, les croyants sortiront par les fenêtres et si vous clôturez hermétiquement le domaine que Dieu a placé sous votre domination,

les douros s'empileront dans la *setla* (la cruche) enfouie dans la profondeur de la terre, pour être remis aux destinataires, le jour de la délivrance ».

Le Gouvernement général n'avait pas seulement dû faire obstacle à l'envoi de ressources recherchées en Algérie ; dans la mesure du possible, il avait eu à combattre un mouvement d'émigration en Asie-Mineure, organisé par un groupe d'Algériens réfugiés à Beyrouth, et favorisé par Abdul-Hamid. Pour retenir nos sujets, M. Cambon avait dû demander aux chiouks de la Mecque, des fetouas, c'est-à-dire des consultations, indiquant dans quelles conditions les musulmans peuvent demeurer dans des pays d'Islam soumis aux infidèles. Le maréchal Bugeaud avait, au cours de la conquête, obtenu par l'entremise d'un interprète de l'armée, Léon Roches, une consultation analogue. Ce document approprié aux circonstances avait eu un effet utile pour pacifier le pays.

Rien de plus intéressant que d'étudier les fetouas remises à M. Cambon ; on n'y remarque aucune dérogation aux principes coraniques, mais seulement la soumission à une fatalité actuelle, un ajournement envisagé, concession faite au présent dont on ne saurait méconnaître la grande importance. On devra s'en tenir ici à la fetoua donnée par le muphti chafaïte de la Mecque,

cette réponse étant analogue à celle des muphtis malékite et hafiniste.

Voici la teneur du document : « Louange à Dieu unique. Que Dieu répande ses bénédictions sur notre seigneur Mohamed...

« Dans les fetouas du savant cheik Mohamed-ben-Sliman-el-Kurdi, l'auteur d'une glose remarquable sur le commentaire d'Ibn-Hadjar, on trouve ceci : Le séjour des musulmans sur un territoire appartenant aux infidèles peut être rangé dans une des quatre catégories suivantes :

« 1° Ou il est obligatoire, tant que les musulmans peuvent se soustraire à l'adoption de la religion des infidèles et *vivre à l'écart*, mais qu'ils n'ont plus aucun secours des musulmans. Ce pays reste *terre d'Islam* tant que les musulmans n'en ont pas émigré; dans ce cas seulement il deviendrait un territoire *en état de guerre* ;

« 2° Ou il est toléré, par exemple, quand les musulmans peuvent professer ouvertement leur religion et qu'ils ont l'espoir *de voir ce pays revenir un jour à leur coreligionnaires* ;

« 3° Ou il est repréhensible, c'est dans le cas où pouvant exercer le culte, *ils n'ont plus aucun espoir de voir le pays revenir aux musulmans* ;

« 4° Ou alors, il est absolument interdit, c'est quand les musulmans ne peuvent plus professer ouvertement leur religion... (Ceci et la suite de l'article ne peut s'appliquer à une occupation française).

« Dans le commentaire de El-Djemmah-Il-Rendi sur Midhat-el-Ajouadh, on lit : « Sera terre d'Islam tout pays dont les infidèles auront fait la conquête », c'est-à-dire qu'il y aura lieu de distinguer les catégories énoncées ci-dessus. Ceci répond à la première question qui a été posée.

« Pour la deuxième partie, on doit répondre *qu'il n'est pas obligatoire d'entrer en lutte avec les infidèles puisqu'on n'est pas capable de le faire avec succès.*

« Enfin, pour la troisième question, la réponse à faire est que la *terre d'Islam* ne devient pas en état de guerre par le seul fait de la conquête des infidèles.

« Dieu sait mieux que personne que ceci est exact. »

MM. Depont et Coppolani constataient que le style de ce document est plein de détours, mais ce qu'il énonce c'est le principe d'une soumission de circonstance. C'est en quelque sorte une direction donnée aux confréries, leur permettant d'évoluer au mieux de leurs intérêts immédiats, sans les autoriser à donner une adhésion d'un caractère définitif au fait accompli.

Il est indiqué que « parmi les armes, en apparence inoffensives mais en réalité dangereuses qu'elles (les confréries) emploient, les *risala* ou mandements doivent être cités en première ligne. Les mandements affectent toutes les formes; tantôt ce sont des proclamations au nom de Dieu,

placées et lancées sous le patronage de saints musulmans illustres ; tantôt ce sont des exhortations transmises aux fidèles par l'intermédiaire d'un pieux personnage, à qui le Prophète les a révélées dans un moment de béatitude. Le fond est invariable : *Guerre à l'oppresseur... »*

Le Gouvernement français s'est attaché à se concilier les confréries ; il y a réussi avec certaines d'entre elles.

Plusieurs de ces associations ont rendu de véritables services pour les occupations sahariennes. Le caractère temporisateur des fetouas obtenues permet aux consciences de composer, avec une flexibilité orientale, suivant les convenances particulières, influencées par des rivalités. L'Angleterre a de vieille date mis à profit cette situation et pris une influence puissante à la Mecque et en Arabie.

La soumission à la force n'a pas pour le musulman le caractère humiliant que l'on pourrait supposer. Ne subit-il pas la volonté d'Allah, l'inévitable *mektoub* ? Il a été donné d'observer, au cours d'une excursion en Kabylie, que l'indigène restait fier au souvenir d'une lutte glorieuse. L'expression de ce sentiment de légitime orgueil se manifestait sans animosité, plutôt avec une sympathie admirative pour le vainqueur.

L'impression recueillie ne concordait-elle pas avec l'état d'esprit instauré par le Coran magnifiant le sabre ?

Le Prophète n'a-t-il pas écrit :

« Le bien suprême est dans le sabre et à l'ombre du sabre.

« Le sabre est la clef du paradis et de l'enfer, etc. »

A cette courte citation du livre sacré, il serait curieux d'ajouter les commentaires, les litanies des théologiens. L'une de ces invocations se termine ainsi :

« Le Prophète a dit à ses compagnons :

« Si le sabre s'absente, l'Islam s'en va ».

Si l'hostilité latente de certaines confréries, établies sur les territoires soumis à l'influence française, peut être soupçonnée, surveillée et réprimée, il en serait autrement si des congrégations étrangères, telles que les Senoussia, pouvaient étendre leur propagande aux populations de l'Algérie et des colonies africaines.

On peut s'aider du concours des Sociétés religieuses locales, jalouses de conserver leur situation acquise, pour écarter des coreligionnaires trop entreprenants.

Les Turcs s'étaient attachés à se concilier certains descendants de la Chorfa, des membres des confréries *Quadria*, *A'issoua*, *Taïbia*, *Rahmania*, héritiers de la tariqua par leurs aïeux. De même dès les débuts de la conquête le Gouvernement français s'était appliqué à s'attacher des personnages indigènes influents et avait pu obtenir les concours de la confrérie des Tidjania.

Cet ordre religieux, dont le ralliement n'a pas subi de défaillances, avait fait repousser A'bdel-Kader par les populations du Sahara quand il voulut se réfugier chez elles. La même confrérie devait rendre plus tard les plus grands services pour l'expansion dans le Sud.

M. Jules Cambon qui avait été frappé de la puissance des confréries s'était préoccupé de conquérir les sympathies de certains ordres religieux et d'établir avec eux de profitables relations.

L'éminent gouverneur général avait réussi à rallier à la cause française les *Oulad-Sidi-Cheik* qui, après une insurrection de vingt ans commencée en 1864, étaient restés dans une expectative énigmatique de 1883 à 1891. C'est grâce à cette politique habile que les chiouk Si-Edden-ben-Hamza et Si-Hanza-Bou-Bekeur concoururent à la préparation de l'occupation des oasis touatiennes, nécessaire pour éviter l'encerclement de l'interland de l'Algérie par des populations hostiles et, par conséquent, de nouvelles insurrections.

Un résultat capital obtenu fut la soumission de Si-Lala-ben-Bou-Bekeur, après trente ans de lutte et d'exil. Le nom de ce vieillard de grande famille maraboutique avait personnifié, dans le Sahara, la haine du nom français.

Un fait considérable fut, après des relations intermittentes avec la confrérie des *Taïbia* établie au Maroc, la venue et le séjour à Alger, à l'occa-

sion des établissements de cette confrérie, du chérif d'Ouazzan, Si-A'bdessalem-ben-il-Arbi, et la mission par lui remplie au cours de la visite de ses zaouïas du Touat. On doit se borner ici à ces indications en indiquant que les résultats ont répondu à ce que l'on devait attendre de ces faits préparatoires, l'attitude des peuplades de l'Algérie depuis cette époque en donne le témoignage.

Un risque que l'on ne saurait éviter c'est celui des effets des pèlerinages à la Mecque. Il suffit d'avoir rencontré dans une gare de chemin de fer des pèlerins revenant de la ville sainte, d'avoir observé les regards échangés, pour avoir pénétré l'intensité des sentiments silencieusement et involontairement trahis devant le roudi.

MM. Depont et Coppolani avaient joint à l'appui de leur exposé de nombreux documents statistiques sur l'état des vingt-trois confréries établies en Algérie, en même temps qu'en Tunisie et au Maroc. Les indications recueillies comprenaient le nombre des zaouïas, celui du personnel et des initiés.

Les confréries religieuses musulmanes ont été comparées à une immense toile d'araignée, s'étendant sur l'ensemble du monde islamique : cette comparaison s'applique trop exactement à l'Algérie, l'importance des ressources fournies à ces associations par la population indigène le prouve.

IV

Des remarques, faites au cours d'excursions parmi les ruines, aussi bien que celles suggérées par MM. Depont et Coppolani eux-mêmes auront pour effet d'amener quelques divergences de vues, avec celles qu'ils ont exprimées sur les causes de la disparition de la foi chrétienne dans l'Afrique du Nord.

L'église d'Afrique avait été désolée par le schisme donatiste, les hérésies arienne, pélagienne, nestorienne, manichéenne.

Quelque déplorable qu'aient été les luttes survenues à l'occasion de ces erreurs doctrinales, les excès commis entre chrétiens ne purent se comparer aux violences de la conquête arabe. On ne saurait, en conséquence, admettre que l'impression subie successivement par les populations autochtones ait pu, après les avoir éloignées du christianisme, les décider à adopter le culte de Mahomet et surtout amener des fidèles réellement acquis au christianisme à renoncer librement à leur foi.

Les savants auteurs, après avoir indiqué quel était l'état religieux du pays, les masses indigènes étant restées acquises ou revenues à leurs cultes primitifs, exposent comment s'accomplit l'invasion des sémites et l'établissement violent de l'islamisme.

« L'Arabe conquérant faucha tous ces dieux du

tranchant de son cimenterre, en même temps qu'il coupa le nez à celui-ci, le doigt à celui-là, l'oreille à un troisième des chefs des peuplades autochtones, des tribus barbares comme il les appela lui-même ».

On a vu la méthode suivie à la même époque dans le Sud par Yahia-ben-Yacine.

Puis l'Arabe « détruisit les villes, pilla les campagnes ».

On constate que ce fut une « conquête terrible, unique peut-être dans les annales historiques, par les exemples de cruauté et de barbarie qui la caractérisent, mais admirable aussi par le valeureux courage des généraux qui la dirigèrent... Ils firent des prodiges de valeur et accomplirent, en cinquante ans, ce que les Romains n'avaient pu faire en dix siècles.

Vainement les aborigènes guidés par des chefs héroïques, Kocceïda, roi de l'Aurès, et la reine Kahina, une Jeanne d'Arc berbère, luttèrent contre les Arabes ; ils furent écrasés. Des berbères se réfugièrent dans les montagnes et surent en interdire l'accès aux envahisseurs.

La civilisation, la prospérité économique, la population urbaine furent anéanties ; une citation empruntée à M. Carette indique quelle fut, après l'invasion pillarde du VII^e siècle, le caractère de celle du XI^e siècle :

« Ce nouveau mouvement des Arabes à travers l'Afrique occidentale eut une influence décisive

sur la destinée de cette contrée. Ce fut lui qui implanta la tribu arabe en Afrique en y jetant non plus des corps d'armée, mais des flots de population.

« Il se propagea avec lenteur, mais ne recula jamais.

« De siècle en siècle, il est facile de suivre les progrès de cette inondation qui renverse tout, qui dévaste tout, qui ruine tout..... Ce ne sont pas des noms de chefs qui paraissent sur la scène; ce sont des noms de tribus. Elles ne prennent pas les villes pour les soumettre, mais pour les piller et les détruire; elles n'apportent pas de lois, mais des mœurs nouvelles. Habituees au régime des labours et du parcours, elles renversent tout ce qui fait obstacle au passage des bestiaux et de la charrue, les arbres aussi bien que les murailles.....

« Semblables à un liquide qui cherche un niveau, elle s'avancent sans cesse vers l'Océan, leur unique barrière, détruisant sans relâche, anéantissant le travail de dix siècles, recueillant sur leur route des malédictions dont elles se soucient peu, replongeant dans la misère et la barbarie une contrée qui, quelques siècles auparavant, réunissait encore le double prestige de la richesse et de la science ».

Cette citation permet de mettre en doute la légende de la civilisation arabe et d'apprécier combien paraît justifiée l'opinion du commandant

Rinn, partagée par M. Eudel, et d'autres érudits, tels que ceux cités, à savoir que, s'il y a eu un art musulman dû au labeur et au génie des populations conquises, il n'y a pas eu d'art arabe. Il s'est trouvé chez les Arabes des hommes éminents, mais cette race d'origine pastorale paraît dans sa généralité s'en être tenue à des mœurs patriarcales.

L'islamisation du pays aurait été facilitée par le consentement des musulmans à une certaine adaptation de la foi coranique avec les croyances antiques des populations autochtones, Numides, Gétules, Berbères. La violence initiale avait d'ailleurs efficacement préparé la voie à la persuasion par le marabout, le dervouich et la confrérie.

V

A l'appui de ce qui a été dit des conditions dévastatrices de la conquête arabe, il paraîtrait de quelque intérêt d'ajouter le témoignage impressionnant des ruines visitées. On rencontre parmi ces lamentables vestiges des indications sur la situation de l'église chrétienne.

Les villes romaines ont été systématiquement détruites par les Arabes : c'est une exception unique que la rencontre aux confins du Sahara, à Timgad, d'une cité antique exhumée dans son ensemble. L'œuvre de destruction, commencée par la main de l'homme, poursuivie par l'action

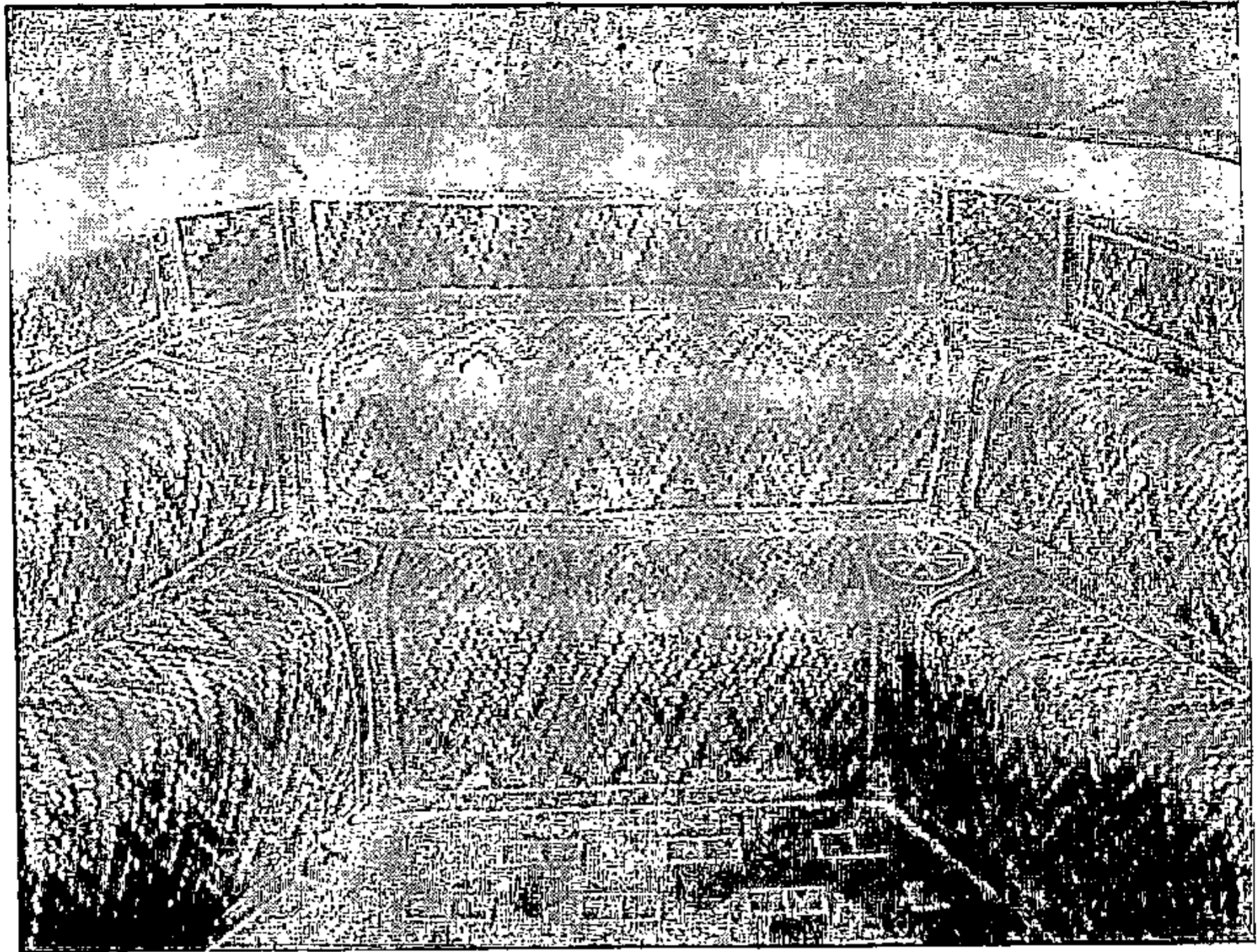
du temps, est demeurée incomplète. Les ruines à l'abandon ont été protégées à la fois par leur isolement dans une contrée presque désertique devenue terre de parcours et par l'amoncellement des terres et des sables soulevés par le simoun. L'emplacement de la ville ensevelie demeura jalonné au cours des siècles par l'arc de triomphe de Trajan et la saillie de quelques édifices.

Auprès des temples se retrouvent les vestiges de basiliques, d'un vaste monastère et, presque intact, un magnifique baptistère remontant à l'époque byzantine.

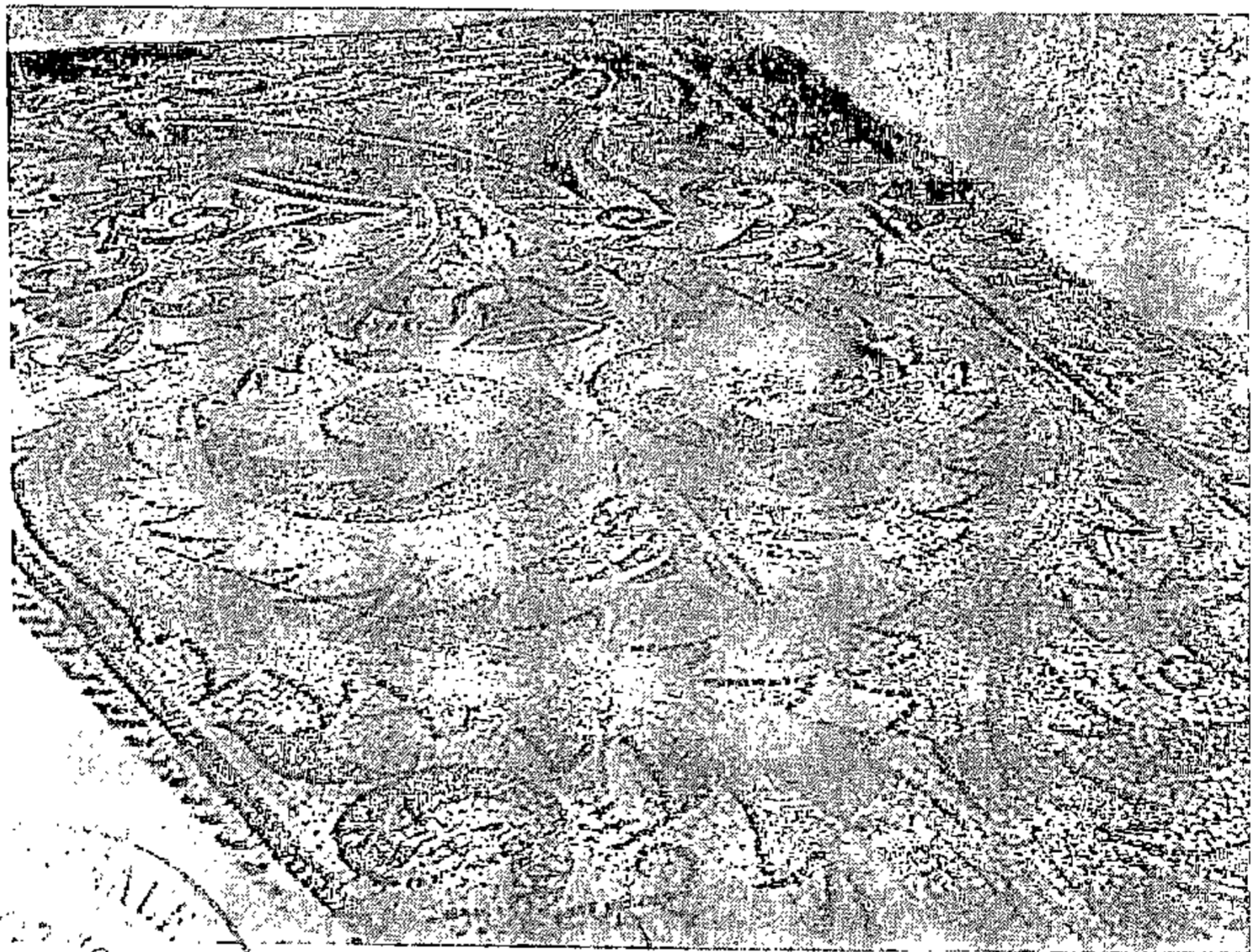
On ne saurait retrouver à Tipasa, ville du littoral, à cent kilomètres d'Alger, chantier de démolitions où, depuis des siècles, les générations successives se sont pourvues de matériaux, un ensemble attesté autrement que par des vestiges épars. Par contre, on a la bonne fortune de rencontrer sur l'emplacement de la cité anéantie de considérables vestiges, donnant le témoignage archéologique, confirmé par des indications historiques, du triomphe du christianisme dans l'Afrique romaine aux ^{iv}^e et ^v^e siècles de notre ère.

Vainement, allèguerait-on à l'encontre de ce qui va être exposé la disparition complète de la foi chrétienne de l'Afrique du Nord. Cette disparition est consécutive à celles des villes, à la dispersion de leurs populations.

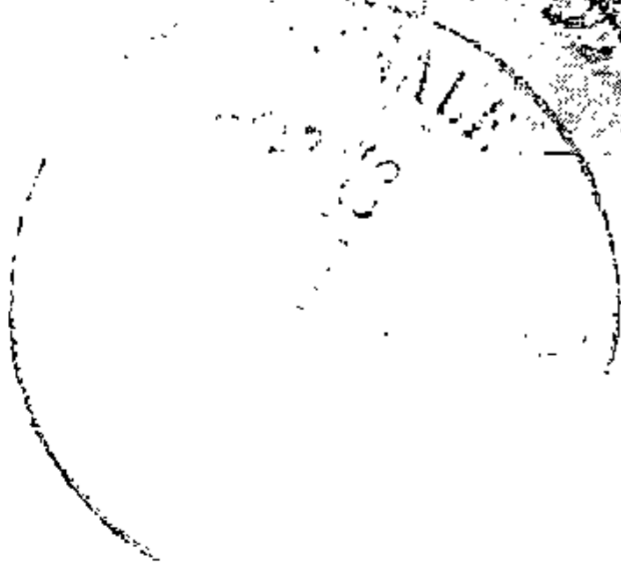
Il importerait de remarquer qu'il résulterait des



BAPTISTÈRE DE TIMGAD



DALLAGE DU BAPTISTÈRE



indications recueillies par les historiens que Rome exerçait plutôt un pouvoir de surface sur les populations soumises et qu'elle ne s'était pas assimilée les masses profondes. On pourrait supposer qu'il en fut de même de la religion chrétienne dont l'expansion dans les campagnes et surtout dans les montagnes, insoumises au joug romain, devait être progressive et tout d'abord superficielle. L'organisation en paroisses telle que nous la connaissons, n'existait pas à cette époque, tout au moins en Afrique. Le grand nombre des évêques ne doit pas faire illusion, si l'on tient compte que l'enseignement et la prédication leur étaient exclusivement réservés dans cette province. Les évêques, d'après une tradition, se trouvaient seuls investis de la mission confiée aux apôtres par Jésus-Christ; aussi quand l'évêque d'Hippone chargea saint Augustin, alors simple prêtre, de le suppléer dans la chaire, y eut-il un mouvement d'opposition soulevé contre cette innovation.

L'anéantissement ou l'exode de la population urbaine acquise à la civilisation romaine et à la foi chrétienne, par le fait même de la ruine économique, explique le succès de la propagande musulmane qui n'a pas, comme en Orient, rencontré des groupes de populations autonomes que le Turc reconnaissait, se réservant à leur égard le profit d'une exploitation oppressive.

Il advint qu'en dehors d'objets qui pouvaient

présenter un caractère quelque peu banal, hormis l'intérêt de détails particuliers, les villes romaines étant constituées d'invariables éléments, on s'est trouvé amené à prendre, grâce à d'excellents guides, un aperçu historique à l'aide de l'archéologie.

Tipasa était, à l'époque de sa plus grande prospérité, une ville d'importance secondaire, située à courte distance de Césarée, la Cherchell moderne, capitale de la Mauritanie césarienne; c'était une cité commerciale, favorisée par sa situation au point de vue économique. Une route tracée entre les contreforts de deux montagnes conduisait et conduit à l'extrémité de la vallée de la Mitidja et ouvrait dès lors l'accès sur toutes les voies de l'intérieur. Le village actuel est situé face à la mer, sur un versant en pente douce, au pied d'une colline adossée aux contreforts verdoyants de la montagne; il se trouve au fond d'une baie bornée à chacune de ses extrémités par un massif montagneux. C'est le site pittoresque d'une résidence estivale fraîche et salubre; aussi rencontre-t-on quelques hôtels, la plupart modestes, constituant la principale industrie de l'humble localité. Il y a bien l'embarquement des fûts de vin provenant des grands domaines créés dans le voisinage, mais le développement du trafic est gêné par l'irrégularité inévitable des chargements. Le port, simple abri de barques de

pêche, n'est pas accessible aux navires; les vapeurs côtiers peuvent seulement, par temps calme, accoster une jetée.

A l'époque romaine, l'inconvénient existait, dans des conditions qui l'atténuaient. Un port, plutôt un abri pour les navires, avait été aménagé en avant de la colline de l'Est, plus tard surmontée de la basilique de Sainte-Salsa. Quand le temps le permettait, les navires, médiocrement protégés dans ce refuge exposé à tous les vents, venaient prendre ou déposer les chargements contre un quai, dont on reconnaît les traces. Nonobstant ces inconvénients, grâce à l'heureuse situation de la ville, les historiens attestent qu'au v^e siècle le mouvement de transit était considérable. Le port de refuge a disparu, après la chute des dominations romaine et byzantine et la ruine agricole qui les avait suivies. Là, comme ailleurs, les oliviers qui constituaient la richesse du pays avaient été détruits. La Tipasa antique s'était élevée d'abord sur la colline de l'Ouest, excellente position défensive, puis elle s'était progressivement étendue au pied de ce massif; son enceinte s'étendait au delà de l'emplacement du village européen actuel.

Bien que l'objet de ce travail soit plutôt historique qu'archéologique, il ne conviendrait pas de négliger les glanes recueillies sous la conduite du distingué curé de Tipasa, M. l'abbé Dubosq,

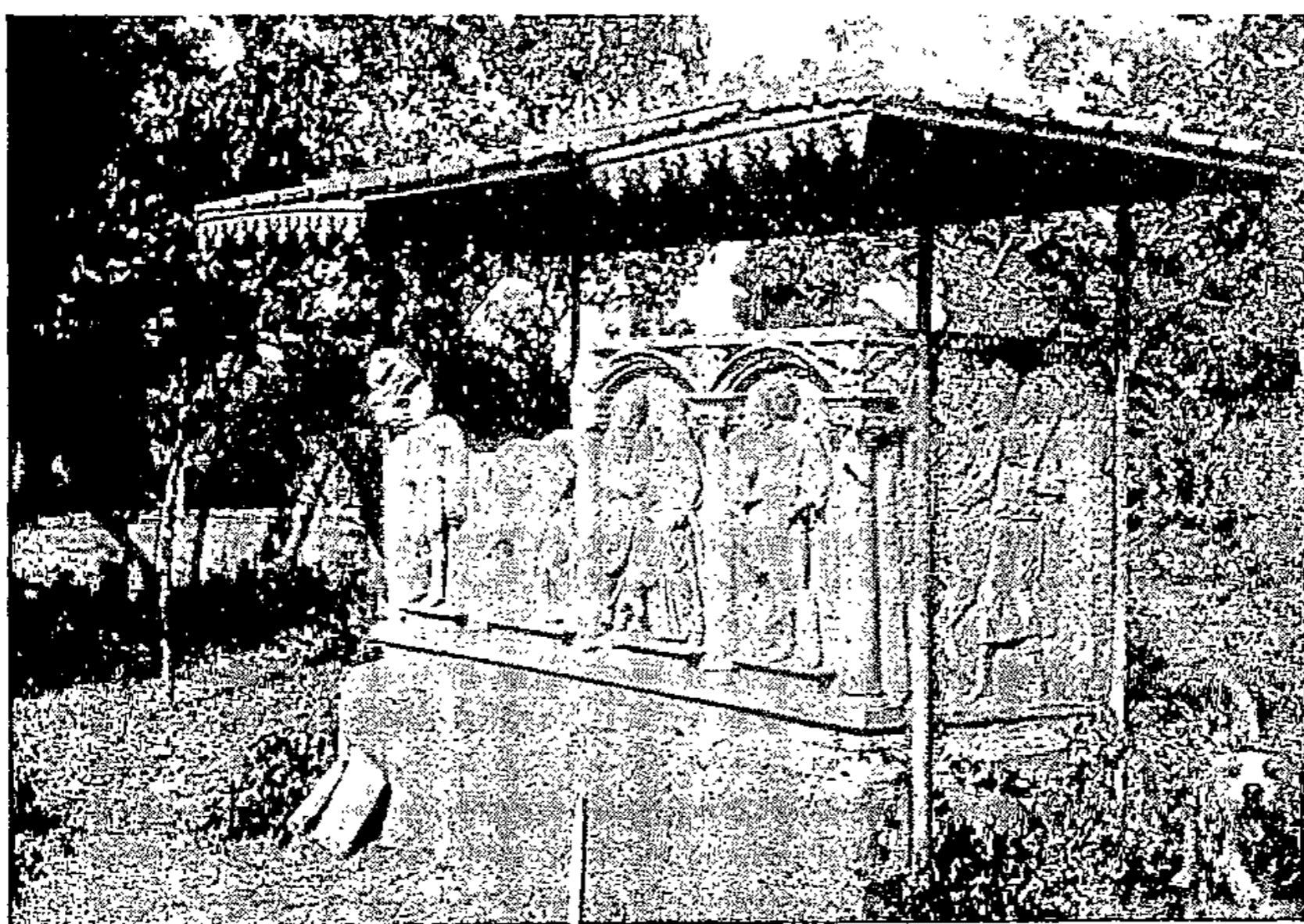
un Normand. Le touriste hâtif doit beaucoup à un pareil guide, aussi bien qu'à l'excellent ouvrage, dans sa forme concise, de M. Stéphane Gsell (1). Faute d'avoir été dirigé par le vénérable ecclésiastique, on n'aurait su reconnaître les sentiers ménagés dans la brousse; à défaut des indications données par le savant érudit, il eût été impossible de mettre à profit des souvenirs confusément recueillis parmi des ruines que la végétation s'efforce de dérober aux recherches, ruines que, de temps à autre, à leur point extrême, l'effort des lames, minant la falaise, entraîne dans le gouffre.

Il convient de s'arrêter, tout d'abord, dans le parc gracieusement ouvert aux visiteurs par la famille Trémaux, possesseur d'un domaine de 2.500 hectares, enclavant l'ensemble des ruines de la cité. A la limite de ce jardin se dresse, à demi-conservée, l'arcade imposante de thermes dont les restes ont été transformés en magasins.

Parmi les objets exposés, fûts de colonnes, chapiteaux, moulins à huile, rappelant l'industrie disparue de la Tipasa romaine, on remarque plusieurs sarcophages. L'un d'eux, orné de sculptures grossières représentant les saisons, est exposé sans abri aux intempéries; deux autres sont

(1) *Guide archéologique des environs d'Alger (Cherchel, Tipasa, tombeau de la chrétienne)*, par Stéphane Gsell, professeur à l'École supérieure des lettres d'Alger. (Alger, librairie Adolphe Jourdan.) Orthographe officielle, rectifiée par M. Gsell : *Tipaza*.

protégés par des toitures. Un de ces sarcophages représente sur la face un mariage romain, ainsi décrit par M. Gsell : « L'un des compartiments du milieu représente un mariage. Les époux, en costume romain, se donnent la main, et le mari tient un rouleau de papyrus sur lequel doit être écrit le contrat.....

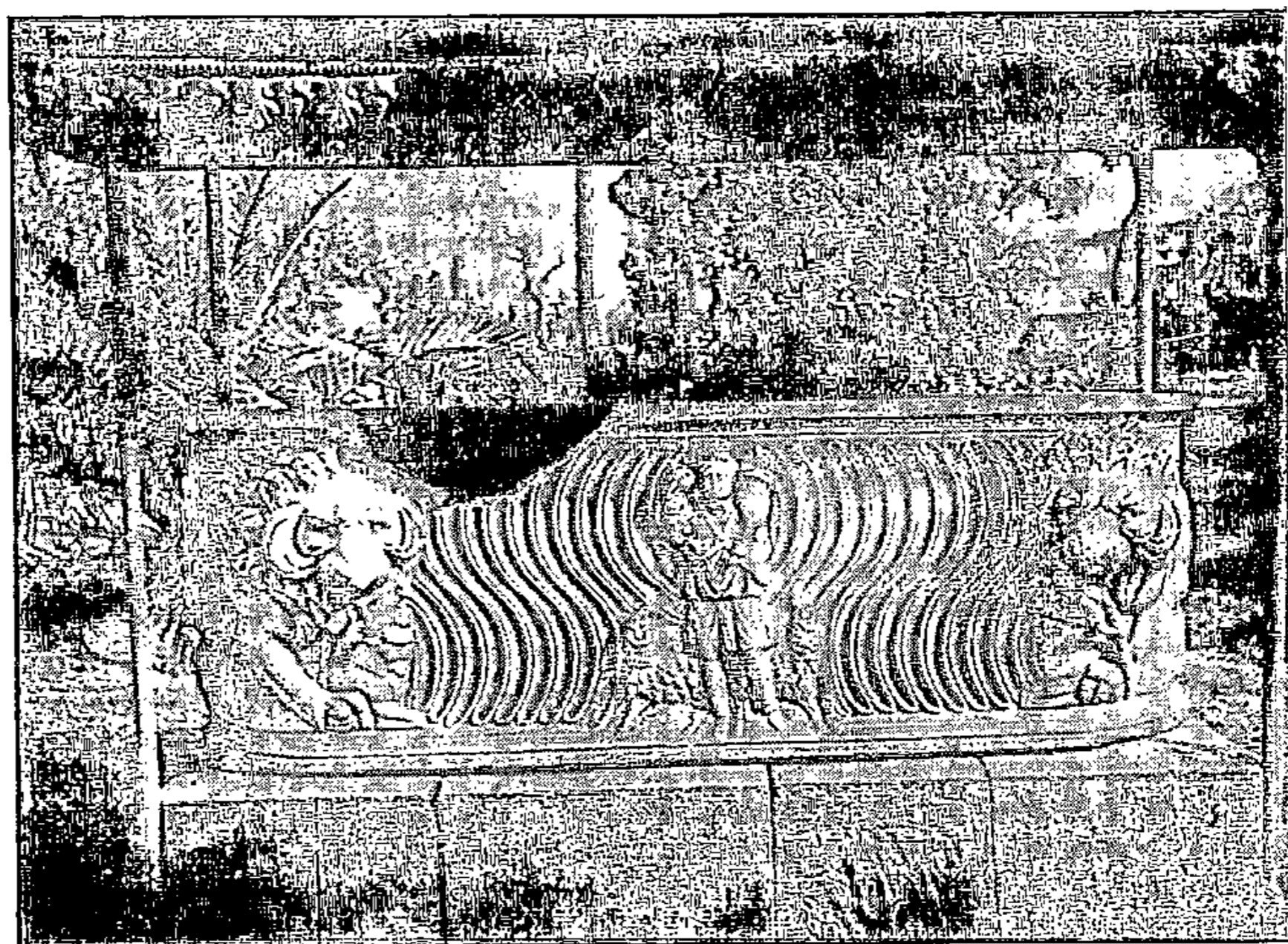


SARCOPHAGE PAÏEN DU II^e SIÈCLE
Un Mariage.

« Par derrière apparaît la déesse qui préside aux mariages, Junon, dont la tête est ceinte d'un diadème, et qui pose la main sur les épaules des époux ; en avant, l'Hyménée, sous la forme d'un petit amour ailé, tient une torche ; enfin de chaque côté un jeune parent ou ami assiste à l'union. — Dans le compartiment voisin, le mari en cos-

tume militaire accomplit un acte religieux; il fait sur un autel portatif une libation à laquelle sa femme assiste ». Puis, dans les compartiments extrêmes, Castor et Pollux.

L'autre sarcophage, sorti de la même chambre funéraire, représente le Christ sous les traits du



SARCOPHAGE CHRÉTIEN

Le Bon Pasteur.

Bon-Pasteur portant sur ses épaules la brebis retrouvée; deux brebis fidèles lèvent les yeux vers lui. Aux angles du monument, les liens dévorent une gazelle, sans doute par allégorie à l'action du démon ici-bas.

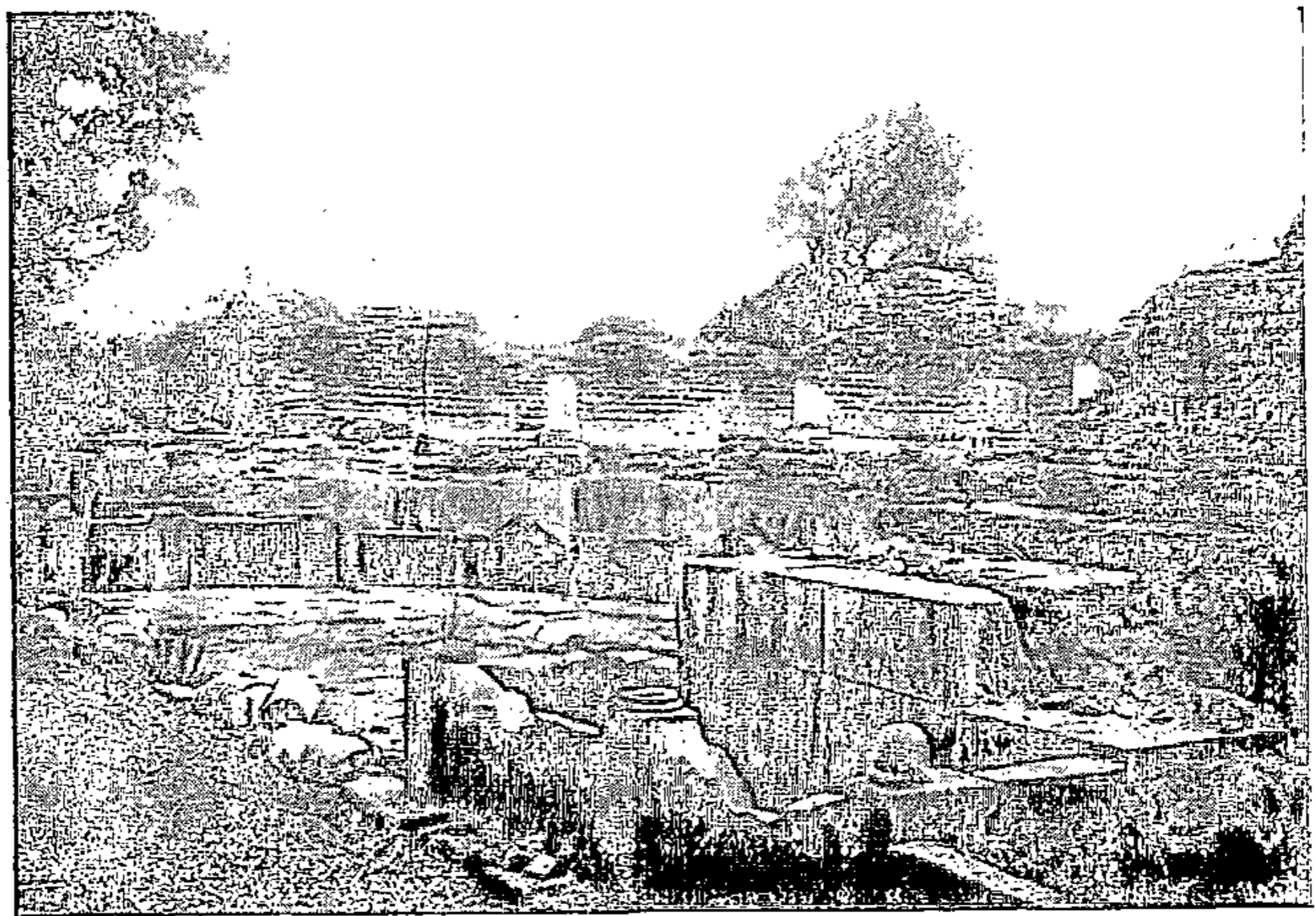
On rencontre encore dans ce parc les ruines du Nymphéum, la grande fontaine publique.

En gravissant le versant de la colline Ouest et presque au bord de la falaise, on trouve l'emplacement d'un édifice qui devait, si l'on s'en tient aux sujets des mosaïques découvertes, être tout d'abord un temple païen, transformé peut-être en église chrétienne. Un avis donné par M. l'abbé Dubosq permit d'arriver à temps pour reconnaître ces mosaïques, au moment même où les ouvriers allaient les recouvrir de la préparation nécessaire pour les enlever et les transporter dans un musée.

Grâce au plan dressé par M. Gsell, on sait que la grande basilique chrétienne de Tipasa, construite vraisemblablement au iv^e siècle, sur la colline nommée par les Arabes *Ras-el-Knissa*, le cap de l'église, avait cinquante-deux mètres de long sur quarante-cinq de large; elle était située près du rempart de la ville. L'édifice était divisé en sept nefs, la nef centrale était large de treize mètres cinquante centimètres, dallée en mosaïques. Sur l'emplacement du baptistère on trouve le puits qui fournissait l'eau pour la cérémonie, et le bassin dans lequel descendait le catéchumène.

En quittant la basilique, on gagne le cimetière chrétien de l'Ouest; la visite de cette nécropole est très intéressante. Il existait des caveaux, les uns creusés dans le sol, les autres dans les parois du roc, fermés par une pierre en guise de porte, rappelant le tombeau offert par Joseph d'Ari-

mathie pour la sépulture du Sauveur. Il existait aussi des monuments funéraires, édifiés au-dessus du sol ; l'un d'eux, de forme demi-circulaire, est particulièrement intéressant. Dans cet édicule, comme dans les caveaux, le nombre des cuves sépulcrales en pierre, formant cercueil, recouvertes d'une dalle scellée, excédait le nombre



NYMPHEUM

Grande fontaine publique.

prévu dans la disposition primitivement adoptée. En outre, beaucoup de sépultures demeuraient en plein air. On a remarqué en parcourant un sentier dallé que l'on apercevait, par des interstices entre les pierres, des chambres funéraires que la curiosité de la postérité n'a pas encore profanées.

A la suite du cimetière, M. Gsell signale l'église de l'évêque Alexandre, et prend soin d'indiquer que la découverte, faite en 1892, avait été due à M. l'abbé Saint-Géraud. Cette église avait trois nefs; elle comportait neuf tombeaux et un autel disparu. M. Gsell donne le texte d'inscriptions actuellement couvertes de terre,



NÉCROPOLE CHRÉTIENNE

Arcosolium, tombes creusées dans le roc.

ayant pour objet, soit la construction de l'édifice par l'évêque Alexandre, soit l'épitaphe de ce prélat révérend.

Grâce à l'heureuse pensée de M. l'abbé Dubosq qui a décoré le chœur et l'autel de son église, en reproduisant partiellement les diverses mosaïques existant dans les ruines, on peut sans fatigue

et sans peine, prendre un aperçu de ces dallages, difficiles à reconnaître sur place où ils apparaissent à peine, ternis par la poussière, à demi-couverts de terre. M. le Curé a complété son intéressante reconstitution par la reproduction d'inscriptions d'un véritable intérêt épigraphique.

Sur la colline de l'Est s'élevait l'église de Sainte-Salsa et un second cimetière chrétien dont les nombreuses sépultures sont analogues à celles de la nécropole de l'Ouest.

D'après un manuscrit d'un tipasien, retrouvé, dit-il, à la Bibliothèque nationale par un savant jésuite, M. Gsell analyse, comme nous le ferons d'après lui, l'histoire de la jeune martyre, devenue la patronne de Tipasa.

Salsa, à peine âgée de douze ans, était chrétienne; elle fut conduite malgré elle, par ses parents demeurés païens, à une fête donnée en l'honneur d'une idole. Indignée des scènes auxquelles elle avait été tenue d'assister, la jeune fille, animée du zèle pieux, si magnifiquement compris et exprimé par notre grand Corneille, profitant du sommeil de la foule païenne, vaincue par la fatigue et succombant à l'ivresse, réussit à précipiter à la mer la tête de l'idole. Encouragée par ce premier succès, Salsa réussit à pousser dans le gouffre le corps même, mais le bruit de la chute tira les gardiens de leur sommeil; ils se jetèrent, avec la populace fanatique, sur l'enfant

héroïque, la couvrirent d'injures et de coups, la percèrent de leurs épées et, après l'avoir mise à mort, jetèrent son corps à la mer. Les meurtriers voulaient priver de sépulture les restes de leur victime, mais les vagues les portèrent dans le port. Un certain Saturninus, venant des Gaules, y jetait l'ancre par temps calme, mais une violente tempête s'éleva et mit le vaisseau en danger. Saturninus reçoit, pendant son sommeil, l'ordre de recueillir le corps de la martyre se trouvant sous son navire. Réveillé, il croit à un songe menteur et ne tient pas compte de l'avertissement; la tempête redouble, l'avertissement est renouvelé et seulement à la troisième fois, quand tout espoir de salut est perdu, Saturninus se décide à plonger à la mer. Aussitôt sa main, guidée par Dieu, touche la ceinture de la martyre; il prend dans ses bras le corps et reparaît à la surface, « rapportant du sein des flots cette précieuse perle du Christ ».

Bien que l'acte accompli par Salsa fût contraire à la discipline de l'Eglise, la jeune héroïne reçut le titre de martyre et devint la patronne de la cité. Il est à remarquer qu'à l'époque où cet événement survint, vraisemblablement pendant le règne de Constantin, au moment où on pouvait dire que le paganisme n'était plus que la religion de ceux qui n'en avaient aucune, les chrétiens étaient peu nombreux encore à Tipasa. Au contraire, on trouve à la fin du quatrième siècle la population

tout entière de cette ville fermement attachée à la foi catholique.

Une basilique fut élevée en l'honneur de la sainte, et M. Gsell relève cette curieuse particularité : la conservation dans cet édifice de la sépulture d'une païenne, riche et vénérable ma-



RUINES
de la basilique de Sainte-Salsa:

trone de soixante-trois ans, Fabia Salsa, parente sans doute de la jeune sainte, la communauté de nom donnant lieu de le supposer. L'église ayant été édiflée sur l'emplacement d'un cimetière païen, cette tombe aurait été respectée précisément en raison du lien de parenté entre la défunte et la martyre.

Le cimetière chrétien établi près de la basilique était très vaste; les fidèles aimaient à cette époque, comme beaucoup de personnes pieuses l'aiment encore aujourd'hui, à être inhumées dans un lieu consacré à une dévotion spéciale.

On sait la crise subie par l'église d'Afrique, par suite du schisme donatiste provoqué, sous le couvert d'un zèle affecté, par l'orgueil d'une femme riche, blessée dans son amour-propre par un reproche encouru à l'occasion de pratiques superstitieuses, par des ambitions ecclésiastiques, et plus encore peut-être par la cause profonde de haines puniques traditionnellement conservées contre la domination de Rome. Ce qui confirmerait cette dernière remarque, c'est que le centre de l'agitation se trouva à la limite de la province, à Thimugadi, aujourd'hui Timgad, et dans la région.

Dans un important ouvrage, M. Ferrère (1), trouvant des éléments de certitude historique en suivant pas à pas l'œuvre de saint Augustin, a donné l'exposé magistral de cette question. Lors de la persécution de Dioclétien, cet empereur, las de verser le sang et voulant anéantir la tradition chrétienne, avait enjoint aux fidèles de livrer les livres liturgiques et tout ce qui se rattachait au

(1) *La situation religieuse de l'Afrique romaine depuis la fin du IV^e siècle jusqu'à l'invasion des Vandales (429)*, par F. Ferrère, docteur ès lettres.

culte. Un certain nombre d'évêques avaient eu la faiblesse de déférer à cet ordre; ils avaient été, ainsi que ceux qui s'étaient rendus complices de leurs actes, flétris du nom de traditeurs.

L'élection régulière de Cécilien comme évêque de Carthage devint, au début du quatrième siècle, l'occasion du schisme donatiste, sous prétexte que le sacre du nouveau prélat aurait été fait par un consécrateur ayant été traditeur, ce qui ne fut jamais établi. Le schisme produisait ses effets au moment même de l'avènement de Constantin. Ce prince désireux d'établir la pacification religieuse s'attacha à ramener la paix en Afrique. Mais de même qu'une sentence du pape Melchiade pleine de modération, les décisions d'un concile réuni à Arles ne purent amener la soumission des instigateurs de la scission. Ces révoltés, condamnés par toutes les juridictions auxquelles ils avaient fait appel, recherchèrent, comme tous leurs imitateurs, les pires alliances; ils provoquèrent le mouvement agraire des Circocellions. Impuissants à arrêter les hordes sauvages qu'ils avaient soulevées, les donatistes furent réduits à s'unir aux catholiques pour obtenir la répression de leurs misérables alliés.

Tipasa, ville absolument acquise aux mœurs latines, associée par ses intérêts à la paix romaine, comme pourrait l'être de nos jours une ville du littoral algérien à la civilisation française, demeura fermement attachée à la cause catho-

lique. Vainement, sous Julien, deux évêques donatistes furent-ils installés à Tipasa par le gouverneur de la province, les habitants résistèrent à toutes les suggestions et à toutes les violences. Les Tipasiens étaient d'ailleurs gens énergiques, tandis que Césarée et Icosium, les grandes villes de la province, avaient été prises et pillées par Firmus, chef d'une révolte indigène, ils surent défendre leur ville contre les rebelles; aussi devint-elle le quartier général de Théodose venu rétablir le pouvoir impérial dans la région.

Est-ce sous l'influence de la sainte patronne que la modeste cité devait donner de si beaux exemples de fidélité religieuse? On le pourrait croire. M. Ferrère indique que si les édits des empereurs chrétiens avaient favorisé les conversions, parfois intéressées, beaucoup de néophytes avaient conservé les mœurs et les superstitions païennes. C'est ainsi qu'après avoir invoqué le Christ, ceux qui n'avaient pas obtenu les grâces ou faveurs sollicitées, se rendaient aux autels de la déesse Cœlestis, la Tanit punique.

La constance dans la foi des Tipasiens devait être mise à une épreuve plus rude encore, quand, après la conquête des Vandales, en 484, le roi Hunéric, abolissant la foi catholique dans ses États, voulut leur imposer l'hérésie arienne. La population prit le parti d'émigrer en Espagne; les malheureux qui n'avaient pu trouver place

sur les vaisseaux, résistant aux obsessions de l'évêque arien, furent dénoncés par lui. Le tyran entra dans une violente colère, il envoya un de ses officiers à Tipasa avec l'ordre de convoquer sur la place publique des délégations de toute la province (c'était le régime de la terreur), d'y amener les rebelles et de leur couper la langue et la main droite.

Ainsi fut fait. « Mais », ajoute l'écrivain contemporain, auquel, dit M. Gsell, nous devons ce récit, « le Saint Esprit assista ces malheureux, ils continuèrent à parler, ils parlent encore aujourd'hui comme ils parlaient auparavant. Et si l'on ne veut pas me croire, que l'on aille à Constantinople et l'on verra l'un d'eux, le sous-diacre Reparatus qui s'exprime parfaitement et sans la moindre peine. Pour cette raison, il jouit des grands égards dans le palais de l'empereur Zénon, et l'impératrice surtout le considère avec respect ».

Après ce fait mémorable, mentionné dans une ordonnance de Justinien, Tipasa n'eut plus d'histoire; la ville put subsister péniblement au cours des événements qui marquèrent la chute de la domination romaine et byzantine. Des Maures expulsés d'Espagne tentèrent de s'y établir, ils furent comme leurs devanciers victimes de l'anarchie et chassés par les indigènes voisins, les montagnards kabyles, ces Berbères que ne purent soumettre ni Romains, ni Arabes, ni Turcs.

La disparition de la foi chrétienne ne fut pas immédiate. Au XII^e siècle, au commencement du XIII^e, il existait encore des évêchés au Maroc et à Tlemcem. M. Victor Piquet constate dans un important ouvrage : *Les Civilisations de l'Afrique du Nord*, qu'à la suite d'une reprise de la prépondérance des Berbères, « une renaissance de la tolérance religieuse coïncida avec la disparition de l'influence des Arabes descendants des premiers conquérants.

« Le christianisme, à cette époque, avait encore laissé des traces en Ifrika, et les souverains musulmans toléraient les chrétiens ou du moins ne les persécutaient pas : on comptait encore cinq évêques en fonctions. La première capitale des Hammadites, El-Calâa, était en grande partie peuplée de Berbères chrétiens; la tolérance des princes de cette famille fut d'ailleurs caractéristique. Au XI^e siècle, on les voit entrer en relations avec le Saint-Siège, pour attirer en Berbérie les commerçants chrétiens. En-Nacer consulté par le pape Grégoire VII sur la nomination d'un titulaire à l'évêché de Bône, lui adresse de riches présents et lui renvoie tous les chrétiens d'origine européenne capturés sur mer ».

VI

Il résulterait de cette citation qu'il ne conviendrait en aucune façon d'établir une distinction

entre le fanatisme des Arabes et celui des Turcs, que les Berbères seuls, faiblement islamisés, ont été susceptibles de tolérance. Si l'on s'en tenait au présent, peut-être pourrait-on espérer lutter avec plus de succès contre les influences hostiles, entrevoir un rapprochement plus prochain avec la population kabyle, jalouse surtout de franchises municipales, qu'avec d'autres éléments indigènes, d'origines, d'aptitudes et d'aspirations différentes.

Il conviendrait, pour ne pas faire obstacle à un résultat si désirable, de ne pas suggérer des griefs aux indigènes, de ne pas s'attacher à justifier, en quelque sorte pour eux, cette expression ridicule d'*oppresseur* dont on use à peine dans l'ombre, pour entretenir la haine contre le pouvoir des Infidèles. On veut ignorer, de parti pris, quel était l'état de la Régence, soumise après l'anarchie arabe, à l'oligarchie turque quand, il y a moins d'un siècle, l'armée française occupa Alger. Grâce aux divisions incessantes entre les tribus, habilement entretenues et soigneusement exploitées, vingt mille Turcs dominaient le pays et le razziaient chaque année. A ce régime de ruine économique, de misère pillarde, la conquête française s'est appliquée à substituer l'ordre; à l'anarchie, au dénuement a succédé une pauvreté laborieuse, donnant accès au bien-être. Grâce aux efforts combinés du Gouvernement et de l'initiative privée, de la colonisation, l'Afrique

du Nord française a trouvé un renouveau de l'ancienne prospérité. Mieux vaudrait constater, dans l'intérêt même des indigènes, les résultats obtenus que d'user de procédés de dénigrement inconsidéré. Que tout dans les procédés de l'occupation française, publique et privée, ait été, soit ou puisse devenir parfait, personne ne saurait le penser ou le croire. L'imperfection et l'erreur sont choses humaines, mais ce que l'on doit savoir, c'est établir la comparaison entre le passé et le présent en aspirant au mieux. C'est en négligeant cette comparaison que les promoteurs d'un dénigrement systématique, s'attaquant même aux produits du sol (1), se faisaient les complices inconscients ou l'écho des intrigues allemandes. On sait à quel point nos ennemis convoitaient notre Afrique du Nord, sans préjudice de nos autres colonies; on sait quelles propositions furent faites au Gouvernement anglais et avec quelle indignation méprisante il les repoussa. Les gens avertis n'ignoraient pas les menées particulièrement

(1) Relevant la comparaison malveillante faite dans le *Temps* (n° du 31 janvier 1914) entre les mandarines et oranges algériennes et celles d'Espagne, M. Brunel, directeur de l'Agriculture à Alger, constatait que, d'après les statistiques douanières, les mandarines de l'Algérie se vendaient en France 30 francs les 100 kilogrammes et les oranges 20 francs, et les mêmes produits importés d'Espagne 28 et 15 francs, nonobstant l'éloge dithyrambique dont ils étaient l'objet.

La supériorité de prix accordée aux envois de l'Algérie se trouvait en contradiction avec l'infériorité de qualité qui leur était attribuée.

actives qui avaient été faites en Kabylie, aussi se demandait-on avec une inquiétude justifiée, au moment de l'agression teutonne, quelle influence ces manœuvres occultes auraient exercé sur la mentalité indigène. Les craintes que l'on avait pu concevoir ne se sont pas réalisées. Que quelque émotion ait pu se produire, le fait ne saurait surprendre, mais les enrôlements, moyennant une prime modérée, se sont faits avec succès. A vrai dire, les événements tels qu'ils se sont présentés dès 1914, ne seraient pas de nature à encourager les aspirations, les espérances hostiles. Les croyants n'aspireraient pas à changer de maîtres, mais à n'en plus avoir.

Si on envisage l'œuvre accomplie par la France, en moins d'un siècle, dans l'ancienne régence, on la peut comparer à celle de Rome, dépassée même pour les voies de communications, des routes ayant été ouvertes, particulièrement en Kabylie, sur des points où n'avaient pas été établies de voies romaines.

Le Gouvernement français, dès les débuts de l'occupation, s'était préoccupé de lutter, par la création d'un Mont-de-Piété à Alger, contre un fléau subi par la population indigène, l'usure.

Ce n'est pas à l'Européen que peut être imputé ce genre d'exploitation et pas seulement au Juif, mais aussi au Kabyle, au Mozabite.

A qui sont imputables les pires abus administratifs sinon à des indigènes investis de fonctions

publiques, protégés contre la répression par le silence obstiné de leurs victimes ?

Il est bon d'indiquer les institutions établies dans l'intérêt des sujets algériens : Sociétés de prévoyance indigènes, Caisses régionales agricoles, Bureaux de bienfaisance musulmans, infirmeries indigènes, hôpitaux, diffusion de l'enseignement en pays arabe et kabyle, perfectionnement de l'outillage agricole, recherche et utilisation de la main-d'œuvre, construction de routes et de voies ferrées, assainissement des régions insalubres. Pourrait-on oublier les forages des puits artésiens de la région saharienne qui, au dire du géographe Brunhes, auraient suffi, par l'éminence du bienfait, à la gloire de l'œuvre poursuivie en Algérie.

A la colonisation est dû l'apport appréciable de cent soixante millions de salaires et celui non moins précieux d'un exemple qui a notamment déterminé des milliers d'indigènes à adopter la charrue française.

Dans un débat parlementaire, on a indiqué un fait significatif : quinze mille hectares de forêts avaient été incendiés, et les actes de malveillance avaient été exclusivement dirigés contre des bois appartenant à l'Etat. Les propriétés privées n'avaient subi aucune atteinte. La conséquence à tirer de cet exemple, c'est que, dans la défense nécessaire des arbres contre l'Arabe, leur ennemi inconscient, le colon sait et peut user de ménage-

ments, au mieux de ses intérêts, ce qu'il n'est pas loisible de faire aux agents de l'Administration forestière, nécessairement assujettis à des règlements. De ce fait et de beaucoup d'observations analogues, il résulterait que les rapports d'employeurs et d'employés sont, en Algérie comme ailleurs, tout différents de ceux qu'il est facile d'indiquer en trempant la plume dans un encrier voisin du fauteuil.

On perd de vue, en étudiant le problème de la rencontre des races, en recherchant le moyen de les unir dans un même concept de la vie avec la base unique des intérêts matériels, que l'homme ne vit pas seulement de pain. Pour esquiver les difficultés de solution du problème Nord-Africain, certains ont voulu les envisager comme exclusivement ou principalement d'ordre politique; ils ont perdu de vue que le Christ seul avait institué la distinction entre le spirituel et le temporel, attribuant à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. Mahomet s'en est tenu à l'inspiration humaine; tous les pouvoirs ont été confondus par lui dans une même main, car, suivant une comparaison imagée, le fourreau du Prophète ne pouvait contenir deux sabres.

Le petit nombre des naturalisations demandées par des musulmans met en relief l'obstacle, opposé par les mœurs, au rapprochement de deux civilisations d'origine différente. L'indigène qui adopte, en devenant Français, un nouveau statut

personnel paraît, aux yeux de ses coreligionnaires, se séparer d'eux.

Dans leur beau livre, MM. Depont et Coppolani ont, en donnant un remarquable exposé du redoutable problème panislamique, joint aux mérites de l'érudit ceux du lettré. Il advient même au lecteur intéressé de subir un attrait nouveau quand les publicistes empruntent, en s'arrêtant aux scènes de la vie rurale indigène, l'inspiration du poète, le coloris du peintre. Mais quelque soit le tableau présenté, baigné de discrète ou d'éclatante lumière, l'art demeure documentaire. C'est un rappel, un reflet immatériel du passé sur le présent, qu'il s'agisse de la prière de l'Arabe, debout sur la colline, silhouette éclairée par les premiers rayons du jour, ou du pèlerinage de la femme jeune ou vieille, parée de bijoux ou couverte de guenilles, portant une humble offrande, avec ses espoirs, à la *mzara*, l'amas de pierres séculaire, le primitif autel (1).

Les débats parlementaires relatifs à la législation de l'Indigénat ont mis en relief, avec des aperçus différents d'aspect, mais concordants, les difficultés d'une situation qu'il convient de

(1) Attrayante et suggestive est la description de l'arrivée, fortuitement observée, d'un moquaddem dans un douar. Il suffit à cet émissaire, un inconnu, d'adresser au groupe accroupi le salut rituel au nom d'Allah pour qu'à l'apathie languissante succède une excitation, soudaine manifestation des ardeurs de passions masquées sous le flegme habituel. C'est le péril révélé des eaux dormantes déguisant des profondeurs perfides.

reconnaître, telle qu'elle se présente, en s'efforçant de l'atténuer successivement. C'est à l'aide d'une bienveillance continue, mais sans faiblesse, de bienfaits économiques, que l'on pourra, en usant de patience, faire apprécier les avantages réciproques d'une union sincère avec la France.

Honorablement représentés, comme ils le sont en fait et en droit, dans les corps élus : Conseils municipaux et généraux, délégations financières, ce Parlement administratif réglant le budget de l'Algérie, les Indigènes ne sauraient être considérés comme des opprimés, tenus dans un état d'infériorité méprisante que rien ne justifierait.

La France a donné, elle saura prodiguer les biens dont elle dispose : la justice équitable, le bien-être, la sécurité, mais avec ces éléments, si précieux soient-ils, il ne lui appartient pas de constituer, sur les rives de la Méditerranée, un nouveau Canada. La nouvelle France transatlantique était née de traditions qui lui demeurent sacrées, et, nonobstant une séparation nominale, la tiennent unie, par l'âme et le cœur, à la patrie dont elle conserve la foi.

NOTES SUR LE PANISLAMISME

ET LA

GÉOGRAPHIE ÉQUATORIALE

Par M. E. LAYER

Le mouvement qui entraîne le monde musulman, sous l'influence particulièrement active de ses confréries, vers la reconstitution chimérique du khalifat, mérite, par les passions qu'il entretient, d'attirer l'attention et tout particulièrement sur son action dans les pays nègres. La périphérie africaine a bien été occupée, dans des proportions inégales, par l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Italie, le Portugal; ces puissances se sont bien attribuées l'interland de régions placées en dehors du droit des gens, mais l'occupation effective des conquérants est en définitive demeurée partielle tout en s'étendant dans de très vastes proportions. Malgré les moyens de puissante pénétration obtenus par la création de milliers de kilomètres de chemins de fer (1) et l'utilisation complémentaire de voies navigables, d'immenses territoires encore peu

(1) Le réseau des chemins de fer de l'Afrique tropicale française était, en 1913, de 7,600 kilomètres; celui du réseau allemand (en 1904, de 479 kilomètres) était en 1913 de 5,000 avec des projets de

connus ou encore inexplorés échappent en fait à une influence dont l'action s'atténue progressivement avec la distance. C'est dans ces régions de vieille date fréquentées par eux que les Arabes, à la fois trafiquants et missionnaires, peuvent entretenir des foyers de propagande occulte dont le rayonnement est autrement redoutable qu'une action politique constituée. Des sultanats tels que ceux d'Ahmadou, de Samory, de Rabat, ne sauraient résister aux forces organisées des Européens, en tant que ceux-ci pourront poursuivre le recrutement des auxiliaires indigènes dont le climat rend le concours nécessaire dans la zone tropicale. C'est précisément une action dissolvante de ces contingents que tendrait à exercer dans l'ombre la politique des confréries religieuses musulmanes. C'est la substitution imposée par les circonstances, sauf recours à la contrainte là où son emploi demeure possible, d'un prosélytisme nouveau, aux modes traditionnels de la propagande islamique.

On admettait qu'au cours du dernier siècle, l'Islam avait conquis les deux tiers de l'Afrique et qu'aujourd'hui cette proportion se trouverait dépassée. On pourrait présumer qu'il y aurait, comme dans toutes les généralités, une part d'exagération dans cette appréciation.

développement rapide, en voie d'exécution, en rapport avec des ambitions ne connaissant pas de limites imposées par les droits d'autrui.

L'action de hiérarchie musulmane des eulamas, organisation sédentaire s'exerce d'une façon efficace, par l'encouragement donné aux pèlerinages aux villes saintes comme la Mecque, et par la savante organisation de ces pèlerinages. Dès leur arrivée au Hedzag, les croyants, isolés des infidèles, sont accueillis, encadrés par des guides préparés à la mission d'entretenir, de développer leur ferveur et leur zèle. L'obligation des pèlerinages fut, de la part de Mahomet, la conception éminente qui devait assurer l'avenir et le développement de son œuvre, nonobstant les divisions infinies, les rivalités et les haines traditionnelles entre les sectateurs du Coran. Rien n'établit mieux la réalité de ces animosités que les sentiments manifestés par les eulamas à l'endroit du personnage qui avait pris une situation de premier plan dans la poursuite de la conquête des pays nègres par l'Islam.

*
* *

Si-Mohammad - ben - si-S'li - ben - Senoussi - el - Khetabbi - el - Hassani - el - Idrissi - el - Medjahrici, connu sous le nom simplifié de Cheik-Senoussi, réunissait en sa personne, de façon éminente, les mérites du savant et de l'homme d'action. Ce grand homme réalisa le type accompli, absolu pourrait-on dire, du cheik, organe de la volonté de Dieu, dont la manifestation ne se discute pas; il se disait descendant d'Hassenn,

filz de Fathma, et se trouvait, d'après cette origine, relié au Prophète par une chaîne généalogique et mystique, allié à la dynastie chérienne du Maroc, et, par le fait de l'hérédité, en possession de la *baraka*, l'inspiration, l'étincelle divine (1).

Né dans les environs de Mostaganem, en l'an 1206 de l'hégire (1791-1792 de J.-C.), Senoussi avait été poursuivre ses études au Maroc. Revenu en Algérie, il se trouvait dans la région saharienne quand les Français occupèrent Alger ; il entreprit, sans se hâter, le pèlerinage de la Mecque, prêchant, en cours de route, en Tunisie et en Tripolitaine, à la fois la haine des infidèles et une réforme tendant à ramener la religion musulmane à sa pureté primitive. En Egypte cette prédication, empreinte d'une âpreté puritaine, valut à l'homme qui se posait en réformateur la haine des eulamas ; il fut accusé d'hérésie, et pour se débarrasser de ce gêneur, un personnage religieux considérable, le cheik El-Kamel, tenta de le faire empoisonner. Senoussi quitta ce pays inhospitalier, en lui gardant une rancune violente, et se rendit à la Mecque. Arrivé dans cette ville qu'il devait quitter plus tard, en raison d'hostilités nouvelles, dues à son intransigeance

(1) Les renseignements résumés sur le cheik Senoussi, sur son œuvre, poursuivie par ses fils, notamment le cheik el-Madhi, sont empruntés à l'ouvrage de MM. Depoin et Coppolani, *les Confréries religieuses musulmanes*.

agressive, le pèlerin qui s'était, là où il était passé, affilié à diverses confréries, s'attacha à la confrérie des *Khadiria*, fondée au XVIII^e siècle, à la suite d'un ordre divin reçu par révélation. Le troisième supérieur de la congrégation, Si-Ahmed-ben-Idris, qui avait lui-même quitté le Caire pour fuir les dangers que lui faisait courir l'inimitié des eulamas, distingua son nouveau disciple; celui-ci suivit son maître quand il dut, en butte à de redoutables hostilités, quitter la ville sainte et se réfugier à Sobia, dans le Yémen.

A la mort de Si-Ahmed-ben-Idris, l'ordre des *Khadiria* se scinda en deux branches rivales et ennemies, les *Marghania* et les *Senoussia*; Cheik-Senoussi devint le chef de la seconde fraction. Le nouveau supérieur fonda d'abord une zaouïa sur la montagne d'Abou-Kobaïs, qui, suivant la légende, est la première montagne créée et le lieu de sépulture d'Adam et d'Ève. Le cheik établit une seconde zaouïa à la Mecque où il voulait fixer le siège de l'Ordre. La supériorité de son savoir, son ardeur réformatrice, l'inflexibilité de son caractère valurent à Senoussi les mêmes inimitiés qu'en Egypte; aussi se décida-t-il à s'éloigner, tout en maintenant sa fondation. Pour que son départ ne pût être attribué à la crainte de ses ennemis, le cheik allégua l'ordre reçu de Mahomet d'aller fonder des zaouïas de toutes parts. Retiré, pour remplir la mission reçue d'En-Haut, dans le Sud de la Tripolitaine, et toujours sou-

cieux de se mettre à l'abri des entreprises des eulamas de Constantinople, Cheik - Senoussi s'éloigna de plus en plus du littoral (1). Le réformateur inspiré conquiert rapidement un prestige énorme en Arabie, en Egypte, au Soudan et dans les profondeurs des pays nègres. Les Arabes, à la fois commerçants et missionnaires, avaient, de temps immémorial, parcouru ces régions immenses à peu près ignorées des Européens ; mais adonnés à la chasse à l'homme, ces envahisseurs, tout en créant çà et là ce que l'on pourrait dire des points d'appui, avaient plutôt recherché des esclaves que des prosélytes, et souvent laissé derrière eux le pays dépeuplé.

L'établissement principal des Senoussia fut fondé en 1855 à *Djaghboud*, aux approches du Soudan ; le cheik y mourut en 1859. On a sur cette très imposante zaouïa, comme sur tout ce qui concerne la direction centrale de l'action senoussienne, tenue soigneusement hors de tout contact avec les Européens, des renseignements très contradictoires. On sait qu'il a été fondé, dans les zaouïas, une ou plusieurs écoles de missionnaires nègres. Ces auxiliaires furent d'abord des esclaves achetés par le cheik Se-

(1) MM. Depont et Coppolani ont cité des *fetouas*, sentences d'excommunication, lancées, soit contre Ahmed-ben-Idris, soit contre son successeur. Ces documents sont curieux à étudier, au point de vue particulier de la recherche de concordances difficiles à établir, entre les textes des livres sacrés.

noussi, renvoyés, après sérieuse préparation, dans leur lieu d'origine. Ces noirs furent traités de telle façon que, sur leurs conseils, d'autres indigènes vinrent librement se faire instruire et rechercher la situation faite à leurs devanciers et les avantages qu'elle comportait. Il faudrait toutefois se garder de croire que l'esclavage ait été aboli par les Senoussia; la prospérité matérielle de leurs établissements reposait sur l'emploi de la main-d'œuvre servile. On évaluait à deux mille le nombre des esclaves employés à Djagboud.

L'œuvre de prosélytisme, entreprise par leur père, a été poursuivie par ses fils, Cheik-el-Madhi et Si-Mohammed-Chérif. Ces jeunes gens étaient âgés, quand une si lourde succession leur échut, l'un de treize, l'autre de quatorze ans, mais ils étaient entourés de conseillers éprouvés, formés par Cheik-Senoussi. Il est incontestable que l'inspiration de la confrérie des Senoussia est essentiellement panislamiste, c'est-à-dire foncièrement hostile aux Européens, mais l'association procède d'une façon que l'on doit considérer comme sagement préparatoire. Cette congrégation ne s'était associée à aucun des mouvements dirigés contre les puissances européennes, elle avait même repoussé des démarches faites près d'elle, soit par des coreligionnaires, soit par des Allemands, et, grâce à cette conduite, son prestige n'avait pas eu à souffrir des échecs subis

dans la lutte contre les Anglais en Egypte, pas plus que de la défaite des sultans Ahmadou, Samory, Rabat et autres. Ce que l'on doit tenir pour infiniment redoutable, c'est l'influence d'une action latente, insaisissable, tendant à s'infiltrer, de proche en proche, dans toutes les parties d'un continent où il faut employer des troupes composées d'auxiliaires musulmans, arabes ou nègres, encadrés par un petit nombre d'Européens. De semblables contingents peuvent et doivent compter dans leurs rangs des émissaires des confréries. Des officiers anglais avaient acquis la certitude d'avoir eu des engagés senoussia parmi les hommes placés sous leurs ordres, et relevaient les dangers que comporterait cette pénétration, le jour où viendraient à éclater de vastes mouvements, leurs instigateurs estimant suffisante la désagrégation morale des forces au service des nations européennes.

Le cheik Senoussi, dont les inspirations suivirent, avait su faire fléchir sa rigidité, dans l'intérêt de la cause islamique ; il avait admis, pour former un faisceau tout-puissant, une entente de l'ensemble des confréries, nonobstant les différences existant dans leurs principes et leurs organisations. Il aurait été aussi prouvé que les Senoussia, suivant leur méthode, n'avaient pas pris part à des massacres de missions, à des crimes commis sur divers points, sur des Européens ; ils auraient en outre établi plus d'ordre et de sécu-

rité pour les caravanes dans les régions où ils dominant. On a enfin reconnu que la sphère d'influence de la confrérie se rapprochait de l'Equateur et peut-être le franchissait.

Pour garantir sa sécurité contre des entreprises hostiles, Cheik-el-Madhi, le chef actuel de la confrérie, paraît avoir, à diverses reprises, déplacé sa résidence personnelle. Il serait intéressant de connaître l'impression produite spécialement sur les Senoussia par l'occupation italienne de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque; la part que cette confrérie aurait pu prendre à la résistance, les obstacles qu'elle apporterait à l'extension de cette occupation dans la zone des oasis sahariennes où elle se trouve établie, enfin les résolutions que lui auraient suggérées les événements (1).

*
* *

Des constatations faites, depuis que les grandes explorations contemporaines, ont rouvert, avec les ressources dont on dispose aujourd'hui les routes jadis suivies par les Portugais dans la région équatoriale, il résulterait que l'islamisme ne paraîtrait pas y avoir fait de grands progrès, depuis le passage d'Edouard Lopez, il y a plus de trois cents ans. Encore aujourd'hui les popula-

(1) Il résulterait d'une indication trouvée dans les journaux que les Anglais auraient pris l'offensive contre les Senoussia, auraient attaqué et brûlé un de leurs camps.

tions sont, dans cette partie du continent noir, fétichistes dans leur ensemble, et les missions chrétiennes et musulmanes y font des prosélytes. Les faits actuels établissent combien étaient exactes les indications données dans le petit livre, rédigé par l'Italien Pigafetta, d'après les renseignements de Lopez, sur les dispositions des populations nègres à adopter le christianisme (1). Si le souvenir des premières conversions avait été mis en oubli, aussi bien que celui des mémorables découvertes des anciens explorateurs, le fait fut imputable à un recul à la fois colonial et géographique. Par une extraordinaire fantaisie, les cartographes du xviii^e siècle et de la première partie du xix^e avaient imaginé de supprimer même les indications de Ptolémée, mentionnant l'existence, dans l'Afrique centrale, de grands lacs où le Nil, le Congo et autres fleuves prennent leur source. Le grand astronome alexandrin avait commis une de ces erreurs de latitude que l'on relève dans son œuvre géographique — mais son

(1) C'est en 1883 qu'un érudit, M. Cahnn, bibliothécaire de la Bibliothèque Mazarine, avait fait paraître à Bruxelles, en faisant précéder cet ouvrage d'une remarquable préface : « Le Congo, La véritable description du Royaume-Africain, appelé, tant par les Indigènes que par les Portugais, le Congo, telle qu'elle a été tirée récemment des Explorations d'Edouard Lopez par Philippe Pigafetta qui l'a mise en langue italienne. Traduite pour la première fois en français, sur l'édition latine, par les frères de Bry, en 1598, d'après les voyages portugais et notamment celui d'Edouard Lopez, en 1578, avec trois planches, dont deux cartes géographiques ».

indication inexacte en ce qui concernait la situation des lacs, avait été à la fois confirmée et rectifiée par Edouard Lopez. Il est vrai que des géographes, tels que Dapper qui avait eu connaissance de la relation du voyage de l'explorateur portugais et l'avait même citée, avaient préféré s'en tenir aux traditions érudites plutôt que s'en remettre au témoignage d'un homme qui avait poussé ses recherches au delà des rayons des bibliothèques.

Or voici le texte fourni par Lopez :

« Il nous reste maintenant à parler du Nil. Ce fleuve ne prend sa source dans le royaume du Prêtre-Jean, comme le croient quelques-uns, et encore moins dans les montagnes de la Lune. Il ne sort pas non plus, comme le dit Ptolémée, de deux lacs, qui seraient au pied de ces montagnes, et dont l'un serait à l'Orient et l'autre à l'Occident, séparé du premier par une distance de 450 milles ». Sous la latitude sous laquelle Ptolémée place ces deux lacs se trouvent à l'Ouest, les royaumes de Congo et d'Angola, et à l'Est ceux du Monomotapa, et la distance entre l'Océan indien (l'Atlantique) et l'Océan éthiopique est de 1,200 milles. Or, Edouard Lopez affirme, comme témoin oculaire ayant parcouru tous ces pays pendant plusieurs années, qu'il ne s'y trouve qu'un seul lac entre le royaume d'Angola et celui de Monomotapa. La vérité c'est qu'il existe en effet deux lacs, mais ils sont situés

autrement que ne le croit Ptolémée. Le premier est loin des montagnes de la Lune, et le second succède au premier, sur une ligne tirée du Sud au Nord, à une distance de 400 milles. Quelques indigènes croient que le Nil, à sa sortie du premier lac, disparaît sous terre, et en ressort de nouveau pour se jeter dans le second, d'autres assurent le contraire, et Edouard Lopez est avec ces derniers. « Le fleuve, dit-il, parcourt de vastes espaces sans lit bien tracé. On ne peut pas dire, à proprement parler, qu'il sort du second lac, mais sa vraie origine est le premier, à douze degrés au Sud de l'Equateur; ce premier lac est entouré de hautes montagnes, comme celles de Cafu, de Nitre, d'Argent et d'autres encore. Du premier lac, le Nil court en droite ligne vers le Nord, jusqu'au second qui est plus grand que le premier, que les indigènes appellent mer (nyanza), *qui est situé sous l'Equateur et à 220 milles de large. . . . »*

En consultant une carte contemporaine, on trouve à l'Equateur le lac Victoria, large actuellement de 280 kilomètres environ, et au douzième degré le lac Nyassa, beaucoup plus petit, entouré de montagnes comme l'indiquait Lopez. L'explorateur ne mentionne pas, si l'on tient compte de sa situation, le Tanganika, mais en faisant connaître, trois cents ans avant Speke, la cause des crues du Nil, du Congo, du Zambèse et autres fleuves, il ajoutait « les grands lacs sont plus

nombreux dans ce pays que dans aucun autre ».

Quant à la cause des crues elle avait été découverte par Lopez, comme elle l'a été de nos jours par Speke qui a eu, sur son devancier, l'avantage de faire reconnaître l'exactitude de sa constatation. Après la mention qu'au Congo, l'été commence avec notre hiver, il est dit dans la relation du voyageur du xvi^e siècle : « L'hiver, les pluies sont continuelles pendant les cinq mois d'avril, mai, juin, juillet et août... L'eau tombe à verse, les fleuves grossissent d'une façon surprenante, débordent partout. Les vents régnants dans cette saison d'hiver, sont ceux que César appelle du nom d'Étésiens et qui chassent les nuages du Nord vers l'Ouest. Dans cette direction, les nuages rencontrent les hautes montagnes qui les arrêtent, sur lesquels ils s'étendent puis se résolvent en pluie... Et voilà l'origine de cette fameuse crue des fleuves d'Éthiopie, et en particulier de celles du Nil et d'autres fleuves qui se jettent les uns dans l'Océan oriental, les autres dans l'Océan occidental. Comme les pluies tombent, chaque année, à époque fixe, la régularité des inondations de leurs fleuves n'a rien de surprenant pour les indigènes. »

Revenant sur ce sujet à la dernière page de son petit volume, après avoir de nouveau indiqué que les pluies tombent par masse, que le pays est montagneux, rempli de torrents, de petits et aussi de grands lacs, Pigafetta termine son

exposé par ces lignes : « A l'issue de ces lacs (les grands), les eaux ont un débit aussi considérable qu'à l'entrée; car c'est ainsi que le Nil descendant vers le Nord, et le Zaïre; vers l'Ouest, ont des crues à époque fixe, commençant à monter vers la fin de juin et la crue augmentant jusque vers le 20 septembre, et ces dates sont infaillibles, parce que l'époque des pluies l'est aussi. La cause de ces crues a été jusqu'ici entourée d'erreurs et de fables, et c'est enfin Edouard Lopez qui, au prix de bien des fatigues, et par son industrie, nous l'a définitivement révélée. »

Si l'on peut discuter l'hypothèse de Lopez pour le lac qu'il appelle le premier lac du Nil, le Nyassa sur les cartes modernes, il ne paraîtrait pas possible de lui dénier la priorité quant à l'action des moussons déterminant les cours des fleuves de l'Afrique centrale (1). On ne saurait davantage discuter les indications données par Lopez sur l'existence sous l'équateur d'un lac d'où sortait le Nil. On pourrait seulement émettre l'opinion qu'il ne s'agirait pas du lac Ukerewé,

(1) Il a fallu trois siècles pour que la vérité géographique découverte par Lopez, dédaignée et oubliée, se trouvât acquise à la science, grâce à Speke. L'illustre explorateur eût été peut-être quelque peu déçu, à tort d'ailleurs, si quelque érudit parmi les auditeurs qui applaudissaient sa célèbre conférence, lui avait appris qu'il confirmait, par sa propre découverte, celle d'un devancier ignoré, quand il disait : « Si les anciens avaient su que l'Afrique équatoriale est la région des grandes pluies, il ne se seraient pas tellement tourmentés le cerveau à propos des crues du Nil. »

le Victoria, dont la vaste étendue correspondrait avec les données fournies par le voyageur du xvi^e siècle, mais du lac voisin, le Mwontan, l'Albert-Nyanza, situé aussi sur le cours du Nil. Ce que l'on constate, la carte sous les yeux, c'est qu'un explorateur qui aurait connu la *Relation du royaume du Congo* et qui aurait tenu compte de ses indications serait, en suivant la ligne équatoriale, nécessairement arrivé aux Grands Lacs qu'elle coupe à leurs extrémités, l'un au Nord, l'autre au Sud. En dehors de cette constatation matérielle un fait confirmerait l'exactitude des renseignements fournis par l'explorateur portugais et la réalité de ses découvertes, c'est le fait de l'existence par lui signalée, vers le Nord des lacs, des populations anthropophages rencontrées par Stanley et qui faillirent, en s'opposant à son passage, compromettre le succès de son expédition.

Dans une étude remarquable remontant à une date déjà lointaine, M. François Deloncle (1) s'exprimait ainsi, après avoir lu une des pages de la relation de *la Véridique description* : « On croirait lire un extrait de Stanley et de Livingstone, tant le cours du Nil est bien décrit depuis ses sources jusqu'à ses embouchures, avec ses affluents de droite et de gauche, ses crues et ses lacs intermittents.

(1) *Bulletin de la Société belge de Géographie de Bruxelles*, année 1878.

« La lecture de ce texte lève tous les doutes que l'on pourrait avoir sur la connaissance des sources du Nil au xvi^e siècle, et c'est à Lopez que revient l'honneur d'avoir le premier, deux cent cinquante ans avant Speke et Grant, donné des renseignements précis. »

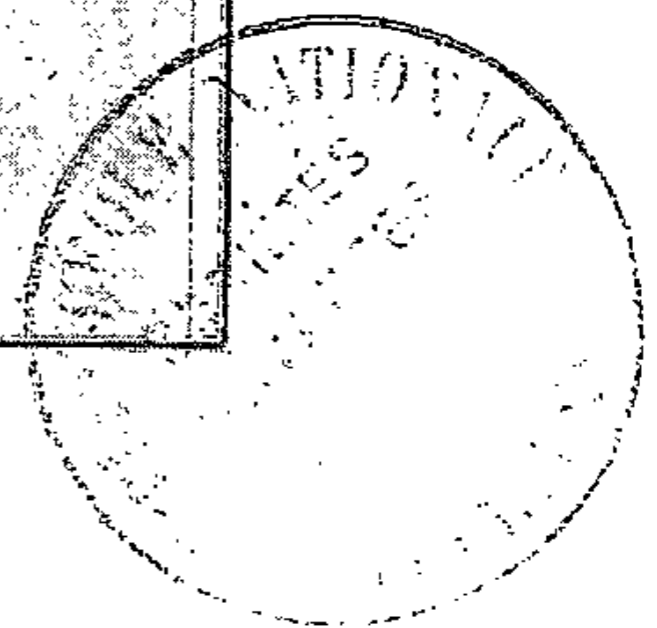
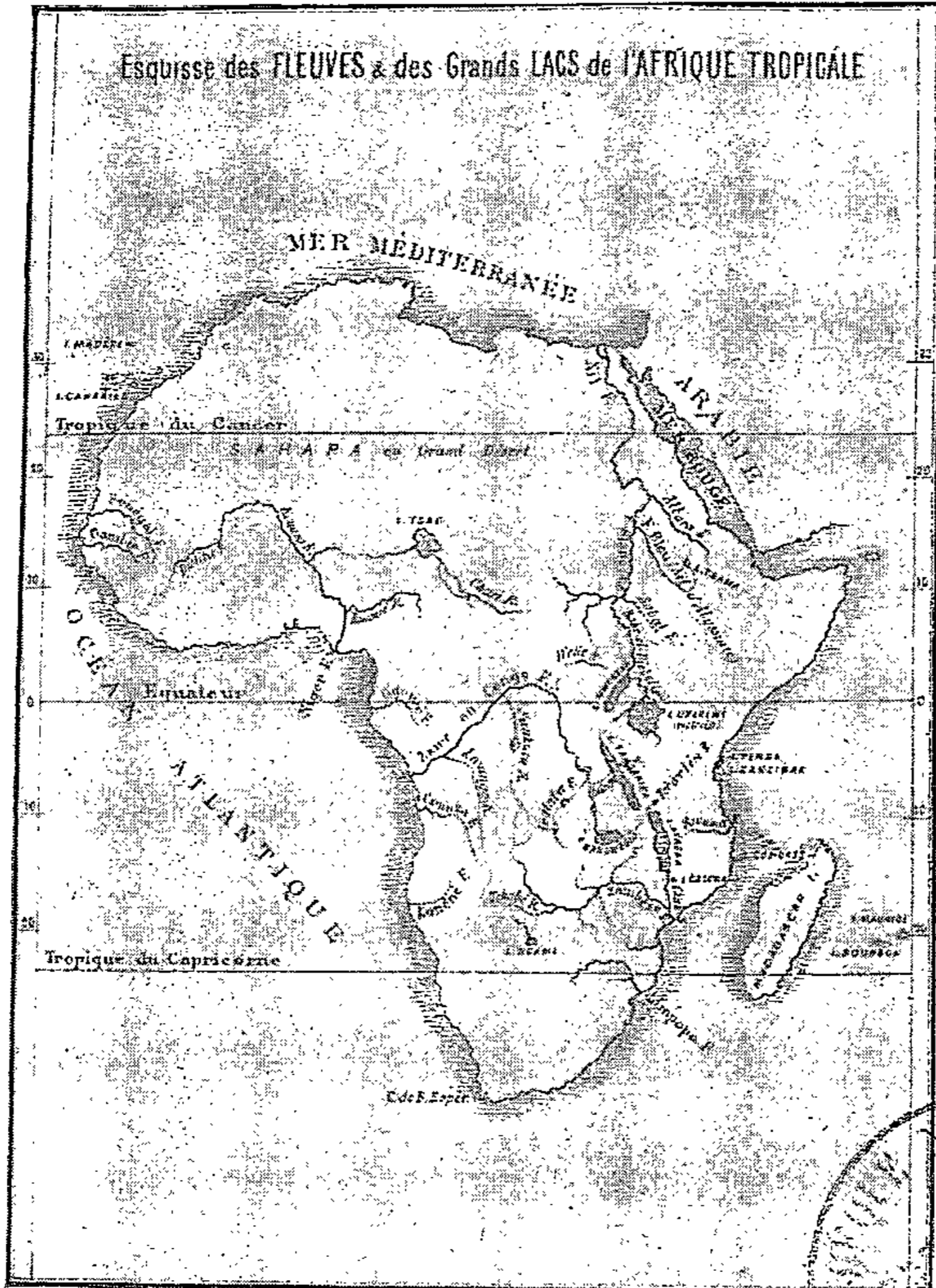
Il convient d'indiquer que M. Deloncle était porté à croire que le lac Tanganika serait de formation récente, ce qui concorderait avec des hypothèses sur des modifications successives des régimes hydrographique et orographique du plateau central africain. Ces hypothèses justifieraient ce qu'indiquait Lopez sur le cours du Nil, entre les deux lacs, nécessairement très différent et peut être intermittent alors suivant les saisons.

Mais Lopez lui-même avait été devancé (1), et si les explorateurs connus qui l'avaient précédé n'étaient pas des Normands, c'était des Français. En 1317, huit Dominicains partis de Montpellier, après avoir traversé l'Ethiopie, remontèrent le cours du Nil, depuis l'Abyssinie jusqu'à l'Ouganda, puis passèrent le Zambèse et découvrirent, en 1357, la ville de Massi-Motapa qu'ils supposèrent la capitale d'un grand empire par eux dénommé Monomotapa.

Cette expédition n'a rien de fabuleux, car les renseignements recueillis par les religieux furent

(1) On continue les emprunts à l'étude de M. Deloncle.

Esquisse des FLEUVES & des Grands LACS de l'AFRIQUE TROPICALE



mis à profit par des Capucins de Lyon, les RR. PP. Placide et Crispinien, les FF. Bonaventure et Grégoire, le dernier probablement célèbre géographe lyonnais, quand ils construisirent une sphère terrestre datant de 1701. « Or, ce globe offre un tracé du cours du Congo et du bassin hydrographique du centre de l'Afrique tels que les ont décrits Grant, Baker, Livingstone et Stanley. » Les sources du Nil et ses lacs avaient été maintenus en conformité avec les indications de Ptolémée. Ne pourrait-on pas supposer que les Capucins de Lyon avaient agi, sur ce point, à l'égard des renseignements fournis par les Dominicains de Montpellier, comme l'avaient fait Dapper et autres pour ceux de Lopez (1).

Ce qui n'est pas à l'avantage des savants qui ne voyagent pas, c'est ce qui advint à l'encontre du globe terrestre de Lyon, que l'on dit encore utile à consulter par les explorateurs contemporains. En 1704, Georges Delisle, géographe du Roi, attaqua ce globe qui fut, avec plusieurs autres produits, qualifié d'*hérétique*, et rejeté par l'Académie des Sciences. On sait d'ailleurs comment géographes et cartographes firent, en ce qui concernait la région des grands lacs et des sources des grands fleuves africains, table rase des notions

(1) Il résulterait d'une communication faite à la Société de Géographie de Lyon, par M. l'abbé Brucker, sous le titre : « L'Afrique centrale des cartes du xvi^e siècle », que la cartographie s'était attardée à d'anciennes données.

reçues du passé, certains risquant, pour les remplacer, des mentions de pure fantaisie. Les géographes, mieux avisés, laissaient une place blanche, et Malte-Brun traçait une ligne avec cette désignation : « Route des Portugais ». Cette simple ligne, par la direction qui lui était donnée, condamnait les suppressions qui avaient été faites ; celui qui l'avait tracée pensait sans doute, comme Cortambert, que l'Afrique avait été beaucoup mieux connue qu'on ne le supposait. Tous ceux qui verront d'anciennes cartes et les planisphères de la Bibliothèque nationale, partageront ce sentiment, et telle avait été l'impression éprouvée par un brillant officier, frappé au cours d'une glorieuse carrière, le colonel Moll, à la vue d'une carte d'Afrique de Dapper.

M. Cahnn estimait, avec grande raison, avoir fait œuvre utile en publiant cette vieille relation du Congo, la jugeant très documentaire ; aussi écrivait-il : « Je crois rendre service à nos voyageurs modernes en mettant à leur disposition un livre dont les exemplaires originaux sont devenus très rares. C'est en voyageant moi-même que j'ai appris à estimer les voyageurs anciens, et que je me suis aperçu que toutes les fois que les modernes se moquaient d'eux, c'est qu'ils comprenaient mal leur texte et qu'ils connaissaient encore plus mal le terrain. » L'érudit éditeur constatait que les anciens voyageurs ont fait de grandes choses avec des moyens faibles et impar-

faits. Ce sentiment a été partagé par des explorateurs dont le grand caractère égalait les mérites, tels que Cameron déclarant, « que les suppositions des anciens voyageurs et missionnaires portugais sont étonnamment proches de la vérité. » On pourrait tout au moins ajouter au mot suppositions celui de constatations.

Après avoir rappelé ce témoignage, un membre distingué de la Société de Géographie de Lyon, M. l'abbé J. Brucker, a relevé avec beaucoup de mesure et de tact, dans un remarquable travail (1), une allégation de l'allemand Peterman qui avait écrit, en contradiction avec l'éminent explorateur, son compatriote : « La part des Portugais et des missionnaires catholiques, dans l'exploration de l'Afrique, est presque nulle, composée de renseignements incomplets et peu sûrs ; bien plus, c'est une honte pour un pays civilisé et une œuvre chrétienne. » Cette boutade injurieuse justifiait le dicton que la science allemande est patriote, car elle aboutissait à cette conclusion audacieuse : « Un seul voyageur allemand, Henri Barth, a fait plus pour la carte et la connaissance de l'Afrique que tous les Portugais, y compris le gouvernement portugais, et que toutes les missions catholiques durant des siècles. »

(1) *Découverte des grands lacs de l'Afrique centrale et des sources du Nil et du Zaïre au seizième siècle*, par M. l'abbé Brucker, membre de la Société de Géographie de Lyon. C'est grâce à l'autorisation obligeante de l'auteur qu'il a été donné de reproduire la carte, modestement qualifiée d'esquisse jointe à son étude.

A cette prétention que l'on est fondé à considérer comme démesurée et sectaire, il avait été répondu simplement : « Les Portugais pourront rappeler à M. Peterman comment, deux siècles avant qu'un *Allemand* eût vu l'Afrique centrale, ils avaient découvert et relevé, avec une exactitude remarquable, les côtes d'Afrique depuis le cap Nun jusqu'au cap de Bonne-Espérance et de là jusqu'à l'isthme de Suez. » Le savant ecclésiastique analysant les indications recueillies ou fournies par Barros, par Lopez, par le P. Mariano (1) donnait, avec les ressources d'une érudition aussi documentée que prudente un exposé des explorations poursuivies avec succès, dès le xvi^e siècle dans la région des grands lacs. S'il existait quelques divergences entre cet

(1) Barros, le Tite-Live portugais, avait accueilli l'idée d'un grand lac central, le *Zambre*, à son extrémité Nord, le *Zaire*, situé au Sud de l'équateur (entre le 5° et le 12° lat. A), lac où le Nil, le *Zaire* et le *Zambèse* auraient pris leur source. L'erreur venait de la désignation de *Nyassa* ou *Nyanza* donnée collectivement aux grands lacs par les nègres, et que l'on avait pensé s'appliquer à un seul. Les Portugais avaient partiellement rectifié l'erreur en divisant l'immense réservoir en deux ou trois lacs, *Zaflan* et *Zachaf*, correspondant assez bien au *Tanganyika* et au *Nyassa*. En résumé, les sources des grands fleuves ne sortaient pas d'un lac unique, mais d'un groupe de lacs rapprochés, enchevêtrés par leur affluent, pendant la saison des pluies : c'était une supposition proche de la vérité.

Le P. Luis Mariano a donné la description du lac *Nyassa* par une lettre écrite en 1624. M. l'abbé Brucker donne le texte de cette lettre curieuse qui n'avait été connu par des érudits que de deux ou troisième main.

exposé dont on a tiré parti, et ce qui a été dit dans ce travail, elles accuseraient uniquement, de la part de M. l'abbé Brucker, le souci d'éviter toute exagération, en se gardant d'attribuer aux témoignages du passé des précisions qui ne sont pas partout acquises à ceux du présent. Ce consciencieux érudit serait porté à croire que le lac visé par Lopez serait plutôt, nonobstant la différence de latitude et bien que l'on ne lui connaisse pas de communication avec le Nil, le Tanganika, plutôt que le Nyassa réellement situé là où la relation de Pigafetta l'indique. Il y a même à l'heure actuelle bien des problèmes à éclaircir dont la solution serait méritoire et ce serait une grande illusion de croire l'ère des explorations terminée.

Dans une remarquable dissertation ayant pour objet, *Les monts de la lune de la Géographie de Ptolémée et la chaîne du Ruwenjori*, le D^r Luigi Hugues, qui ne mentionne pas le petit livre de Pigafetta, ne confirme pas moins implicitement la valeur scientifique des explorations de Lopez, confirmant en la rectifiant la donnée du géographe alexandrin sur le régime hydrographique de l'Afrique équatoriale (1).

*
**

Après ce long détour de géographie phy-

(1) *Le Ruwenzori. Voyage d'exploration de S. A. R. le prince Louis-Amédée de Savoie, duc des Abruzzes*, Paris, librairie Plon, 1909.

sique, on se trouve amené à reconnaître, grâce au contrôle de faits actuels, l'exactitude des indications de Lopez sur les dispositions des peuples de l'Afrique centrale à adopter la religion chrétienne et sur leur aptitude à conformer, avec une rapidité surprenante, leurs mœurs à leur nouvelle croyance. Au point de vue même de l'extension de l'influence européenne, de la civilisation chrétienne, on ne saurait trop reconnaître et admirer l'action merveilleusement providentielle des grands explorateurs contemporains, tout d'abord l'illustre Livingstone, puis Grant, Speke, Cameron, Stanley, de Brazza et combien d'autres ! L'hommage sans réserves rendu aux mérites de ces hommes éminents interdirait-il de rendre également justice à des devanciers injustement oubliés ? Il conviendrait d'ailleurs de remarquer, que loin d'amoinrir leur gloire, l'honneur de cette tardive justice revient à ceux qui, par leurs propres découvertes, ont confirmé la réalité de celles qui avaient été dédaignées au préjudice de l'influence européenne.

La domination momentanée de l'Espagne sur le Portugal de 1580 à 1640 exerça une influence funeste sur l'avenir du pays. Quand il eut reconquis son indépendance, le royaume recouvra les colonies qui lui avaient été enlevées par les Hollandais, mais elles ne retrouvèrent jamais leur prospérité primitive. Les dissensions dans le clergé, relatées par Lopez, n'auraient pu suffire

à arrêter l'essor de la religion chrétienne, mais les mesures prises par Pombal, la disparition des Jésuites, les missionnaires les plus actifs, eurent nécessairement pour effet en Afrique, comme elles l'ont eu, avec beaucoup plus de notoriété en Amérique, de rejeter les populations dans leur état primitif de sauvagerie. Au Paraguay, les malheureux indiens sont qualifiés de l'expression méprisante de *barbares* par ceux dont les pères les ont condamnés, pour satisfaire leur cupidité, à une misère imméritée.

On trouve, en dehors d'autres témoignages, la justification des indications de Lopez sur l'aptitude de populations nègres à la civilisation dans la relation du voyage du duc des Abruzzes au Ruwenzori, rédigée par le docteur Filippo de Filippi : Le savant fait connaître quelles étaient les mœurs dans l'Ouganda et indique quelle a été leur transformation.

« Des centaines de victimes humaines sacrifiées sur le signe d'un sorcier, des massacres en masse de la population pour un simple caprice ou pour calmer les terreurs superstitieuses inspirées aux Kabaka par quelque songe, des supplices, des mutilations, des meurtres quotidiens de femmes, de serviteurs, d'esclaves, le pays dépeuplé de femmes pour remplir les harems du roi et des chefs, tel était alors l'état de choses dans l'Ouganda, avec des épisodes si atroces qu'ils sembleraient dépasser la mesure du pos-

sible si on n'en avait la preuve dans les descriptions des témoins qui virent la contrée à cette époque, descriptions qui toutes concordent sur ce point. Il en allait de même dans les royaumes voisins et les populations des îles étaient cannibales (1).

« La transformation du pays en si peu d'années tient du prodige et le mérite en revient pour la plus grande partie aux missions. Celles-ci ne font que continuer la première mission anglicane venue dans l'Ouganda en 1877, sur l'invitation du roi Mtésa transmise à l'Angleterre par Stanley, et par la mission française catholique-romaine qui arriva deux ans après. La persécution de Mwanga, le meurtre de l'évêque Hannington, les tortures subies par de nombreux chrétiens indigènes ne réussirent pas à interrompre l'œuvre, qui grandit avec une extraordinaire rapidité, sans se ressentir du trouble des guerres civiles, ni des révolutions politiques. En 1895, une mission catholique-romaine vint encore se joindre à celles dont nous venons de parler.

« Le nombre des indigènes convertis au christianisme s'augmenta par milliers chaque année, tandis que l'islamisme restait stationnaire et les mœurs allèrent en se civilisant rapidement. L'instruction suivit pas à pas l'éducation morale, les missionnaires dotèrent le pays d'une langue

(1) Speke donnait les détails les plus circonstanciés sur les usages abominables qu'il avait vu pratiquer.

écrite qui n'existait pas. Cette langue fut l'œuvre de la mission française des Pères Blancs et les écoles surgirent par centaines aux pieds des églises.

« Aujourd'hui beaucoup de villages autour d'Entebbe et de Kempala sont entièrement chrétiens, et l'on y voit les noirs accroupis autour du catéchiste. Dans la campagne, on rencontre nombre d'indigènes qui vont au travail ou en reviennent en priant ou en récitant le rosaire le long du chemin. Ils sont tous vêtus de la longue tunique blanche à larges manches qui a presque partout remplacé l'ancien habit fait de lanières d'écorces..... Le dimanche, dans les vastes cathédrales de Mengo qui peuvent contenir plusieurs milliers de fidèles, adultes et enfants, prient avec une ferveur et une tenue exemplaires.

« D'autre part, on ne peut méconnaître que l'islamisme n'ait eu, lui aussi, une influence importante et bienfaisante pour arracher le pays à son état de barbarie. »

Il est incontestable que le mahométisme constitue un progrès immédiat mais stationnaire sur le fétichisme, mais bien qu'il se rapproche par la polygamie des mœurs des populations nègres, il s'est rendu odieux à beaucoup d'entre elles par ses pratiques esclavagistes. C'est ainsi que les races anthropophages mais intelligentes et énergiques, signalées par Lopez, avaient tenté de s'opposer au passage de Stanley, le prenant, en

raison même des forces qui l'accompagnaient, pour un traitant. Or, fait qui atteste les dispositions de ces populations à l'adoption de mœurs nouvelles, elles demandent l'établissement de missions chrétiennes chez elles.

Dans les possessions anglaises et belges, la propagande chrétienne, comportant seule une civilisation complète et progressive, est vue d'un œil favorable; le soin de l'école lui est abandonné. L'autorité civile recommande et les missionnaires approuvent cette sollicitude de faire la part la plus large possible à l'enseignement profane. Ce que l'on doit regretter, en s'en tenant même au point de vue des intérêts européens, c'est que les éléments dont les missions disposent, soient trop restreints pour permettre de tirer tout le parti possible des dispositions des pauvres noirs. Le prosélytisme chrétien exige pour être efficace une longue préparation : trois ans au moins, pour être admis au baptême catholique. Cette mesure est indispensable pour réagir contre la mentalité acquise; un exemple suffirait à le démontrer. Un enfant ayant négligé de venir à l'école, expliquait pour justifier son absence qu'il avait dû accompagner son frère, pour lui procurer, en allant avec lui vendre leur petite sœur, la somme nécessaire pour acquitter une dette. Le missionnaire eut grand peine à faire comprendre à celui qu'il instruisait toute l'horreur que lui inspirait un acte considéré comme licite chez les indigènes.

On trouve dans les missions, parmi les nouveaux chrétiens, le concours de catéchistes dévoués, et les premiers éléments de formation d'un clergé indigène, mais combien plus nombreux les émissaires et les missionnaires nègres des Senoussias ! Combien plus rapide et souvent moins libre l'adhésion à la foi musulmane !

*
* *

Le péril de la poussée islamique n'est ignoré nulle part, il est redouté partout. Cette connaissance et cette crainte inspireront-elles à tous les intéressés, sous l'influence d'un positivisme effectif, les mêmes sentiments à l'endroit des missions et de leur recrutement ? On ne le saurait dire.

La conception panislamique constituerait seulement un rêve grandiose, si elle avait pour unique objet la reconstitution d'une unité qui n'avait pu survivre aux trois premiers califes ; c'est une réalité redoutable quand elle s'applique à entretenir, au grand jour ou dans l'ombre, suivant les temps et les lieux, l'hostilité contre les Infidèles. Aux puissances européennes à mettre à profit, par l'accord unanime de leurs actes, pour la sauvegarde de leurs intérêts et le développement d'une véritable civilisation, le faisceau des forces matérielles et morales à leur disposition.

On pourrait craindre que la politique de l'Allemagne ne s'opposât à la réalisation d'un pareil vœu.

Les rois de France, pour sauvegarder l'indépendance nationale menacée par la Maison d'Autriche, avaient pu, sans faillir au devoir, contracter des alliances avec la Porte ottomane, car en retour ils avaient revendiqué, conquis et maintenu le droit de protection des populations chrétiennes.

En vertu de ce droit traditionnel, des troupes françaises débarquaient en Syrie sous le Second Empire; les massacres des Druses étaient réprimés, un statut était donné au Liban, assurant à ses populations paisibles le profit d'une aisance laborieuse.

Suivant l'exemple de son prédécesseur du moyen âge, Frédéric II, entrant à Jérusalem, où il devait pénétrer en croisé, comme ami de Saladin, Guillaume II se rendait naguère dans la ville sainte, après avoir pressé, sans pudeur, la main sanglante du sultan rouge, au lendemain et à la veille des massacres d'Arméniens.

Les populations chrétiennes ne s'étaient pas méprises, quand Guillaume II fit son voyage d'Orient : au passage d'une flotte française, en vue de la montagne, le Liban s'illumina de la base au sommet. Quand vint l'empereur allemand, il resta plongé dans l'obscurité.

Espérons qu'en dépit des conséquences des passions politiques, notre patrie retrouvera intacte la glorieuse situation qui lui était acquise et que Pie X lui a si généreusement maintenue.

CLASSE DES BELLES-LETTRES
ET DES ARTS

RAPPORT
SUR LES
TRAVAUX DE LA CLASSE DES BELLES-LETTRES
ET ARTS
PENDANT L'ANNÉE 1913-1914.

Par M. Ed. CHARDON, secrétaire.

L'Académie entrait à peine en vacances que la guerre était déclarée et que l'ennemi envahissait la Belgique et le Nord de la France, semant partout sur son passage, avec une cruauté scientifique, incendies, deuils, misères.

Aussitôt de tous côtés se manifeste un admirable élan de charité pour venir au secours tant des blessés militaires et des malheureux sans travail, que des réfugiés belges, pauvres gens qui fuyaient devant les armées allemandes.

Notre Compagnie ne pouvait rester indifférente à ces calamités : Sur l'initiative de votre vice-président, les membres du Bureau se trouvant encore à Rouen, se réunirent en séance extraordinaire le 28 août et arrêterent qu'une somme de 200 francs serait versée :

1° A chacune des Sociétés de la Croix-Rouge

française : Union des Femmes de France; Société française de secours aux blessés militaires ;

2° A la Commission d'assistance de la Ville ;

3° A M. le Consul de Belgique, pour les familles pauvres belges réfugiées en France.

C'était pour l'Académie le seul moyen de participer efficacement au soulagement des victimes de la guerre, tandis que plusieurs de ses membres, pour ne citer que notre distingué président et notre collègue Lucien Valin, appelés sous les drapeaux, sont prêts à verser leur sang pour la défense de la patrie.

Dès la rentrée, vous avez approuvé cette manifestation patriotique.

La classe des Lettres a perdu cette année un de ses membres résidants les plus distingués, M. Albert Sarrazin.

L'Académie le reçut en 1897; nombreux sont les travaux que lui donna cet aimable confrère. Vous rappellerai-je ses études si consciencieuses et si attachantes sur : *Les derniers jours de Jeanne d'Arc à Rouen*; — *Pierre Cauchon, juge de Jeanne d'Arc*; — *Rouen à l'époque préhistorique*; — *Rouen à l'époque gallo-romaine*; — *Rouen dans les miniatures des monuments*; — *le bourreau Geffroy Therache et le supplice de Jeanne d'Arc*.

En 1902, M. Sarrazin était élu président : cette distinction lui appartenait à tous les titres : elle

témoignait des sympathies que lui avaient conquises son esprit et son érudition, son caractère courtois et bienveillant, le charme en un mot de son aimable commerce.

Le jour des obsèques (10 février 1914) notre président apporta à cet éminent confrère l'hommage de nos plus sincères et plus profonds regrets.

Après avoir éprouvé cette perte si sensible, l'Académie a la bonne fortune de compter deux nouveaux membres résidants : le capitaine Quenedey et M. Chirol.

Le capitaine Quenedey a été reçu dans la salle ordinaire de nos délibérations, discrètement ouverte à un public choisi et où assistaient au premier rang M. le Premier Président Franqueville et M. le Colonel Chrétien, le chef hiérarchique du nouvel académicien.

Le capitaine Quenedey appartient à cette phalange d'officiers qui utilisait les loisirs d'une paix armée à des travaux d'histoire ou d'archéologie, maniant la plume avec autant de dextérité que l'épée.

Pour sujet de son discours de réception le capitaine Quenedey a pris : « Les façades des maisons de Rouen : leur rôle dans l'aspect de la ville. » Le sujet n'a rien de militaire ; mais tout, dans la façon dont il est conduit et traité, révèle l'officier observateur, méthodique et philosophe auquel

nul détail n'échappe et qui sait les ramasser, les coordonner, pour en tirer une conclusion psychologique.

Répondant à ce discours, M. le Président, après avoir rendu au récipiendaire ce témoignage justifié qu'avec lui, l'archéologie, science si souvent conjecturale, devient une science exacte, se demande ce qu'on a fait dans notre pays pour sauvegarder les monuments du passé ou les préserver des restaurations maladroites des architectes.

Avec autant d'humour que de clarté, M. Homais met en présence les deux systèmes suivis tour à tour : tantôt restaurer un monument c'est le refaire non seulement comme il a été, mais comme il aurait dû être s'il avait été parfait; tantôt, au contraire, respecter un vieux monument, c'est le laisser tomber en ruines.

Entre ces deux doctrines extrêmes, il y a, dit M. Homais, la doctrine plus simple de ceux qui n'ont pas de doctrine et qui estiment qu'en pareille matière il est souverainement imprudent d'édicter des règles indivisibles. Comme exemple, il montre ce que serait le Palais-de-Justice, si on n'avait pas refait les statues et les galeries de la merveilleuse façade et ce que va devenir, faute de restauration, la jolie fontaine d'Aréthuse, au pied du Gros-Horloge.

M. Chirol, ancien élève de l'École des Beaux-

Arts de Paris, est un architecte doublé d'un archéologue, et dont la compétence technique s'agrémente d'une littérature du meilleur aloi : amoureux de la vieille cité rouennaise, M. Chirol est d'un éclectisme d'admiration qui lui permet de se trouver à l'aise dans les époques les plus différentes.

Dans ses *Notes d'art* comme dans son histoire de *l'Hôtel de la Première Présidence*, — dans sa *Visite à l'Église Saint-Laurent*, comme dans son étude sur le projet de construction du nouvel Hôtel-de-Ville, conçu par l'architecte Lecarpentier, en 1755, tout est raconté sobrement, appuyé sur une érudition éloignée de toute prétention : le document se fond dans le texte du récit.

En un mot, les œuvres de M. Chirol qui embrassent des époques, des lieux, des systèmes très différents, se présentent toutes avec autant d'agrément que de compétence.

Vu les circonstances actuelles, la réception de M. Chirol, mobilisé, n'a pu encore avoir lieu.

L'année académique 1913-1914 a été une des mieux remplies, et rares furent les séances sans communications écrites ou orales.

Votre Président, toujours sur la brèche, vous a, dans une causerie pleine d'esprit, parlé de *l'Estampe moderne en France* : il vous a fait sommairement l'histoire de la gravure au burin, à l'eau-forte et sur bois au XIX^e siècle, ainsi que

de la lithographie; il vous a signalé l'influence des procédés mécaniques, qui, en tant que moyens de reproduction, ont, à la fin du dernier siècle, supplanté très largement, presque totalement, la gravure d'interprétation.

Cette crise, vous a-t-il dit, ne pouvait atteindre l'estampe originale dans laquelle, sans traduire la pensée d'un autre, le graveur fixe directement sa propre inspiration. Aussi la gravure originale est-elle restée particulièrement en faveur à notre époque. Ceux qui s'y livrent n'obéissent à aucune préoccupation d'école ou de style; ils affirment en toute indépendance leur personnalité et leur esthétique particulière. Rien de plus varié que leur production où sont données les notes les plus diverses, depuis le symbolisme mystique jusqu'au plus brutal réalisme.

Deux séries de projections, en noir et en couleurs, relatives, la première à l'estampe du XIX^e siècle, la deuxième à l'estampe contemporaine, illustraient la causerie de M. Homais.

M. Edw. Montier, dont les œuvres philosophiques et morales ne sont plus à compter, a donné à l'Académie lecture de la préface et d'un chapitre d'un nouveau livre : *Les amis célèbres de la fable et de l'histoire*.

Dans la préface, dédiée à un de ses disciples, M. Montier explique le but du livre qui est une œuvre de vulgarisation littéraire, sous forme de

visites faites aux personnages antiques et modernes les plus célèbres et par leurs œuvres littéraires, sociales ou politiques et par la conception tout à fait supérieure qu'ils se sont faite de l'amitié. Ce cadre ingénieux permet à l'auteur de conduire son disciple et par suite ses lecteurs à travers les civilisations les plus diverses. A titre d'exemple, M. Edw. Montier vous a lu le chapitre consacré à Horace, dont il a déjà traduit plusieurs pièces, en vers français.

C'est une reconstitution, à l'aide des descriptions du poète latin, de la campagne où vivait Horace, de la vie qu'il y menait, des amis qu'il y recevait, des idées morales et philosophiques qu'il y exprimait et discutait.

Horace était à Athènes, y complétant ses études et suivant les cours des rhéteurs à la mode, en compagnie des plus brillants coryphées de la jeune noblesse romaine, lorsque le meurtre de César interrompit ses paisibles travaux.

Le monde romain trembla derechef sur sa base ; tout ce que la grande cité avait de patriotes dans Athènes se leva sur-le-champ pour la République contre la monarchie menaçante et courut se ranger autour de Brutus et de Cassius. Horace avait vingt-deux ans. Placé d'emblée à la tête d'une légion, il accompagna Brutus en Asie-Mineure. « De rudes temps, dit-il, m'arrachèrent à cet aimable lieu. » Il fallut quitter les bords de l'Illyssus et les murmurants platanes pour voler

aux champs de Philippes. Déplorable fut ce premier pas : en voyant les braves mordre la poussière, la peur le prend, il jette son bouclier, s'échappe, revient à Rome. Il était de sa personne trop obscur, et trop minime était la part qu'il avait prise à la guerre, pour que la vengeance d'Octave et d'Antoine s'occupât de lui. Il vient dans la grande ville sans être inquiété.

Il avait sauvé de l'héritage paternel quelques débris : il s'achète une place de scribe chez le questeur, et dans les loisirs de l'emploi, compose des satires, dans lesquelles il se contente de peindre les agitations de la place publique, les jeux du cirque, le tumulte de la Voie Sacrée, le train quotidien de l'existence.

Asinius Pollion, Varius, Virgile, qui, dès le début, avaient adopté Horace, ne tardèrent pas à le conduire chez Mécène, le courtisan grand seigneur ; ils se lièrent étroitement et cette amitié ne cessa qu'avec la vie.

Horace aime à fuir la ville et son tumulte : Mécène lui donne un bien à la campagne. Non loin de Rome est Sabinum, vallée ombreuse, qu'une colline de monts boisés abrite du Nord et du Sud ; un ruisseau y bouillonne, frais et limpide, cher aux baigneurs ; aux vergers abondent les fruits ; les chênes séculaires répandent l'ombre ; sur les versants paissent les troupeaux.

La plus haute de ces collines se couronne des ruines d'un temple, derrière lequel Horace,

couché dans l'herbe, le coude appuyé sur un chapiteau, écrit cette charmante épître, sur la félicité champêtre : « Je te griffonne ceci près du temple ruiné de Vacuna, fâché que tu ne sois pas auprès de moi et content de tout le reste. »

A la maison de maître se reliaient cinq fermes exploitées par de bons tenanciers et qui donnaient au poète un revenu fort honorable ; il y vivait tranquille et libre. La ville l'importunait ; il détestait et les bassesses dont les quémandeurs l'entouraient et les flatteries que les grands personnages attendaient de lui.

Toutefois, flatteur habile et mesuré, Horace, tout en se tenant à distance, sut gagner la faveur d'Auguste.

Mais il laisse toujours entre lui et le souverain une ligne respectueuse de démarcation qu'il ne franchissait pas, il suit directement la voie du milieu. Le calme dans le plaisir, le plaisir dans le calme, il ne connaît pas d'autre sagesse.

Jouir discrètement, se tenir loin de l'embarras, de l'excitation des affaires, tel est, selon Horace, le terme suprême de notre existence.

Repos, loisirs, joyeusetés faciles, il n'y a que cela qui compte.

Célébrer les agréments de la vie champêtre est un plaisir dont il ne se lasse pas ; il chante les vieux arbres, la fontaine transparente, puis retourne aux plaisirs de la table, aux doux festins, à ces bons entretiens qui se prolongent bien avant

dans une belle nuit d'été, quand la lune argente les verts gazons où des nymphes court-vêtues, que sa muse se complaît à décrire, dansent aux accords de la lyre.

Sa philosophie est le royaume des accommodements, des transactions; il a des indulgences pour toutes les perversités auxquelles sont enclins les plus honnêtes gens. Les badinages libertins, les impiétés ne tirent pas à conséquence.

Aucun souci politique; pour la république ou la monarchie il ne s'échauffe pas; il chante aujourd'hui la mort de Caton et demain les splendeurs d'Auguste; point de procès: en matière de religion, d'histoire, la plus parfaite indifférence.

En un mot, Horace fut un homme heureux, un poète content de son sort et jouissant tranquillement de sa gloire.

Plus autorisé que personne, M. Vermont vous a entretenu des difficultés qui chaque jour s'élèvent entre les *Sociétés de secours mutuels et les médecins* au sujet de la rémunération de ces derniers.

En présence des exigences croissantes de la vie matérielle, des docteurs demandent qu'un tarif uniforme, sérieusement rémunérateur, soit imposé dans toute la France aux Sociétés de secours mutuels, ne craignant pas de préconiser une grève et de mettre en interdit les confrères qui refuseraient d'accepter leurs conditions.

M. Vermont s'éleva énergiquement contre cette prétention à l'uniformité; il ne peut admettre une règle générale dans une matière où tout dépend de circonstances différentes.

La question médico-mutualiste est avant tout et nécessairement une question individuelle et locale : la diversité des cas exige la diversité des conventions, et c'est une grande erreur de croire qu'on prépare le progrès en supprimant la liberté.

Pour conserver tout bon accord entre les mutualités et les médecins, il suffit, a dit M. Vermont, d'être justes et indépendants, et vous avez applaudi à ces conclusions.

Avec M. Delabarre nous avons à enregistrer une étude des plus intéressantes et des plus spéciales sur *La part de la Renaissance italienne dans l'architecture de la Bourgogne*.

M. Delabarre nous montre cette province, dès son annexion à la France, à la mort de Charles le Téméraire, en 1477, perdant, au point de vue artistique, beaucoup de son originalité et se lançant dans le sillage de l'École française.

Toutefois les maîtres bourguignons Nicolas Beauchamp, Guillaume Chandelier, Contecuer, par la puissance de leur talent et l'excellence de leurs œuvres, retardèrent, dans une certaine mesure, l'oubli des anciennes traditions et conservèrent longtemps à la Bourgogne une certaine indépendance.

Ainsi, la Renaissance bourguignonne, malgré l'adaptation qu'elle fit de certaines formes italiennes, comme le reste de la France, affirma également divers caractères originaux et particuliers, ce qui permet de dire, sans exagération, que la Bourgogne, au xvi^e siècle et au cours du xvii^e, sut créer une école véritable dont on relève l'esprit spécial, particulièrement dans la sculpture architecturale.

Mais c'est surtout à la menuiserie que cette école emprunte ses formes, et le mobilier bourguignon du xvi^e siècle, fort recherché des amateurs, est digne de la réputation qui lui est faite.

En regardant de près les lucarnes des maisons dijonnaises, les moulures et les ornements des façades, la répartition des décors sur les vieux logis de la Renaissance, on est immédiatement frappé de l'influence considérable qu'exerce sur eux l'art du meuble. M. Delabarre se demande si les architectes de ce temps ne firent pas appel au concours des « molleurs » du mobilier pour concourir à la décoration de leurs édifices.

Il rappelle à ce sujet que le grand maître de la Renaissance dijonnaise, Hugues Sambin, né dans les environs de Dijon, en 1520, fut, à ses débuts principalement, attaché à la corporation des menuisiers. C'est lui qui dessina la façade du Palais-de-Justice de Dijon.

Son fils, David Sambin, également sculpteur, conserva ses traditions et contribua au dévelop-

pement de l'art de son temps, ainsi que le beau-père de Hugues Sambin, Jean Boudrillet, de Troyes, à qui l'on doit les stalles du chœur de Saint-Bénigne de Dijon.

L'influence de ces maîtres se retrouve sur la plupart des édifices élevés au cours des xvi^e et xvii^e siècles à Dijon, et ils sont nombreux, particulièrement dans l'architecture civile, tant la création du Parlement de Dijon contribua à la construction d'un grand nombre de somptueux hôtels admirablement conservés et qui sont, actuellement encore, la plus belle parure de cette ville.

A titre d'exemple, M. Delabarre cite l'hôtel de Voguë, et, dans une suite de projections des plus curieuses, il étudie les divers caractères de cet édifice original, dont on ne peut, malgré les imperfections qu'il présente, tant dans le mépris des règles d'arrangement que dans des oppositions un peu brutales, méconnaître l'élégance de certains ornements, le souci de richesse, la verve originale et la variété infinie de sa décoration.

Placé immédiatement à une époque où la belle école du xvi^e siècle semblait définitivement se lancer dans les voies nouvelles qu'ouvrait le xvii^e siècle, cet hôtel, dit M. Delabarre, en terminant sa savante communication, résume à lui seul l'esprit dijonnais de la Renaissance et celui de son évolution, tous deux imprégnés cependant des traditions française et italienne, si fortement

en faveur alors et qui finirent, malgré tout, par absorber l'art de la Bourgogne pour la confondre par la suite avec celui du siècle de Louis XIV.

C'est encore à l'architecture que M. Coutan, dont le zèle archéologique est infatigable, a consacré une de nos séances.

Faisant passer sous nos yeux des clichés admirablement réussis, représentant les aspects divers des *Grandes cathédrales gothiques* de Paris, de Chartres, de Bourges, d'Amiens, de Beauvais, de Reims — Reims, hélas ! aujourd'hui si outragée par le canon allemand — M. Coutan, dans une causerie aussi savante qu'attrayante, nous en a expliqué tous les détails avec l'érudition et la conscience que vous lui connaissez.

Cette causerie a été un régal pour l'esprit et pour les yeux.

Dans une communication, intitulée : *Du pays du martyre au pays des victoires de Jeanne d'Arc*, M. le Dr Boucher vous a rendu compte de la première partie d'une randonnée faite en automobile de Rouen à Orléans, au cours de laquelle il visite et décrit les divers lieux illustrés par la Pucelle, et s'arrêtant à Coinces, près Patay, nous trace la topographie du pays et nous fait assister aux péripéties du combat (juin 1429).

On n'analyse pas une communication comme

celle de notre confrère qui, elle, emprunte son attrait aux tableaux pittoresques qu'elle contient ; elle doit son charme à la vivacité des peintures.

Un membre correspondant, M. l'abbé Legris, vous a adressé sur la *Légende du Précieux-Sang, à Fécamp*, une étude dont notre confrère, M. l'abbé Vacandard, vous a donné lecture.

De ce travail se dégage cette conclusion, qu'abstraction faite des exagérations bien naturelles de celui qui raconte, non ce qu'il a vu, mais ce que les autres ont vu pour lui, il reste dans ces légendes adorables de candeur et de bonne foi un ensemble de faits dont il faut bien se garder de suspecter la sincérité.

Dans une autre séance, M. l'abbé Vacandard vous a lu sur *La papesse Jeanne*, une notice destinée à la *Revue du clergé français*.

La légende de la papesse n'apparaît pas dans l'histoire avant le milieu du XIII^e siècle : elle naît presque en même temps sous deux formes différentes ; mais le fond est le même, quelles que soient les variantes qu'elle offre chez les différents auteurs qui la propagent.

Il s'agit d'une femme qui serait devenue pape et dont on aurait reconnu le sexe, au moment où elle enfantait pendant le cours d'une procession, entre le Colisée et le Latran, près de l'église Saint-Clément. Comme on voyait en cet endroit,

vers la fin du moyen âge, la statue d'une déesse tenant un enfant dans ses bras, on en conclut que cette statue représentait la papesse avec son enfant.

Si bizarre que fût la légende, elle trouva du crédit un peu partout. Les dominicains et les franciscains la propagèrent; des papes et des saints crurent à son authenticité.

Mais, comme vous l'a dit M. l'abbé Vacandard, dès qu'on eut fait passer cette légende au feu de la critique, elle s'évapora.

Depuis Florimond de Remond, qui vivait au xvi^e siècle, jusqu'à Bayle, les historiens les plus avertis la réfutèrent, et aujourd'hui il n'est plus de critique sérieux qui la soutienne. Il était d'ailleurs facile d'en montrer l'inconsistance.

On plaçait le pontificat de la papesse entre Léon IV et Benoît III, c'est-à-dire en 855, et le pontificat durait plus de deux ans. Or, entre Léon IV et Benoît III la vacance du Saint-Siège ne dura que quelques jours.

Pour expliquer la genèse de la légende, certains ont cru que la faiblesse de plusieurs papes du nom de Jean aurait donné l'idée que l'un de ces Jean efféminés n'était qu'une femme. D'autres font remarquer que le bruit courait, au moyen âge, qu'une femme avait occupé le siège épiscopal de Constantinople, et comme le patriarche de Constantinople s'intitulait l'évêque œcumé-

nique, on aurait imaginé plus tard que ce patriarche œcuménique était un pape.

Peut-être l'avenir, vous a dit notre confrère en terminant, nous réserve-t-il la découverte de documents qui résoudront la question et nous livreront enfin le mot de l'énigme.

Vous devez encore à M. l'abbé Vacandard le *Compte rendu* de deux ouvrages, l'un du Père Denifle sur *Luther* et l'autre de M. Romier sur *les Origines politiques des guerres de religion*.

A propos du premier, notre confrère vous a surtout parlé de l'*Image de la Papauté*, caricature ou charge grossière que Luther avait publiée, par manière de testament et où le pape était représenté sous forme d'enfant allaité par une Furie, ayant la forme d'un âne coiffé d'une tiare.

Passant ensuite au compte rendu du livre de M. Romier, notre confrère reconnaît avec l'auteur que le protestantisme, sous Henri II, alors qu'il guerroyait en Italie, s'était considérablement développé et qu'un tiers au moins de la population suivait la religion réformée. Or, les calvinistes parisiens, par quelques manifestations maladroitement, notamment par leurs réunions au Pré-aux-Clercs, attirèrent sur eux l'attention publique. A la suite de plusieurs bagarres, le roi, irrité se promit de les exterminer. Pour y arriver il avait besoin d'avoir les mains libres.

La guerre étrangère était une gêne. Le péril que le protestantisme faisait courir à la religion le porta inopinément à faire la paix avec l'Espagne, de là le traité de Cateau-Cambrésis, qui était loin d'offrir tous les avantages que la France était en droit d'espérer. Henri II put dès lors se tourner contre ceux de ses sujets qui jetaient la division dans le pays, sous prétexte de religion. En agissant ainsi il ne faisait que continuer la tradition de la France catholique.

Notre nouveau confrère, M. l'abbé Jouen, vous a lu une biographie très fouillée, très documentée sur Jehan Masselin, chanoine de Rouen, trésorier du Cardinal d'Estouteville, vicaire général de Georges d'Amboise, député du bailliage de Rouen aux États généraux de 1584, dont il écrivit le *Journal*, un des Rouennais les plus éloquents et les plus influents de la fin du xv^e siècle.

Pendant plusieurs séances vous avez eu le plaisir d'entendre M. Valin.

Cette année, notre confrère a consacré deux soirées à vous faire l'histoire, sous forme de causerie, de la *Saisie immobilière d'un fief au XIII^e siècle*, à vous faire assister à tous les expédients, aux mille subterfuges d'une procédure, dont les moindres inconvénients étaient de rendre les procès interminables.

Dans deux autres séances, M. Valin qui, dans

son discours de réception du 15 décembre 1910, avait pris pour sujet, *les Origines de la commune de Rouen*, vous a montré avec sa science critique, combien il était difficile de préciser *les juridictions municipales*. Pour bien les délimiter il faudrait, dit-il, avant tout connaître les progrès successifs du régime économique, car c'est surtout lui qui, à la suite des croisades aux XII^e et XIII^e siècles, amena les changements dans les institutions communales de la ville de Rouen. Ce qui est certain, c'est qu'un embryon de constitution communale avait été octroyé à Rouen, par les ducs de Normandie, vers 1144, et que cette chartre fut successivement accordée à toutes les villes maritimes avec lesquelles Rouen était en relations.

On y trouvait les « jurés, ou bourgeois de la cité », constituant une aristocratie, mais sans droit politique ; — les « Cent pairs », assemblée composée de marchands, de négociants, qui avait l'administration de la commune : c'est dans cette assemblée, après plusieurs éliminations successives, que le duc de Normandie choisissait le maire.

Les « Cent pairs » se réunissaient tous les trois mois.

Le maire avait lui-même une juridiction indépendante du droit d'administration, mais juridiction peu importante, peu étendue ; le duc de Normandie se réservait les cas graves.

On trouve encore une juridiction commerciale puissante « la Vicomté de l'Eau », qui avait la garde des poids et mesures et la police de la navigation.

En 1210, la commune arrête une convention avec « les marchands de l'eau » à Paris et conclut, vers la même époque, des traités de commerce avec les villes hanséatiques.

Jusqu'au XIII^e siècle, il est difficile, vous dit M. Valin, d'être plus précis, vu la pénurie de documents, et s'ils manquent, c'est qu'à cette époque la procédure est orale.

Mais avec le XIII^e siècle tout change.

Sous saint Louis, le duel judiciaire est supprimé et remplacé par la procédure d'enquête qui nécessite des écritures : ce mode de procédure s'étend ; les documents apparaissent, et dès le XIV^e siècle on peut en consulter beaucoup, se rattachant à la juridiction du maire de Rouen, juridiction qui, avec le temps, avait empiété sur la juridiction royale.

C'est ainsi que dès le XIV^e siècle on trouve quatre degrés de juridiction communale :

Une juridiction applicable seulement aux questions mobilières ;

Une juridiction qui a dans son ressort ce que nous appelons les affaires de simple police et qui se réunit plusieurs fois par jour ;

« Le plaid d'héritage », assemblée qui se tient tous les quinze jours ;

Enfin, « la commune », tribunal spécial qui se réunit tous les trois mois et a dans ses attributions les actions possessoires et de propriété.

Au xiv^e siècle, le pouvoir central porta de rudes atteintes à l'autonomie rouennaise. Le conseil des « Cent Pairs » qui administrait la ville fut dès 1321 réduit à trente-six membres. En 1381, de nouveaux impôts sur les boissons et sur les draps déchaînaient un soulèvement populaire. Charles VI, en février suivant, entra dans la place et réprimait cruellement cette révolte : la commune fut alors supprimée.

Vous avez apprécié ces deux causeries dont je ne peux vous donner qu'un résumé bien incomplet.

Pour compléter ce rapport, je dois vous parler des ouvrages qui ont été l'occasion de plusieurs comptes rendus oraux.

C'est ainsi que M. Paulme vous a entretenu des œuvres d'un jeune poète rouennais, mort en 1912, *Paul Delesques*, et, par d'heureuses citations, vous a montré que le poète comme le conteur était un modeste, un délicat qui chante le pays natal et non la grande ville, sans bruit, se contentant de rythmer sa chanson au battement de son cœur, dans des vers limpides, sans artifices et sans littérature.

Vous devez encore à notre confrère une causerie sur les œuvres d'un autre Normand, *M. Joseph*

l'Hôpital, d'Evreux, dont le bagage littéraire comprend surtout des romans.

Après en avoir analysé plusieurs, M. Paulme a pu conclure que Joseph l'Hôpital tient moins de Flaubert et de Maupassant que de René Bazin et de Jean Revel : « rien chez lui, vous a-t-il dit, n'est excessif : le narrateur s'arrête toujours à temps pour ne pas aller au delà de certaines limites que la distinction de sa nature et de son talent, sa réserve instinctive, lui interdisent de dépasser. »

En vous rendant compte des œuvres que vous a adressées *M. Alphonse Martin*, membre résidant de la Société havraise d'Études diverses, M. Prevost vous a dit combien elles étaient variées et toujours intéressantes, qu'il s'agisse d'archéologie, d'histoire ou de question sociale, et prouvaient l'activité, la puissance de travail, l'esprit ouvert et fureteur de M. Martin.

C'est à la suite de ces deux derniers rapports que vous avez ouvert vos rangs à MM. L'Hôpital, et Martin à titre de membres correspondants.

C'est également, après avoir entendu MM. Coutan et Montier vous parler de leurs œuvres et vous en dire la haute valeur, que vous avez admis, au nombre de membres résidants, MM. Quenedey et Chirol.

Cette année les événements ne permettaient pas de tenir à l'Hôtel-de-Ville la séance solennelle

publique annuelle, dans laquelle vous distribuez les prix que vous tenez de la générosité de vos bienfaiteurs; d'un autre côté vous ne pouviez pas priver les heureux bénéficiaires de récompenses méritées.

C'est donc dans une séance ordinaire et dans la salle de vos délibérations que, le 17 décembre 1914, les lauréats sont venus recevoir leurs prix.

Au début, M. Delabarre, vice-président, après avoir rendu hommage à notre président, M. Homais, et à M. Valin, tous deux servant leur pays sous l'uniforme militaire, entretient l'Assemblée de la *Culture et de la mentalité allemande* si opposées à notre idéal.

Après cette allocution, M. le chanoine Prudent lit son rapport sur les prix de vertu, à la suite duquel vous avez attribué :

Le prix Octave Rouland, à M^{lles} Louise Richard et Marguerite Brière;

Le prix Boulet-Lemoine, à M^{lle} Blanche Coulon;

Le prix Dumanoir, au Comité de défense et de protection des mineurs traduits en justice;

Un prix anonyme à M^{lle} Eugénie Quimbel.

Sur le rapport de M. H. Paulme, vous avez accordé les deux prix Pellecat à deux artistes : M. Marcel Lanquetuit, premier prix du Conservatoire national, dans la classe d'orgue; M. Henri Chennevière, architecte, tous deux actuellement soldats et ce dernier, blessé, prisonnier à Berlin.

Vous retrouverez ces allocutions et rapports au *Précis*.

— Mais ce *Précis* ne paraîtra qu'en 1916.

Vous avez en effet décidé, qu'à raison des vides nombreux — mais momentanés il faut l'espérer, — amenés par les événements dans les rangs de l'Académie, les membres actuels du Bureau resteraient en fonctions, en 1914-1915; qu'il n'y aurait qu'un seul volume de *Précis* pour les deux années académiques 1913-1914; 1914-1915; et que les séances hebdomadaires de l'Académie seraient réduites à deux par mois, les premier et troisième vendredis.

— Comme l'année précédente vous avez pu, grâce à la fondation Guérault, venir en aide à plusieurs artistes musiciens dans une profonde détresse.

— Vous avez décidé, dans votre séance du 25 septembre 1913, que pour resserrer les liens qui attachent l'Académie à l'École municipale des Beaux-Arts de la ville de Rouen, une médaille d'argent serait, lors de la distribution des prix aux élèves de cette École, décernée, au nom de la Compagnie, à l'un des élèves de MM. Zacharie et Guilloux.

Dès cette année, médaille et diplôme ont été remis, par notre collègue, à M. Samuel Frère, lui-même, qui présidait la distribution.

— D'accord avec les autres Sociétés savantes qui trouvent asile dans l'Hôtel, vous avez arrêté l'emplacement que devront occuper les nouvelles lanternes artistiques. Aujourd'hui suspendues aux anciennes potences, elles sont une vraie parure pour la cour d'honneur de l'Hôtel.

— Vous aviez voté une souscription de 100 francs pour rehausser de dorure la flèche de la Cathédrale : il ne sera pas donné suite à ce projet, qui, paraît-il, n'aurait pas produit l'effet attendu.

— M. Mascart, lauréat, l'année dernière, du prix Pellecat, vous a fait hommage d'une de ses toiles : « la fenêtre ouverte », que vous aviez distinguée à l'exposition des artistes normands.

— M. Delabarre, au nom de la Société des Amis des monuments rouennais, vous a fait don d'une épreuve lithographique « de remarque » du portrait de M. l'abbé Cochet et signée de ce dernier : vous avez vivement remercié notre collègue de ce précieux souvenir.

— Vous avez décidé que le prix Houzeau serait de 300 francs et décerné seulement tous les trois ans à partir de 1914.

— L'autorité préfectorale vous ayant demandé de mettre les statuts de votre Compagnie en harmonie avec un nouveau règlement type, édicté

par application de la loi du 1^{er} juillet 1901, vous avez fait remarquer que ce règlement ne visait que les Sociétés qui sollicitaient la reconnaissance d'utilité publique et que ce n'était pas le cas pour l'Académie, dont l'existence légale est aussi séculaire que régulière et vous avez passé à l'ordre du jour.

— Vous avez voté une souscription de 50 francs pour concourir à l'érection d'un monument à la mémoire de Lotin de Laval, né à Caen, voyageur de la première moitié du siècle dernier.

— Vous avez décidé qu'à l'avenir, pour les prix de vertu, les notices exigées devraient, comme les ouvrages présentés aux concours, parvenir à l'Académie avant le 1^{er} juin au lieu du 1^{er} juillet.

— Enfin, suivant l'exemple de nombreuses Académies de province et à titre de protestation contre la destruction froide et méthodique, par les nouveaux vandales, de la cathédrale de Reims, vous avez pris la résolution de rayer de la liste des Compagnies savantes étrangères avec qui vous êtes en relations de correspondance ou d'échange les Sociétés savantes d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie et de Turquie.

— Vous me reprocheriez d'oublier que notre distingué collègue, M. Lucien Valin, a été élu à la Mairie de Rouen : tout en restant à l'écart des luttes politiques, l'Académie peut être fière et se

félicite de voir choisir dans ses rangs le premier magistrat de la cité.

— Le 28 janvier vous avez fait célébrer en l'église Cathédrale un service pour les membres défunts et les bienfaiteurs de l'Académie. Notre confrère, M. le chanoine Bourdon, a bien voulu dire la messe.

— Le service prévu par le testament de M. de la Reinty a été célébré en l'église Saint-Jacques de Dieppe, le 10 août 1914.

Arrivé à la fin de ma tâche peut-être penserez-vous qu'il n'est pas déplacé de conserver au *Précis* le souvenir de M. Charles Longuet, huissier des Sociétés savantes, mort le 5 septembre 1914, à l'âge de soixante-treize ans. Il exerçait depuis longtemps ces modestes fonctions avec le plus grand dévouement. D'une courtoise serviabilité, d'un discret empressement, il était un utile auxiliaire pour toutes les Sociétés savantes, et l'Académie, en particulier, estimait ses services.

LES FAÇADES DES MAISONS DE ROUEN

LEUR RÔLE DANS L'ASPECT DE LA VILLE

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. le Capitaine RAYMOND QUENEDEY.

MESSIEURS,

Je ne sais pas faire de compliments et ma parole est malhabile en art oratoire. Laissez-moi donc vous exprimer simplement combien je suis honoré de faire partie de votre Compagnie, si connue par ses anciennes traditions et par ses membres éminents. D'ailleurs, Messieurs, rares sont les officiers que vous avez appelés à partager vos travaux ; je vous dois donc d'autant plus de reconnaissance que je suis l'objet d'une faveur plus exceptionnelle.

A vrai dire, l'officier est aujourd'hui assez différent de ce qu'il était autrefois. La plume lui est devenue au moins aussi nécessaire que les armes. Habitué à la réflexion, il porte souvent ses facultés d'observation sur les objets qui l'entourent. C'est dans ces conditions qu'en arrivant à Rouen, frappé de l'intérêt que présentent les maisons de cette ville, je me suis attaché à les

étudier et j'ai cherché à arracher au passé le secret de leur origine et de leur évolution. Je ne crois donc pas pouvoir mieux faire aujourd'hui que de retracer devant vous les traits caractéristiques de leurs façades et d'examiner le rôle qu'elles jouent encore, à l'heure actuelle, dans l'aspect général de Rouen.

La ville est un ensemble régi par les réactions constantes qu'exercent l'une sur l'autre la vie individuelle et la vie collective. Tout en se pénétrant, ces deux vies produisent des phénomènes propres à chacune d'elles. Les grands monuments relèvent de la vie collective; ils constituent les points remarquables de la cité, dont ils expriment la prospérité, et ils marquent l'intensité de la vie de relation. Mais ce sont les maisons qui forment la masse, on peut même dire la chair de la ville; produits de la vie individuelle, elles en manifestent la nature et les modalités. Aussi les édifices publics sont-ils insuffisants à déterminer le caractère des villes: ils forment les centres de cristallisation autour desquels se groupent les habitations; mais c'est l'ensemble de ces dernières qui donne l'impression dominante; selon les pays, nous trouvons des maisons de bois ou de pierre, élevées ou basses, à grandes toitures ou à terrasses, agglomérées ou disséminées; le luxe ou l'indigence se lisent sur les façades et la nature des occupations se trahit partout.

Tout individuelle qu'elle est, la maison dans la ville nous apparaît sous deux points de vue : en elle-même et dans ses groupements. Nous allons les examiner l'un après l'autre.

*
* *

Dans son type archaïque, la maison de bois se présente à nous avec une façade fruste, dépourvue d'ornementation ou à décor rudimentaire. Les pans de bois nettement visibles accusent une structure simple et robuste. Entre les poteaux et les poutres apparaît le plâtre, qui forme le hourdis ou remplissage. Si les ouvertures se trouvent presque toujours modifiées aujourd'hui, nous pouvons pourtant distinguer çà et là les vestiges des fenêtres, isolées ou en rangées, avec leur cadre rectangulaire, et la trace des volets qui, relevés, fermaient les baies. Pourquoi cette maison nous séduit-elle, en dépit de son indiscutable rusticité ? C'est que le regard se plaît à suivre ces lignes de charpente qui montrent, sans rien dissimuler, les combinaisons employées pour assurer la stabilité ; c'est que l'œil perçoit toute l'originalité que présente cette façade de bois, si particulière et si caractéristique ; c'est que, dans la simplicité même de ce décor, nous lisons la simplicité de vie des habitants d'autrefois. Tout est sincère dans cette maison. Aussi la façade est-elle expressive : bien qu'elle se rapporte à

des mœurs éloignées de nous, elle nous apparaît comme originale et pittoresque.

Transportons-nous à la fin du moyen âge. Les dispositions générales n'ont guère changé, mais les détails se sont modifiés et précisés. Contrairement à l'époque précédente, nous trouvons maintenant de nombreuses façades bien conservées, sur lesquelles nous pouvons lire comme à livre ouvert et examiner les particularités qui caractérisent l'habitation de ce temps. Tout d'abord, la charpente attire nos regards. Si les combinaisons d'équilibre se transforment, elles n'en présentent pas moins une recherche et une sûreté qui nous frappent. Chaque étage a son pan de bois. Formé de poteaux et de sablières, poutres horizontales placées sur les poteaux, ce pan de bois est fréquemment en encorbellement, c'est-à-dire en surplomb, et supporté alors par des pijarts, ou consoles de bois. Le pignon, généralement tourné vers la rue, porte un grand arc brisé formant auvent, en saillie sur le nu du mur. Toute cette structure est nettement visible. D'autre part, les fenêtres s'alignent en rangées à chaque étage, formant un vitrage qui occupe souvent presque toute la largeur de la maison et accuse l'existence d'une salle unique, indice bien apparent de la vie en commun. Au rez-de-chaussée, nous voyons tantôt s'ouvrir la baie, plus ou moins arrondie, d'une ancienne boutique ; tantôt se fermer des fenêtres étroites, garnies de barreaux de fer ; ce

sont là d'antiques témoins soit du commerce, soit de l'insécurité du moyen âge. Si l'emploi du bois et les habitudes anciennes sont nettement visibles, le climat, pluvieux et brumeux, imprime aussi sa marque sur ces toitures à versants très inclinés pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie, et sur ces fenestrages développés, permettant au jour de mieux pénétrer dans les pièces intérieures. L'ornementation est non seulement à sa place, mais encore conçue avec un goût éclairé. Les pijarts sont souvent décorés de statuettes dont bien peu, malheureusement, sont parvenues jusqu'à nous ; les poutres sont ornées de profils. Mais la sagacité des constructeurs s'est surtout exercée sur les entretoises, traverses horizontales placées entre les pijarts, sous les encorbellements. Creusées de moulures profondes, elles présentent des raies brillantes, alternant avec des parties plus sombres ; elles éclairent l'ombre portée par les encorbellements. Ainsi, la décoration, plus ou moins saillante selon la place, accroche la lumière sur tous les points de la façade, à laquelle elle donne un relief saisissant.

Il est curieux de voir ce type se transformer peu à peu jusqu'au xvii^e siècle. L'édilité intervient d'abord, en supprimant les encorbellements : la façade s'aplatit. Cependant, tant que dure la tradition gothique, elle conserve son aspect général ; les rangées de fenêtres surmontées d'impostes lui donnent l'aspect d'un vitrage presque continu ;

mais la modénature réduit son échelle sur la façade plate : les profils vigoureux se transforment en faisceaux de baguettes. D'autre part, la sculpture tend à envahir les parties laissées libres en s'inspirant du décor italien, à la mode du jour : c'est ainsi que nous voyons apparaître les pilastres à l'antique, les bases classiques et, dans les lucarnes, les frontons triangulaires.

La façade du début du xvii^e siècle nous montre une maison toujours gothique d'allure, mais que l'on a visiblement cherché à mettre à la mode suivant un goût nouveau. Encore petite, elle présente des fenêtres nombreuses et rapprochées, traduisant toujours la même disposition intérieure. La structure nous apparaît encore nettement, et la charpente, plus menue qu'à l'époque précédente, s'étale toujours librement, contribuant dans une certaine mesure à l'ornementation de l'ensemble. Mais pourquoi le décor prend-il toutes les apparences d'une décoration intérieure ? Les fenêtres sont encadrées de la même moulure que les portes d'appartements et que les battants d'armoires ; comme les portes également, elles sont devenues grandes et rectangulaires. Dans les espaces libres s'étalent, comme sur des lambris, des guirlandes ou des retombées de fleurs et de fruits, en tous points semblables à celles qui constituent la décoration de certains meubles de l'époque Louis XIII. Ce sont les mêmes guirlandes que nous retrouvons dans les frontons

triangulaires surmontant une partie des façades de ce temps. Il n'est pas jusqu'aux balustres engagés, placés en général sous les extrémités des appuis des fenêtres, qui ne dérivent d'un motif intérieur, le balustre d'escalier. Aussi, devons-nous convenir que ce type de façade ne présente plus la franchise de dispositions qui caractérise la maison gothique. Si le décor est joli, il est moins à sa place et ne cadre pas aussi bien avec la structure. Le défaut de cette époque est d'avoir traité un mur extérieur comme un mur intérieur, et une façade comme un meuble. L'aspect est celui d'un compromis et ne plaît pas sans arrière-pensée.

Nous arrivons aux deux derniers tiers du xvii^e siècle et au xviii^e. C'est la période où se produisit la double transformation : de l'habitation simple, en plusieurs pièces, et de la maison, en plusieurs habitations sous forme d'appartements. Économiquement, la maison d'individuelle devient collective. Esthétiquement, d'originale elle devient banale. Elle se présente à nous sous l'aspect de grands pans de bois monotones, à nombreux étages et à fenêtres régulièrement espacées. Avec sa personnalité, la maison a perdu toute expression. Cependant, elle conserve encore quelque attrait : la charpente, apparente, nous offre toujours l'intérêt que présentent les caractères de la construction de bois. Le décor a presque entièrement disparu ; mais on perçoit un

souci d'ornementation dans certaines dispositions des colombages, dans la complication des croix de Saint-André, placées dans les allèges sous les fenêtres et surtout dans les lucarnes. La partie la plus ornée est d'ailleurs le rez-de-chaussée, régulièrement en pierre à cette époque. Au demeurant, en dépit d'un certain caractère, on sent que l'uniformité et la monotonie gagnent du terrain.

Il a été réservé au XIX^e siècle de priver la maison de bois de tout caractère. Dès le siècle précédent, déjà, la subdivision de la maison en appartements avait amené la monotonie. Le XIX^e siècle, en dissimulant la charpente sous un enduit de plâtre et en cherchant à donner une apparence de pierre à des murs de bois, ne réussit qu'à produire des constructions sans charme et sans beauté. Dans ces façades maquillées, l'œil cherche involontairement l'appareil et les coupes qui caractérisent la véritable construction de pierre : le désaccord existant entre la forme et la structure ne lui échappe pas ; et le trompe-l'œil n'a d'autre effet que de rendre encore plus terne une façade déjà peu expressive. A la vérité, le début du XIX^e siècle atténue cette sécheresse par l'application, au-dessus des fenêtres, d'un décor où figurent des personnages à l'antique, dus aux compositions de Jadouille. Mais ce décor ne tarde pas à disparaître, et la façade nous apparaît, désormais plate et froide, inspirant l'ennui. C'est l'irrémé-

diabole décadence, à la suite de laquelle la maison de bois s'éteint vers la fin du siècle.

A Rouen, la maison de pierre est plus rare que la maison de bois, a moins de caractère et joue un rôle bien plus effacé. En raison de la rareté des carrières autour de la ville, elle a été exceptionnelle au moyen âge. Les quelques hôtels qui subsistent de cette époque relèvent plutôt de l'architecture monumentale que de l'architecture privée. Du ^{xvi}^e siècle, nous avons quelques façades percées de rangées de petites fenêtres cintrées, où l'on a cherché sans grand bonheur à accorder la donnée gothique et les formes de la Renaissance; puis les fenêtres deviennent plus grandes et tendent à former des ouvertures isolées; en même temps, la sculpture prend plus d'importance. Aux ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles, toutes les maisons en pans de bois ont un rez-de-chaussée de pierre, souvent orné de pilastres et surmonté d'un bandeau sculpté, disposition qui atténue la monotonie de ces façades. Mais ce sont surtout des hôtels qu'a produits cette époque. Richement décorés au ^{xvii}^e siècle, ces hôtels sont plus sobres au ^{xviii}^e, mais prennent un caractère plus monumental. Toutefois, il en est peu qui présentent leurs façades sur la rue; la plupart ne montrent que des murs élevés, ornés, il est vrai, de belles portes. La maison de pierre du ^{xix}^e siècle, banale comme la maison en pans de bois plâtrés, a sur

cette dernière l'avantage de ne pas paraître en désaccord avec la structure ; elle constitue l'élément essentiel des percées modernes. Enfin, au début du xx^e siècle, la maison tend à prendre un caractère plus individuel : la façade, où la forme et la disposition des ouvertures trahissent davantage les habitudes de l'occupant, montre un emploi varié et souvent heureux de la pierre et de la brique blanche ; l'ornementation est de nouveau recherchée. Il semble que nous assistions à une véritable renaissance, remettant en honneur certains principes de l'époque gothique.

*
* *

Après avoir examiné les maisons elles-mêmes, nous allons voir comment elles se groupent et quels sont les aspects de leurs groupements. Prises dans leur ensemble, elles nous apparaissent sous trois points de vue : leur nature, qui se traduit par leur ressemblance ou leur dissemblance ; leur place par rapport aux maisons voisines, c'est-à-dire l'alignement ; leur éloignement des maisons situées en face, c'est-à-dire la largeur de rue. Ces trois conditions donnent à chacun des quartiers le caractère qui lui est propre.

Le Rouen d'aujourd'hui présente dans ses différentes parties des aspects d'une grande diversité. Les quartiers du centre, largement troués par de grandes rues modernes, apparaissent sous leur forme ancienne quand on en explore l'intérieur.

Plusieurs rues ont gardé, à très peu près, leur silhouette des xv^e et xvi^e siècles : dans la rue de la Vicomté et dans diverses parties de la rue Damiette, les façades gothiques se succèdent sans interruption, pressées les unes contre les autres, différant entre elles par maints détails de construction et de décor, mais gardant un certain air de famille. Chose curieuse ! Bien que très semblables, elles ne produisent en aucune manière une impression de monotonie : chacune d'elles conserve son individualité bien apparente. Leur rapprochement exprime la densité de la population qui a construit ces demeures. L'étroitesse des rues, peu conforme aux idées d'hygiène adoptées aujourd'hui, rappelle ces entretiens journaliers que tenaient autrefois les bourgeois de maison à maison ; elle s'accorde parfaitement avec la nature des façades en encorbellements, où la vie débordait de l'intérieur sur la rue. Si la maison nous apparaît nettement comme individuelle, la rue se montre essentiellement propre au rapprochement des citadins et à leur vie en commun. Enfin, un dernier caractère est à noter : les rues, tout en se rapprochant de la ligne droite, ne sont pas tirées au cordeau et présentent de fortes sinuosités : elles observent ce que l'on pourrait appeler des alignements courbes. Il suffit d'avoir vu cette disposition pour se rendre compte de son aspect pittoresque : sans nuire aucunement à la circulation, elle permet d'avoir

sur les rangées de façades des vues obliques, intermédiaires entre les vues de face et les vues de profil.

Mais les rues présentant une suite de façades gothiques sont assez rares. Le plus souvent, des constructions d'époques postérieures, notamment des xvii^e et xviii^e siècles, viennent s'intercaler et créent une variété qui ne manque pas de charme. On pourrait craindre que cette bizarrerie ne produisît une certaine discordance : il n'en est rien ; sous ces types variés, l'esprit perçoit les essais d'adaptation faits par les générations successives. Dans bien des cas, d'ailleurs, si la superposition de constructions dissemblables nous semble pittoresque, c'est parce que nous y discernons instinctivement, inconsciemment, les efforts faits pour utiliser une construction ancienne, et la confusion qui en résulte nous apparaît non comme du désordre, mais comme des tentatives où la fertilité d'invention a conduit à des solutions peu usitées et d'apparence anormale.

Au reste, le cœur de la vieille ville est nettement demeuré gothique. Beaucoup de façades ont perdu leur caractère ancien par suite de l'enduit de plâtre dont elles ont été recouvertes et en raison de la modification des ouvertures ; mais leur allure générale subsiste et elles forment une masse assez homogène, qui s'accorde bien avec les façades restées à peu près intactes.

D'autre part, dans certains quartiers constituant ce que l'on pourrait appeler la première péri-

phérie, particulièrement dans la partie orientale de la ville, les grandes constructions du XVIII^e siècle prédominent; dans ces régions, les rues sont plus droites et plus larges, accusant la transition entre le moyen âge et les temps modernes. Aussi le caractère est-il différent : plus impersonnel, il est, par contre, plus monumental.

Sur le tout brochent les façades du XIX^e siècle, formant tantôt des remplissages dans les rues anciennes, dont elles ne modifient guère le caractère essentiel, tantôt de grandes rangées régulières dans les rues neuves, percées comme à coups de hache dans la vieille ville. Dans ce dernier cas, l'aspect devient tout différent : l'originalité de la maison disparaît; mais les rues larges et droites, favorables à la perspective lointaine, donnent toute l'importance aux grandes lignes de l'ensemble. Quelque grand que puisse être l'effet de cette disposition, il faut convenir que la rectitude et la régularité dégénèrent en monotonie et en platitude, quand les rues alignées au cordeau sont trop nombreuses; par bonheur pour Rouen, le nombre de ces rues y est limité.

Transportons-nous maintenant dans les quartiers situés dans la partie septentrionale de la ville, et dont le développement date surtout du XX^e siècle : tout change encore. Rouen se montre, dans cette région, sous la forme d'un jardin habité, semé de maisons particulières, du type individuel, entourées d'arbres et de fleurs, avec des rues plus

ou moins sinueuses. A la forme des habitations près, on croirait presque retrouver la ville du commencement du moyen âge, époque où chaque maison, entourée de son jardin, était la demeure d'une famille unique. L'impression produite est claire et riante, la vie de l'habitant, s'exprimant extérieurement, donne à la maison ce charme que peut seul procurer le spectacle ou la sensation de l'existence humaine; et si les grandes lignes de l'ensemble disparaissent le plus souvent, le détail n'en est que plus saisissant.

*
* *

Il est intéressant de rechercher maintenant sous l'influence de quelles lois se produisent les sensations que je me suis efforcé de décrire. Revenons donc, en suivant toujours la même méthode, d'abord aux façades elles-mêmes, ensuite à leur mode de groupement.

Un premier point apparaît comme indiscutable: une façade produit une impression d'autant plus forte qu'elle est elle-même plus expressive: les constructions du moyen âge nous frappent plus que celles du xviii^e siècle, et les constructions du xviii^e, plus que celles du xix^e. Ce fait est d'abord dû à l'originalité de la maison: plus cette dernière est individuelle, plus elle revêt un caractère particulier, plus aussi elle devient attachante: nous aimons à la voir refléter des habitudes qui ne sont pas exactement celles du voisin. Cela n'a

d'ailleurs rien qui doive nous surprendre : le spectacle de la vie intime est toujours le plus séduisant ; les romanciers ne font-ils pas passer sous nos yeux des personnages nettement individualisés ? Les philosophes ne commencent-ils pas par disséquer des caractères réels avant d'établir les lois générales auxquelles obéissent les facultés humaines ?

Mais une autre condition s'impose pour qu'une façade soit expressive. Si nous trouvons du charme aux maisons de bois du moyen âge, c'est parce que nous y discernons des combinaisons de charpente logiques et ingénieuses ; c'est parce que nous voyons l'habitation répondre aux mœurs des habitants, à la vie familiale, aux occupations de l'artisan, aux nécessités du climat. La maison doit donc être adaptée aux matériaux qu'elle emploie et aux besoins de l'occupant qu'elle abrite. Ce n'est pas tout : il ne suffit pas que cette condition soit remplie, il faut encore qu'elle soit apparente ; car comment une façade exprimera-t-elle cette adaptation si elle la dissimule ? Comme l'a dit Viollet-le-Duc, la forme doit donc être sincère : le xix^e siècle, en plâtrant les façades en pans de bois, leur a enlevé tout leur caractère. Enfin, si les questions de proportions n'entrent en ligne de compte que pour les édifices d'importance, du moins ne peut-on méconnaître le rôle que joue la décoration. Il est facile de voir, en comparant les façades des xvi^e et xvii^e siècles,

que les qualités artistiques du décor n'entrent pas seules en jeu, mais que l'effet est plus ou moins heureux selon que l'ornementation est plus ou moins d'accord avec la structure.

Ainsi donc, l'originalité, l'adaptation aux matériaux et aux besoins, la sincérité de la forme, la beauté et la convenance de l'ornementation sont les qualités qui nous frappent dans l'aspect des façades. Nous retrouvons là plusieurs des principes chers à Viollet-le-Duc. Or, que sont ces qualités, sinon des expressions de la logique et du goût? De fait, l'esprit humain, sans cesse à la recherche du vrai, est tellement dominé par la logique qu'il la recherche involontairement dans les œuvres qu'il a à juger, avec d'autant plus de rigueur, d'ailleurs, que ces œuvres revêtent davantage un caractère d'utilité. D'autre part, son penchant pour le beau le porte à apprécier l'ornementation logique et traitée avec goût. Si ces tendances ne nous apparaissent pas comme évidentes au premier abord, c'est qu'elles existent dans le domaine de l'inconscient, c'est-à-dire dans cet insondable creuset où s'amalgament les produits de la connaissance, avant de surgir en actes rapides et en jugements spontanés. C'est donc par l'analyse qu'il faut chercher à les définir et à les préciser. Au demeurant, si la maison nous plaît, c'est plutôt parce qu'elle est vraie que parce qu'on a cherché à la rendre esthétique.

Passons maintenant aux groupements des habi-

tations. Le moyen âge nous montre une maison pleine de charme dans des rues étroites et à perspectives limitées : c'est le détail qui prédomine. Après une transition, formée par le xviii^e siècle, le xix^e étale des rangées de façades monotones dans des avenues larges, à perspectives lointaines : ce sont maintenant les grandes lignes qui l'emportent. Dans cette évolution, la perfection de la maison s'associe au détail, et le développement de la rue à l'aspect d'ensemble ; l'une et l'autre évoluent en sens inverse. D'ailleurs, de même que les profils de moulures se creusent dans les places sombres et s'aplatissent dans les parties éclairées, de même la maison gothique, qui borde des rues obscures, se hérisse de ressauts et de saillies qui accentuent son relief ; tandis que la maison moderne, dressée le long de rues claires, étale une façade plate et unie. A quel système donner la préférence ? A celui qui recherche les effets d'ensemble, ou à celui qui s'attache au détail ? Le premier a sa grandeur ; mais le second a bien son charme. Si chacun de ces deux systèmes a ses avantages, il semble sage, pour éviter la monotonie, de les combiner ensemble dans une certaine mesure. C'est ce que paraît avoir compris le xx^e siècle, qui, sans délaisser les rues vastes et les grandes perspectives, est entré largement dans la voie des maisons individuelles et des alignements courbes : les cités-jardins nous montrent une application de

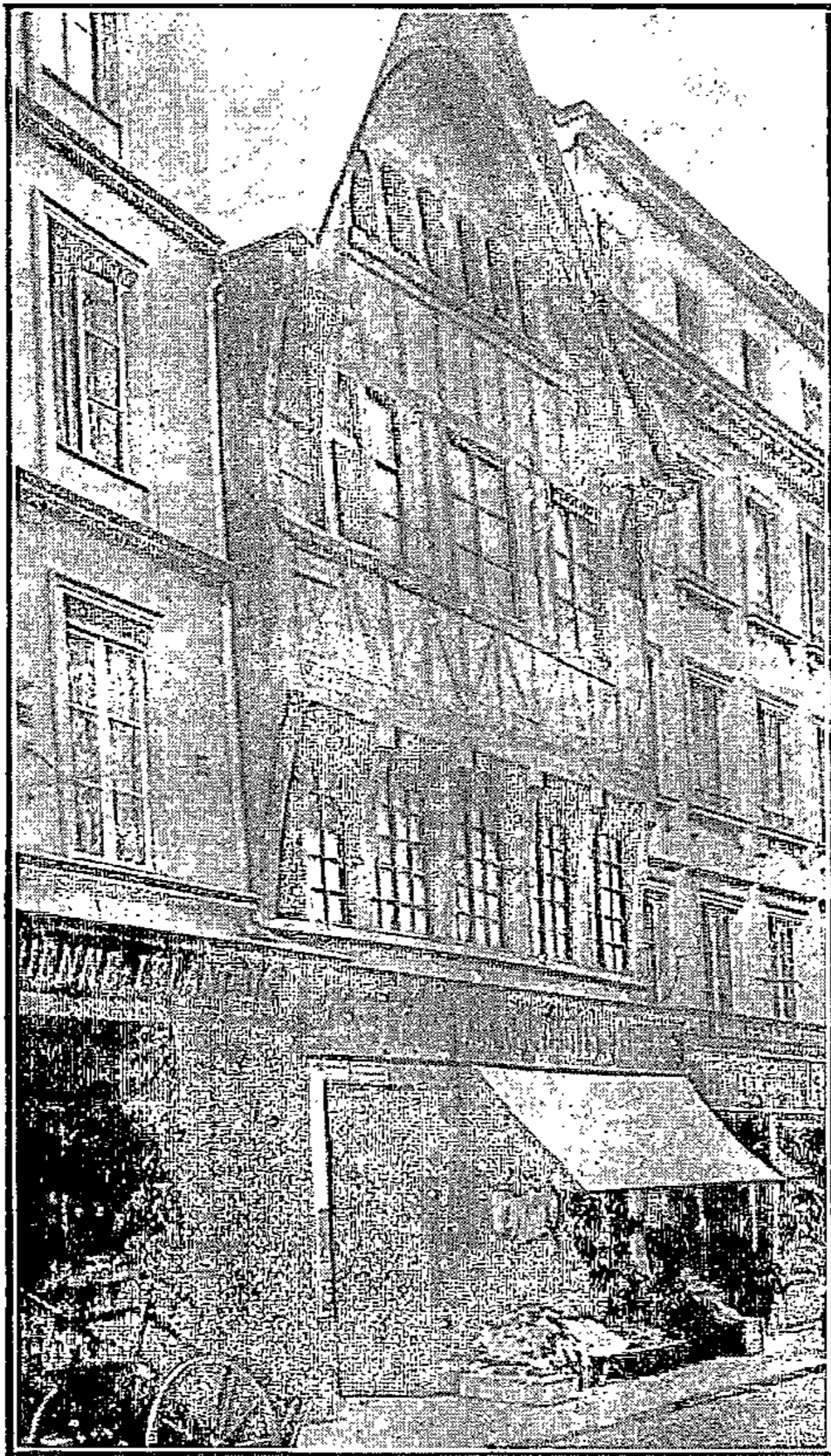
ce principe. Le 5^e canton de Rouen nous en présente une autre.

Rouen s'offre donc à nous comme un champ d'études complet. Une masse gothique, plus ou moins pénétrée par des constructions plus récentes, entourée d'une première zone du xviii^e siècle et d'une deuxième, du xx^e, et traversée par quelques grandes artères du xix^e, tel est l'aspect que présente la ville. C'est un aspect essentiellement varié, où se rencontrent, très nettement caractérisés, les deux systèmes de groupement et les divers types d'habitations. C'est à cette variété, si rare aujourd'hui dans les villes, que Rouen doit sa précieuse originalité, qui exerce sur l'étranger, aussi bien que sur l'habitant, un charme incontestable et une irrésistible séduction.

Cet exposé ne serait pas complet, si je ne cherchais à évoquer l'incomparable spectacle que présente Rouen, vu des toits de la cathédrale par un beau jour d'été. Tandis que les rues donnaient des impressions locales, là nous prenons réellement contact avec l'ensemble. A cette distance, l'homme disparaît et c'est la maison qui donne l'échelle.

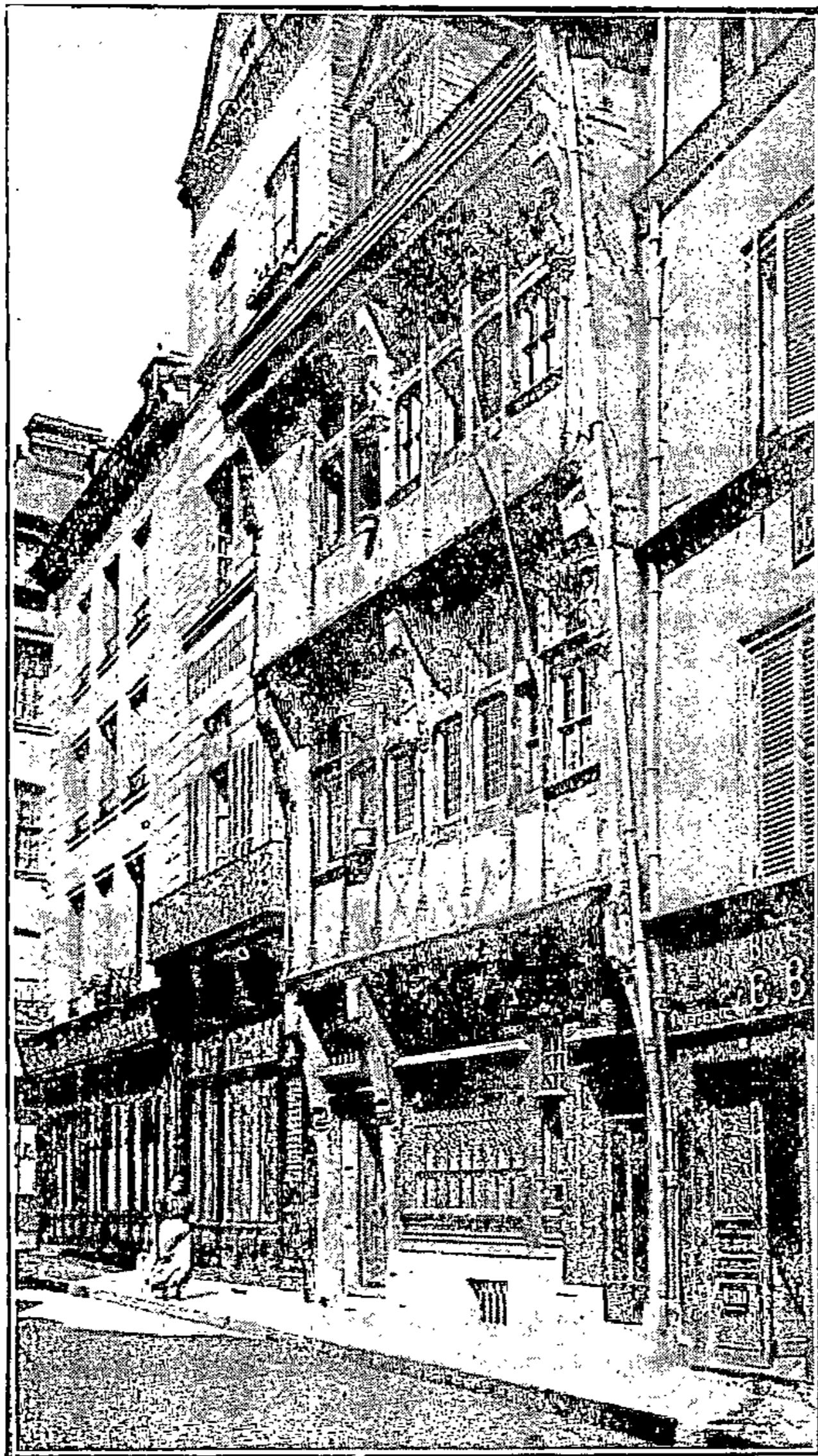
Une multitude de clochers et de tours s'élèvent d'une forêt de toitures miroitant au soleil comme des écailles de poisson. Au-dessous, fourmille la masse plus sombre des maisons, pressées les unes

contre les autres, croisant leurs toits emmêlés, aux combles élevés ; les unes, grandes, les autres, plus petites ; les unes, caduques, ventruës et boiteuses, d'autres, plus modernes, conservant une allure de jeunesse ; on croirait voir une foule humaine. Quelques rues, vues obliquement et de haut en bas, découpent dans la ville des tranchées profondes, que bordent des rangées de pignons aigus. En même temps, nous découvrons les coulisses de la vie intime, qui restent cachées au passant : nous entrevoyons des arrière-façades, des cours étroites, des jardins insoupçonnés. De tout cela se dégage l'impression d'une vie intense. Par les cheminées empanachées de fumée, les fenêtres ouvertes, les objets familiers, nous percevons la vie individuelle de chaque habitation ; tandis que les vapeurs qui embrument la perspective lointaine des toitures, et les bruits de la ville qui nous arrivent confondus en un vague murmure, nous donnent la sensation profonde de l'activité de la cité. Des maisons qui vivent dans une ville vivante, telle est l'impression finale dans laquelle tout se perd. Et l'esprit rêve et s'attarde ; il reste surpris, charmé, fasciné.

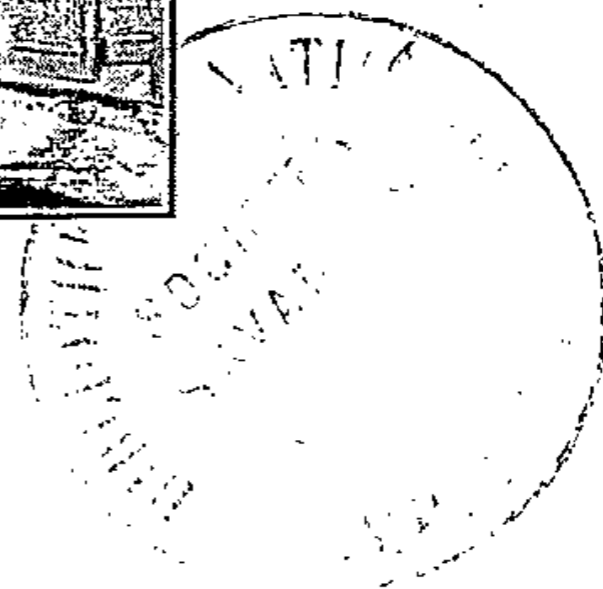


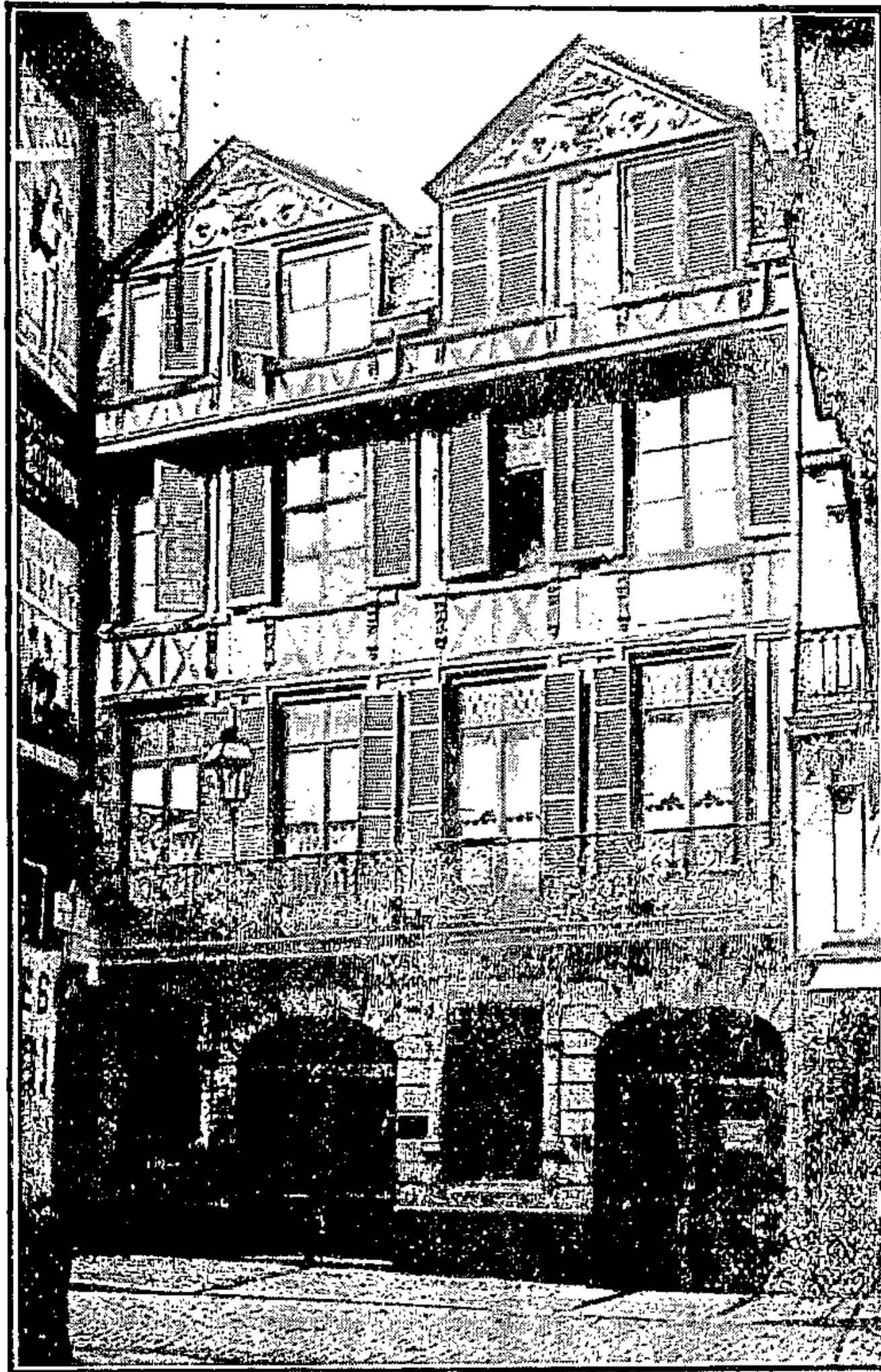
MAISON, 139-141, RUE DE LA GROSSE-HORLOGE
Exemple du type ancien.



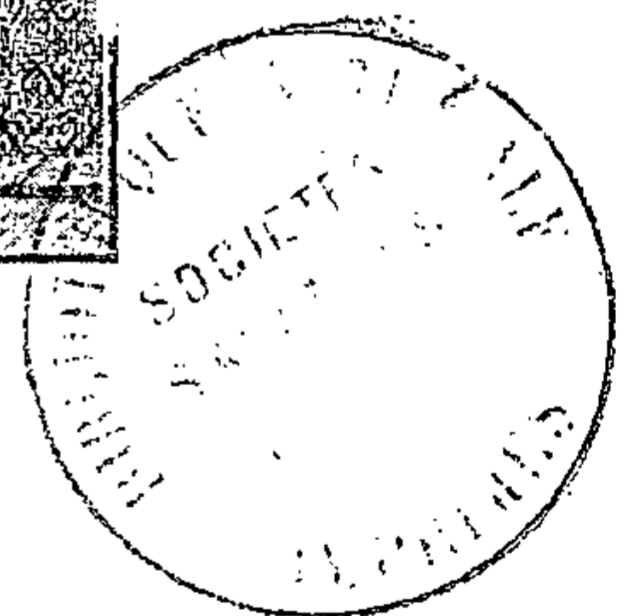


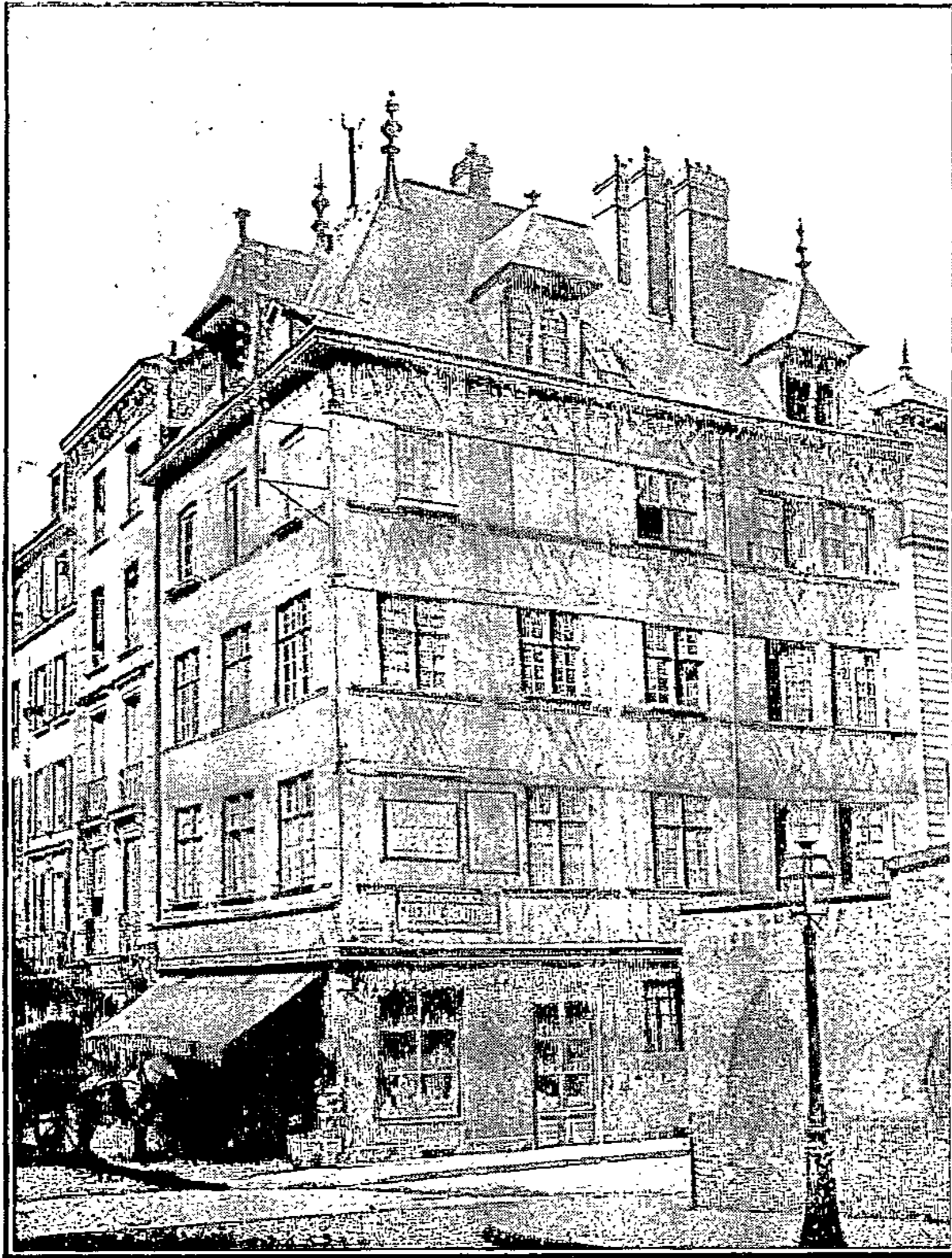
MAISON, 74, RUE SAINT-ROMAIN
Type du xvi^e siècle.





MAISON, 18-20, RUE DE LA SAVONNERIE
Type du xvii^e siècle.





MAISON, 19 B, RUE DE LA HARANGUERIE ET 85, RUE DES CHARRETTES
Type des XVII^e et XVIII^e siècles.

RÉPONSE

AU

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. LE CAPITAINE QUENEDEY

Par M. HOMAIS, président.

MONSIEUR,

L'Académie de Rouen est heureuse de saluer et d'accueillir en vous un de ces officiers, nombreux à notre époque, qui, par la plume comme par l'épée, savent deux fois servir leur pays.

Voilà déjà bien des années que le hasard d'un changement de garnison vous a ramené dans notre ville à laquelle vous rattachaient, je crois, de lointains souvenirs de famille. Rouen ne pouvait que vous séduire. Vous en avez goûté les beautés en artiste et, bien vite, vous avez voulu les connaître en savant. Nos rues anciennes, nos vieilles maisons, les transformations de leur physionomie et des procédés de leur construction au cours des âges, ont surtout tenté votre curiosité. Tout cela n'a plus de secret pour vous.

Et, ce que vous savez, vous l'exprimez à merveille ; vos travaux donnent une impression de loyauté et de sûreté qui gagne ceux qui vous

suivent dans vos savantes recherches. Je me plaisais, en les lisant, à y découvrir en même temps que la manifestation d'un goût délicat, la trace de vos aptitudes professionnelles.

Les imprécisions du rêve et de l'hypothèse ne sont guère le fait de l'officier. Perpétuel éducateur de ceux qui se succèdent sous ses ordres, l'officier a un instinctif besoin d'analyse, de logique et de clarté. Il est le chef prudent qui ne s'aventure point sans avoir sérieusement éclairé son terrain. Il est l'observateur méticuleux des hommes et des choses.

C'est ainsi que lorsque vous établissez la monographie de l'ancien hôtel de la Houssaye, ou lorsque vous disséquez pour ainsi dire les vieilles maisons de la rue du Bac, rien n'est livré au hasard; vous avez tout compulsé, tout étudié, tout vu d'un œil à qui rien n'échappe, de cet œil qui, aux jours d'inspection, sait scruter les profondeurs des paquetages et dénombrer les moindres atomes de la revue de détail.

Avec vous, Monsieur, l'archéologie, science si souvent conjecturale, devient une science exacte. Vous y mettez un peu de la précision des théories militaires et du désintéressement de ceux qui les composent. Sans recherche de style, sans étalage de science, sans désir de briller, vous écrivez tout simplement le mot qui vous aura coûté parfois tant et de si longues recherches.

Vous savez d'ailleurs aller au delà. Une maison

reflète toujours plus ou moins l'âme de celui qui l'a fait construire. Vous l'avez bien senti, et à cela nous devons ces aperçus ingénieux et exacts à la fois sur les mœurs de jadis. Vous rapprochez excellemment des formes de l'habitation, leur raison d'être et tout ce qu'elles dénotent sur les tendances plus ou moins individualistes ou plus ou moins sociables de leurs habitants, ainsi que sur les conditions de la vie d'autrefois.

Vous comptez désormais, Monsieur, parmi les explorateurs les plus sagaces de notre vieux Rouen. Aussi bien, n'étiez-vous pas un peu explorateur de naissance ? N'êtes-vous point le fils d'un père et d'une mère qui, tandis que le devoir resserrait vos investigations dans le champ limité d'une ville de province, portaient courageusement les leurs bien au delà des limites où se complaît le tourisme banal, jusque dans l'Inde, jusqu'au cœur de l'île de Bornéo et jusqu'au centre de l'Afrique ? Vous me permettrez de leur offrir nos respectueux hommages et de les joindre à celui que notre Compagnie se félicite de vous rendre aujourd'hui.

La savante étude que vous venez de nous présenter rappelle, une fois de plus, tout l'intérêt qui s'attachait aux façades des vieilles maisons de Rouen. Vous avez ravivé les regrets que nous donnons à tant de beautés disparues et l'inquiétude que nous inspire le sort de celles qui subsistent.

Qu'a-t-on fait, dans notre pays, pour la préservation des monuments du passé? Quelle destinée attend ceux même que la protection spéciale de l'État semble couvrir d'une plus utile sauvegarde? Qu'advient-il peut-être demain des aspects les plus charmants de notre ville? Je tenterai d'esquisser une réponse sommaire à ces questions, qui se posent tout naturellement après vous avoir entendu. Je rechercherai brièvement quand et comment est née en France l'idée de la conservation des monuments historiques, quelles dispositions légales l'ont sanctionnée, quelles réflexions fait naître parfois l'application de la législation actuellement en vigueur.

I

L'idée de considérer les édifices anciens comme un patrimoine national, de les conserver et de les protéger par les soins de l'État, est relativement récente. Des historiens très perspicaces croient la voir poindre dès le dernier quart du XVIII^e siècle : nous nous demandons à quels symptômes.

En effet, sous chacun des derniers règnes de l'ancienne monarchie, s'impose dans toutes les branches de l'art un style bien défini. L'éclectisme moderne qui devait naître d'une notion plus large du goût et de la beauté, n'est alors point de mise. Les artistes semblent obéir à une sorte de mot d'ordre pour donner à leurs œuvres, en même temps que l'empreinte de leur person-

nalité, le cachet de leur époque. Sous l'influence de cette discipline, ils perdent bien souvent le respect dû aux chefs-d'œuvre de jadis. Les exemples abondent sur ce point. Ainsi, comme rien d'imparfait, rien de négligé ne doit paraître devant le grand Roi, on voit, sous son règne, restituer audacieusement aux antiques incomplets les nez, les bras, tout ce qui peut leur faire défaut. Quand, en 1684, les consuls de la ville d'Arles offrent la célèbre Vénus à Louis XIV, Girardon, chargé de la restaurer, la dote de bras de sa façon, puis il la retaille entièrement et, d'un admirable antique, il fait une statue toute nouvelle. Nous savons, à Rouen mieux qu'ailleurs, comment certains artistes du XVIII^e siècle défiguraient par d'immenses « gloires » le chœur des églises ogivales, déformaient les piliers pour les recouvrir de boiseries, ou bien érigeaient des jubés de style grec au transept des cathédrales gothiques.

Devant de telles erreurs provenant des artistes mêmes, qui mieux que quiconque en auraient dû sentir l'énormité, le sentiment public restait bien indifférent. Dans les monuments anciens on ne semblait voir souvent que les manifestations périmées d'un goût suranné, car il ne nous a point été donné de découvrir, jusqu'au temps de la Révolution, un acte quelconque du pouvoir royal instituant une mesure de protection pour les monuments. Ils restaient abandonnés sans contrôle

à la garde ou plutôt à la merci de leurs possesseurs.

Par un contraste frappant, nous voyons, à l'époque révolutionnaire, l'Assemblée constituante, l'Assemblée législative, la Convention, le Directoire sauvegarder, par de très nombreuses dispositions législatives, les objets d'art et les monuments nationaux. A vrai dire, si éclairés que fussent certains de ceux qui provoquèrent ce mouvement remarquable, il n'apparaît point qu'une soudaine intuition ait subitement révélé aux masses la vérité artistique et archéologique et ait inspiré le législateur. Les mesures dont nous parlons ont été surtout commandées par les circonstances. La nation s'était créée d'un seul coup, souvent d'ailleurs à bon compte, un immense et merveilleux patrimoine artistique. Les biens de la couronne, ceux du clergé, les collections et les bibliothèques des Académies et des Parlements, les œuvres d'art conquises par les armées formaient un riche trésor qu'il s'agissait de préserver. La tâche était ardue. Les objets d'art disséminés dans les châteaux et dans les abbayes avaient presque toujours été abandonnés sans gardiens par leurs propriétaires dépossédés. En ces temps où les passions populaires se donnaient trop souvent libre cours, quels risques l'ignorance, la haine et la cupidité ne leur faisaient-ils pas courir ! Bien plus, par une étrange contradiction, le même Gouvernement qui voulait pro-

téger monuments et objets d'art les vouait souvent par ailleurs à la ruine ou tout au moins à la mutilation. La vente des biens nationaux, la fonte du bronze et de l'argenterie des églises et communautés devaient fatalement produire les effets les plus désolants. Un décret comme celui du 4 juillet 1793, par exemple, prescrivant à la municipalité de Paris « d'effacer les attributs de la royauté et les éloges prodigués à nos rois », était en pratique, malgré les tempéraments prescrits dans son exécution, un encouragement, certes bien inutile, au vandalisme et à la destruction.

En dépit de ces inconséquences et des excès qui devaient inévitablement se manifester à une époque d'agitation, de fièvre et de tension effrayantes, on ne pourrait refuser sans parti pris aux Gouvernements révolutionnaires le mérite d'avoir compris l'intérêt social et le rôle éducatif des Beaux-Arts.

Le cadre forcément restreint de cette étude ne nous permet point d'entrer bien avant dans l'examen fort complexe des très nombreux textes qui rendent manifeste l'existence de ce sentiment chez le législateur. Rappelons seulement le rôle de la « Commission des Monuments » et de la « Commission temporaire des Arts » qui lui succéda. Elles furent, l'une et l'autre, les agents d'exécution du Gouvernement qui les avait instituées pour guider ses décisions et surtout pour veiller

à leur exécution, préserver les monuments, grouper les œuvres d'art et organiser les musées.

La Commission des Monuments commença à fonctionner au mois d'octobre 1790. Elle se composa, à l'origine, de seize membres, puis de vingt-trois. Ses vues furent excellentes et son activité extrême. J'emprunte à la thèse récente de M. Rücker le résumé de ses travaux. On la voit prendre des mesures pour conserver les monuments des arts en prévenant des ventes « inconsiderées », en élaborant des instructions pour les départements, en stimulant le zèle conservateur des autorités, en ouvrant des dépôts, en dressant des inventaires et états détaillés. Ce fut la Commission des Monuments qui sollicita la majeure partie des lois rendues pour la conservation des œuvres d'art, qui visita les maisons royales et les maisons religieuses supprimées, pour y recueillir les monuments qu'elles contenaient. C'est elle qui fit exercer par ses commissaires, à la Monnaie, à la Trésorerie et à l'Arsenal, la surveillance des objets d'or, d'argent et de bronze, destinés à la fonte, et qui en fit extraire tout ce qui intéressait l'art ou l'histoire. Comme d'abord les maisons religieuses, la Commission visita par la suite les maisons des émigrés, et plus de cent vingt procès-verbaux à leur sujet ont été remis aux autorités constituées. Les monuments publics de Sens, Auxerre, Troyes, Chartres, Beauvais et Lyon ont été examinés. On a rassemblé des tableaux

dans le département de la Seine-Inférieure, à Saint-Denis et ailleurs. La Commission des Monuments proposa le rassemblement à Saint-Denis des tombeaux royaux et des monuments élevés aux grands hommes ; elle acquit, sauva de la destruction, rassembla, estima, emballa, fit transporter à Paris une foule innombrable de tableaux, dessins, estampes, sculptures, vitraux, objets précieux, médailles et autres œuvres d'art. Elle entassa aux Petits-Augustins les chefs-d'œuvre des Girardon, des Pilon, des Anguier, des Coysevox, des Coustou, des Michel-Ange, à l'Hôtel de Nesle les Léonard de Vinci, les Bourdon, les Champagne, les maîtres italiens, hollandais, français, allemands, et tant d'autres de toutes les écoles.

Étrangère à toute mesure de confiscation, la Commission des Monuments a donc accompli, dans le seul rôle de protection qui lui était dévolu, une œuvre éminemment utile. Il nous plaît de rappeler qu'un de ses membres les plus actifs appartenait à notre Compagnie. Je veux parler du peintre Gabriel Lemonnier qui, avant même de faire partie de cette Commission, lui donnait lecture d'une adresse au département de la Seine-Inférieure relative à l'emploi d'un grand nombre de tableaux dont il avait fait l'examen et qui provenaient des églises et des maisons supprimées dans la ville de Rouen. Un an plus tard il faisait, officiellement cette fois, un rapport sur les monu-

ments des arts qu'il a trouvés dans le département de la Seine-Inférieure. Il rendait compte des mesures qu'il avait prises pour faire placer dans l'église Saint-Ouen de Rouen quarante tableaux de différents maîtres de l'École française, à la restauration desquels il avait contribué.

Mais la confiance s'usait bien vite à cette époque. Le 17 décembre 1793, Mathieu présentait à la Convention un rapport où, entre autres critiques, il formulait celle-ci : « Votre Comité a pensé que le mérite des lumières et des talents était insuffisant si l'on n'y joignait un patriotisme très prononcé. Dans le mouvement actuel et général, le civisme de plusieurs membres de la Commission des Monuments a paru stationnaire et celui de quelques-uns arriéré. » Il ne faut donc point s'étonner de voir, quelque temps après, dissoudre cette Commission en dépit des services qu'elle avait rendus. Le registre de ses délibérations fut clos le 13 mars 1794, et ses membres furent sans doute heureux de s'en tirer à si bon compte.

La Commission temporaire des Beaux-Arts remplaça la Commission des Monuments et hérita de ses fonctions, dont elle s'acquitta d'ailleurs avec zèle, intelligence et fermeté. Ses prescriptions techniques, pour ne parler que de celles qui visaient les monuments de l'architecture, sont fort précises. Les églises, les maisons occupées par les ci-devant ministres du culte catholique ne sont pas moins strictement protégées que les

autres édifices. Les considérations générales qui suivent ces prescriptions méritent d'être signalées. « Il ne faut pas, dit la Commission dans une de ses instructions, que des citoyens, tout à fait étrangers à l'étude des arts, se permettent de renverser des monuments dont ils ne connaissent ni la valeur, ni les motifs, sous le prétexte qu'ils croient y voir des emblèmes de superstition, de despotisme ou de féodalité. » L'instruction se termine par un rappel opportun, et peut-être plus efficace que tout le reste, des décrets du 13 avril et du 24 octobre 1793, défendant la mutilation des œuvres d'art et punissant ce délit de deux ans de détention.

La liste serait longue des monuments qui furent efficacement protégés par la Commission. M. Rücker cite le château de Chantilly qu'on voulait abattre, l'église de Franciade, c'est-à-dire de Saint-Denis, la tour Saint-Maclou à Mantes, le château de Praslin, la porte Saint-Denis à Paris, le château d'Écouen, la cathédrale d'Amiens, pour laquelle des réparations furent réclamées sans délai, l'église et les tombeaux de Brou. La Commission, dans ses séances des 9 janvier, 13 et 23 février 1795, s'occupe de la cathédrale de Chartres pour déplorer les dégradations que va encourir ce précieux monument d'art du fait de l'enlèvement des plombs de la toiture, et elle s'emploie pour obtenir la réfection de la couver-

ture de cet édifice, qu'elle qualifie « un des plus beaux monuments de la République ».

Au mois de décembre 1795, la Commission temporaire des Arts était elle-même remplacée par le Conseil des Sciences et Arts, dont le rôle semble avoir été infiniment moins actif que celui de ses devancières.

D'ailleurs, à partir de cette époque, la conservation officielle se ralentit peu à peu. L'intervention du législateur ne se manifeste plus et la destruction recommence trop souvent à sévir. Bientôt même elle s'organise, puisque c'est dès l'année 1797 que se constitue la célèbre « Bande Noire », dont les méfaits se perpétueront jusque sous la Restauration.

*
* *

Au cours des trente premières années du XIX^e siècle, les Pouvoirs publics semblent se désintéresser entièrement de la protection des monuments. En revanche, c'est dans le même temps que s'éveille et se développe le goût pour les choses du passé, pour notre histoire nationale et tout naturellement pour les monuments qui en sont comme la vivante évocation.

Il serait curieux d'étudier de façon approfondie les influences sous lesquelles le sentiment public va, à ce point de vue, se former, s'affirmer et imposer la législation protectrice des monuments. Je ne puis donner sur ce point que de rapides indications puisées pour la plupart dans la thèse

excellente et toute récente de M. Rücker sur les origines de la conservation des monuments historiques en France.

La littérature des débuts du XIX^e siècle se place au premier rang des influences qui ramenèrent l'attention sur les monuments anciens. Certes, à la fin du XVIII^e siècle, les sujets tirés de notre histoire nationale ont souvent tenté les historiens et inspiré les poètes, mais combien plus encore au début du XIX^e !

A cette époque, la poésie épique revient en honneur. Ses thèmes préférés sont bien caractéristiques. Dès 1800, Masson, dans l'épopée en huit chants des *Helvétiens*, raconte les guerres de Charles le Téméraire contre les Suisses. En 1801, Gudin, dans les quarante chants de sa *Napliade*, célèbre la conquête de Naples par Charles VIII. En 1803, Lemer cier compose les quinze chants de ses *Âges français*. Il donnera ensuite la *Mérovéide*, la *Caroléide* dans le même goût que la *Philippide* de Viennet et l'*Orléanide* de Lebrun des Charmettes. Tous ces poèmes et tant d'autres, aussi parfaitement illisibles pour nous, s'inspirent ou veulent s'inspirer des anciennes chansons de geste dont un grand nombre furent refondues dans les cinquante mille vers de *La Chevalerie* de Creuzé de Lesser, parue de 1813 à 1815. Vers le même temps, Raynouard publie sa *Grammaire de la langue romane avant 1100*, puis les six volumes des *Poésies originales des Trouba-*

dours. Nous assistons alors à l'invasion des Troubadours : poésie, peinture, romance, sculpture, théâtre, tout, jusqu'aux sujets et aux décors de pendule inclusivement, leur appartient. Relisez dans les *Odes et Ballades* le Chant du Tournoi, le Pas d'Armes du roi Jean, la Fiancée du Timbalier et tant d'autres pièces, elles sont du plus pur style troubadour. Ce n'est point faire injure au poète que de le constater, puisqu'il écrit lui-même dans sa préface de l'édition de 1826 qu'il a « essayé de donner quelque idée de ce que pouvaient être les poèmes des premiers troubadours du moyen âge, de ces rapsodes chrétiens qui n'avaient au monde que leur épée et leur guitare et s'en allaient de château en château, payant l'hospitalité avec des chants ». Vous le voyez, la préface elle-même en tient !

Le théâtre subit naturellement la même influence. De plus, la préoccupation de la couleur locale s'y manifeste de telle sorte que les tragédies de Lemercier, d'Ancelet, de Brifaut, de d'Avrigny s'encadrent de décors qui sont la représentation de nos anciens monuments. Ceux de Rouen furent même souvent mis à contribution, de façon fantaisiste, il est vrai. Dans *Frédégonde et Brunehaut*, de Lemercier, jouée à l'Odéon le 27 mars 1821, la scène se passe à Rouen et le fond du théâtre figure le portail de la cathédrale qui laisse voir, en s'ouvrant, la nef et le chœur de l'église éclairés par une lampe. Dans *Jeanne d'Arc à*

Rouen, de d'Avrigny, donnée à la Comédie-Française le 4 mai 1819, le théâtre représente une galerie du château de Rouen. Faut-il rappeler *Robert le Diable*, exécuté en 1831, et les belles reconstitutions archéologiques du cloître de Saint-Trophime à Arles et de celui de l'abbaye de Saint-Wandrille, dont, dès l'origine, le tableau de l'Évocation des nonnes a fourni le prétexte? L'intérêt et parfois l'admiration que soulevaient ces décors allaient désormais nécessairement aux monuments originaux dont ils n'étaient que la copie.

Dans le domaine de l'histoire, même tendance. *Le Génie du Christianisme* paraissait en 1801. Il est peu de livres qui aient produit une sensation plus profonde, il n'en est guère qui aient plus éloquemment exalté les églises gothiques. Le VIII^e chapitre du livre premier leur est consacré. Pour Chateaubriand, « un temple grec ne peut jamais convenir au bon peuple de saint Louis. Il faut à celui-ci ses cathédrales, ses basiliques toutes moussues, toutes remplies des générations des décédés et des âmes de ses pères. »

De l'histoire poétique et de l'archéologie sentimentale de Chateaubriand on peut rapprocher, au point de vue de l'influence exercée, les romans historiques que Walter Scott composait dans ce cadre pittoresque d'Abbotsford, où il se plaisait à accumuler les vieilles pierres et les antiquités de toutes sortes. Walter Scott fut vite traduit en

France, et ses reconstitutions pleines de couleur étaient bien faites pour attirer l'intérêt sur les monuments du passé.

Auprès de ces œuvres d'imagination abondent, d'ailleurs, les ouvrages scientifiques voués à l'étude des origines de l'histoire de France et du Moyen-Age. Il suffit d'indiquer, à ce point de vue, les écrits justement célèbres de Guizot, d'Augustin Thierry, de Sismondi, de Michaud et de Mignet.

Déjà à l'étranger, à Cortone, à Florence, à Copenhague, à Stockholm, à Moscou même se formaient des Sociétés pour l'étude de l'histoire et des antiquités nationales. Mais, avant et plus que tous, les Anglais avaient donné l'impulsion à ce mouvement. La Société des Antiquaires de Londres publiait des mémoires depuis 1770. Dix ans après, se formait la Société des Antiquaires d'Édimbourg. Curieux de leurs origines anglo-normandes, les Anglais : Ducarel à la fin du XVIII^e siècle et Wittington vers 1800, avaient exploré la Normandie. Plus tard, ce fut le tour de Cotman, accompagné par le Français de Gerville. Son magnifique ouvrage reste un des plus intéressants qui aient été consacrés à notre province.

Stimulé par ces influences et ces exemples, l'archéologie française va se fonder.

Alexandre Lenoir, dès l'époque révolutionnaire, avait réuni et classé avec méthode aux Petits-Augustins les œuvres nombreuses qui

constituaient le Musée des Monuments français, musée qui fut dispersé sous la Restauration. Millin, comme Lenoir ancien membre de la Commission temporaire des Arts, avait présenté dès 1790 le premier volume de ses *Antiquités nationales*. Il acheva cette publication et donna, de 1807 à 1811, la relation de ses voyages archéologiques en France.

En 1820, Nodier, Taylor et de Cayeux commencent la publication de leurs *Voyages pittoresques et romantiques de l'ancienne France*, merveilleusement illustrée grâce au procédé alors nouveau de la lithographie. Les deux premiers volumes de cette publication sont consacrés à la Normandie.

C'était là un juste hommage rendu à la richesse monumentale de notre province, peut-être aussi au zèle des archéologues normands. Il est, en effet, parfaitement avéré aujourd'hui que, sans doute grâce au voisinage, à l'exemple et aux visites des Anglais qu'ils avaient vus à l'œuvre, les Normands furent en France les grands promoteurs des études archéologiques. Il n'est que juste de saluer ici les noms de deux membres de notre Compagnie, Hyacinthe Langlois et Auguste Le Prévost, qui comptèrent parmi les meilleurs pionniers de la science archéologique.

C'est un Normand encore, Arcise de Caumont, qui en est considéré comme le véritable fondateur en France. Dès l'âge de vingt et un ans, il avait

créé, avec le concours de quelques amis, la Société des Antiquaires de Normandie. Déjà Paris possédait depuis 1804 son Académie celtique, transformée en 1814 en Société royale des Antiquaires de France. Mais de Caumont sut donner au groupement nombreux de chercheurs normands qu'il venait de constituer une admirable vitalité et en faire un foyer d'études d'où sont sortis de nombreux et excellents travaux. Lui-même fut le plus ardent à la tâche. Outre son *Essai sur l'Archéologie religieuse*, il donna le premier, en 1830, un *Cours d'antiquités monumentales* resté classique. Il fonda, en 1833, les Congrès scientifiques de France et, l'année suivante, la Société Française d'Archéologie.

Désormais, la science archéologique existait et s'imposait à l'attention. L'État, à part quelques instructions aux préfets pour établir des inventaires, restait inactif, mais déjà les Conseils généraux de la Seine-Inférieure, de la Dordogne, de la Haute-Garonne, des Vosges votaient des fonds pour l'acquisition et la conservation des monuments anciens. D'autres départements nommaient des conservateurs et des inspecteurs de ces mêmes monuments. Par-dessus tout, l'opinion était gagnée. Elle se soulevait contre les actes de vandalisme, notamment contre les exploits de la « Bande Noire » qui dépeçait les terres seigneuriales, rasait les avenues, abattait les châteaux pour en vendre les pierres.

Quand, par suite d'une étrange aberration du Ministre des Finances qui négociait cette affaire, les spéculateurs s'attaquèrent, en 1819, à Chambord, le journal *Le Conservateur* publia une énergique protestation. Le pays tout entier s'émut et la souscription nationale, opportunément proposée par le Ministre de l'Intérieur pour offrir le château au duc de Bordeaux, s'organisa facilement.

A la vérité, cette souscription avait ses détracteurs. Paul-Louis Courier, qu'on s'étonne de trouver dans ce rôle, qu'il jouait sans doute plus par parti pris politique que par conviction, n'entreprit-il point l'apologie de la « Bande Noire » ? « Je prie Dieu, écrivait-il, pour la bande noire qui, d'elle-même, doit avoir Dieu favorable, car elle aide à l'accomplissement de sa parole. Dieu dit : « Croissez, multipliez, remplissez la terre, « c'est-à-dire cultivez-la bien ; car sans cela, comment peupler ? et la partagez ; sans cela, comment cultiver ? » Or, c'est à faire ce partage, d'accord, amiablement, sans noise, que s'emploie la bande noire, bonne œuvre et sainte s'il en est. »

Plus éloquemment, à notre avis, Victor Hugo, alors dans la ferveur de son royalisme, répondait par son ode intitulée « la Bande Noire », qu'il terminait ainsi :

O Français, respectons ces restes !
Le Ciel bénit les fils pieux
Qui gardent, dans les jours funestes,
L'héritage de leurs aïeux.

Comme une gloire dérobée
Comptons chaque pierre tombée ;
Que le temps suspende sa loi ;
Rendons les Gaules à la France,
Les souvenirs à l'espérance,
Les vieux châteaux au jeune roi.

Chambord fut sauvé.

Plus tard encore, Hugo lançait sa « Guerre aux démolisseurs », où il s'indignait contre le vandalisme dont il relevait de nombreux exemples, où il sollicitait l'intervention de l'État. « Une loi suffirait, écrivait-il, qu'on la fasse ! »

Ces appels, qui trouvaient un écho dans le sentiment public, furent entendus. Dans un rapport présenté au roi le 21 octobre 1830, Guizot, Ministre de l'Intérieur, réclame la création de la fonction d'inspecteur général des monuments historiques en France. Sa demande est agréée ; pour la première fois, nous voyons inscrire au budget de 1831 un crédit destiné à la protection des monuments, crédit modeste à la vérité, puisqu'il n'est que de 80,000 francs. L'inspection générale réclamée était en même temps fondée. M. Vitet en était le premier titulaire, et, comme pour saluer le triomphe de la cause des monuments, en cette même année 1831, Hugo publiait sa *Notre-Dame de Paris*.

II

Dès 1832, le Gouvernement se met à l'œuvre et une circulaire interdit d'exécuter des travaux

dans les monuments historiques sans autorisation administrative. Puis l'importance toujours croissante des questions que soulève la conservation des monuments provoque l'arrêté du 29 septembre 1837, en vertu duquel M. de Montalivet, alors Ministre de l'Intérieur, institue la Commission des monuments historiques. Elle se compose, au début, de huit membres, et les allocations qui sont mises à sa disposition passent successivement de 80 à 120, à 200, puis à 600,000 francs.

Reconstituée après le coup d'État, par un décret du 30 janvier 1852, la Commission des Monuments historiques fonctionna pendant tout le second empire. Fréquemment, elle eut à constater l'insuffisance de ses moyens d'action et à réclamer l'intervention d'une loi sur la matière. Ses travaux furent interrompus par la guerre de 1870. Le 14 novembre 1871, elle reprit ses séances sous la présidence du secrétaire général de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Elle fut l'objet d'une réorganisation en 1879.

Pendant tout ce temps, en effet, les circulaires succédaient aux circulaires avec une persistance d'autant plus louable que les municipalités et les propriétaires en tenaient bien rarement compte. Ils transformaient, adaptaient, démolissaient même bien souvent avant que la Commission ait pu être informée ou malgré ses injonctions. C'est ainsi qu'en dépit de ses efforts, l'ancien Hôtel-de-Ville d'Orléans et les remparts de Carpentras

furent détruits. A Toulouse, la municipalité répondait tranquillement aux observations que la Commission lui adressait au sujet du réfectoire des Augustins, qu'aucune loi, aucun règlement ne la forçait à se soumettre aux exigences de l'archéologie.

A la vérité, le Code pénal de 1810 édictait bien, dans l'article 257, un emprisonnement d'un mois à deux ans et une amende de 100 à 500 francs contre quiconque aura détruit, abattu, mutilé ou dégradé des monuments, statues ou autres objets destinés à l'utilité ou à la décoration publique, mais ces sanctions ne s'appliquaient qu'autant que l'acte incriminé était commis avec l'intention de nuire. Or, les actes critiqués étaient, toujours ou à peu près, accomplis en toute bonne foi, souvent même dans les meilleures intentions du monde, par des propriétaires libres d'user, jusqu'à l'abus, de leur bien.

En 1875, en présence de l'inefficacité d'instructions dépourvues de sanction, M. Wallon, alors Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, chargea M. Rousse, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats, de préparer un projet de loi pour remédier à cet état de choses.

L'élaboration de ce projet fut longue, puisque ce fut seulement le 30 mars 1887 que la loi, restée encore le texte organique en matière de monuments historiques, fut promulguée. Elle fut suivie, le 3 janvier 1889, d'un règlement d'admi-

nistration publique organisant son exécution.

Nombre de dispositions législatives vinrent depuis, notamment en 1905 et en 1909, pour régler les situations nouvelles que faisait naître la loi de séparation des Églises et de l'État, et aussi en 1912, pour permettre, en cas d'urgence, l'intervention immédiate de l'Administration.

Sans entrer dans l'examen détaillé de cette législation, rappelons d'un mot qu'en résumé, sous le régime actuel, les immeubles sont classés comme monuments historiques par arrêté de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

S'il s'agit d'un immeuble appartenant à un particulier qui s'oppose à ce classement, l'expropriation permet à l'État d'avoir le dernier mot.

Une fois le classement opéré, l'immeuble classé ne peut être détruit, même en partie, ni être l'objet d'un travail de restauration, de réparation ou de modification quelconque, si le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts n'y a donné son consentement.

Les travaux exécutés en violation de ces dispositions donnent lieu, au profit de l'État, à une action en dommages et intérêts contre ceux qui les auraient ordonnés ou fait exécuter. La servitude d'alignement elle-même ne saurait leur servir d'excuse, les immeubles classés en sont affranchis.

III

En dépit d'imperfections et de lacunes, l'ensemble des lois et règlements relatifs à la conservation des monuments historiques met aux mains de l'État une arme puissante et lui permet d'intervenir utilement, dans la plupart des cas où une mesure de sauvegarde devient nécessaire.

Mais quand y a-t-il lieu d'intervenir ? De quelle façon cette intervention se produira-t-elle ? Dans quelle limite est-il opportun de consolider, de réparer, de restaurer ? Cela, la loi ne pouvait le préciser. De telles questions se résolvent par le savoir, et surtout par le goût, par le tact. L'État ne peut que s'en remettre, à ce point de vue, à l'appréciation de la Commission des monuments historiques. C'est à elle qu'incombe la lourde charge de détenir et d'appliquer la vérité artistique et archéologique.

Il n'est pas excessif de dire que cette vérité change à peu près tous les vingt-cinq ans. Chaque génération apporte ses vues, ses tendances propres, elle utilise les recherches de ses devancières, elle se crée son esthétique particulière, elle écrit à nouveau l'histoire de l'art, que la génération suivante refera ou défera à son tour.

Si donc il nous était donné de mettre en présence la Commission instituée en 1837 et celle qui règne aujourd'hui, les divergences de vues entre ces deux Commissions seraient aussi pro-

fondes que curieuses. J'entends bien que les hommes de notre temps peuvent légitimement parfois se dire mieux informés que leurs devanciers, cela n'empêche pas que leurs successeurs prétendront l'être mieux encore.

Dès le milieu du XIX^e siècle, deux tendances très contradictoires se sont manifestées en matière de conservation des monuments. Pour les mettre plus clairement en évidence, on peut les représenter par deux personnalités : Viollet-le-Duc, d'une part, et le critique d'art anglais Ruskin, de l'autre.

Les idées de Viollet-le-Duc ont pendant longtemps prévalu en France. Elles devinrent une sorte de *credo* officiel, aujourd'hui à peu près abandonné. Sur cette question toujours brûlante et discutée de la restauration des monuments, Viollet-le-Duc a exprimé nettement sa pensée. « Restaurer un monument, dit-il, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment quelconque. » Cette définition, textuellement empruntée à son *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, est un peu troublante. Voici, par exemple, un monument incomplet, d'ailleurs remarquable, qui menace ruine. Il sera permis non seulement de le consolider, de lui conserver par les réparations utiles son caractère et son effet décoratif, mais en outre, l'architecte aura le droit de le compléter, d'y

ajouter ce qui n'a jamais existé, ce que sa science lui suggère avoir été dans les possibilités à l'époque de sa construction. Tel Cuvier, l'architecte, à propos de quelques pierres en ruine, reconstituera d'après les données de l'archéologie un vaste monument. C'était aller bien loin.

Nous avons à Rouen un exemple très frappant de la façon de procéder de Viollet-le-Duc. Du donjon de Philippe Auguste il ne restait plus, au ^{xix}^e siècle, que la base qui s'élevait à une douzaine de mètres au-dessus du sol. Ce fut pour Viollet-le-Duc un thème suffisant pour construire à neuf, dans la proportion de moitié au moins, un donjon du ^{xiii}^e siècle. Était-ce même bien le donjon tel que Philippe Auguste l'avait fait ériger? Cette toiture, ces hourds avaient-ils jamais existé? Peu importe! S'ils n'avaient jamais été là, scientifiquement, ils auraient dû y être; c'était une raison suffisante, aux yeux de Viollet-le-Duc, pour les y mettre.

C'est dans le même sentiment que Viollet-le-Duc refit, à propos des ruines de Pierrefonds, le superbe château tout neuf de la fin du ^{xiv}^e siècle que l'on connaît. A en croire le dessin que le maître a exécuté lui-même avant de se mettre à l'œuvre, les ruines étaient bien belles. A-t-on gagné à les échanger contre une construction moderne qui inspire le même genre d'émotion et de respect que nous professerions pour un décor

de théâtre qu'on aurait pris la peine de construire en pierre de taille ?

Partout où a travaillé Viollet-le-Duc, à Vézelay, à Carcassonne, à Saint-Servin de Toulouse, à Notre-Dame de Paris, on a retrouvé aisément la manifestation de cette tendance ainsi que la préoccupation souvent excessive de l'unité de style. En analysant ces conceptions artistiques, nous n'avons point la prétention de porter un jugement sévère sur un artiste tel que Viollet-le-Duc. Rien ne nous donne qualité pour le faire. La connaissance approfondie de la science et de l'histoire architecturales sont une tentation d'exécuter des pastiches en sacrifiant la beauté pittoresque et l'éloquence historique des choses. Viollet-le-Duc semble y avoir parfois cédé ; il n'en reste pas moins un maître de l'archéologie et un modèle de conscience artistique.

En 1849, dans le temps où il devenait de mode en France de rebâtir les monuments sous prétexte de les restaurer, Ruskin écrivait dans ses *Sept lampes de l'architecture* : « La vraie signification du mot restauration n'est comprise ni du public, ni de ceux qui ont la charge de nos monuments publics. On entend par là, généralement, la destruction la plus totale que puisse souffrir un édifice ; une destruction dont on ne pourra recueillir aucun reste, une destruction accompagnée d'une fausse description de la chose détruite. Ne nous abusons pas en cette importante matière,

il est *impossible* de restaurer quoi que ce soit qui fut beau et grand en architecture, aussi impossible que de ressusciter un mort!... Ne parlons donc pas de restauration. C'est un mensonge d'un bout à l'autre... Mais, dit-on, la restauration peut devenir une nécessité! Soit. Envisagez la nécessité face à face et acceptez-la dans toutes ses conditions. La destruction s'impose-t-elle? Acceptez-la comme telle, jetez bas l'édifice, jetez ses pierres en des coins écartés, faites-en du ballast ou du mortier à votre gré, mais faites cela honnêtement et ne mettez pas un mensonge à la place. »

Voilà des idées d'un absolutisme quelque peu effrayant, que professait un des hommes qui, en Angleterre et même hors de ce pays, exercèrent en matière artistique la plus profonde influence.

Entre la vérité selon Viollet-le-Duc et la vérité selon Ruskin, entre la reconstruction du monument et son respect poussé jusqu'au point de le laisser tomber sans oser y toucher, il semble y avoir place pour la doctrine plus simple de ceux qui n'ont point de doctrine, qui estiment qu'en pareille matière il est souverainement imprudent de légiférer. L'opportunité de restaurer un monument et les limites dans lesquelles doit se tenir celui qui le restaure, dépendent de mille considérations essentiellement variables. C'est affaire de goût. Point de code, point de règle fixe, chaque cas particulier doit être apprécié isolément. Par

exemple, nous avons vu sans regret enlever le jubé grec qui jetait au centre de notre cathédrale une note discordante. Les tombeaux des cardinaux d'Amboise et du duc de Brézé ne sont pas mieux dans le style de l'édifice ; ce serait pourtant, à nos yeux, un crime de les faire disparaître.

La Commission des Monuments historiques semble bien, à notre époque, poursuivre sa tâche sans parti pris et avec un incontestable désir de faire pour le mieux. Cette tâche est, d'ailleurs, particulièrement difficile en présence de l'exceptionnelle importance prise par l'opinion publique. Il n'est point sans exemple que des travaux admis par l'Administration des Beaux-Arts et complètement exécutés, soient, sur une vigoureuse campagne de presse, bien vite démolis et refaits sur d'autres plans. Savoir changer d'avis est une marque de tolérance et d'esprit.

De nos jours aussi, de nombreux groupements se sont formés pour veiller sur les richesses artistiques de notre pays. Les monuments ont partout leurs « amis », dont la presse fait entendre les utiles doléances, et je ne saurais omettre de saluer, en passant, des écrivains tels que M. André Hallays qui, pendant plus de dix années, a mis avec tant de dévouement au service de la bonne cause toutes les ressources de son savoir, de son goût et de son vigoureux tempérament de polémiste.

Ces influences ont peut-être contribué à faire

adopter par la Commission des Monuments historiques l'éclectisme bienveillant et prudent dont s'inspirent, en général, ses décisions. Tout en y apportant de nombreuses exceptions, la Commission reste néanmoins guidée par certains principes directeurs dont l'application nous semble parfois peu opportune. Elle refuse, par exemple, d'autoriser la réfection de masses importantes de sculpture décorative et surtout la réfection d'aucune œuvre de la statuaire.

N'y a-t-il point, en effet, des cas où ces principes soient trop absolus? Nous le pensons et nous essaierons de démontrer que, s'ils avaient dû être appliqués au siècle dernier, ils nous eussent coûté une notable partie de notre Palais-de-Justice; que s'ils doivent être appliqués aujourd'hui, ils vont, dans un avenir hélas! trop proche, nous coûter la fontaine d'Aréthuse et, partant, l'admirable ensemble de la Grosse-Horloge, auquel cette fontaine concourt nécessairement.

Nous nous garderons bien d'apporter ici les affirmations hardies d'une science que nous ne possédons point, ni les aigreurs de polémiques qui ne sont point de mise entre hommes animés d'une égale sincérité et d'un égal amour du patrimoine qui leur est confié.

Nos réflexions seront celles d'un passant, d'un vieux Rouennais très épris des beautés de sa ville, trop prudent pour se croire infaillible, assez avisé pour rester convaincu que personne ne l'est.

Appelé par la destinée à passer une notable partie de son existence dans notre vieux Palais, à y attendre parfois longtemps que son tour vienne de s'expliquer heureusement pour autrui avec la Justice, il a cette chance que la flânerie en un tel endroit n'est pas temps perdu. Il lui est donné d'admirer, de contempler, de détailler à loisir. Et bien souvent il s'est fait, tout bas, l'aveu que, si fâcheuse que fût dans certains cas l'esthétique des restaurateurs de jadis, il serait peut-être imprudent de la condamner toujours sans appel, car, après tout, l'avenir lui donne parfois raison.

*
* *

Imaginons ce qu'il adviendrait de notre Palais-de-Justice s'il se trouvait aujourd'hui dans l'état lamentable où il était vers 1835.

Certes, il serait soigneusement consolidé, car, depuis la mort de Ruskin, il est admis sans aucune dissidence qu'un monument vivant, c'est-à-dire encore utilisé pour les fins en vue desquelles il fut créé, ne doit point s'écrouler sur la tête de ceux qui y fréquentent. Les préoccupations artistiques n'ont, remarquons-le en passant, rien à voir avec cette concession utilitaire, que ne critiquent certes pas les hôtes assidus du Palais.

En revanche, cette remise en état devrait n'affecter en rien la physionomie de l'édifice. Nous verrions donc aujourd'hui remettre en parfaite condition l'escalier d'angle, le mur crénelé et la

Porte-aux-Cerfs dont une tentative de reconstitution, admise d'ailleurs par l'administration des Beaux-Arts, souleva, voilà un peu plus de dix ans, de si effroyables tempêtes. L'ancienneté du degré, l'incontestable authenticité du mur et de la porte suffiraient à mettre hors de discussion leur parfaite adaptation au caractère de l'édifice.

On consoliderait donc, mais on n'oserait refaire de grandes masses de sculpture ni des figures en entier.

Et alors, une fois achevée cette restauration suivant la doctrine actuelle, sous quel aspect nous apparaîtrait, par exemple, le corps de bâtiment qui forme le fond de la cour et dont la tourelle marque le centre ? Dans la partie située à gauche de la tourelle, et où siège la Cour d'assises, toute la délicate floraison de pierre de la galerie, des arcades et des deux grandes lucarnes, présenterait un bizarre mélange de pierres anciennes sculptées et de pierres neuves, sans doute simplement épannelées suivant la formule admise aujourd'hui. Quant aux statues, trois ou quatre subsisteraient seulement sur une douzaine, accusant de façon cruelle le départ de leurs voisines. Que voulez-vous ! on ne refait pas d'œuvres de la statuaire.

Et à droite de la tourelle, du côté où est installé le Parquet de M. le Procureur général ? Par là, il faut renoncer à décrire l'état du Palais vers 1835. Aucun artiste, à notre connaissance,

ni Bonnigton, ni Prout, ni tant d'autres, n'a, antérieurement à la restauration du monument, osé reproduire par le dessin cette partie de la façade. Les vues du Palais à cette époque s'arrêtent à la tourelle, et pour cause. A défaut de documents graphiques, consultons le livre qu'un membre de notre Compagnie, M. de Stabeuratte, magistrat à la Cour royale, publiait en 1842 sur le Palais-de-Justice; nous y lisons que les travaux consistent, dans cette partie, en l'achèvement de la galerie à arcades et des deux grandes lucarnes qui couronnent l'entablement du bâtiment central, et dans le rétablissement des encadrements autour des cinq croisées qui ont subi, dit l'auteur, de si déplorables mutilations au commencement de ce siècle.

Ouvrons encore la *Revue de Rouen* au volume publié en l'année 1840. « Dans les articles que nous avons publiés il y a quelques mois sur les réparations et l'achèvement du Palais-de-Justice, dit l'auteur de la « *Revue des travaux publics à Rouen* », nous avons promis de ne pas perdre de vue cet admirable édifice.

« Depuis la publication de ces articles, de grands travaux ont été faits pour l'achèvement de la façade du Midi. Sur les deux croisées qui restaient à construire, une est déjà terminée et l'on peut juger par elle de la manière dont sera continué ce chef-d'œuvre de grâce et d'élégance, que le moyen âge nous avait légué imparfait. »

Dans le même volume, une lithographie de Dumée représente la croisée terminée ; c'est bien une des grandes lucarnes du Palais. Cette lithographie est intitulée : « Croisée du Palais-de-Justice de Rouen, *construite* en 1840 par MM. Grégoire, architecte, et Brun, sculpteur ».

Plus simplement encore, examinons attentivement la pierre et nous conclurons à coup sûr que la galerie, les arcades, les deux grandes lucarnes, toutes les statues représentant Louis XII, Anne de Bretagne, la Justice, un laboureur, une femme du peuple et autres personnages ; toutes les sculptures qui encadrent les cinq fenêtres ont été entièrement construites ou refaites.

A vrai dire, dans tout le Palais, clochetons, galeries, arcades, croisées, statues étaient, pour une bonne moitié, absents. On a refait tout ce qui manquait, tout ce qui tombait de vétusté, sans parler du gros œuvre, notamment des soubasements.

Je m'excuse de mettre fin peut-être à de respectables illusions, mais il est évident que si l'on pouvait, dans la cour du Palais et dans la partie dite ancienne de cet édifice, faire apparaître les vieilles pierres distinctes des nouvelles, elles constitueraient une très petite minorité.

Ce qui a été fait au Palais-de-Justice serait considéré aujourd'hui comme un abominable scandale. Un tel travail aurait été, d'ailleurs, formellement interdit, puisqu'il comprenait la réédi-

fication de galeries et de lucarnes entièrement fouillées de sculptures et la réfection d'une vingtaine de statues.

Nombreux sont pourtant, et en majorité, je crois, ceux qui ont la faiblesse d'admirer encore notre Palais.

Chose étrange ! à sa vue, le terrible Ruskin lui-même semblait tempérer l'absolutisme de ses théories. Avant que les fumées et les averses aient eu le temps de jeter sur l'ensemble du monument le voile uniforme de leur patine, dès 1849, le grand critique écrivait : « La première étape d'une restauration consiste à mettre l'ancien travail en pièces. La seconde consiste, d'ordinaire, à produire la copie la moins dispendieuse et la plus misérable qui puisse faire illusion et, en tout cas, si soignée et si travaillée qu'elle puisse être, une pure imitation, un froid modèle des seules parties qui pouvaient être modelées avec des adjonctions hypothétiques ; et encore, mon expérience ne m'a-t-elle jamais fourni qu'un exemple où cela ait été atteint ou même essayé jusqu'au plus haut degré de fidélité possible, celui du Palais-de-Justice de Rouen. »

C'est encore une condamnation, mais avec quelles larges circonstances atténuantes !

N'est-il pas permis de penser que l'état où le Palais a été mis est préférable à celui dans lequel nous devrions le laisser aujourd'hui ? Grâce à l'architecte Grégoire, qui conduisit la restaura-

tion, notre Palais-de-Justice, pour bien des années, pour des siècles encore, espérons-le, conserve, dans la limite de ce qui est possible, son ancienne splendeur. Nous admettons volontiers qu'au regard des principes actuellement admis, Grégoire ait été un vandale, qu'il se soit lourdement trompé. Qu'importe, si l'événement lui donne raison, s'il est absous par l'universelle admiration vouée au monument restauré par ses soins.

*
* *

Le passé met donc, à Rouen même et sous nos yeux, un démenti un peu ironique à la thèse qui tendrait à condamner de façon absolue la réfection de la sculpture et de la statuaire dans les monuments anciens. D'autre part, si cette thèse devait prévaloir dans toute sa rigueur, n'est-il pas à craindre que Rouen ne devienne bientôt la cité des ruines ?

Il est dans notre ville un coin célèbre entre tous. Les artistes l'affectionnent, les poètes le chantent à l'envi, et en dépit de l'accoutumance qui nous fait, à la longue, frôler distraitement les plus belles choses, pas un Rouennais qui ne garde pour la Grosse-Horloge un sentiment d'admiration, de tendresse et de fierté.

Plusieurs siècles ont collaboré à cet ensemble merveilleux que forment le beffroi du moyen âge et la logette de son gardien, la voûte triomphale

et symbolique où la Renaissance a prodigué ses richesses, la fontaine dont les frêles sculptures racontent, avec la souriante élégance du temps de Louis XV, les amours d'Alphée et d'Aréthuse.

Par un prodige unique et inexplicable, ces expressions si diverses de l'art de nos pères se sont fondues en une harmonie parfaite pour donner une des plus profondes impressions de beauté qu'il soit possible d'éprouver.

Personne n'imaginerait Rouen sans la Grosse-Horloge, et les Rouennais moins que personne, car c'est là que bat, que vit toujours le cœur de la cité.

Dans la chambre que supporte la voûte sculptée, habite encore, toujours vaillant, toujours intact, l'engin vénérable et compliqué qui, depuis plus de quatre cents ans, a, sans une défaillance, enregistré la fuite des heures.

Du bout de son aiguille unique, où l'emblématique agneau met sa tache d'argent, la Grosse-Horloge continue tranquillement à mesurer pour chacun le labeur et le repos. Le temps n'a point eu de prise sur elle ; elle n'a rien changé de ses habitudes, et elle n'est point seule à l'avoir fait, car chaque soir, quand elle a sonné neuf heures, là-haut, dans le beffroi, une voix lui répond. C'est son aînée, la vieille Cache-Ribaud, la Cloche d'argent, qui sonne le couvre-feu ! Le couvre-feu !! En bas, dans la rue, l'électricité resplendit, on se hâte vers les réunions et les spectacles, car

la soirée ne fait que commencer. Peu importe à la Cache-Ribaud de sonner en vain, elle sonne malgré tout. Et sa voix, que nous n'écoutons plus, nous est chère quand même. Nous aimons son inutile chanson d'aïeule, comme on aime une chanson d'aïeule, dont on sourit quand on l'entend; mais dont le souvenir, si elle se taisait, ferait monter une larme à notre paupière.

Près de la voûte et contre le beffroi, la fontaine d'Aréthuse — une jeunesse, elle est née en 1733 — continue à fournir le bienfait de ses eaux aux petites gens habitants des vieux logis des environs. Je ne jurerais pas qu'ils apprécient à sa valeur l'allégorie d'Aréthuse métamorphosée en une source qui restait toujours limpide, même en traversant l'étang le plus fangeux. C'était pourtant une trouvaille que de faire surmonter une fontaine par la représentation de ce mythe engageant et toujours d'actualité. N'est-il pas des jours, en effet, où, même à Rouen, on implore volontiers Aréthuse, la nymphe des eaux pures?

Il nous est pénible de penser que cet ensemble, à la fois évocateur de tant de souvenirs et si vivant dans le présent, se trouve compromis irrémédiablement par la disparition fatale et à brève échéance de la gracieuse fontaine. Il est presque humiliant de constater qu'il en sera ainsi contre notre volonté, malgré les efforts de nos représentants, parce que, en dépit de précédents nombreux, tel est, cette fois, le goût de la Com-

mission chargée de la préservation de nos monuments nationaux.

Le mal n'est que trop certain. Le temps, l'humidité, les averses cinglantes ont corrodé la pierre friable. En dépit des soins attentifs dont elle fut toujours l'objet, la figure d'Aréthuse s'effrite, elle tombe en morceaux. Déjà le bras droit s'en est détaché et est venu s'écraser sur le pavé. Alphée, heureusement représenté dans l'attitude du repos, serait bien incapable de reprendre jamais derrière Aréthuse son ardente poursuite, car il n'a plus qu'un pied... Mais à quoi bon énumérer ces misères trop connues ! Nul n'y est d'ailleurs resté insensible. La Municipalité rouennaise a consenti les sacrifices nécessaires pour y remédier et, après de longues instances, sa demande de procéder à la réfection de la figure d'Aréthuse a été repoussée ; par transaction, la réfection du bras a été accordée. Mais la pierre désagrégée se refusa à supporter ce bras factice. Ce que voyant, l'Administration des Beaux-Arts n'autorisa plus alors que le nettoyage de la fontaine, estimant que le seul parti à prendre était de « s'efforcer de conserver le plus longtemps possible les restes précaires de la statue ».

Le sort en est donc jeté ! Nous devons assister sans rien faire au navrant effritement, pierre par pierre, de la pauvre Aréthuse. On veut bien nous promettre, d'ailleurs, que cet aimable spectacle durera le plus longtemps possible. C'est un raffi-

nement de cruauté dont nous aurions, je crois, pu nous passer.

C'est le droit de la Commission de penser, en un temps où fleurit l'indépendance de l'esprit, que la plus grande marque de respect et d'affection que nous puissions donner à notre fontaine, soit de la laisser tomber en ruines. La Commission croit sincèrement que tout homme cultivé qui traversera notre ville dira, à la vue d'Aréthuse comme à celle du désolant menhir qui fut jadis la fontaine de Lisieux : « Voilà qui est bien ! Les hommes qui avaient la garde de ces monuments ont compris leur devoir. Ils ont su accepter l'irréparable. Ils ne se sont pas obstinés à lutter contre la fatalité : ce sont des hommes éclairés et des hommes de goût. »

Pour nous, qui aimons à servir de guides à nos visiteurs, nous n'escomptons pas un tel succès et nous redoutons plutôt la vivacité d'impressions toutes contraires, les effets d'une indignation qui se tourne, bien entendu, contre les Rouennais. Allez donc expliquer que ces derniers subissent eux-mêmes la loi qui leur est imposée par l'Administration des Beaux-Arts ! On se fait par politesse, mais on ne vous croit pas.

Il nous paraît vraiment qu'une confusion s'est produite devant la Commission. Certes, le principe qu'on ne refait pas de la statuaire est respectable si on l'applique à une œuvre complète par elle-même, pouvant aussi bien être placée ici que

là, parce qu'elle se suffit. Mais autre chose est la simple figure décorative, sans prétention au point de vue de la statuaire, destinée à concourir à un ensemble dont elle souffrirait grandement d'être isolée.

N'est-ce point le cas du groupe d'Aréthuse? L'architecte Deframe, qui l'a dessiné, l'a-t-il exécuté en personne? C'est très douteux, car rien ne prouve qu'il ait jamais sculpté; il est plus vraisemblable que nous sommes en présence de l'œuvre d'un simple praticien. M. Enlart, qui la connaît bien, puisqu'il en garde le moulage dans le Musée de sculpture comparée dont il est le directeur, dit lui-même que « le groupe est d'une médiocre élégance et d'une exécution très faible ». Cela est bien sévère, mais nous nous associons pleinement à lui pour penser « qu'il vaut surtout par sa naïveté, qu'il fait surtout bien dans son cadre ». Ce qu'il s'agit donc de protéger aujourd'hui, ce n'est pas une œuvre de la statuaire, c'est un aspect, un site. Ce qu'il importe de maintenir, c'est un détail dans une masse, une note dans un accord. Dans de telles conditions, une réfection n'est-elle point permise?

On ne refait pas le bras de la Vénus de Milo, mais l'Administration elle-même admettait la réfection du bras d'Aréthuse. Pourquoi s'arrêter en chemin? Ce n'est, certes, pas de peur d'inaugurer une pratique nouvelle. Des statues entières ont été refaites dans les cathédrales de Paris, de

Reims, de Rouen, pour ne parler que de celles-là. Et au Château de Versailles ! Et récemment encore, au Palais du Luxembourg, n'avons-nous pas vu enlever du petit dôme qui surmonte la porte, des statues anciennes, d'ailleurs en bon état, pour les remplacer, on n'a jamais su pourquoi, par des neuves ? Il est vrai que cela se passait à Paris où un aspect minable comme celui de la fontaine de la Grosse-Horloge ne serait pas toléré.

Sous nos yeux même d'heureuses expériences de telles réfections ont été tentées. Sans revenir sur ce que nous avons dit du Palais-de-Justice, rappelons le transport dans le jardin du Musée d'antiquités du fronton délabré qui surmontait la porte de l'Hôtel où nous sommes réunis. Le groupe qui constituait ce fronton a été exactement refait et mis à la place de l'ancien. On s'en douterait à peine aujourd'hui, si rapide est l'œuvre du temps ! Pourquoi ne pas procéder de même façon ? Des réserves se comprendraient si l'on pouvait craindre les fantaisies d'un sculpteur maladroit, mais n'oublions pas qu'un moulage — qui a peut-être sa part de responsabilité dans l'état actuel de notre fontaine — a été exécuté par les soins de l'État et placé au Musée de sculpture comparée. La mise au point d'après ce moulage est une opération toute mathématique qui assurerait l'exactitude de la copie, sans parler de cette autre mise au point que le temps se charge d'effec-

tuer bien vite en atténuant la crudité de la pierre nouvellement taillée.

Nous avons donc peine à croire que l'arrêt de mort rendu par la Commission des monuments historiques soit définitif. Déjà un mystérieux échafaudage, auquel est suspendue une petite lanterne toujours éteinte, symbole, espérons-le, d'un obscur remords, vient d'être dressé contre la fontaine d'Aréthuse. Attendons et espérons.

Mais si nos espoirs sont déçus, si les soins que nous voulons donner à ce monument qui peut guérir restent interdits, l'enlèvement immédiat de la fontaine s'impose.

Les ruines ont parfois leur poésie. Celle-ci se dresserait au centre de notre ville comme un opprobre, comme une accusation imméritée de négligence et d'impiété.

Au déclin de la vie de ceux que nous aimons, une pudeur nous fait cacher aux yeux étrangers le spectacle de leurs infirmités et de leurs déchéances. Qu'on nous épargne au moins à nous-mêmes et à ceux qui visitent notre cité la vue de ces figures calcinées par le temps, de ces moignons sinistres, la contemplation de cette désolante agonie d'un monument qui nous est cher.

*
* *

Si, au terme de cette trop longue étude, nous jetons un coup d'œil sur le chemin parcouru, sur la genèse et sur l'évolution de l'idée de protection

de nos monuments, il est équitable de rendre à notre époque la justice que, plus que toute autre, elle a utilement travaillé à la réalisation de cette idée.

A l'origine, la loi ne s'imposait qu'à grand'peine à un public généralement ignorant. En d'autres temps, le législateur semblait ne pas se rendre compte des aspirations et des vœux qui montaient vers lui. Jamais, jusqu'à ces dernières années, il n'avait été donné de voir un aussi complet accord entre les prescriptions législatives et le sentiment du public éclairé. Les citoyens sont les premiers à se liguier spontanément pour la sauvegarde du patrimoine national.

Certes, les vues ne peuvent, en une semblable matière, être uniformes, mais la conviction sincère, l'ardeur même avec laquelle nous voyons discuter tout ce qui touche le sort des souvenirs du passé, sont un gage certain que leur cause est gagnée. Le principal péril, l'indifférence, est maintenant presque partout conjuré : c'est l'essentiel ; et il semble, en dépit de quelques déceptions que donne parfois le présent, que nous pouvons attendre avec confiance un avenir qui apparaît plein d'espérances et de promesses.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. HOMAIS, PRÉSIDENT

AUX OBSÈQUES DE M. A. SARRAZIN

Au nom de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, je viens apporter à Albert Sarrazin, notre confrère éminent et aimé, l'hommage des plus sincères, des plus profonds regrets.

Ce fut le 16 décembre 1897 qu'Albert Sarrazin prit pour la première fois séance parmi nous. Dans le discours qu'il prononça à cette occasion, il se plut à dire que notre Compagnie avait, en l'appelant à elle, réconcilié en lui deux personnages que les circonstances avaient presque complètement brouillés, le jeune artiste d'autrefois, chercheur, archéologue, et le juriste d'aujourd'hui enchaîné au labeur professionnel, mais ramené toujours, comme invinciblement, dans ses heures de loisir, vers ses premières et chères études.

Les suffrages de l'Académie s'étaient portés sur le nom d'Albert Sarrazin l'année même où ceux de ses confrères l'avaient élevé à la dignité de bâtonnier.

Et d'un seul coup tombait pour Sarrazin le scrupule qui trouble parfois ceux qui cultivent, comme

un fruit défendu, un à côté de leur profession. La maîtrise de l'avocat était reconnue en même temps que la valeur de l'écrivain ; l'un et l'autre recevaient le même hommage et le même éloge. Le titre de bâtonnier fut pour Albert Sarrazin une grande et légitime fierté ; l'accueil de notre Compagnie lui fut une grande douceur. Il réalisa, écrivait-il lui-même, un des rêves les plus chers de sa jeunesse, de ce temps qu'il ne rappelait jamais sans émotion.

Tout jeune, en effet, aussitôt achevées les brillantes et fortes études qu'il avait faites au Petit Séminaire, il parcourt les rues du vieux Rouen et les campagnes du pays de Caux, à la recherche des vieilles pierres et des vieux souvenirs.

Il interroge le passé avec l'ardeur curieuse de l'archéologue et la sensibilité du poète. Au hasard de l'inspiration, son crayon jette sur le papier vers ou croquis. La sincérité du dessin en rachète, quand il le faut, l'inexpérience, et au travers des alexandrins souples et faciles, vibrants et mélancoliques tour à tour, transparait une âme délicate et généreuse, éprise d'idéal.

C'est le temps où Albert Sarrazin fait paraître l'« Autographe Normand », les « Églises supprimées de Rouen », ces essais charmants de ferveur, d'ingénuité, pleins de promesses déjà.

Mais le temps vient où les nécessités professionnelles restreignent les envolées lointaines. Les archives, les bibliothèques deviennent le seul

champ d'exploration possible pour l'avocat déjà occupé. Sarrazin exhume et publie alors la correspondance d'un avocat rouennais du XVIII^e siècle, *Le Chevalier*. Puis le sombre drame de la mort de Jeanne d'Arc l'attire, le passionne, le prend tout entier et pour toujours.

Il consacra plusieurs années à la préparation de son livre sur *Jeanne d'Arc et la Normandie au XV^e siècle*. Les recherches qu'il fit en France et à l'étranger pour mener à bien cette œuvre considérable exigèrent de lui une somme prodigieuse de travail et d'activité.

Pas à pas, il suit l'héroïne par la voie douloureuse qu'elle parcourt, depuis son entrée en Normandie, à Eu, jusqu'à son martyre. Il trace la physionomie et esquisse l'histoire des personnages mêlés au tragique procès. Il dépeint l'état moral de la Normandie, de Rouen en particulier, sous la domination anglaise. Mais ce beau livre, très purement écrit, abondamment illustré et luxueusement édité, est, par-dessus tout, une œuvre d'indépendance et de sincérité. L'auteur n'admet pas que Jeanne soit désormais la prisonnière de qui que ce soit et, dans une préface qui traduit éloquemment ses sentiments généreux et son ardent amour de la patrie, il fait appel à l'union de tous, au moins sur le nom de Jeanne d'Arc.

A la première page de ce livre qu'il présentait devoir être le plus important de sa carrière litté-

raire, Albert Sarrazin écrivit cette dédicace touchante :

« Je dédie ce livre commencé dans la joie et achevé dans les larmes à la mémoire de ma vaillante mère, décédée le 14 janvier 1895. Elle repose à Bonsecours, près de la statue de l'héroïne qu'elle m'avait appris à aimer et à vénérer. »

C'est là que lui aussi, fidèle et fervent chevalier de Jeanne, ira dormir son dernier sommeil.

L'effort de tant d'années n'avait point lassé Albert Sarrazin. Son livre n'avait point été pour lui la tâche, devenue ingrate à la longue, au bout de laquelle l'écrivain, une fois tracée la dernière ligne, pose la plume avec soulagement.

L'étude de la vie de Jeanne d'Arc, l'exaltation de l'héroïne étaient pour lui une sorte d'apostolat.

Nombreux furent les travaux qu'après la publication de son principal ouvrage, il donna à l'Académie sur ce sujet, et consacra notamment aux *Derniers souvenirs de Jeanne d'Arc à Rouen*, à *Pierre Cauchon, juge de Jeanne d'Arc*, aux *Fouilles opérées sur l'emplacement du Vieux Château à Rouen*, à *Geoffray Thérage, le bourreau de Jeanne d'Arc*. C'est encore Albert Sarrazin que nous retrouvons comme rapporteur du vœu, resté d'ailleurs inexaucé, qui fut émis, le 1^{er} mai 1908, par notre Compagnie pour que les restes de la Tour de la Pucelle, véritable monument national, soient à tout prix conservés et respectés. Entre temps, Sarrazin nous donnait

encore, outre de nombreux rapports, les prémices de ses travaux sur Rouen à l'époque préhistorique, destinés à l'introduction d'une histoire de notre ville que la mort l'a malheureusement empêché de mener à bien.

En 1902, A. Sarrazin était nommé président de l'Académie. Cette distinction lui appartenait à tous les titres et elle témoignait des sympathies qu'il avait conquises dans notre Compagnie dont il suivait assidûment les réunions.

Il aimait, au soir d'une journée de travail et d'activité parfois fébrile, à prendre le chemin du vieil hôtel, contemporain de nos origines, dont l'ambiance élégante et paisible l'avait toujours séduit. Il venait à nous souriant, détendu, donnant libre carrière à son esprit, à son érudition, à ses souvenirs. Prudent dans le conseil, bienveillant et courtois dans la discussion, doué d'un tact exquis, il fut, pour nous aussi, le confrère parfait ; il nous laisse sous le charme inoubliable de son aimable commerce.

Tels furent, rapidement esquissés, la carrière littéraire d'Albert Sarrazin et son rôle à l'Académie de Rouen. Le vide qu'il laisse parmi nous est profond, comme l'est, d'ailleurs, celui qu'il laisse partout où il passa. Il eut, en effet, le secret de se multiplier et de se dévouer à ce point qu'il semble que chacun des groupements auxquels il a appartenu ait le droit de le réclamer tout entier.

En un temps où trop souvent l'ardeur au travail semble défaillir, où le but d'un trop grand nombre paraît être le « moindre effort », Albert Sarrazin a laissé un bel exemple.

Généreusement et sans compter il répandit autour de lui les dons incomparables de son intelligence et de son cœur. Sa vie fut bienfaisante et féconde.

Et puisque le hasard des choses a désigné pour rendre hommage à sa mémoire le fils de son plus ancien et plus intime ami, peut-être me sera-t-il pardonné de sortir un instant du rôle impersonnel que je devrais garder, de prêter l'oreille à l'écho de tant de souvenirs qui m'assaillent, de donner à celui qui fut formé à la même école que moi-même le salut fraternel et le rendez-vous confiant dans le repos promis à ceux qui, au terme d'une vie bien remplie, se sont endormis dans l'espérance et dans la paix.

TABLE BIBLIOGRAPHIQUE
DES OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE
PENDANT L'ANNÉE 1914

- BORDEAUX (Gaston). — *M. Decorde, président de la Propriété immobilière. — Discours. (Bulletin mensuel de la Propriété immobilière de Rouen.)*
- *Refuge de nuit et Œuvre du lait. — Exercice 1913. (Rapport de l'administrateur délégué.) Rouen, 1914.*
- BOUCHER (D^r). — *Jeanne d'Arc au point de vue médical.*
- BUSSY (Ch. DE). — *L'Église Saint-Nicaise de Rouen, d'après les archives et des documents modernes. Rouen, 1914.*
- CHIROL (Pierre). — *L'Hôtel de la première Présidence. — Introduction de M. Georges Dubosc. Rouen, 1910.*
- *L'Architecte Le Carpentier et le projet du nouvel Hôtel-de-Ville de Rouen. (Extrait du Congrès du Millénaire de la Normandie, 1913.)*
- *L'Église d'Eu. (Notes d'art et d'archéologie. — Extrait de la Revue de la Société Saint-Jean. Sept.-oct. 1910.)*
- *Les Portails latéraux de la Cathédrale de Rouen, d'après un livre récent. (Notes d'art et d'archéologie. — Extrait de la Société Saint-Jean. Déc. 1908.)*
- *Éclairage de la cour de l'Hôtel des Sociétés savantes. — Projet de lanternes.*
- ENGELHARD (capitaine). — *Du souci du beau et du bien dans les corporations. — Communication faite à la Société libre d'agriculture de l'Eure.*
- ESPERANDIEU (commandant). — *Le culte des sources chez les Éduens. Chalon-sur-Saône, 1912.*
- FONTAINE (abbé). — *Allowville-Bellefosse : Le Gros-Chêne, son histoire, ses gloires. La Paroisse et ses annexes.*

- *Pierre Belain d'Esnavuc, fondateur de la puissance française aux Antilles.*
- GUÉRY (abbé Ch.). — *Procès triséculaire pour un banc dans l'église du Sap. 1490-1787.* Evreux, 1914.
- *Notice historique sur Gace de la Bigne, curé de la Goulafrière (Eure), poète et premier chapelain de France, 1310-1380.* Evreux, 1914.
- JORET (Ch.). — *La Lappa chez Pline et ses équivalents chez Théophraste et Dioscoride.* 1913.
- L'HOPITAL (Joseph). — *L'automne du Vic. Étude contemporaine.* Paris, 1893.
- *Mon Onc' Jean ! Étude paysanne.* Paris, 1895.
- *Rêve d'enfants.* Paris, 1897.
- *Le fils de M. Pommier.* Paris, 1902.
- *La Dame Verte.* Paris, 1911.
- *Italice. — Impressions et souvenirs : Milan. Venise. Bologne. Florence.* Paris, 1909.
- *Quatre grands écrivains normands contemporains : Mérimée, Flaubert, Maupassant, Barbey d'Aurevilly. — Conférence.* Evreux, 1914.
- LECHALAS (G.). — *L'Arc-en-ciel et les peintres (dans Revue de Métaphysique et de Morale. Numéro de mars 1914.)*
- *Les années de maturité d'Eugène Fromentin.*
- LEGRIS (abbé). — *Saint Laurent O'Toole (Saint Laurent d'Eu), archevêque de Dublin, 1128-1180.* Rouen, 1914.
- MARTIN (Alphonse). — *Le Clergé normand, avant, pendant et après l'exil en Angleterre, 1791-1802. Extrait.* Evreux, 1892.
- *L'Instruction primaire gratuite et obligatoire dans les campagnes (Seine-Inférieure et Eure) au XVIII^e siècle. Extrait.* Le Havre, 1893.
- *La longévité humaine au Havre. Extrait.* Le Havre, 1898.
- *Le Château-fort d'Orcher. Extrait.* Le Havre, 1900.
- *La Cohue du Roy à Saint-Romain-de-Colbosc au XV^e siècle. Extrait.* Le Havre, 1900.

- *Statistique des noms de baptême employés dans la Seine-Inférieure du XIV^e au XVIII^e siècle. Extrait.* Le Havre, 1901.
- *Un Hollandais au Havre en 1585. Extrait.* Le Havre, 1901.
- *Mariages d'autrefois. Extrait.* Le Havre, 1901.
- *Des études sur l'histoire provinciale contemporaine. Extrait.* Le Havre, 1901.
- *Un patriote cauchois accusé d'espionnage en 1445. Extrait.* Le Havre, 1902.
- *Notice biographique sur M. l'abbé Maze, décédé le 5 juin 1902. Extrait.* Le Havre, 1903.
- *Le Havre et Cayeux-sur-Mer.* Le Havre, 1907.
- *Un problème social au XVIII^e siècle : Impôt charitable sur le revenu. — Centralisation des secours. — Assistance par le travail.* Le Havre, 1909.
- *Étude de mœurs (XV^e siècle). Extrait.* Le Havre, 1910.
- *Notice nécrologique sur M. Biochet. Extrait.* Le Havre, 1910.
- *La rivière d'Étretat a-t-elle existé? Extrait.* Le Havre, 1911.
- *L'État responsable de la destruction de la plage sud-ouest du Havre. Extrait.* Le Havre, 1912.
- *Les Eaux souterraines de la région du Havre. Extrait.* Le Havre, 1912.
- *Graville ancien et moderne.* Le Havre, 1913.
- *Négoce et Guérilla d'autrefois. Extrait.* Le Havre, 1913.
- MENSIRE (Raymond). — « *Les Êtres de chez nous* » (poésies), avec préface de M. Edw. Montier. Paris, P. Plon, 1914.
- PACHTIKOS. — *La Musique.* Constantinople.
- PANEL (D^r). — *Ville de Rouen, 1913. — Démographie et statistique médicale.*
- PAULME (H.). — *Les origines de l'École régionale des Beaux-Arts de Rouen. Discours.* Rouen, 1914.
- *Le Musée d'art normand à Rouen (ancienne église Saint-Laurent).*

- PREVOST (G.-A.). — *Armorial général de France : « Édit de novembre 1696 »*. — Généralité de Caen. Introduction, Notes et Tables. 2 vol., 1913.
- QUENEDEY (Raymond). — *Note sur l'agglomération de Charlanne près de la Bourboule (Puy-de-Dôme)*. Rouen, 1910.
- *L'Hôtel de la Houssaye*. (Extrait du Bulletin de la Société des Amis des Monuments rouennais). Rouen, 1910.
- *Les Combles des Maisons du XVI^e siècle à Rouen*. Caen, 1911.
- *Note sur la restauration d'une maison ancienne (141, rue de la Grosse-Horloge, Rouen)*. Rouen, 1912.
- *La Valeur documentaire des anciennes miniatures*. — *Ancienne construction, 11 et 13, rue Nationale, à Rouen*. — *Excursion à Vernon en 1911*. (Extraits des Bulletins de la Société des Amis des Monuments rouennais.) Rouen, 1912.
- *Les matériaux de construction et le sous-sol dans la région située entre Bagnoles-de-l'Orne et la Mayenne*. Rouen, 1912.
- *Rouen : Ses immeubles et ses constructions privées du moyen-âge à l'époque actuelle*. Conférence. Rouen, 1913.
- *Un devis de charpenterie de 1393 à Rouen*. — *Les étables de Fécamp*. (Extrait du Bulletin archéologique.) Paris, 1913.
- *Une Maison du moyen-âge à Rouen, 139, 141, rue de la Grosse-Horloge*. (Extrait du Congrès du Millénaire de la Normandie.) Rouen, 1913.
- RÉVEL (Jean). — *Au pays d'Oil*. Paris, 1913.
- ROBERT (P.-L.). — *Étude sur Hector Berlioz, 1803-1869*. Rouen 1914.
- *Hugo Wolf*. Rouen, 1914.
- *Rapport sur le prix Bouctot*. (Bulletin de la Société libre du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure.
- *Notice nécrologique consacrée à M. A. Pivain, président de la Société libre du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure*.

- THÉVENOT (Arsène). — *Odysée de Jeanne d'Arc. Poésies.*
— *Nouveaux renseignements sur l'affaire de Chennegy, au cours de la guerre franco-allemande.*
- VERMONT (H.). — *La Crise médico-mutualiste : son historique, ses causes, ses moyens de solution. (Extrait de La Réforme sociale, mai 1914.)*
- VIBERT (Paul-Théodore). — *Le Cinquantenaire des Girondins, 1860 à 1910. Paris, 1913.*
-

ŒUVRE D'ART

OFFERTE A L'ACADÉMIE PENDANT L'ANNÉE 1914

- MANESSE. — *Portrait de l'abbé Cochet. Eau-forte offerte par la Société des Amis des Monuments rouennais.*
-

TABLEAU

de


L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN

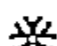
pour l'année 1914.

OFFICIERS EN EXERCICE



M. HOMAIS (R.), *Président.*

M. DELABARRE (E.), *Vice-Président.*

M. GASCARD (A.) I , *Secrétaire pour la classe des Sciences.*

M. CHARDON , *Secrétaire pour la classe des Lettres et Arts.*

M. DE BEAUREPAIRE (Georges), *Archiviste.*

M. DELABOST (le docteur Merry) , I , *Trésorier.*

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES & ARTS

DE ROUEN

Pendant l'année 1915.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU 16 DÉCEMBRE 1915

Présidence de M. ED. DELABARRE, vice-président,
remplaçant M. ROBERT HOMAIS, président, mobilisé.

Cette séance s'est tenue à l'Hôtel des Sociétés savantes, dans la salle de la Société de Géographie.

Étaient présents : Parmi les membres de l'Académie, MM. Laver, G. de Beaurepaire, chanoine Jouen, Samuel Frère, D^r Jude Hue, D^r Boucher, Merry-Delabost, Vermont, Haelling, Ruel, Edward Montier, Louis Deschamps, H. Paulme et aussi M. le D^r Dufour et M. Eugène Delabarre, membres correspondants.

Parmi les invités : M. le Colonel D.-D. Saville, représentant M. le Général Marrable, commandant la base anglaise ; M. le Premier Président Franqueville ; M. Morel, premier Adjoint faisant fonctions de Maire, en remplacement de M. L. Valin, aux armées ; M. le Colonel Bolotte, commandant la 3^e légion de gendarmerie ; M. le Chef

d'escadron Delacour, commandant la gendarmerie de Rouen ; M. le Capitaine de gendarmerie Gibert.

S'étaient excusés : M. le Préfet, M. le Général Drude, M. le lieutenant général de l'armée belge ; M. Gensoul, procureur général, M. Jean Ramaekers, membre de la Chambre des représentants de Belgique ; M. E. Blondel, vice-président de la Société libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie de Rouen ; M. Genevray, proviseur du Lycée Corneille ; M. Lelong, directeur de l'Ecole régionale des Beaux-Arts, etc...

Un public nombreux et distingué emplissait la salle, aux derniers rangs de laquelle se tenaient, avec les élèves non mobilisés de l'Ecole des Beaux-Arts, des gendarmes et des soldats.

M. Delabarre ouvre la séance par un magistral discours.

Il dit d'abord pourquoi l'Académie n'a point dérogé à ses traditions : elle veut donner l'exemple du travail qui est une preuve de confiance dans l'avenir. Il salue les noms de nos collègues, MM. Robert Homais, capitaine Quenedey, Gascard, L. Valin, mobilisés. Il exalte le courage

de nos soldats, mais aussi montre qu'en son ensemble la masse de la nation, à l'arrière, est digne de la nation qui combat au front. Il fait le procès des pessimistes, qui généralisent certaines erreurs ou certaines défaillances individuelles. Pour lui il est optimiste et donne les raisons de son optimisme.

Ce beau discours aux vibrantes et chaudes périodes a été vivement applaudi.

M. le Président donne ensuite la parole à M. Samuel Frère pour la lecture de son rapport sur les prix Pellecat.

Artiste ayant à parler d'artistes, M. Samuel Frère le fait avec finesse et bonté : son rapport est une véritable œuvre d'art. C'est mieux que cela, c'est une bonne action, car, par la générosité des sentiments qu'il exprime, par le fermeté éclairée de son patriotisme, par la noblesse des conseils qu'il donne, M. Samuel Frère a fait beaucoup de bien à l'âme inexpérimentée des jeunes, à l'âme, exposée au découragement, des autres.

Le prix Pellecat est destiné aux jeunes artistes qui méritent d'être encouragés dans leur carrière, et le rapporteur qui aime ceux dont il parle, salue

tout d'abord les élèves des Ecoles régionales des Beaux-Arts et d'Architecture de Rouen, tombés au champ d'honneur.

Il salue également le statuaire Lebrec, le lauréat du prix Pellecat en 1912, cité à l'ordre du jour ; Chenevières, prix Pellecat de 1914, aujourd'hui prisonnier de guerre.

L'orateur rend hommage ensuite aux artistes, aux artistes femmes surtout, qui continuent à travailler malgré les angoisses et les privations, car il faut du courage pour essayer de traduire l'idéal au milieu de l'angoisse des réalités.

Les lauréats du prix Pellecat pour 1915, sont :

1° M. Pierre Le Trividic, dix-neuf ans, élève de M. Ruel et élève modèle, aussi bien par la tenue personnelle que par la tenue esthétique, se distinguant par des progrès incessants dans toutes les facultés de l'Ecole des Beaux-Arts ;

2° M^{lle} Marie-Louise Pichot, de Rouen, élève de MM. Jean-Paul Laurens et Roger, membre titulaire depuis 1909 de la Société des Artistes rouennais, auteur de paysages agréables : « L'église de Saint-Cyr (Indre-et-Loire) », « Effet de soir », « Coucher de soleil », « Etang en Tou-

raine (1911) », « Côte de Port-Menech », « Un lavoir », « Vallée de l'Aven », « Coin d'atelier (1912) », « Fin de journée », « Etude de femme », « Fontaine Saint-Didier », etc. . . .

Quand les applaudissements qui ont accueilli le rapport de M. Samuel Frère ont cessé, M. le Président donne la parole à M. le Dr Jude Hue, rapporteur des prix de Vertu.

M. Jude Hue, dans son très substantiel rapport, définit d'abord la vertu et l'analyse en ses éléments, il est ainsi amené à faire la comparaison entre la civilisation française et la « kultur » allemande, et il le fait en termes vigoureux. Après avoir montré comme la joie de vivre a disparu au milieu des combats, il dit qu'un réconfort nous reste, c'est de contempler des actes de vertu.

L'Académie partage le prix Boulet-Lemoine entre M^{lle} Louise Godard, de Gouy, et M^{lle} Marie Lebrasseur, de la Londe, pour leur dévouement à leurs parents.

Elle accorde deux prix Octave Roulland pour dévouement à leurs frères et sœurs à M^{me} Femel, de Malaunay, et à M^{lle} Berthe Jourdain, de Cany.

Le prix Dumanoir, destiné à l'auteur d'une belle action est attribué aux héros, vivants ou morts,

de l'affaire des ponts d'Oissel, cet épisode encore peu connu des débuts de la guerre actuelle et dont le rapporteur fait un sobre et vivant récit.

Le prix Dumanoir est donc partagé entre : M^{me} Delacour, le maréchal des logis Crosnier, les gendarmes Praëts, Lebas, tous trois retraités et ayant repris du service et tués à l'ennemi, l'adjudant Leroy, du 22^e territorial, chef de poste du Val-Renoult, le sergent Christ, le caporal Ducastel, le gendarme Esclasse, d'Oissel.

Ces héros ou leurs enfants, s'ils sont morts, reçoivent chacun 100 francs et une médaille.

De plus, MM. Blacher et Noiret, le maréchal des logis Dubus et le brigadier Dufour reçoivent une médaille.

C'est au milieu des applaudissements émus de l'assistance que certains de ces braves viennent recevoir leur prix des mains des officiers présents.

Rarement récompenses académiques furent mieux méritées. On peut dire que la grande figure de la patrie a plané sur toute cette séance où tous les cœurs comme tous les esprits étaient tendus vers une même pensée et vers un même amour : la France.

DISCOURS DE M. DELABARRE

VICE-PRÉSIDENT

MESSIEURS,

Pour la seconde fois, vous me faites l'insigne honneur de m'inviter à présider notre séance publique annuelle.

Grâces vous soient d'abord rendues pour ce privilège extraordinaire que je dois à votre bienveillance extrême à mon égard, et surtout aux circonstances douloureuses que nous traversons.

Dérogeant en effet à ses habitudes, l'Académie n'a pas cru devoir procéder au renouvellement de son Bureau durant cette première année de guerre, tenant, par déférence pour notre estimé Président mobilisé, à le maintenir dans ses fonctions, avec l'espoir de le voir à son retour reprendre la direction de nos travaux.

Malheureusement, son état de santé actuel l'a conduit récemment, par excès de scrupule et malgré notre insistance, à nous demander de le remplacer à la fin de cet exercice.

Puisse son indisposition n'être que passagère, et son prompt retour parmi nous apporter avec

lui le charme dont s'entourent toujours sa présence et ses entretiens !

Qu'il me soit permis par la même occasion d'adresser l'expression de nos souvenirs sympathiques à nos confrères également mobilisés : M. Valin, M. le capitaine Quenedey, récemment promu chevalier de la Légion d'honneur, notre dévoué secrétaire de la classe des Sciences, M. Gascard, et nos vœux bien sincères pour qu'une victoire rapide et décisive, couronnant leur glorieuse mission, leur permette de retrouver la place qui les attend parmi nous.

Cependant, malgré les vides nombreux que la mort hélas ! a créés dans le sein de notre Compagnie, ou que la guerre a imposés, l'Académie, fidèle à ses traditions, a affirmé hautement, en dépit des angoisses et des soucis déprimants, depuis le début des hostilités, sa vitalité et sa confiance absolue en la victoire, en tenant régulièrement ses séances, et en poursuivant, sans l'interrompre jamais, le cours de ses travaux.

En prenant cette résolution, l'Académie a estimé, avec juste raison, qu'à côté des brillants exploits de nos héros sur les champs de bataille, des devoirs incombent à ceux qui restent sur l'arrière et ne peuvent s'associer à la mission glorieuse de nos armées, et qu'il lui appartenait de donner l'exemple du travail et de la volonté soutenue, tous les membres de la nation, sans distinction, devant, en face du péril commun, unir

patriotiquement leurs efforts et fortifier leur énergie contre les défaillances pour la défendre et la sauver.

Alors que notre pensée, à chaque instant, est attirée et concentrée sur la ligne des combats, alors que notre admiration naturellement semble ne pouvoir se détacher de l'apothéose superbe au milieu de laquelle nous apparaissent auréolés de gloire nos vaillants soldats, parler des vertus civiques peut, dans une certaine mesure sans doute, paraître inopportun et excessif, d'autant que certaines misères, frivolités ou défaillances que nous sommes à même hélas ! de constater parfois autour de nous, éveillent par opposition avec le sublime exemple de courage, d'énergie et de tenacité que nous donnent nos armées, plutôt des regrets, voire même des critiques justifiées !

Et pourtant, n'y aurait-il pas une certaine injustice à vouloir de parti pris méconnaître l'œuvre admirable qui s'est depuis plus d'un an accomplie sur l'arrière, les sacrifices et les dévouements innombrables qui se sont affirmés, à cause de quelques erreurs, après tout exceptionnelles, que notre esprit critique a trop tendance à généraliser ?

Évidemment, s'il ne s'agissait que d'exalter la mâle et brillante attitude de ceux qui bien que civils, ont préféré, plutôt que de se retirer dans des zones moins exposées, partager sur le front le danger et les souffrances de nos armées, se tenir

toujours prêts à les assister, à leur porter secours, sourire à la mitraille, affronter la mort, résister noblement aux menaces d'un ennemi féroce et sans scrupules, la question ne se poserait même pas ; mais, lorsqu'on se propose de mesurer la température morale de ceux qui, par leur âge, leur état de santé, l'insuffisance de leurs forces physiques ou la faiblesse de leur sexe, sont exclus des batailles magnifiques où la gloire et l'honneur enviabiles se cueillent à profusion, des champs qu'émaillent comme autant de fleurs merveilleuses les vertus de nos valeureux soldats, de cette atmosphère toute parfumée de leurs exploits, n'est-il pas exagéré de dire que leur attitude au cours de cette longue guerre, s'est élevée jusqu'à cette grandeur dans le sacrifice, jusqu'à cette abnégation de soi-même qui font de l'homme un héros ?

Je ne le crois pas.

J'entends par avance toutes les objections qu'un tel sentiment peut éveiller, mais si l'on veut bien, sans parti pris, sans se laisser influencer par des considérations de détail, examiner la question, et envisager l'état sanitaire des esprits dans leur ensemble, je crois fermement qu'il n'est pas impossible de faire pencher la balance en faveur de l'excellence des impressions qu'éveille à l'heure actuelle l'attitude de l'élément civil de la nation.

« L'humanité dans son ensemble », dit quelque

part l'écrivain distingué qu'est M^{me} Colette Yver, « est trop grande pour que les individus ne soient pas supérieurs à tout ce que nous voyons d'eux ; souvent le meilleur des âmes est caché. Il importe donc que de temps en temps quelqu'un soulève un coin du voile. »

C'est un coin du voile qui enveloppe la France entière que je me propose avec vous de soulever ce soir.

Dans une séance où les vertus militaires et les vertus civiques seront tour à tour magnifiées, une trop belle occasion se présentait d'exalter l'esprit civil de la nation par trop méconnu et effacé à l'heure actuelle par celui dont sont animés nos soldats, pour la laisser passer.

Rendre en toute justice au premier ce qui lui est dû, ce n'est pas diminuer le second, mais simplement affirmer hautement à nos ennemis qu'il n'y a pas chez nous deux sortes de Français, et qu'ils n'ont devant eux qu'une seule nation étroitement unie pour les combattre et qu'un seul cœur pour les vaincre et anéantir à tout jamais leur puissance détestée.

Il est toujours possible d'envisager les choses de deux manières opposées ; le monde, quoi qu'on dise ou quoi qu'on fasse, se divisera toujours en deux catégories de spectateurs mécontents ou satisfaits en présence des événements.

Les uns affectent une mélancolie incurable, ils l'étendent sur tout ce qu'ils voient, enveloppent

leur jugement dans le linceul de leurs constantes préoccupations et n'éprouvent de véritable satisfaction que lorsque leurs angoisses et leurs désespérances trouvent un écho, et qu'ils peuvent, par d'incessantes lamentations, les voir enfin partagées.

Les autres, au contraire, ne considèrent que le beau côté des choses; cédant facilement à l'enthousiasme, ils s'appliquent soigneusement à excuser ce qui pourrait interrompre le cours de leur perpétuelle sérénité. Optimistes et confiants, ils sèment autour d'eux l'espérance, et tout en envisageant et en mesurant froidement les misères ou les dangers qui les menacent, ils conservent, au milieu du péril, le calme qu'il convient d'avoir, pour l'affronter et le surmonter, gardant l'éternel sourire et l'élégance, apanages exclusifs de la force et de la volonté.

Peut-être parmi ces derniers rencontre-t-on parfois des esprits insoucians sur qui tout glisse sans laisser aucune trace.

Je ne m'attarderai pas à examiner cette mentalité spéciale plus à plaindre qu'à blâmer; ce n'est pas en effet sur elle que se peuvent fonder les grandes victoires, pas plus d'ailleurs que sur cette disposition spéciale qu'ont certains à attendre l'accomplissement définitif des événements pour en mesurer toute la portée, et, après avoir balancé le pour et le contre, fonder seulement leur appréciation.

Dans les circonstances présentes, il faut de la décision.

Se dégager délibérément des événements, et ne pas prendre de parti, ou différer seulement celui-ci pour asseoir son jugement, n'est-ce pas en quelque sorte désertier son devoir ? Alors que les esprits ont une certaine tendance à se mesurer les uns sur les autres, ce n'est qu'en criant bien haut l'espérance qui nous anime que nous relèverons les défaillances possibles, tout en assurant notre propre volonté.

La confiance absolue et l'élévation morale d'une nation préparent sur les champs de bataille les exploits des combattants ; l'héroïsme de ceux-ci n'est possible qu'appuyé sur celui de ceux qui sur l'arrière les soutiennent, ils ne vont à la victoire que lorsque derrière eux le souffle puissant de l'espérance entretient leur courage et les pousse en avant.

Entre deux partis il faut donc choisir ! ou bien plongés dans le plus sombre pessimisme se préparer à perdre le fruit de seize mois de rudes combats et de sacrifices inouïs, ou bien, relevant fièrement la tête, affirmer plus que jamais notre confiance et notre volonté bien arrêtée de lutter jusqu'à la victoire complète et définitive.

Ne résout-on pas la question en la posant seulement ?

L'optimisme et la foi dans le succès final ne sont-ils pas les gages de patriotisme les plus sacrés que nous devons offrir au pays ?

Plus que jamais nous voulons vaincre et ne pas périr, c'est notre résolution seule qui nous soutiendra, c'est notre volonté assurée et toujours enfiévrée d'espérance qui nous permettra d'aller jusqu'au bout et qui nous sauvera.

Soyons donc optimistes et confiants !

Entrevoyons par avance, dans le rayonnement d'aurores nouvelles, le bonheur et la prospérité que nous assureront une paix glorieuse, et souriant à l'avenir, nous pourrons avec plus de calme et de liberté d'esprit envisager le présent.

Dès lors moins sévères pour juger les événements qui passent, si nous relevons par hasard d'inévitables erreurs et des lacunes regrettables dans l'organisation de la défense, dues plutôt à des tâtonnements qu'impose une éducation nouvelle à laquelle, il faut en convenir, nous n'étions guère préparés, si nous vivons même dans une atmosphère étrangement animée et qui peut paraître à première vue contraster singulièrement avec les horreurs que le canon sème là-bas avec tant d'abondance, si la tenue morale de quelques-uns laisse à désirer, si nous éprouvons parfois même l'impression qu'un certain public oublie trop la guerre ! (vous le voyez, je ne crains pas, malgré le but que je poursuis, de traduire des sentiments que chacun de nous a pu quelquefois partager) du moins nous ne donnerons à tous ces accidents que l'importance réelle qui leur convient, et, après les avoir ramenés

à leur juste valeur, notre esprit sera assez libre pour ne pas méconnaître de parti pris l'œuvre énorme accomplie, les sacrifices consentis et le bien qui s'est fait depuis le commencement des hostilités.

Est-ce que, pour satisfaire les vaines et misérables faiblesses de notre pauvre nature humaine, toujours prête à discuter, à épiloguer, à cribler, à diminuer tout de parti pris, nous allons, à une heure aussi grave, laisser se fixer nos préoccupations sur des incidents secondaires et isolés qui ne peuvent avoir aucune action sur les événements, et perdre de vue les questions d'ensemble qui décideront du succès final? Allons-nous, figeant notre attention sur le sol, éplucher des grains de sable, oublier qu'au-dessus de nos têtes le soleil brille et embrasse de ses rayons l'infini qui nous entoure? Allons-nous, après avoir péniblement gravi le dur chemin qui monte, au moment où le vaste horizon que nous cherchions se découvre enfin devant nous, n'avoir d'autre préoccupation que de nous lamenter sur la poussière que notre longue ascension a pu déposer sur nos souliers?

Eh quoi, lorsque l'avenir, non seulement du pays, mais du monde et de la civilisation est en jeu, lorsque l'assassinat, les plus monstrueuses abominations nous menacent, lorsque l'incendie guette notre foyer, lorsque des chaînes lourdes veulent entraver nos libertés, lorsque tout ce que

nous avons de cher et de sacré peut être d'un instant à l'autre sali et souillé, lorsque la ruine peut entraîner nos espérances et nos travaux, nous nous laisserions aller avec une telle inconscience à des déplorables commérages de voisinage, à des discussions vaines sur des misères que notre pauvre humanité traîne inévitablement avec elle, et qui ne sont après tout, dans la sublimité de ses aspirations ordinaires, que des fruits mal venus, dus simplement à sa seule imperfection ?

J'ai une trop haute opinion du génie de la France pour faire à mon pays l'injure, en lui prêtant l'esprit de quelques-uns, de le croire aussi mesquin.

Depuis qu'un roulement de permissions a permis d'établir, après de longs mois de guerre, le contact entre le front et l'arrière, il est une opinion indiscutable qui s'est nettement établie, c'est que nos soldats sont splendides d'allure et de caractère, merveilleux d'énergie et de valeur morale.

Calmes, graves, sûrs d'eux-mêmes, confiants, toute leur pensée se résume en trois mots : *on les aura.*

La modestie qu'ils affectent, le silence qu'ils gardent religieusement sur leurs exploits, le désir très sincère et non composé qu'ils ont de repartir au front, le mépris du danger qui les menace, les imposent à notre admiration.

Il n'est qu'une expression qui leur convienne, ce sont tous des héros.

Il n'entre certes pas dans mes intentions de tenter d'établir un parallèle entre les hautes vertus qu'affirment sur les champs de bataille nos armées, et celles que je prétends dégager de l'état d'esprit particulier qu'offre le civil sur l'arrière.

Pour faire une comparaison, des termes communs sont nécessaires, or il est indiscutable qu'en l'espèce ils nous font totalement défaut.

Mais n'y a-t-il ici-bas qu'un seul genre de vertus, l'héroïsme ne peut-il se manifester que sur les champs de bataille, l'abnégation et le sacrifice poussés jusqu'au sublime ne sont-ils possibles qu'en face de la mort ?

Est-ce que l'accomplissement du devoir, conduit jusqu'au mépris de soi-même, est-ce que la douleur silencieusement et longuement acceptée, le supplice de l'angoisse soutenu sans défaillance, l'inertie imposée parfois à des énergies qui ne demandent qu'à se dépenser, les colères et les impatiences magnifiquement dominées et contenues par esprit de discipline dans l'intérêt même de la cause sacrée, la foi en la victoire finale scrupuleusement gardée et entretenue en dépit des fautes commises, des épreuves et des déceptions, des mensonges répandus par un ennemi trop intéressé à les multiplier, les misères accablantes et déprimantes volontairement ac-

ceptées, le mépris du danger ne sont pas, sous diverses formes, les expressions des sentiments vraiment héroïques que la France, étroitement unie dans le deuil comme dans l'espérance, a su affirmer magnifiquement depuis seize mois en dépit du discrédit et du dénigrement systématique que certains, se faisant inconsidérément les auxiliaires de nos ennemis et sans se rendre compte du mal qu'ils lui font, voudraient jeter sur elle, pour affirmer je ne sais quel sens critique qu'ils prétendent être seuls à posséder ?

Contre ceux-là j'en appelle aux pères, aux mères de famille, aux épouses, aux frères et sœurs, aux fiancées, aux amis qui ont des êtres chéris au front.

Compte-t-on donc pour rien les souffrances morales qui leur sont imposées et qu'ils ont, sans protester, acceptées dans le splendide élan de leur patriotisme.

J'en appelle à tous ceux qui ont vu revenir après les combats des malheureux blessés ou mutilés, à ceux qui portent le deuil plus dans leur âme que dans leur costume sombre et supportent leurs cruelles épreuves sans se plaindre, à ceux qui, durement éprouvés par la guerre, voient leurs affaires arrêtées, leurs intérêts menacés, et qui, malgré les privations imposées tant à leurs familles qu'à eux-mêmes, ont résolu de tenir jusqu'au bout, aux réfugiés que l'envahisseur a séparés de leurs familles et qui, depuis de longs

mois, vivent dans l'inquiétude mortelle du sort qui leur est réservé, à ceux dont les joies sont à jamais brisées, à ceux dont les lettres restent sans réponse et qui, malgré le long silence qui les broie, veulent encore espérer.

Est-il possible d'imaginer supplice plus atroce que celui qu'imposent aux pensées les dures servitudes de la guerre ! Et pourtant, aucune note discordante ne fut jamais jetée dans l'harmonie merveilleuse qui confond toutes les âmes dans le même élan patriotique.

En effet, en dehors des confidences intimes de ceux que nous approchons le plus, quelles plaintes entendons-nous donc ?

Voyons-nous des esprits exaltés parcourant les rues, criant au monde leurs révoltes intérieures, leurs misères, leur lassitude ? Oh ! non certes ! Si la douleur est réservée et sait se taire, il est par contre un sentiment que l'on ne craint pas de manifester clairement, c'est celui de la résolution fière que nous partageons tous, de continuer la lutte quand même, quels que soient les sacrifices que le pays voudra encore exiger de chacun de nous.

Qui eût pu jamais supposer que la France d'avant la guerre, que l'on nous représentait comme atteinte de toutes les tares, de toutes les dissolutions, incapable de décisions soutenues, frivole, légère et sans volonté, eût été capable de donner au monde étonné cette impres-

sion de sagesse, de mesure, de ferme volonté et de vitalité ?

Sans doute, au début de la guerre, en suivant la retraite rapide de nos troupes insuffisamment préparées à soutenir le choc effrayant d'armées extraordinairement puissantes, notre esprit atterré a souffert terriblement et a pu un moment se laisser gagner par de douloureuses angoisses ; mais la France a-t-elle jamais manqué de calme, s'est-elle affolée, a-t-elle jamais rompu l'équilibre nécessaire, a-t-elle perdu un instant le sentiment de la réalité ?

Lorsqu'après la victoire de la Marne qui pour jamais a brisé les forces de notre adversaire et a permis la revanche certaine, inévitable, avons-nous vu notre pays perdre la mesure et se laisser aller à des débordements de joie exagérés ?

Lorsque durant cette longue année de guerre de tranchées, notre volonté a dû se soumettre à la terrible épreuve du temps, la patience nous a-t-elle jamais fait défaut ?

N'avons-nous pas en somme toujours conservé dans l'équilibre le plus parfait cette sage réserve, ce sens critique réfléchi qui ont réglé notre optimisme dans les succès, nos regrets dans les revers, discernant exactement tout ce que nos désirs ou nos illusions contenaient de bon ou de mauvais ? Et c'est ainsi que nous avons pu au cours de cette période d'organisation, malgré les succès inévitables mais relatifs qu'une longue préparation à

la guerre devait assurer au début à nos ennemis, conserver cette assurance que l'épreuve n'aurait qu'un temps et accroître la certitude que nous avons à présent de vaincre, fondant cette certitude non pas sur l'éblouissement que donne la vanité, mais sur l'appréciation réfléchie des réalités.

« Pourvu qu'ils tiennent ! » disent nos soldats en parlant des civils.

Ils ont tenu et ils tiendront encore. Ils resteront unis dans la volonté bien décidée de poursuivre jusqu'au bout la victoire, et, lorsque le monstre déchaîné sur la civilisation et l'humanité exhalera son dernier souffle, la France entière, tant au front qu'à l'arrière, consentira seulement à parler de la paix. Jusque-là, n'ayant qu'un cœur et qu'une âme, elle concentrera toute sa volonté dans la sainte résolution qu'elle a prise de vaincre ou de mourir.

Que nos ennemis le sachent bien, nous sommes plus en forme après seize mois de guerre que nous ne l'étions au début, nos armées bien outillées, bien équipées, en tâtant leur résistance, ont pu au cours de cette longue préparation se convaincre de leur supériorité et de l'ascendant qu'elles ont pris sur eux.

Escomptant par avance nos faiblesses, et nous croyant incapables de résolutions suivies, nos adversaires trompés dans leurs calculs sentent de plus en plus leurs forces s'épuiser, et, de quelque côté qu'ils se tournent, de l'avant à l'arrière, ils

ne rencontrent qu'une même volonté farouche, celle que nous avons tous, de rester libres en demeurant Français.

Peut-on vraiment reprocher aux civils ce sentiment naturel et bien humain de tristesse et d'angoisse qui semble les envelopper et les contraindre ?

Lorsque l'ouragan déchaîné sur les flots répand la terreur dans tous les cœurs, la femme du marin interrogeant vainement l'horizon, demeure figée sur le rivage dans la mortelle attente de l'être cher égaré au milieu des flots. Grave et silencieuse, rien ne peut la détacher de l'obsession qui l'accable, toute son énergie est absorbée par l'unique préoccupation ; impuissante, elle n'a que l'espérance pour se soutenir ! Mais encore, si longues que lui paraissent les heures qu'elle passe dans la plus cruelle des inquiétudes, si lamentable que soit sa détresse, combien plus poignante est la nôtre aujourd'hui, qui depuis tant de mois n'a eu pour aliment que la vision lamentable du défilé des malheureux blessés dont s'emplissent nos hôpitaux, des éprouvés de la guerre, pauvres réfugiés chassés de leur foyer détruit, les récits effrayants des atrocités commises, la pensée des souffrances qu'ont à supporter, outre le danger qui les menace, ceux que nous aimons et qui combattent là-bas !

Et pourtant, calmes en face du danger, forts en dépit de la douleur qui nous étreint, après les

premiers moments de dépression inévitable qui nous ont tous au début de cette guerre plus ou moins paralysés, nous nous sommes ressaisis, et, pour résister davantage, comprenant que dans cette guerre d'usure, la victoire appartiendra à celui qui durera le plus longtemps, courageusement, héroïquement, nous avons repris la tâche où nous l'avions laissée.

Si bien que peu à peu s'est établi entre le front et l'arrière, une communauté de sentiments, une liaison constante et continue, un partage des efforts tels, qu'aujourd'hui, se complétant l'un l'autre, ce n'est plus seulement une armée de soldats que l'ennemi a devant lui, mais la France tout entière, étroitement unie et résolue à le vaincre, quels que soient les sacrifices que la victoire exigera d'elle, quel que soit le temps qu'il y faudra consacrer.

Sans doute, à côté de l'éclat que donne aux grandes actions de nos combattants leur rôle décisif dans le grand drame qui se joue, les efforts de l'arrière peuvent paraître bien pâles ; et pourtant n'est-on pas ébloui quand on songe à tout ce qu'il a fallu de patriotisme et de dévouement pour assurer à la fois et la vie de la nation et le ravitaillement de nos armées ?

Les bras faisaient défaut ! Tous ceux que leur faiblesse écartait du front des batailles ont rivalisé d'efforts pour que rien ne manque, pour que tout soit prêt à l'heure voulue, si bien qu'actuellement

on peut sans exagération aucune affirmer que la France n'a jamais tant produit ni jamais tant travaillé.

Qui oserait se refuser d'admirer le magnifique spectacle qu'offrent ces vieillards, ces femmes, ces enfants, qui avec un fier patriotisme ont assumé la tâche de remplacer les absents ?

On les voit partout se livrer malgré leur fragilité naturelle aux plus rudes travaux, et malgré leur chagrin et leurs inquiétudes, n'épargner rien pour que le pouls de la France continue à battre régulièrement.

Jamais la flamme du patriotisme n'a brûlé chez nous d'une plus pure et plus ardente lumière : quelle que soit la tâche imposée ou sollicitée, celle-ci est revendiquée comme un privilège noble et envié.

Voyez nos femmes de France, admirables dans toutes leurs œuvres !

Dans les hôpitaux, c'est par milliers qu'elles se pressent auprès de nos chers soldats, s'attachant avec un amour vraiment maternel et bien désintéressé à panser leurs blessures et à soulager leurs souffrances physiques et morales. Toutes les classes, comme sur le front, s'y confondent avec un dévouement splendide, et les mains les plus délicates s'offrent généreusement et sans répugnance aux devoirs les plus pénibles et aux tâches les plus ingrates.

Dans nos campagnes des femmes unissent leurs

efforts à ceux des enfants et des vieillards pour remplacer ceux qui manquent, et là où l'insuffisance est par trop manifeste, malgré la tâche déjà lourde qui leur incombe elles n'hésitent pas à offrir leur concours avec un noble empressement.

A l'usine, leurs mains frêles s'attachent à des travaux auxquels elles semblaient ne devoir être jamais appelées, et ce sont, contraste saisissant, des femmes et des jeunes filles qui donnent à l'arsenal de la mort la forme définitive avant qu'on l'expédie sur les lignes de feu.

N'est-on pas à chaque instant frappé dans les grands centres par ces allées et venues incessantes de laborieuses ouvrières portant sur leurs faibles bras vers les dépôts de lourds ballots d'équipement pour nos soldats ? Leurs foules emplissent les ateliers les plus divers, et conscientes du devoir qui leur incombe, celles-ci déploient sans relâche toute leur énergie concentrée sur les seuls besoins de nos armées et sur l'unique souci de ne les laisser jamais manquer de rien.

Dans les administrations, dans les banques, dans les fonctions publiques, les places jusqu'alors réservées aux hommes sont aujourd'hui occupées par des femmes, dont l'attitude sérieuse et réfléchie dénote une constante préoccupation de se tenir à hauteur de la tâche acceptée, et d'assurer, malgré un apprentissage sommaire, malgré même parfois les rigueurs des intempéries et les fatigues, une parfaite régularité et la continuité de tous les services.

Mais à côté du rôle considérable que joue la femme durant la guerre, rôle qui préparera mieux son émancipation que les propagandes féministes, car elle sait montrer ce dont elle est capable, est-ce que toute la vie civile ne s'est pas transformée et n'affirme pas un égal empressement à utiliser toutes les volontés, toutes les forces, toutes les intelligences, et cela souvent sans autre ambition que de servir le pays, sans espoir même d'aucun bénéfice quelconque, simplement, parce que chacun aujourd'hui comprend la grandeur des temps que nous traversons ?

Si l'on voulait seulement énumérer les œuvres de guerre qui se sont volontairement et spontanément créées pour suppléer à l'insuffisance inévitable (tant la tâche est complexe et difficile !) de l'administration publique, et mesurer les services considérables qu'elles ont rendus, il faudrait étendre à l'infini le champ de nos investigations et embrasser tous les genres de l'activité humaine et toutes les beautés de la bienfaisance dont celle-ci est capable.

En ne citant que les Œuvres de secours aux blessés, les Œuvres des prisonniers de guerre, du vêtement du soldat, les Œuvres d'assistance aux pauvres et aux convalescents, les Écoles professionnelles des mutilés, les Sociétés de secours aux réfugiés qui occupent par milliers tant de bonnes volontés, ne traduit-on pas déjà sous quelques-unes de ses formes les plus sensibles

tout ce que le patriotisme de la France a su donner au cours de cette guerre monstrueuse ?

Ne convient-il pas d'ajouter à ces multiples manifestations du cœur national celle plus obscure peut-être, mais oh combien nécessaire ! des souscriptions qui les alimentent ?

C'est par millions que la France a révélé l'esprit qui l'anime et son dévouement à la cause commune. Notre ville à ce seul point de vue peut s'estimer fière d'elle-même, elle a bien mérité de la Patrie !

Ah certes si la France n'a jamais été plus belle que dans les heures difficiles, s'est-elle jamais montrée plus glorieuse à aucune époque que maintenant ?

Alors que durant la paix elle se laisse bercer doucement par ses rêves et ses chimères, et semble dans la plus dangereuse des insouciances dédaigner les soucis et les difficultés et s'abandonner aux mollesses et aux frivolités de la vie, au coup de fouet des événements, tout à coup elle se réveille, et, surprenant le monde, d'un bond elle s'élève jusqu'aux plus hauts sommets de la vertu.

Tout ce qu'il y a de superficiel chez elle s'évanouit, et l'on voit réapparaître et s'épanouir ses facultés d'héroïsme, d'abnégation et de solidarité, qui sont l'expression véritable de son tempérament.

Non vraiment, notre Patrie n'a jamais plus qu'aujourd'hui affirmé ses qualités qui l'ont

toujours placée au premier rang dans les voies de la civilisation et du progrès.

Tandis que là-bas au milieu de la mitraille, nos soldats font revivre nos vieilles traditions de courage, sur l'arrière, la nation, pleine de fièvre et de désintéressement, assure à tous les éprouvés, à ceux qui souffrent ou qu'atteignent les misères de la guerre, les secours et les consolations.

C'est dans un assaut superbe de charité et de dévouement que rivalisent toutes les bonnes volontés, et, si l'on pouvait douter encore de l'influence que celles-ci exerceront sur le résultat final, ne suffirait-il pas, pour se convaincre du rôle efficace qu'elles auront joué au cours des opérations actuelles, de les supprimer d'un seul coup par la pensée et de se demander en même temps ce qui serait advenu sans elles ?

On a trop tendance chez nous à dénigrer systématiquement tout ce dont nous sommes capables. Trop préoccupés que nous sommes à ne considérer que les faiblesses humaines inévitables et isolées, et à leur donner une importance qu'elles n'ont d'ailleurs pas, nous perdons malheureusement de vue souvent la beauté qu'offrent les ensembles et les résultats obtenus.

Sans doute chacun ne peut mesurer sa propre utilité, ne peut se rendre compte de l'importance que présentent ses efforts ; malgré le désir de bien faire qui peut nous animer chacun isolément, nous désespérons parfois de la stérilité qui semble

résulter de nos sacrifices ; sans doute la tâche de chacun est infime dans l'effort total ; mais, en superposant les dévouements, si minimes soient-ils, c'est la victoire qui les couronnera, c'est, avec l'anéantissement du militarisme prussien et de la puissance allemande, l'affranchissement du monde, la liberté des peuples, la suprématie de notre civilisation.

Nous ne devons pas nous dissimuler que le résultat final, tant espéré, ne s'obtiendra qu'avec beaucoup d'énergie encore, de persévérance et de volonté ; mais la confiance en soi et en l'avenir est l'arme la plus formidable et la plus sûre que nous puissions opposer à nos ennemis.

Laissons donc faire le temps et ayons une meilleure opinion de nous-mêmes, poursuivons notre tâche aveuglément, sans nous laisser aller à de vaines discussions ou critiques plus déprimantes qu'utiles, et disons avec ce membre de l'Académie française qui aujourd'hui combat sur le front :

« Je suis où l'on m'a mis, où je n'ai pas demandé qu'on me mette et d'où l'on m'ôtera quand on voudra sans que jamais j'intervienne (1). »

Haut les cœurs disciplinés, confiants et décidés, la victoire est certaine, encore un effort et nous l'aurons !

(1) Marcel Prévost.

RAPPORT SUR LES PRIX PELLECAT

Par M. SAMUEL FRÈRE.

MESSIEURS,

Bien que, dans son testament, M. Pellecat ait, pour désigner les futurs candidats du concours institué par lui, usé d'une formule plutôt générale, nous avons appris, vous le savez, par les entretiens que voulut bien nous accorder sa veuve, quelle avait été la pensée dominante du généreux testateur.

Ayant vécu à l'Ecole des Beaux-Arts, en compagnie de certains jeunes gens studieux, plus riches de talents précoces que de ressources sonnantes, il s'était rendu compte comment, parfois, des artistes de valeur et d'avenir avaient à lutter, à leurs débuts, contre les difficultés matérielles les plus énervantes. Il en avait vu de ces pauvres désabusés de la première heure, contraints, comme dit un poète, à enchaîner eux-mêmes les ailes de leur muse déçue par un vol inutile dans un ciel sans étoiles. La bonté de son cœur souffrit d'un si pitoyable spectacle. — Il était riche, il résolut de nous confier le moyen d'alimenter à nouveau ces feux prêts de s'éteindre. L'Académie a donc

sainement interprété la volonté de M. Pellecat, en décernant jusqu'ici ces prix à un peintre, à un statuaire, à un architecte de préférence à tout autre.

L'aide apportée par un pareil concours, n'a jamais mieux trouvé, qu'en ce moment, son application efficace.

Depuis un an et demi, l'art n'est pas heureux, l'artiste non plus : l'Etat ne commande, ni sculpture ni peinture, ni palais. Il achète surtout des canons et la Patrie sait s'il a raison ! Les Français donnent leur or à la chère France ! Plus de dépenses publiques ou privées de luxe, d'agrément, de sentiment. Un seul but ! la victoire, par la conjonction des volontés dans le domaine de l'Utile.

Et alors ?... alors des peintres, sculpteurs et architectes, il s'est fait deux parts.

L'une a déserté l'atelier pour le champ de bataille ; délaissés les pinceaux, rien que des cartouches ! La pourpre de leur palette est désormais leur sang répandu sur le sol des frontières ; la palpitation de leur cœur, au contact du beau, s'est muée en l'émotion courageuse à l'approche de l'Allemand maudit ; et cette autre beauté : « mourir pour la Patrie », plus divine encore, non seulement ils l'ont touchée mais ils l'ont bien créée eux-mêmes, enfantement d'un idéal aussi celui-là ! Suprême chef-d'œuvre de leur vie d'homme et d'artiste !

Honneur à eux, Messieurs, honneur aux tombes des élèves des Ecoles régionales des Beaux-Arts et d'Architecture de Rouen : Raymond Auvray, Raymond Bourienne, Robert Dumarché, Albert Dubois, Georges Gréaume, Charles Jouault, Alphonse Lecomte, Maurice Parel, Marcel Lemoine, Lavoine aîné, Georges More, André Poin-tel, Camille Siniciali, René Thieury, Armand Julien, tous morts au champ de gloire.

Honneur en même temps au statuaire Lebrec, votre lauréat du prix Pellecat de 1912; à son tour, la Patrie l'a cité à l'ordre du jour, il a la croix de guerre. Chennevières, prix Pellecat de 1914, tombé dans une embuscade, est aujourd'hui prisonnier après une résistance acharnée, et dans la Société des Artistes rouennais, où vous aimez à chercher vos candidats, que de braves soldats héroïques dans l'attaque, impavides dans l'attente!

De cette jeune génération, voilà donc la première et enviable série. L'autre se compose de ceux qui n'ont pas pu partir, ceux auxquels les forces corporelles faisaient défaut, les femmes artistes aussi, et elles sont nombreuses. En dehors du travail gratuit à l'hôpital, oui, elles essaient, une fois rentrées au logis, de ne pas laisser sécher, dans le vase brisé de quelque Sully-Prudhomme, la fleur de leur rêve esthétique. A tous ceux-là, sur le sol non envahi, le travail de l'art est encore permis, mais son produit, quand le recueilleront-ils? Question vitale pour beaucoup.

Et puis ce labeur, en lui-même, peut-il être fécond? Quand, malgré moi, je pense à mon frère souffrant du froid, de la fatigue, de la captivité, quand je me dis chaque matin en me réveillant: « la mort est suspendue sur sa tête si chère! », quand je vois passer à mes côtés la théorie endeuillée des mères, quand je suis contraint d'écouter ou de lire le récit des incendies, des exécutions, des horreurs inventées par les barbares, quand gronde le canon qui tue, quand, sur les routes boueuses, je croise le lamentable cortège des exilés, vieilles grand'mères à demi-folles, ou bébés en guenilles, quand en un mot je vis forcément dans une ambiance de réalités si angoissantes, croyez-vous que je sois dans un état d'âme susceptible d'évoquer librement des fictions de poésie ou de chimère?

Que me fait désormais, à moi, cette source d'eau vive qui bavardait sous bois, et dont j'essayais jadis de raconter sur ma toile la grâce, le mystère enchanteur! Et ces soirs de paix sur l'étang! alors que se couchait, derrière la lisière de bouleaux, un ciel vêtu de roses, ou encore illuminé des gaietés assoupies du jour! voir cela, recueillir de l'éternelle splendeur de la belle nature une consolation passagère? Oui! mais traduire, en la faisant passer par mon moi endolori, cette allégresse des formes et des couleurs, quelle amère besogne! Sans doute, j'ai la foi, j'ai l'espérance! j'entends sonner les trompettes de la Marne, je

vois s'avancer sur le cadran du temps le doigt de Dieu, maître du triomphe définitif, je sèche mes yeux, je m'apaise, mais cet effort même fait trembler ma main et balbutier ma pensée. Il faut pardonner beaucoup aux sensitifs, Messieurs : les artistes le sont tous. Ils n'ont pas le mâle sang-froid implacable des hommes d'action : ils vivent d'influences, de contre-coups, de chocs en retour. Les plus robustes d'entre eux prendraient volontiers la devise du philosophe : « rien ne m'ébranle, mais un rien m'ébranle ! » Exigez-vous d'un Lebourg qu'il se métamorphose en un Berne-Bellecourt ou en un Detaille ! Ils sont ce qu'ils sont, et l'on est ce qu'on peut.

Donc pour le moment, beaucoup chôment ; quelques-uns végètent, et ceux qui travaillent, disons le mot brutal, ils ne vendent plus ; leur seul bonheur c'est d'ouvrir leur vieux fond de derrière les fagots, pour faire des générosités aux tombolas des blessés. L'un de vous, Messieurs, a très justement compris que demander ainsi aux artistes de contribuer au soulagement de nos armées, c'était procurer un peu de joie à nos peintres, graveurs et statuaires normands !

Que M. Paulme en soit ici remercié !

Pour toutes ces raisons, l'Académie a donc été particulièrement heureuse d'avoir à décerner cette année les prix Pellecat.

Deux candidats sont dignes de cette faveur.

L'un vous est connu : c'est ce jeune architecte dont nous suivions déjà l'an dernier les progrès à l'Ecole régionale des Beaux-Arts.

Pierre Le Trevidic, âgé de dix-neuf ans, a, comme l'indique son nom, une origine bretonne, bien qu'il soit né à Rouen ; il est d'une race de force et d'endurance, chênes et granit. Son père est mort laissant dix enfants, deux sont aujourd'hui boursiers de la Ville au Lycée, trois de ses sœurs sont institutrices. A sa sortie du Lycée, où lui-même fit de bonnes études, il manifesta pour les Beaux-Arts une si parfaite aptitude que sa famille se coalisa afin de lui permettre de suivre une carrière où l'appelait si visiblement sa vocation. Aussitôt inscrit à l'Ecole des Beaux-Arts de Rouen, dans la section architecture, préparant comme vous savez à l'Ecole régionale d'Architecture proprement dite, il se distingua par son assiduité, ses progrès incessants dans toutes les facultés : géométrie, mathématiques, cours de construction, cours raisonné, dessin, bosse, composition décorative. Partout il remportait les premiers prix. En dehors de son travail réglementaire, il parvenait avant la guerre à se créer quelques ressources à l'aide de petits travaux commandés au dehors. Depuis la rentrée de 1914, ces légers bénéfices lui font défaut. C'est alors que vous avez consenti, Messieurs, à lui faire une légère avance sur le fonds Pellecat.

Vous avez pu voir de lui, à la vitrine d'un ma-

gasin rouennais, dix dessins rehaussés d'aquarelle. Ces rues de notre ville décelaient un vif instinct du pittoresque, une expérience native de la perspective tant linéaire qu'aérienne : il figure en ce moment, avec un autre dessin intéressant, à l'exposition des lots pour l'œuvre des mutilés, ouverte rue Jeanne-Darc. Enfin, consultez M. Ruel, son maître, sur la valeur professionnelle de cet élève modèle. Il ne vous en dira que du bien. De pareils éloges nous dispensent de toutes autres garanties.

L'autre lauréat est M^{lle} Marie-Louise Pichot, peintre, née à Rouen, élève de MM. Jean-Paul Laurens et Roger. Elle a fait toutes ses classes à Paris. M^{lle} Pichot expose au Salon des Artistes français des études de nu et des portraits qui attirent l'attention sur sa personnalité. Nous la connaissons surtout ici, par ses envois à l'exposition de la Société des Artistes rouennais dont elle est membre titulaire depuis 1909.

Cette année-là, elle donnait trois paysages agréables : *l'Eglise de Saint-Cyr (Indre-et-Loire)*, *Effet du soir*, et un *Coucher de Soleil*; l'année suivante, une autre *Vue de Saint-Cyr* où elle habite, et un *Étang en Touraine*, puis, en 1911, à la suite d'un séjour en Bretagne, *La côte de Port-Menech*, un *Lavoir*, et un *Coin de la vallée de l'Aven*. Toutes ces toiles, créées évidemment sur place, dénotaient une vision sûre, un heureux sentiment de l'harmonie, un grand

souci de la sincérité et de la mise en page, avec quelque timidité dans l'exécution. Mais en 1912 aux quatre paysages qu'elle exposait, elle avait joint un *Coin d'atelier* avec de charmants groupes de personnages, franchement enlevés à la brosse, sans détails ni incidences inutiles, dans une tonalité générale fort lumineuse. Cette petite scène vivante enleva les suffrages de ses camarades et des connaisseurs. Elle marquait un pas dans la marche du talent de M^{lle} Pichot.

En 1913, elle réussit mieux encore. C'était le Salon où vous décerniez le prix Bouctot à M^{lle} Binet dont les beaux portraits avaient eu tant de retentissement.

L'envoi de M^{lle} Pichot fut, lui aussi, très admiré. Ses deux paysages de *La Creuse à Crozant* attestaient combien la jeune artiste enhardissait l'allure de son pinceau, combien ainsi, sa manière gagnait en indépendance ; sa *Fin de journée* possédait une qualité de plus. Un lever de lune derrière les maisons d'un village et au premier plan un troupeau de moutons, avec le chien et la bergère, constituaient un thème bien des fois développé par des générations de paysagistes ; seulement, M^{lle} Pichot avait su répandre sur cette donnée de lieu commun, un parfum de paix sereine, une émotion doucement ressentie. L'heure du tableau était par elle-même exquise. Tous les éléments de la composition s'épousaient, les uns avec les autres, sous le ciel légèrement

violacé du soir. Ils exprimaient éloquemment la fin d'une journée chaude s'endormant dans une belle enveloppe de calme et de repos crépusculaire! C'était vraiment plein de poésie : aussi, après avoir salué la toile en passant, y revenait-on, comme disent les poilus de la palette, « pour se rincer l'œil ».

Enfin, à l'exposition de mai 1914, M^{lle} Pichot était représentée par trois numéros : une *Etude de femme* vue de dos, encadrée de draperies claires, grand morceau savamment dessiné et modelé en pleine lumière ; plus loin, une *Fontaine à Saint-Didier*, brillant paysage assez poussé comme colorations et effets, gentils personnages adroitement placés ; immédiatement à côté, un *Village de Provence* grimpant sur une côte aride, virgulée çà et là de cyprès et de genévriers, étude bien tachée, enlevée de verve avec une liberté d'exécution de plus en plus sûre d'elle-même. C'est par ce caractère distinct au surplus que se mesure actuellement l'ascendance du talent de M^{lle} Pichot. La voilà en pleine jouissance de ses moyens, et en attendant le prix Bouctot que l'Académie aura sûrement l'occasion de lui donner un jour, nous nous félicitons de lui attribuer un des prix Pellecat, qui est à la fois un encouragement et une distinction.

Et maintenant, Messieurs, il ne reste plus à la Compagnie qu'à souhaiter à nos jeunes artistes

rouennais restés à l'atelier cette vertu première qui est une force et qu'on a appelée : le courage des civils. Ce courage, il est tout entier d'abord dans la pratique de l'optimisme, dans le devoir de communiquer cette noble tenue d'esprit à son entourage direct et à ses camarades. Il est aussi dans l'activité appliquée non pas à l'œuvre offerte au public, puisque ce public se préoccupe forcément d'autres intérêts, mais bien dans le travail pour lui-même et par rapport au bénéfice qu'en devra retirer notre progrès intime.

On a beau avoir du tempérament et des facilités, on a toujours besoin de perfectionner sa technique. Le temps n'est pas aux grandes toiles ! faisons du dessin, repassons notre grammaire, reprenons nos cours d'anatomie, dégourdissons notre mentalité par la gymnastique du métier. Surtout, ne nous laissons pas ankyloser par une langueur qui serait le pseudonyme de la paresse. Nos camarades des tranchées font du bon travail, comme disent les généraux anglais. Quand ce ne serait que pour le plaisir de les imiter, travaillons, nous aussi. Les fruits de cet effort vous semblent une récolte vaine ? détrompez-vous ! Engrangez toujours la moisson, vous la placerez avantageusement à l'heure glorieuse où, précédée du génie de la Victoire, s'avancera radieuse la figure de la Paix.

RAPPORT SUR LES PRIX DE VERTU

Par M. le docteur JUDE HUE.

Une grande responsabilité incombe à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen dans son rôle magnifique de décerner annuellement des prix de vertu, car leur attribution ne peut se faire sans une comparaison, une espèce de concours entre les diverses manifestations de la Vertu qui doivent être données en exemple.

D'abord, qu'est-ce que la Vertu ? qu'est-ce que le Bien ?

Toutes les opérations de notre entendement reposent sur un certain nombre d'axiomes ou de vérités évidentes quoique indémonstrables. Telles sont les idées que nous attachons au mot Vertu qui s'applique à des genres différents de bonnes actions, mais qui, certainement, signifie la pratique voulue du Bien ; telles sont les idées que nous attachons au mot Bien, dont la meilleure définition me semble être la Bienfaisance. Si Brutus avait ainsi pensé, il n'aurait pas dit en mourant : « Vertu, tu n'es qu'un nom ».

La Vertu est aussi une heureuse disposition naturelle ou acquise à goûter les satisfactions

durables du Bien et de l'accomplissement du Devoir qui ne laissent, après elles, aucun regret ; à les préférer aux fugitives jouissances du Mal qui, aux âmes saines et bien nées, laissent des regrets et des remords et portent presque toujours avec elles une punition ici-bas.

La Vertu s'applique à toutes les circonstances où le devoir nous appelle, quelque difficulté qu'il y ait parfois à discerner où il se trouve, c'est dans son triomphe définitif, en dépit des épreuves effroyables qu'elle traverse aujourd'hui, que résident toutes nos espérances et aussi notre foi profonde.

Le mot vertu — *virtus* — renferme aussi l'idée d'effort, de lutte, même de sacrifice :

Israël est sans force et Juda sans vertu.

Mais le sacrifice fait en vue d'une récompense est-il bien de la vertu ? Oui, nos actions bonnes ou mauvaises recherchent une récompense qui est la satisfaction d'un intérêt matériel ou moral. Nos actes volontaires ont un mobile intérieur prépondérant qui est l'intérêt de notre corps ou celui de notre âme : *Sua trahit quemque voluptas*. Il n'y a de différence que dans l'endroit où les individus placent cet intérêt ; depuis ceux qui cèdent aux sollicitations vulgaires et plus ou moins dégradantes des sens ou de la chair, jusqu'à ceux qui sont mus par les appels supérieurs de l'âme, par le désir du perfectionnement du

moi, par la jouissance très réelle que leur donne l'accomplissement d'un bienfait, le soulagement d'une souffrance. Qui pourrait nier l'influence de la foi dans les récompenses futures, les douceurs ineffables du sanctuaire et des renoncements terrestres ?

Pendant plus de cinquante siècles, les Egyptiens, du Pharaon altier aux humbles artisans, ont eu pour principal souci de s'assurer, pendant la courte durée de la vie du corps, le plus de bonheur possible pour une autre et éternelle existence dans leurs hypogées.

Aussi ont-ils eu une bonne inspiration, les donateurs qui ont eu la pensée de perpétuer leur mémoire en fondant des prix de Vertu. Ils ont attaché à la Vertu un attrait de plus et nous pouvons espérer qu'en exposant publiquement de vertueuses actions, nous provoquons la salutaire contagion de l'exemple.

En cette séance solennelle, porte-parole de l'Académie, je me sens chargé d'une tâche d'autant plus redoutable que nous traversons une époque plus tragique et plus grave. Polir des phrases, orner un discours dans un but purement littéraire quand le sang le plus généreux de la France coule à flots, que la mort fauche dans la fleur de nos familles et que la Patrie est en danger, me semblerait une occupation inconvenante. Nous avons été saturés de belle littérature et d'élo-

quence; leurs mirages et leurs harmonies sonores nous conduisaient aux abîmes. La parole, quelle qu'en soit la forme, paraît haïssable en ce moment si elle ne recèle une action, un geste de combat dans la grande et implacable guerre de toutes les puissances organisées du Mal contre le Bien qui nous a été imposée, qui est actuellement l'unique affaire de notre pays et de notre civilisation tout entière.

Aussi en ce jour où la Vertu doit être célébrée, je m'inclinerai d'abord, profondément, devant celle qui nous importe avant toutes, la Vertu par excellence, puisqu'elle exige le sacrifice constant et trop souvent consommé de la vie, la Vertu guerrière de nos soldats. Je proclamerai, aussi haut que ma voix pourra atteindre, qu'ils ont bien mérité de la France, notre mère illustre et chérie, qui est digne de tout leur amour et de tous leurs respects, qui est le champion du Bien ici-bas, qui est non seulement la Patrie de l'Honneur et de l'antique Bonne Foi mais encore des solides et charmantes vertus familiales tant calommiées par nos ennemis.

Chers soldats de France ! vous vous battez non seulement pour nos foyers, mais pour décider ce qui règnera dans ce monde, de la Force ou du Droit, de la loyauté ou du parjure, de la tyrannie ou de la bonté, de la culture du Mal ou de celle du Bien ; pour tout l'idéal du progrès humain poursuivi depuis l'origine de notre civilisation.

Vous êtes les soldats de Dieu. L'évolution mondiale vers le mieux que nous appelons le Progrès est de loi éternelle, elle peut être entravée mais non pas supprimée. Il y a longtemps que cela serait fait si les hommes l'avaient pu. Elle est inscrite en caractères ineffaçables d'une évidence éclatante dans les aspirations innées et toujours inassouvies de nos âmes et jusque dans les couches, mille et mille fois séculaires, de notre globe où se sont succédé des organismes de plus en plus perfectionnés depuis l'algue et l'acranien des époques primordiales, jusqu'au cèdre magnifique et à l'homme au visage sublime et tourné vers le ciel.

Héros de la Marne ! qui avez brisé le choc de la plus formidable machine de guerre que la terre ait jamais vue, de deux millions de soldats armés, pour la destruction, de tout ce que la Science a pu inventer, exultant du succès de leurs crimes, s'avancant comme une forteresse immense aux murailles de canons occupant la terre et les airs ! le Monde vous a reconnus : vous êtes les fils de ceux qui taillèrent en pièces Attila et ses Huns aux Champs catalauniques, les Sarrazins à Poitiers ; de ceux qui, refoulant l'étranger, portèrent l'étendard de la Liberté et de la Fraternité de Madrid à Moscou et de Berlin aux Pyramides. Encore une fois vous avez sauvé l'Europe.

Preux Français ! Poilus glorieux ! vous combattez au front et mourez pour la sauvegarde de tout ce qui nous est cher. Nuit et jour, constam-

ment, vous êtes au danger et à la lutte mortelle ! Pour nous, restés à l'arrière, bien des habits de deuil ont remplacé les fraîches toilettes. Pour beaucoup, le rire, le propre de l'homme, a disparu ; les splendeurs des saisons ont passé inappréciées, les fleurs sans parfum, la beauté elle-même sans attrait ; les objets environnants n'ont plus leurs couleurs, le livre s'est fermé, la joie de vivre n'existe plus. Mais notre âme vous a suivis au combat et dans vos tranchées souterraines, nous sommes avec vous, et jamais brillante armure de paladin ne nous a paru plus belle, dalmatique impériale plus vénérable que vos capotes fanées et couvertes de boue ! Nous n'avons pas cessé d'être des combattants. Tous nous sommes derrière vous avec tout ce que nous avons de forces et de biens pour vous soutenir, jusqu'à la victoire complète et nécessaire, jusqu'à ce que le but poursuivi par nos chers héros tombés au champ d'honneur ait été atteint ; jusqu'à ce que l'Hydre Hohenzollern envieuse et insatiable qui, depuis cinq cents ans, contamine de militarisme ceux qui l'entourent, aujourd'hui nageant dans le sang de dix millions d'hommes — et ce n'est pas fini — soit abattue : que pas un pont sur le Rhin ne puisse désormais livrer passage aux hordes allemandes ! Et, après le triomphe, ô morts et mutilés glorieux, pour vous récompenser, vous et les vôtres. Nous ne ferons jamais assez pour vous.

Jetons maintenant un regard sur les calomnieux de notre pays et de notre famille, sur nos ennemis qui sont ceux du genre humain, qui nous ont appris à haïr et à mépriser des hommes.

Il faudrait la langue de Juvénal — le latin dans les mots brave l'honnêteté — pour parler de la Kultur qui, comme un fruit gâté corrompt ce qu'elle touche, a failli — ô comble de la supercherie organisée et de l'humaine faiblesse ! — masquer les principes du Bien, en imposer aux autorités morales les plus respectées qu'elle avait soigneusement circonvenues, tenir le blâme hésitant entre les victimes innocentes et leurs atroces assassins, entre Abel et Caïn ; pour décrire ce que, sous son hypocrite manteau de vertus religieuses et domestiques, la Kultur cache de vices et de corruption. Les pires tares s'y trouvent, depuis celles du Kaiser actuel au langage mystique et grandiloquent, parodiant Sésostri et Moïse, conversant avec son Dieu dont il s'est proclamé le représentant et l'instrument (1), au demeurant mégalomane porteur d'une hérédité chargée, le fils dénaturé que l'on sait, monstre d'orgueil, de férocité et de fourberie, entouré autrefois de favoris aux mœurs innommables,

(1) La proclamation de Guillaume II aux armées allemandes du front russe renferme les paroles suivantes : « Rappelez-vous que vous êtes le peuple élu ! L'esprit du Seigneur est descendu en moi parce que je suis empereur des Germains. Je suis l'instrument du Très-Haut ! Je suis son glaive, son représentant..... »

entouré aujourd'hui de professeurs en vol, en carnage, en parjure et en épouvante, jusqu'aux fares des masses germaniques abandonnant, tous les soirs et souvent avant, leur famille pour la brasserie, rentrant la nuit, imprégnées de bière et de jus de tabac, s'étendre auprès de leurs passives compagnes, bonnes, suivant leur dicton, pour la cuisine, l'église et les enfants. L'obnubilation produite par les fumées de la bière et du tabac est la cause ordinaire de la prolificité allemande, me disait autrefois un Alsacien, professeur dans une institution du duché de Bade. Vider de larges bocks et fumer de longues pipes semble être, pour les Boches, l'idéal des plaisirs dont l'élégante galanterie est absente. Leur digne prince Bismarck définissait la vie : un certain nombre de pipes à fumer.

Dès avant 1870, l'Allemagne était le laboratoire et la fournisseuse des productions obscènes. Les étudiants de l'ancienne Faculté de Strasbourg peuvent rendre témoignage que c'est dans des magasins d'outre-Rhin qu'ils ont vu les premières, peut-être les seules, vraisemblablement les pires collections de gravures et de lithophanies impures qui aient jamais frappé leurs yeux.

Le milieu dans lequel naît et vit le peuple allemand rend raison de son état physique et moral. Du peu de développement, chez lui, des qualités nobles de l'individu, de la personnalité avec le sentiment du respect de soi-même

et partant des autres, des aspirations vers le perfectionnement; de la prédominance chez lui de la matière, du système osseux, musculaire et surtout digestif aux dépens du cerveau qui est relativement petit; il rend raison de la bassesse de son caractère et de la grosseur de son intestin (1). Aussi les Allemands sont-ils gour-

(1) Dans une récente séance de la *Société de médecine de Paris*, M. le D^r BÉRILLON a présenté un travail très documenté sur la bromidrose fétide des Allemands qui dégagent une odeur spécifique, *sui generis*, particulièrement fétide, nauséabonde, imprégnante et persistante. Cette bromidrose peut être localisée à la région plantaire ou généralisée sur toute la surface cutanée et tient à ce que le coefficient urotoxique des Allemands est au moins d'un quart plus élevé que chez les autres peuples; et si 45 c. c. d'urine française sont nécessaires pour tuer un kilogramme de cobaye, il suffit de 30 c. c. d'urine allemande; et les femmes allemandes ne sont pas mieux partagées que les hommes sous ce rapport. Cette odeur rappelle beaucoup celle qui se dégage des clapiers à lapins mal entretenus. Elle est à la fois hircinique (aisselle), butyrique (interstices des doigts de pied), spermatique (dont sont imprégnés certains animaux reproducteurs, le lièvre, le chevreuil, le cerf allemand par exemple), à odeur de scatol (en rapport avec la production excrémentielle vraiment prodigieuse des Allemands et qui dépasse tout ce qu'on peut imaginer), ammoniacale (très forte chez les Allemands). La principale particularité de l'Allemand actuel est qu'impuissant à amener par sa fonction rénale surmenée l'élimination des éléments uriques, il fait aussi une élimination par la peau et en particulier par les pieds, en un mot, suivant l'expression du D^r Bérillon, l'Allemand urine à la fois *sur ses bolles et dans ses bolles*; et il termine ainsi son intéressante communication qui prouve que l'odorat allemand n'a pas la même sensibilité que le nôtre.

« J'en trouve la preuve, dit-il, dans le fait suivant. Dans un château des environs de Montmirail, qui a été occupé par des officiers supérieurs allemands pendant deux jours, ils furent repoussés par une contre-attaque. Or, les Français constatèrent que les Allemands

mands, rapaces. Ne faisant la guerre que pour le butin, *Germanos... ad prædam*, remarquait déjà Tacite; *Natum mendacio genus*, écrivait Peterculus; « la plus grossière des nations », observait Montaigne; « jaloux, envieux », » suivant les sagaces observations du physionomiste Debarolles; menteurs, car l'espionnage qui est dans leur nature est le mensonge en action.

« Le Prussien est cruel par naissance, la civilisation le rendra féroce », a écrit Gœthe. Aussi, le militarisme, père de la Kultur, cynique préparation de la guerre en vue de son profit, sorti des marches du Brandebourg avec les Hohenzollern, trouva-t-il en Prusse un noyau de fermentation tout à fait favorable. La Kultur répandue systé-

avaient rempli le château de matières fécales, il y en avait partout, dans les couloirs, dans toutes les pièces, dans les lits. Les Allemands revinrent à la suite d'une contre-attaque nouvelle, et les employés de la maison ont vu avec stupéfaction des officiers généraux s'installer au milieu de ces matières et de cette odeur fécales sans les nettoyer et sans paraître incommodés. Des officiers français ne supporteraient pas la moindre matière fécale autour d'eux. » (Voir la *Quinzaine médicale de la France et de l'étranger*, numéro de juin-juillet-août 1915, page 53).

Dans un livre récent, *les Maladies du caractère*, le Dr Charles Fiessinger attribue la brutalité allemande à l'état du grand sympathique engourdi par les produits de la digestion dans un estomac et un intestin distendus et gorgés de victuailles et de bière.

D'après cela on peut se faire une idée du résultat que doit avoir l'intoxication du sang sur les cellules cérébrales et sur l'état d'âme des Allemands. On comprend mieux l'influence du régime chez les ascètes : l'utilité du jeûne, de l'abstinence, du carême et du ramadan.

matiquement par les livres et l'éducation (1), des petites écoles aux Facultés, s'est propagée de proche en proche comme une lèpre rongeuse ; exaltée par le succès, elle a transformé le pays de Leibniz, de Kant, de Gœthe, de Schiller et de Heine en celui des Bernardi, Bethmann-Holweg, Tirpitz, etc..., commandés par Guillaume II, le monstre, en une Allemagne qui se réjouit des tueries de Louvain, du torpillage du *Lusitania* et de l'assassinat de miss Cavell.

Intoxiqués par la Kultur, les Allemands sont devenus réfractaires aux sentiments élevés et à l'amour du prochain, la fraternité leur est inconnue ; par la voix de leur chancelier, ils se targuent même aujourd'hui d'avoir « désappris la sentimentalité ». Ils s'efforcent d'effacer de leur cœur la Bonté, mère de la Charité. Ils ont consacré toutes leurs facultés, toute leur science à s'approprier le bien d'autrui, à la guerre, « leur industrie nationale », disait Mirabeau ; poussés par leurs hobereaux avides de domination, associés aux Bulgares, aux Turcs fanatiques,

(1) Dans un livre intitulé *Comment l'éducation allemande a créé la barbarie germanique*, M. J.-L. de Lanessan a démontré que les éducateurs dont l'Allemagne a été dotée par les Hohenzollern depuis un demi-siècle ont prostitué la science au service du culte de la force représentée par le militarisme offensif et l'autocratie kaiserienne et que, par cette éducation vicieuse, l'une des nations les plus civilisées et les plus instruites du monde a été transformée en un peuple monstre, plus barbare que les Huns, moins moral que les primitifs des cavernes.

ennemis de la chrétienté, ils ont, en vue du lucre, entrepris une guerre fratricide, guerre de Caïn, la mise à feu et à sang de l'Europe en pleine prospérité, de la douce France qui, suivant la belle expression de notre éminent confrère, Mgr Fuzet, « poussait la sympathie universelle jusqu'à l'insécurité pour elle-même » ; guerre impie qui a déjà couvert le monde de souffrances et de ruines, résolue, préparée et déchaînée froidement. C'est le plus grand crime de tous les temps qu'il ne sera permis ni à nous ni à nos enfants de pardonner, ni d'oublier.

Nous qui, dans notre désir de fraternité humaine, ne voulions plus voir dans l'Europe qu'une famille, et comparions les rivalités de ses peuples à celles des Armagnacs et des Bourguignons, aujourd'hui oubliés, nous étions loin de penser à tant de méchanceté. Ils ont dit qu'ils poursuivaient la revanche des victoires de Louis XIV : quelle preuve de la persistance des causes, du long enchaînement des événements et de la répercussion lointaine des actions bonnes et mauvaises ! Ils y sont hélas ! puissamment aidés par les descendants des nombreuses familles françaises dont la révocation de l'Edit de Nantes et les Dragonnades ont enrichi leur pays et qui ne sont pas les moins haineux, ni les moins acharnés. Puisse ce résultat de nos discordes passées nous affermir dans l'Union sacrée contractée devant l'ennemi, cimentée dans les tranchées et devant la mort

glorieuse ! Il faut que cette union reste indestructible, il faut que cette guerre nous enseigne que nos ennemis ne sont pas en France, que l'Union sacrée persiste par la tolérance et la liberté pour toutes les honorables convictions d'autrui, afin que puissent être mis en pratique les principes de notre civilisation que résumant si bien le grand précepte chrétien : « Aimez votre prochain comme vous-même et ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît », et que sur la terre puisse être accordée la paix aux hommes de bonne volonté.

Les Allemands, conduits par la crainte, non par la douceur, arrogants et brutaux avec leurs inférieurs, serviles avec leurs supérieurs, dépourvus d'altruisme, mais dociles, constituent par leur malléabilité des éléments éminemment favorables à l'organisation, pour la paix comme pour la guerre. C'est ce qui explique le développement rapide de leurs industries et de leur commerce ; l'application et l'observance, chez eux, des lois sociales et spécialement de celles de l'hygiène privée et publique, si déplorablement en retard chez nous, en particulier à Rouen. Rouen notre belle ville tant aimée, la ville aux cent clochers et des merveilles du passé, aujourd'hui une des bastilles de l'alcool plus dangereux que le Prussien ; où les eaux usées vont encore aux ruisseaux, nos excréments dans des fosses sous nos habitations ; où la mortalité sévit

en conséquences sur nous, nous qui nous plaignons de la dépopulation ! Tâchons, chemin faisant, de tirer un enseignement de nos ennemis. Puissent les élus de la France républicaine s'inspirer de cette suggestive maxime affichée aux murs des écoles de l'Allemagne impériale : « Le plus grand des capitaux c'est l'homme » ! C'est ce manque d'individualité et de caractère qui explique la propagation chez eux de la Kultur, conséquence naturelle du caporalisme Hohenzollern qui ne repose que sur la force.

La Kultur, c'est le retour offensif de toutes les puissances de la réaction et de la féodalité qu'on croyait vaincues, contre les conquêtes du libéralisme ; des doctrines de la servitude universelle contre la liberté des peuples et des individus ; c'est la science détournée de son but qui est la Bienfaisance et le Bien, employée au service du Mal ; c'est la mise en marche de la Force primant le Droit pour égorger la Liberté, pour l'instauration sur la terre habitée du pangermanisme, d'un Saint-Empire teutonique avec, au sommet, un Hohenzollern Empereur-Dieu, sur le modèle renouvelé et agrandi des anciens empires d'Orient, de la Chine et du Japon. La Kultur est la science amoralisée mise cyniquement au service du militarisme pour le pillage et l'asservissement des nations et des individus. C'est le Mal organisé, parce que plus fort que le Bien, ce qui est une grande erreur, car la puissance du Bien est supé-

rieure à celle du Mal, et il est de notre intérêt le plus positif, même sur cette terre, de faire le Bien. La Kultur est la négation ou la déformation de la conscience, elle doit être terrassée et déracinée à jamais.

Intoxiqués par leurs convoitises, les voleurs allemands prétendent que la propriété du voisin leur appartient parce qu'ils ont plus d'enfants et ont plus de besoins, qu'ils sont le nombre organisé et armé, la Force qui prime le Droit. C'est ce qu'ils appellent leur civilisation supérieure, la Kultur. Mais la Force qui prime le Droit c'est la loi qui régit les animaux et leur sélection ; celle que les chiens nous exposent si bien chaque jour dans les rues ; celle que suivent les anthropophages, c'est celle du brigand armé qui guette le paisible passant. Le propre de l'homme, sa fonction, son honneur ici-bas, est, au contraire, de mettre la Force au service du Droit. Ce fut le rôle de la Chevalerie, c'est l'idéal offert à jamais à l'homme digne de ce nom, de poursuivre toujours plus de justice et de bienfaisance pour le perfectionnement de lui-même et la suppression de la souffrance d'autrui. But dont nous devons sans cesse nous rapprocher, mais qui ne sera jamais atteint, car le perfectionnement de soi-même est indéfini et il y aura toujours des malheureux sur la terre.

Nous connaissions, sous d'autres noms, les doctrines de la Kultur qui n'a pas d'autre loi que celle

de réussir au meilleur compte à s'emparer du bien d'autrui ; qui légitime pour cela tous les moyens : le reni des contrats, l'assassinat, l'incendie, l'épouvante ; tous les crimes devenant un devoir s'ils sont profitables, nécessité pour voler n'ayant pas de loi. Ce sont les théories des forbans, c'étaient celles des chauffeurs de pieds : répandre la terreur favorable aux mauvais desseins ; ce sont celles des criminels de tous les temps. Mais on n'avait pas encore entendu ceux qui foulent aux pieds toutes les lois divines et humaines prétendre qu'ils sont au-dessus, proclamer leurs forfaits et leur déchéance régressive comme le résultat d'une doctrine supérieure. Il appartenait aux Hohenzollern, brigands de race, criminels heureux que la fourberie a élevés à l'Empire, de le faire et d'en trouver la formule : « Deutschland über alles ». Hymne triomphal des parjures, des incendiaires de Louvain, de Termonde, de Reims, etc., des bourreaux des pays qu'ils ont envahis, des massacreurs de femmes et d'enfants, de vieillards et de prêtres, des passagers du *Lusitania*, de l'*Ancona*, de Miss Cavell, des coupeurs de mains de petits enfants, etc....., des profanateurs de nos temples et de nos femmes — hymne de l'enfer ! Dégouttant de sang, couverts de crimes et d'opprobre, les bandits allemands le chantent aujourd'hui de l'Aisne à la Dvina et de Bruxelles à Constantinople et les foudres du ciel ne sont pas encore tombées sur eux !..... Pa-

tience..... le Bien et sa force sont irrésistibles parce qu'éternels. On voit s'élever le bras de la justice immanente, et quand l'Europe aura expié la faute d'avoir laissé développer au milieu d'elle les mauvaises doctrines de la Kultur, il les écrasera et le sang qu'ils ont versé retombera sur eux.

Il est permis d'espérer que, quand le despotisme militaire des Hohenzollern aura été renversé et que les masses honnêtes des peuples d'Allemagne connaîtront les crimes qu'on leur a fait commettre, elles frémiront d'indignation et d'horreur et demanderont elles-mêmes le châtiement de ceux qui les ont commandés.

Après cette pénible chevauchée à travers les déformations de la Kultur, il est reposant de revenir aux sentiers battus de l'équité, de la fidélité à la parole donnée, en honneur chez tous les peuples, si loin que peut remonter l'histoire ; sentiers suivis par nos alliés, la Belgique et la Serbie martyres, la Russie, notre amie de la première heure, l'Italie, notre sœur latine ; par l'Angleterre, comme Normand, je pourrais dire notre parente, séculaire rivale avec laquelle, depuis près de neuf cents ans, nous avons souvent et longtemps combattu sans avoir cessé de nous estimer ; sentiers toujours suivis par notre chère France assoiffée de justice, aux desseins toujours généreux même dans ses erreurs ; pays de chevalerie et des plus douces vertus, qui

ne nous a jamais semblé plus héroïque et plus belle. Aussi cette année, comme toutes les autres, l'Académie de Rouen, pour attribuer ses prix de vertu, n'a eu que l'embarras du choix.

PRIX BOULET-LEMOINE

« Un prix de mille francs, à la personne de condition pauvre, soit homme, soit femme, originaire du département de la Seine-Inférieure et y demeurant, qui aura donné le plus de preuves de dévouement et de sacrifices pour assister et pour soigner jusqu'à leur mort ses père et mère et le survivant d'eux. »

L'Académie l'a partagé également entre deux personnes : M^{lle} Louise Godard, de Gouy, et M^{lle} Marie Lebrasseur, de la Londe.

M^{lle} Louise Godard a soigné ses père et mère jusqu'à leur mort avec le plus grand dévouement. Elle a même contracté des dettes pour que ses parents ne manquent de rien pendant leur longue et douloureuse maladie et a été aussi un modèle touchant de piété filiale pour toute sa commune.

L'Académie lui décerne une médaille et cinq cents francs.

M^{lle} Marie Lebrasseur. Sa vie a été toute de dévouement envers ses père et mère, ses grands-parents et même d'autres membres de la famille. Elle avait onze ans quand elle a perdu son père.

Cinq ans après elle a donné ses soins de tous les instants à sa mère qui a été paralysée et alitée pendant vingt années et est décédée, en 1890, à l'âge de soixante-huit ans. Elle a élevé son frère et sa sœur jusqu'à l'époque de leur mariage et, comme la famille est pauvre, elle a subvenu par son travail aux besoins de toute la famille. A l'âge de vingt-trois ans elle a soigné ses aïeux maternels; son grand-père est décédé à quatre-vingt-un ans, sa grand'mère à quatre-vingt-deux ans, après avoir été paralysée cinq années. Actuellement, malgré son âge, soixante-neuf ans, elle ne cesse de prodiguer ses soins à la belle-mère de son frère, âgée de quatre-vingt-neuf ans. En raison de sa piété filiale, le Bureau de bienfaisance de la Londe lui a accordé, en 1883, un diplôme et un prix de cent francs; la Ville d'Elbeuf lui a donné, en 1908, un prix Lafosse de deux cent soixante-quinze francs et une médaille de vermeil.

L'Académie de Rouen lui décerne une médaille et cinq cents francs.

PRIX OCTAVE ROULAND

« Deux prix de trois cents francs chacun aux membres de familles nombreuses qui ont fait preuve de dévouement envers leurs frères ou sœurs. »

L'Académie les a décernés à M^{me} Femel, de

Malaunay, et à M^{lle} Berthe Jourdain, de Cany.

M^{me} Femel, née Louise Lefrançois, âgée aujourd'hui de quarante-trois ans, est l'aînée de quatorze enfants. Sa mère mourut à trente ans, à la suite d'une couche, laissant neuf enfants vivants, et Louise Lefrançois prit courageusement la direction de la maison avec son père, simple facteur rural. La tâche était dure, elle n'effraya pas la courageuse fille que les maladies pourtant n'épargnèrent pas. Elle eut à soigner et perdit successivement deux sœurs, qui moururent de méningite, et un frère qui mourut tuberculeux à l'âge de dix-sept ans. Malgré tous ces malheurs, une nouvelle tâche incombait à Louise Lefrançois : ses grands-parents, devenus impotents, vinrent chez elle lui réclamer des soins. Elle accepta cette nouvelle charge et garda pendant deux ans et demi sa grand'mère paralysée et son grand-père, mort à l'âge de quatre-vingts ans. Louise Lefrançois se maria à vingt-huit ans, avec un ouvrier laborieux, Edmond Femel, avec lequel elle a eu huit enfants, dont six sont encore vivants.

L'Académie est heureuse de récompenser une existence si pleine de dévouement et lui accorde un prix Octave Rouland de trois cents francs et une médaille.

M^{lle} Berthe Jourdain, de Cany, âgée de vingt-deux ans, a perdu sa mère il y a huit ans; ce qui la laissa l'aînée de huit enfants, dont le dernier avait quatre ans. « Elle a rempli auprès d'eux

tous, au fur et à mesure que le lui permettaient les facultés de son âge, les devoirs d'une bonne petite mère, les surveillant avec soin, s'occupant du lavage, du raccommodage et de la cuisine de la famille, partageant avec son père, qui est cantonnier, les privations que leur imposait leur condition. » C'est en ces termes si touchants que le maire de la commune, M. le D^r Lecoq, fait son éloge : aussi l'Académie n'a pas hésité à accorder à M^{lle} Berthe Jourdain une médaille et un prix Octave Rouland de trois cents francs.

PRIX DUMANOIR

« Prix de huit cents francs à l'auteur d'une belle action accomplie à Rouen ou dans le département de la Seine-Inférieure. »

Ces conditions permettaient de récompenser une action de la vertu militaire, pourvu qu'elle se fût passée dans notre département. L'Académie en a été d'autant plus heureuse qu'un épisode de la grande guerre actuelle, connu sous le nom d'« Affaire des ponts d'Oissel », s'est passé tout près de nous. Épisode d'une importance considérable, car nul ne sait les conséquences qu'aurait pu avoir pour la défense nationale la destruction de ces ponts ; qui a mis en lumière le patriotisme et la bravoure de la population civile et militaire et a coûté la vie à quatre personnes, trois gendarmes et un civil, tués à l'ennemi.

Voici succinctement les faits tels qu'ils se sont passés, d'après les rapports officiels qui, grâce aux instances et aux recherches pleines de sollicitude de notre dévoué président, M. Delabarre, nous ont été fournis gracieusement par M. le général Goiran, par M. le général Drude, commandants de la 3^e Région, par M. le D^r Duchesne, maire de Gournay, et par les témoins les plus autorisés.

Quelques jours après les batailles dites de la Marne, où nos héros arrêtaient le flot dévastateur des armées allemandes, jusque-là victorieuses; dans la nuit du 15 au 16 septembre, une limousine et deux forts auto-camions, chargés d'Allemands, avaient été signalés dans les environs de Gournay. La limousine, une magnifique Adler, de trente-cinq chevaux, à éclairage électrique, avait été abandonnée sur la route d'Onsen-Bray et fut remorquée le mercredi matin, 16 septembre, à Gournay; mais malgré les recherches les plus actives opérées par l'autorité militaire, on n'avait pas pu trouver la trace des auto-camions.

Le même jour 16 septembre, vers quatorze heures, alors que les soldats, après leurs recherches infructueuses, venaient de quitter Gournay, le maire de Neufmarché (commune du canton de Gournay) prévenait par téléphone la gendarmerie de Gournay qu'une femme l'avait averti qu'elle avait rencontré dans la forêt voisine, au

hameau des Flamands, dépendance de Neufmarché, des soldats allemands qui l'avaient arrêtée et interrogée. Après une longue hésitation ils l'avaient relâchée en lui enjoignant de rebrousser chemin et de rentrer chez elle. Cette brave femme, M^{me} Delacourt, ne se laissa pas intimider, elle reprit bien le même chemin, comme pour rentrer chez elle ; mais aussitôt sortie de la forêt, elle fit un long détour pour aller prévenir le maire de Neufmarché, qu'elle eut même assez de mal à convaincre de la réalité de son récit, et qui téléphona à la brigade de gendarmerie de Gournay.

A l'appel du maire de Neufmarché, le maréchal-des-logis-chef de gendarmerie Crosnier réquisitionna une voiture automobile et partit avec deux de ses hommes, Lebas et Praëts, et un jeune instituteur, M. Noiret, qui demanda à les accompagner, armé d'une carabine de guerre.

Le mécanicien Allée, de la maison Caria, conduisait l'auto, et Fernand Blacher, qui connaissait très bien le pays, accompagna les gendarmes dans cette expédition.

Près de l'endroit indiqué très nettement par M^{me} Delacourt, les trois gendarmes et M. Noiret descendirent, s'avancèrent en tirailleurs dans la forêt et rencontrèrent presque aussitôt, derrière un arbre, une sentinelle allemande qu'ils sommèrent de se rendre. Un groupe d'autres soldats allemands, embusqués dans une carrière, furent alors aperçus par les gendarmes. Le maréchal

des logis Crosnier commanda le feu. Une fusillade éclata de part et d'autre, les trois gendarmes Crosnier, Praëts et Lebas tombèrent, M. Noiret s'échappa en se dissimulant derrière les arbres, et M. Blacher, qui s'était avancé, fut mortellement frappé d'une balle.

Les Allemands se hâtèrent de quitter la forêt dans leurs deux camions automobiles qu'ils avaient dissimulés sous des branches, et abandonnèrent sur le terrain un des leurs tué par les balles des nôtres.

Le soldat allemand tué appartenait à un régiment de pionniers. De nombreuses munitions furent trouvées sur les lieux de l'action; elles avaient été abandonnées par l'ennemi dans son départ précipité, et on perdit la trace des deux auto-camions dont la fuite fut signalée aux postes environnants.

Le même jour, mercredi 16 septembre, vers vingt-trois heures et demie, le sergent Christ, du 74^e régiment d'infanterie, chef du poste de garde d'Oissel, était averti que les deux auto-camions allemands descendaient la vallée de l'Andelle et se dirigeaient vers la Seine. Immédiatement, intelligemment secondé par le caporal Ducastel, aujourd'hui sergent, il fait doubler et avertir les sentinelles des ponts et routes d'Oissel.

De leur côté, le maréchal des logis chef Dubus, de la brigade d'Elbeuf, et le brigadier Dufour, de la brigade d'Oissel, prennent les mesures néces-

saires et toutes les routes sont barrées: Aussi, quand les auto-camions arrivèrent aux ponts d'Oissel, ils furent accueillis par une salve de balles qui les fit rebrousser chemin vers Sotteville-sous-le-Val. Mais quand ils arrivèrent à la hauteur du poste du Val-Renoult, commandé par le sergent Leroy, aujourd'hui adjudant du 22^e régiment territorial, un feu de salve arrêta net les deux auto-camions; il y eut un sapeur tué et plusieurs blessés; le capitaine allemand et six sapeurs furent faits prisonniers et un certain nombre d'autres parvinrent à s'enfuir à la faveur de la nuit. Les camions furent trouvés chargés d'explosifs. Les viaducs d'Oissel étaient sauvés.

Dès le petit matin du lendemain, 17 septembre, et par un temps affreux, une battue fut organisée par le maréchal des logis Dubus à la tête des brigades d'Elbeuf et d'Oissel, dans les bois d'alentour. Vers dix heures du matin, à Igoville, dans un bois appartenant M. Nibelle, député de Rouen, un soldat allemand fut aperçu et poursuivi. Il voulut se défendre avec son revolver, mais il fut abattu par le gendarme Esclasse d'une balle qui le traversa de part en part. Néanmoins, comme il n'était pas mort, il fut humainement relevé et porté à Elbeuf à l'hôpital auxiliaire n^o 4, où il reçut les soins que réclamait son état. Huit jours après, deux sapeurs allemands qui avaient échappé, traqués par la faim, vinrent se constituer prisonniers à la caserne d'Elbeuf.

Ces faits sont d'une éloquence et d'un enseignement frappant. Nulle grande personnalité n'y est engagée, les plus haut gradés sont des sergents ; personne n'agit pour la gloire ni pour la galerie, mais tout naturellement et simplement pour accomplir son devoir ; tout le monde le fait sans une défaillance, depuis l'humble journalière des champs qui, sans se laisser apeurer par les soldats ennemis, va donner l'alarme, jusqu'aux vaillants gendarmes, tous retraités et ayant repris du service, et au brave citoyen, qui payèrent de leur vie leur patriotisme ; ils prouvent qu'au pays normand, patrie de Guillaume le Conquérant, de Guillaume Bras-de-Fer, de Robert Guiscard, de Jacques Cartier, des deux Corneille, de Duquesne, de Tourville, et de tant d'autres, qui, pendant la Révolution, leva cent bataillons contre l'étranger, la race des preux se perpétue et sort naturellement du sol comme les riches pâturages et les moissons dorées. Il n'y manque rien, ni l'importance du but atteint, car nul ne sait quelles conséquences pour nos armées auraient pu résulter de la destruction des ponts d'Oissel ; ni même la générosité envers l'ennemi vaincu, l'assistance au blessé, soigné comme un frère, malgré les assassinats commis par ses pareils. Aussi l'Académie est-elle heureuse de louer les braves qui ont eu le principal rôle dans ces belles actions et de leur accorder la

modeste récompense dont elle pouvait disposer.

Voici leurs noms :

M^{me} Delacourt, de Neufmarché, qui a courageusement donné l'alarme : Une médaille d'argent et cent francs.

Le maréchal des logis chef Crosnier, quarante-sept ans, retraité, décoré de la médaille militaire, qui avait repris du service à la mobilisation, tué à l'ennemi : Une médaille d'argent et cent francs.

Le gendarme Praëts, soixante-un ans, retraité, ayant contracté un engagement pour la durée de la guerre, tué à l'ennemi : Une médaille d'argent et cent francs.

Le gendarme Lebas, quarante-trois ans, retraité, rappelé à l'activité lors de la mobilisation, tué à l'ennemi : Une médaille d'argent et cent francs.

L'adjudant Leroy, du 22^e régiment territorial, chef de poste du Val-Renoult, où les auto-camions furent arrêtés : Une médaille d'argent et cent francs.

Le sergent Christ, du 74^e d'infanterie, qui a organisé avec une grande activité et une grande intelligence la garde des ponts et des viaducs d'Oissel : Une médaille d'argent et cent francs.

Le caporal Ducastel, du 74^e régiment d'infanterie, aujourd'hui sergent, qui, à la tête d'une patrouille, a exécuté avec intelligence et dévouement les ordres donnés par le sergent Christ

et aidé à la capture des autos : Une médaille d'argent et cent francs.

Le gendarme Esclasse, de la brigade d'Oissel, qui a abattu dans le bois Nibelle le feld-webel qui le visait de son revolver : Une médaille d'argent et cent francs.

M. Blacher qui, connaissant bien le pays, accompagna bravement les gendarmes de Gournay pour les guider, tué à l'ennemi : Une médaille d'argent.

M. Noiret, instituteur qui, armé d'une carabine, s'est joint bravement aux gendarmes de Gournay : Une médaille d'argent.

Le maréchal des logis Dubus, de la brigade d'Elbeuf, qui a organisé soigneusement la garde des ponts d'Elbeuf et a dirigé les battues qui ont amené la capture du feld-webel : Une médaille d'argent.

Le brigadier Dufour, de la brigade d'Oissel, qui a organisé avec intelligence et rapidité la garde des troupes de sa région : Une médaille d'argent.

L'Académie a décidé que les récompenses décernées aux gendarmes tués à l'ennemi seraient remises à leurs enfants.

Après avoir décerné des prix à des actes de vertu, remplissant les conditions requises par les donateurs, l'Académie de Rouen qui ressent d'autant mieux le sentiment public qu'elle a payé

elle-même à la guerre un sanglant tribut dans ses membres et dans leurs enfants, tués ou blessés au champ d'honneur, ne saurait passer sous silence la foule des œuvres collectives de Vertu patriotique auxquelles la guerre a donné naissance à Rouen, dont aucune n'agit en vue d'une récompense, mais sont la Vertu patriotique même en action. D'après une brochure très consciencieuse de notre très distingué confrère M. Louis Deschamps, pas moins de trente-sept œuvres nouvelles d'aide ou de secours sont nées à Rouen de la guerre et se sont ajoutées aux cent qui existaient auparavant. On peut dire que la tragique tourmente a provoqué à Rouen une explosion de charité, une véritable mobilisation de la fraternité et de la solidarité, à laquelle, depuis les aïeules jusqu'aux petits enfants des écoles, tous ont pris part.

Aussi, en terminant, j'adresserai l'hommage de l'Académie :

A ces héros qui depuis dix-sept mois quittent allègrement nos murs face à l'ennemi et dont les nombreuses citations à l'ordre de l'Armée proclament chaque jour les hauts faits et trop souvent la mort ;

A tous ces hommes que l'âge ou une autre cause empêche de porter les armes et qui emploient toutes leurs forces au service de la Patrie ;

A ces réfugiés de Belgique et du Nord de la France, si nombreux à Rouen, qui ont préféré

l'exil et ses misères à la soumission à l'ennemi, et ont tout abandonné pour rester des combattants ;

A ces mères, à ces veuves endeuillées qui ne veulent point être consolées parce que leurs fils et leurs maris ne sont plus ; comprimant leurs larmes, se raidissant contre leur douleur, ne connaissant d'autre soulagement terrestre à leur souffrance que de panser de leurs mains pieuses nos soldats blessés ou de travailler pour eux ;

A ces femmes magnanimes qui dévouent tout leur temps pour nos Sociétés de secours aux blessés, dans nos hôpitaux, dans toutes les œuvres d'aide aux combattants, à leurs veuves et à leurs orphelins, aux mutilés, aux prisonniers de guerre, aux réfugiés, etc.

A ces femmes viriles qui dans les affaires ou les Administrations ont pris la place de leurs maris partis sous les drapeaux, et à toutes celles qui ont assumé bravement la charge de leur famille.

Femmes du monde civilisé, femmes de France, femmes de Normandie et de Rouen qui avez voulu être de la grande lutte entre le Bien et le Mal, entre la Kultur et le culte des Vertus, femmes martyres dont Miss Cavell est le prototype et le symbole, l'Académie de Rouen vous adresse l'hommage de son admiration.

CLASSE DES BELLES-LETTRES
ET DES ARTS

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA CLASSE DES BELLES-LETTRES ET ARTS

PENDANT L'ANNÉE 1914-1915

Par M. le Chanoine JOUEN, secrétaire.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous soumettre le compte rendu de nos travaux pour l'exercice 1915.

Ce rapport eût dû être précédé de celui que tous les ans rédige avec tant de précision notre secrétaire pour la classe des Sciences. Mais M. Gascard est mobilisé et consacre, avec un dévouement qui ne recule devant aucun surmenage, tous ses instants au soulagement de nos soldats blessés. En fait comme en droit, il est donc dans l'impossibilité d'accomplir ses devoirs d'académicien. Félicitons-le chaleureusement d'accomplir avec tant de générosité ses devoirs de soldat.

Le secrétaire des Lettres est donc seul à vous présenter le résumé des travaux de l'Académie. Encore est-il qu'il n'était pas en fonctions au début de l'année 1915. Votre secrétaire alors était le vénérable M. Chardon.

Au début de février, il assistait encore à vos séances, en notait minutieusement tous les incidents pour vous en rendre l'exacte physionomie dans ses procès-verbaux précis et abondants. Le 27 février, il mourait, et M. Delabarre, notre vice-président, traduisait vos sentiments à tous, Messieurs, en louant sur sa tombe l'intégrité du fonctionnaire, la parfaite courtoisie de l'honnête homme, la précision de l'érudit, la scrupuleuse exactitude et l'infatigable dévouement du secrétaire.

Celui-ci en effet a droit à tous nos éloges et à toute notre reconnaissance. Avant de mourir, il avait rédigé le rapport annuel de l'exercice 1914 et préparé les matériaux du *Précis* de cette même année.

Mais si le soin avec lequel il s'acquittait de ses fonctions régulières mérite notre gratitude, combien plus les services extraordinaires qu'il rendit à notre Compagnie ! Il rédigea et fit imprimer la table alphabétique — par noms d'auteurs et par matières — des mémoires contenus dans le *Précis* de l'Académie de 1876 à 1911. De plus, l'Académie ayant décidé l'impression des tables manuscrites dressées jadis par Nicolas Périaux, Decorde et Ballin, et l'état matériel des manuscrits de ces tables ne permettant pas de les remettre à l'imprimeur, M. Chardon écrivit sur cinq cents pages de papier écolier la table alphabétique des matières comprises dans nos *Précis* de 1744 à 1875 ;

et quand il mourut, il était en train d'exécuter une autre copie alphabétique par noms d'auteurs.

J'ai puisé ces renseignements dans le brouillon du dernier rapport annuel rédigé par M. Chardon. Après les avoir transcrits, votre regretté secrétaire, par excès de modestie, les bâfonna. Permettez à son successeur de les insérer en son premier rapport comme un suprême hommage à la mémoire de celui qu'il se reconnaît indigne de remplacer.

*
* *

Cette année 1915 a été en réalité pour l'Académie la première année de guerre, puisqu'elle était en vacances quand éclata l'épouvantable conflit européen.

Dès sa rentrée, dans sa séance du 18 décembre 1914, elle résolut de continuer un travail régulier en fixant ses réunions au premier et troisième vendredi du mois. Le même jour, elle décida : 1° que les prix exigeant la production d'un mémoire seraient prorogés à 1916, que les autres seraient attribués comme d'habitude et décernés en fin d'exercice dans une séance solennelle et que — cela allait de soi — les arrérages de la fondation Guérault seraient partagés comme d'ordinaire; 2° que le Bureau de 1914 serait maintenu pour toute l'année 1915, M. Delabarre faisant fonction de président, en remplacement de M. Homais, mobilisé comme capitaine d'artil-

lerie; 3° qu'on ne procéderait à l'élection d'aucun membre résidant; 4° qu'on ne publierait qu'un seul *Précis* pour les années 1914 et 1915.

Comme autres dispositions d'ordre intérieur adoptées par vous en 1915, il me faut signaler : 1° la décision prise, le 18 décembre 1914, de placer en début de séance les communications et lectures de mémoire; 2° celle de communiquer à la presse trimestriellement le résumé des travaux de l'Académie (séance du 7 mai 1915).

Au point de vue financier, outre l'approbation donnée le 15 janvier 1915 par vous aux comptes de l'exercice 1914, qui vous furent présentés par M. Merry-Delabost et qui se clôturèrent par un solde créditeur de 5,360 fr. 89, je dois noter quelques décisions importantes : vous avez exempté de cotisations les membres mobilisés, ou détachés à un service public pour tout le temps de leur mobilisation ; — vous avez, pour les autres sociétaires, réduit cette cotisation proportionnellement à la diminution du nombre des séances (5 mars 1915) ; — vous avez décidé que la Compagnie participerait à l'emprunt national en souscrivant 60 francs de rentes (3 décembre 1915) ; — vous avez approuvé les démarches faites par votre Bureau, d'accord avec le consortium des Sociétés savantes, pour arriver à une plus juste répartition des frais communs, aujourd'hui supportés par quelques Sociétés seulement (15 janvier 1915) ; — vous avez ratifié la promesse faite

à M^{me} Blanche Léguillon, exécutrice testamentaire de M. Guérout, que l'Académie, elle disparue, se chargerait de l'entretien de la sépulture A. Guérout (19 novembre 1915).

Enfin vous avez approuvé les démarches et déclarations de votre vice-président dans la question à nouveau soulevée de l'indemnité due par la Ville à l'Académie. L'Administration municipale avait écrit au président de l'Académie pour lui demander de venir s'entendre avec le secrétariat de la Mairie sur « la possibilité de réduire l'*allocation* de 1,200 francs octroyée par la Ville à notre Compagnie ». M. Delabarre, s'appuyant sur des décisions antérieurement prises par vous, déclara nettement qu'il s'agissait non d'une allocation, mais d'une *indemnité due* par la Ville pour l'abandon jadis fait par vous de votre bibliothèque et du Jardin des Plantes, que cette indemnité était de 1,800 francs, qu'elle avait été d'un commun accord temporairement réduite à 1,200 francs, et que M. Leblond, étant maire, s'était engagé à rétablir l'intégralité de l'indemnité primitive le jour où les finances de la Ville le permettraient ; que, dans ces conditions, la seule solution possible de la question était que la Municipalité s'acquittât de sa dette (séance du 4 juin 1915).

*
* *

Vous aviez décidé de n'apporter aucune modification à la composition de votre Bureau. Les

événements ne vous ont pas permis de tenir votre résolution. Votre trésorier, M. le D^r Merry-De-labost, persistant dans sa résolution, exprimée l'année précédente, de se retirer, vous avez dû lui choisir un successeur : le 15 janvier 1915, vous avez élu à sa place M. Layer. Celui-ci, frappé dans ses plus chères affections, fut suppléé pendant un certain temps par son aimable et toujours dévoué prédécesseur, puis à la rentrée de novembre reprit définitivement ses fonctions, à la grande joie de tous. Votre secrétaire pour la classe des Lettres étant mort, vous avez élu à sa place M. le chanoine Jouen, le 16 avril 1915.

Avec M. Chardon l'Académie a perdu, au cours de l'exercice 1915, un autre membre résidant, M. Zacharie, professeur à l'École régionale des Beaux-Arts, maître de la couleur et de la ligne, artiste convaincu, modeste et franc, un des représentants les plus complets de l'art normand. L'Académie lui doit une planche originale dans laquelle il a su grouper, vivants et ressemblants, les académiciens de l'époque où il entra dans la Compagnie.

Parmi les membres correspondants, nous avons eu à enregistrer, à la fin de 1914, la mort de M. Charles Joret, professeur honoraire de l'Université d'Aix, membre de l'Institut, en 1915 celle de M. Genevoix, et le 13 octobre 1915 celle du capitaine Engelhard.

M. Charles Joret, mort à quatre-vingt-six ans, en décembre 1914, était né à Formigny (Calvados). Docteur ès lettres, professeur d'allemand au Lycée Charlemagne, professeur de littérature étrangère à la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence, il se fit une très grande réputation de philologue grâce à ses études sur les patois normands. Parmi ses ouvrages, on remarqua surtout : *Essai sur le patois normand du Bessin* (1881) ; *Extension des patois normands* (1883) ; *Etude sur les dictionnaires des patois normands* ; *Mélanges de phonétique normande*. Dans le domaine scientifique, Charles Joret a choisi de préférence la botanique, sérieuse ou amusante : *Flore populaire de Normandie* ; *La Rose, histoire, légendes et symbolisme* (1892). Devenu presque aveugle, il travailla jusque dans l'extrême vieillesse et l'on n'a pas oublié la remarquable étude, qu'au Millénaire normand, il apporta sur « les éléments scandinaves dans les noms de lieu et les parlers populaires de la Normandie. » Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Charles Joret appartenait à notre Compagnie comme membre correspondant depuis 1886. Il appréciait hautement l'honneur de lui appartenir et le prouvait en lui faisant hommage de ses publications. C'est ainsi qu'en 1913 il vous envoyait un mémoire sur *La Lappa chez Pline et ses équivalents chez Théophraste et Dioscorides*.

M. Charles Engelhard naquit en 1861 à Chambéry, où son père, capitaine au 54^e de ligne, tenait garnison. Soldat lui aussi, il appartint un temps à un de nos régiments rouennais, le 24^e de ligne. Plus tard, capitaine au 151^e, à Verdun, il dut, après une terrible chute de cheval, entrer dans les services du recrutement. Il employa alors ses loisirs à des études historiques et archéologiques qu'il consacra à la Basse-Normandie et particulièrement à Lisieux où il résida assez longtemps. Qu'il suffise de rappeler l'étude célèbre sur *Pierre Cauchon et son prétendu repentir de la condamnation de Jeanne d'Arc* et *l'Essai sur Lisieux pendant le haut moyen âge*, paru l'an dernier. Il laisse en manuscrit un remarquable « Guide des rues et des maisons de Lisieux ». En rappelant ces titres littéraires, M. Delabarre, dans l'hommage qu'il rendit au capitaine Engelhard dans la séance du 19 novembre 1915, insista spécialement sur l'œuvre poétique du capitaine Engelhard, presque tout entière consacrée à l'expression du plus pur patriotisme. Citons en effet avec honneur son poème *Les Northmans*, admiré de Mistral, et *le Cahier de la Revanche*, généreuses poésies composées dans l'angoisse de souffrances personnelles qu'aiguisaient les douleurs de la patrie.

En attendant qu'une voix autorisée rende à M. Genevoix, d'abord membre résidant (1891-1906) puis membre correspondant, l'hommage

qui lui est dû, saluons très bas la fin héroïque de l'ancien notaire rouennais. Combattant de 1870, décoré alors de la Légion d'honneur pour sa vaillance, il avait soixante-sept ans quand la présente guerre éclata. Il s'engagea et fut affecté avec son grade de capitaine à un régiment de génie opérant à l'intérieur. Cela ne lui suffit pas. Il sollicita et obtint l'honneur d'aller au front et d'y commander une compagnie de ligne. Trois jours après son arrivée au corps, il fut tué par un éclat d'obus, au moment où il sortait d'une tranchée pour mener sa compagnie au feu.

La mort de ces deux officiers a été plus vivement ressentie par l'Académie en cette année de guerre où plusieurs de ses membres luttèrent sur le front pendant que d'autres tremblaient pour le sort d'êtres chers, eux aussi partis pour défendre la Patrie.

L'Académie constitue une vraie famille, voilà pourquoi chaque année elle fait célébrer un service religieux pour ses bienfaiteurs et ses associés défunts. Voilà pourquoi aussi elle prend part aux joies et aux souffrances de ses membres. Elle a compati à la douleur de MM. Georges de Beaurepaire et Chirol perdant leur mère, à celle de M. Layer, dont le fils Marcel mourut pour la Patrie le 28 avril à Steenstraete, après avoir mérité la croix de guerre qui depuis fut remise à sa veuve et à son fils. Elle a rendu hommage à la mort glorieuse du lieutenant Jean Sarrazin, fils

de notre toujours regretté confrère, Albert Sarrazin. Elle a partagé les angoisses et la joie de M. Chanoine-Davranches, dont le fils, membre correspondant de notre Compagnie, aussi vaillant officier qu'artiste distingué, fut blessé deux fois puis cité à l'ordre du jour. Elle a fait sienne la légitime fierté de MM. Jude Hue et Lecaplain, le fils du premier ayant été promu chef de bataillon après avoir été blessé deux fois, celui du second ayant été décoré de la médaille militaire.

L'Académie elle-même salue avec non moins de fierté ceux de ses membres qui temporairement se sont mis au service de la Patrie ou ceux qui, depuis le premier coup de clairon d'août 1914, n'ont vécu que pour elle : le capitaine Quenedey, récemment décoré de la Légion d'honneur, le capitaine d'artillerie Valin, le pharmacien militaire Gascard, le capitaine d'artillerie Homais.

Notre Compagnie a manifesté autrement encore ses préoccupations patriotiques.

Ne pouvant élire de membres résidants, elle a voulu que les choix de membres correspondants faits par elle fussent de véritables hommages à nos défenseurs.

En fin d'exercice (19 novembre 1915) vous avez élu membre correspondant le médecin-major Dufour, si connu et si apprécié à Fécamp pour sa lutte acharnée contre la mortalité infantile, spécialement contre la diphtérie et l'entérite. Il

fut, vous le savez, le créateur en notre région des Gouttes de lait. Parmi ses ouvrages, citons seulement : *Comment on crée une Goutte de lait* et son *Etude sur le biberon à travers les âges*.

Au début de l'année vous aviez, à l'instigation de M. Paulme, rendu un éclatant hommage « à la vaillante et loyale Belgique, martyre du droit », en élisant d'acclamation comme membres correspondants, sept de ses plus glorieux enfants : S. E. le cardinal Mercier, Archevêque de Malines; M. Carton de Wiart, Ministre de la Justice et vice-président du Conseil; M. Ramaekers, membre de la Chambre des représentants; l'illustre Maurice Maeterlinck; le gracieux poète Emile Verhaeren; M. Bruylants, de l'Académie royale de médecine; M. Cesaro, président de l'Académie royale des Lettres, Sciences et Arts de Bruxelles.

Les réponses dont ils ont honoré l'Académie seront précieusement conservées en nos archives comme inestimable souvenir d'une fraternité d'armes et d'âmes.

Vous avez encore affirmé votre sens des nécessités patriotiques en favorisant la lutte contre l'alcoolisme et cet « autre danger » qu'est la dépopulation.

Dans votre séance du 18 décembre 1914, vous vous êtes associés à l'Académie des Sciences de Paris pour demander l'application immédiate des

mesures indiquées par elle, comme propres à enrayer l'alcoolisme. Dans celle du 7 mai 1915, vous avez félicité votre collègue, le docteur Boucher, du rôle actif joué par lui au Conseil général lors de la discussion de ces mesures, et vous avez adressé également des félicitations au général Goiran et à M. le Préfet de la Seine-Inférieure pour l'initiative prise par eux dans le but de protéger les soldats et les femmes contre les ravages de l'alcool. Dans la même séance, vous avez repris pour votre propre compte les vœux formulés par l'Académie des Sciences appelant toutes les forces religieuses, intellectuelles et morales du pays, à se liguer contre les funestes conséquences de la dépopulation.

*
* *

Enfin, Messieurs, vous avez affirmé votre confiance patriotique en poursuivant régulièrement vos travaux.

Pour achever ma tâche, il me reste à vous en rendre compte.

Les travaux ont été moins abondants que d'ordinaire. L'Académie, en effet, n'a tenu que seize séances, y compris la séance publique du 16 décembre 1915.

Celle-ci fut moins solennelle que nos séances solennelles du temps de paix, elle le fut davantage que celle qui termina l'exercice 1914. Elle se tint sous la présidence de M. Delabarre, vice-

président, dans la salle de la Société de Géographie. De nombreuses notabilités où dominait l'élément militaire nous firent l'honneur d'y assister. Les orateurs en furent MM. Delabarre, Samuel Frère, Jude Hue, orateurs au langage ferme, modéré, philosophique et patriotique à la fois. Ils exaltèrent l'indomptable vaillance de nos soldats, la patiente fermeté de nos civils, le talent de nos jeunes artistes, le persévérant héroïsme de nos humbles femmes du peuple, l'intelligence et la bravoure de nos G. V. C. et de nos gendarmes.

Le prix Boulet-Lemoine fut partagé entre M^{lle} Louise Godard, de Gouy, et M^{lle} Marie Lebrasseur, de la Londe.

Les deux prix Octave Rouland furent attribués à M^{me} Femel, de Malaunay, et à M^{lle} Berthe Jourdain, de Cany.

Le prix Dumanoir fut distribué à ceux qui contribuèrent à empêcher, au début de la guerre, des automobilistes allemands de faire sauter les ponts d'Oissel. Une fois de plus je cite à l'ordre du jour les noms de ces méritants défenseurs du sol normand : M^{me} Delacourt, le maréchal des logis de gendarmerie Crosnier, les gendarmes Praëts et Lebas, tous trois tués près de Gournay par les Allemands, l'adjudant Leroy, du 22^e territorial, le sergent Christ, le caporal Ducastel, le gendarme Esclasse, l'instituteur Noiret, M. Blachet, le maréchal des logis de gendarmerie Dubus, et le brigadier de gendarmerie Dufour.

Les premières séances de l'exercice furent consacrées aux débats sur la lutte contre l'alcoolisme et aux manifestations en l'honneur de la Belgique dont je parle plus haut.

Le 5 mars, M. le chanoine Vacandard lut à l'Académie les bonnes feuilles d'un article destiné à la *Revue du Clergé*, intitulé *La Fausse Jeanne d'Arc* : Il y réfuté la thèse de M. Grillot de Givry sur la survivance et le mariage de Jeanne d'Arc, thèse soutenue déjà au XVIII^e siècle par Jérôme Vignier et récemment réfutée par M. Lefebvre-Pontalis. Il explique comment les Orléanais ont pu, comment les frères de Jeanne ont bien voulu s'en laisser imposer par la fausse pucelle qui épousa le chevalier Robert des Armoises ; mais aussi il démontre comment, en bonne critique, il est impossible d'admettre une substitution de victime sur le bûcher de Rouen, Jeanne ayant été réellement et personnellement brûlée à Rouen sur la place du Vieux-Marché le 30 mai 1431.

Le 16 avril, M. Paulme fait une lecture sur « La Mentalité allemande ». Il n'a, dit-il, d'autre prétention que d'apporter une très modeste contribution à l'examen de cette étonnante question et de placer sous nos yeux certains jugements émis sur cette extraordinaire, inconcevable, démontante mentalité.

M. Paulme cite, commente et met en lumière

les étranges affirmations du professeur Lasson : « Il n'y a pas de loi d'état à état », de Shoenerce : « Nous ne sommes pas seulement des hommes, nous sommes des dieux, parce que Germains, parce qu'Allemands », de l'ancêtre Fichte : « Non seulement l'Allemagne est élue par la Providence, mais elle est la seule élue ».

Il montre que cette religion nouvelle, ou plutôt, comme le dit M. Kergall, cette religion renouvelée par régression de l'âge de pierre, a pour dogme fondamental la loi constatée par Darwin dans le monde animal : le plus faible est mangé par le plus fort. Et il cite à l'appui de sa thèse le Dr Ch. Elliott, président de l'Université américaine d'Harvard, Clémenceau, Boutroux, Bergson, Barrès. Il lit une étude de M. Kergall, directeur de la *Revue économique et financière* qui, commentant les dires de ces éminents personnages, prouve que la *Kultur allemande* n'est qu'une régression vers un paganisme intégral où s'allient la cruauté primatale du vieux germanisme de Thor et d'Odin et le mépris de la personnalité humaine, cher aux civilisations païennes de Rome et de la Grèce, et cela par une lutte sans merci contre les généreuses idées du Christ, vraie source de la civilisation moderne. Il met ainsi en évidence le caractère *diabolique* (le mot est de Boutroux) de la guerre actuelle : Guillaume II — l'idée est de Barrès — est devenu par ambition l'esclave des puissances inférieures, lui disant

comme jadis au Christ qui les repousse : « Voici le monde et sa puissance, agenouille-toi, adore-moi (c'est-à-dire fais triompher la force contre le droit, la matière contre l'esprit), et tout cela est à toi ».

Le caractère satanique de cette guerre en explique les cruautés, les prétentions insensées et aussi les incohérences : les Allemands, par leur pénétration pacifique étaient à la veille d'être maîtres du monde et ils ont tout compromis par leur folle guerre : *Quos vult perdere Jupiter, dementat.*

Après avoir stigmatisé les vices nationaux héréditaires des Germains, en particulier leur passion du mensonge et du vol, M. Paulme conclut par le mot si connu de Schopenhauer mourant : « *En prévision de ma mort, je fais cette confession : que je méprise la nation allemande à cause de sa bêtise infinie et que je rougis de lui appartenir* ».

Le 21 mai, le 18 juin et le 2 juillet, M. le chanoine Jouen commence à esquisser devant vous la *Politique italienne de Louis XII et de Georges d'Amboise en 1498-1499*. Il montre d'abord le souci constant depuis le XIII^e siècle des rois de France de maintenir en Italie, l'influence française contre l'influence germanique, puis après avoir exposé la situation politique de l'Italie à la fin du XV^e siècle, il donne les raisons générales et

personnelles qui poussaient le Gouvernement de Louis XII à s'emparer de Milan, l'héritage de sa mère, duché puissant et riche, état tampon entre Venise d'une part, Florence et Rome d'autre part, état dont la possession devait rendre impossible à l'avenir toute descente hostile des *Tedeschi* en Italie. Il commence ensuite l'exposé de la campagne diplomatique qui précéda et rendit facile la conquête, campagne de seize mois pendant lesquels Georges d'Amboise s'appliqua à gagner ou à acheter l'alliance ou du moins la neutralité des différents gouvernements d'Europe et des principales puissances italiennes. Il raconte les négociations de Louis XII et de Ludovic Sforza avec Londres, le succès des premières, l'échec des secondes. Il insiste particulièrement sur l'action de Georges d'Amboise contre le principal protecteur de Ludovic, le besogneux et fantasque empereur Maximilien, époux de Bianca Sforza. Il dit après un rapide coup d'œil sur la rivalité séculaire entre la France et l'Allemagne, le traité d'alliance de la France avec Melchior Corvin, roi de Hongrie, l'appui prêté par Georges d'Amboise aux cantons suisses révoltés contre l'empereur d'Allemagne, et les efforts faits par lui pour détacher de Maximilien, son fils, l'archiduc Philippe le Beau, devenu par traité l'allié offensif et défensif de la France « contre qui que ce fut, sans excepter homme du monde ».

Dans la séance du 4 juin, M. Paulme vous offrit un délicat régal littéraire et patriotique en vous lisant le discours prononcé par lui le 30 mai 1915 devant la statue de Corneille, sur la place du Panthéon, comme représentant du Comité de rachat de la maison natale de Pierre Corneille.

Dans la même séance, M. le D^r Boucher rapporta — et ce fut une bonne œuvre — une charmante diversion aux tristesses de l'heure, en vous lisant un humoristique récit d'un voyage en automobile accompli, il y a quelque seize ans, de Paris à Rouen. Réflexions philosophiques, heureuses citations d'auteurs classiques, fines allusions aux romans et aux pièces de théâtre contemporains émaillèrent la pittoresque narration des multiples et interminables pannes et des incompréhensibles emballements du primitif « tako » qui, en ces temps héroïques, mit une journée et plus pour conduire de Paris à Rouen notre spirituel confrère et son non moins spirituel cousin. Oh ! la mauvaise volonté des boueux de la Ville de Paris, barrant la route entre Courbevoie et Bezons, et causant une première panne ! l'humiliation de l'entrée dans Criel de l'auto péniblement poussé à l'épaule sur la route poudreuse, en plein midi, par ces deux esclaves dont elle aurait dû être le char de triomphe ! Ces interminables lenteurs du démontage et du remontage du moteur sur le tablier du pont suspendu, par un maréchal fer-

rant qui n'avait jamais vu une automobile d'aussi près ! la pénible montée de la côte de Rolboise et de celle plus terrible encore de Gaillon ! la course à l'abîme lors de la descente du Val-d'Enfer ! l'arrivée en pleines ténèbres au Pont-de-l'Arche, le dîner trop long, l'impossibilité d'utiliser les lanternes broyées par les insolents boueux de Bezons, les nouvelles pannes, l'entrée à Rouen pendant l'horreur d'une profonde nuit, à la remorque d'une voiture de maraîcher !

Dans la séance du 16 juillet, notre spirituel collègue vous fit, sur un tout autre ton, mais avec autant de talent, un rapport scientifique sur les scientifiques ouvrages du D^r Dufour.

Les deux dernières séances de l'exercice ne comportèrent la lecture d'aucun mémoire. Celle du 19 novembre fut consacrée à l'éloge des capitaines Genevoix et Engelhard, et dans celle du 3 décembre, notre président, le capitaine d'artillerie Homais, dans une lettre religieusement inscrite au procès-verbal et conservée dans nos archives, nous fit part de sa résolution d'abandonner définitivement la présidence : « J'avais l'honneur, y disait-il, depuis plusieurs mois déjà, d'être président de votre Compagnie, lorsque la guerre actuelle a éclaté, j'ai dû, dès les premiers jours de la mobilisation, rejoindre mon poste à l'armée... ». Depuis il a rejoint en un monde

meilleur des êtres qui lui étaient moins chers que la Patrie, mais plus chers que lui-même. Ce n'est anticiper qu'en apparence sur l'exercice 1916, que de terminer ce rapport en déposant l'hommage de notre respectueuse admiration sur la tombe trop tôt ouverte de M. Robert Homais, avocat à la Cour d'appel, membre du Conseil de l'Ordre, capitaine au 43^e d'artillerie, président de l'Académie en 1914 et en 1915, mort au service de la France.

EN L'HONNEUR DE LA BELGIQUE

(PROPOSITIONS DE M. HENRI PAULME)

I

15 Janvier 1915.

MESSIEURS,

Vous vous rappelez qu'à la suite des fêtes du Millénaire de Normandie et du très brillant congrès qui les inaugurèrent, l'Académie voulut bien, sur la proposition de deux de ses membres, élire sans présentation régulière suivant les us et règlement de notre Compagnie, comme membres correspondants, au titre étranger, vingt et un savants scandinaves ayant pris part à la célébration du glorieux anniversaire. Ce fut dans sa pensée une manifestation de sympathie pour les représentants intellectuels des différents pays du Nord qui nous avaient, à ce congrès mémorable, apporté tant de témoignages d'attachement.

Vous m'excuserez d'estimer qu'à l'heure actuelle, par suite des événements tragiques dont notre vie nationale est faite depuis plus de cinq mois, l'Académie s'honorerait en rendant un exceptionnel et semblable hommage à la vaillante

et loyale Belgique, à l'immense sacrifice qu'elle s'est délibérément imposée pour l'honneur, au cruel martyre qu'elle subit pour défendre le droit outragé.

Vous estimerez, vous aussi, que l'Académie rendrait cet hommage si mérité dans la mesure où cela lui est possible, en élisant correspondant, au titre étranger, un fils de la noble Belgique qui jouit dans le monde des lettres d'une juste réputation : il a fait de la France son pays d'adoption et de la Normandie son séjour habituel. C'est à Luneray, l'une des belles communes de cet arrondissement de Dieppe qui en compte tant d'autres, où il a longtemps habité, que Maurice Maeterlinck a écrit nombre de ses ouvrages : actuellement, il est fixé depuis plusieurs années dans l'arrondissement d'Yvetot, à Saint-Wandrille.

En cette occurrence, c'est surtout à l'héroïque Belgique, frappée dans ses enfants, dans ses villes d'art, dans ses bibliothèques, ses universités, ses églises, par le plus implacable et barbare ennemi, qu'iront nos suffrages, expression de notre admiration, de notre gratitude, de notre sympathie émue.

Et la Belgique, dont notre région, notre ville même, a accueilli tant de citoyens exilés, — dont notre département a même le grand honneur d'abriter le Gouvernement, — appréciera, j'en suis certain, la portée du geste que dans la sphère, à la fois restreinte et étendue, où se meut notre Compagnie, aura fait l'Académie de Rouen.

II

5 Février 1915.

MESSIEURS,

J'ai eu l'honneur, à notre dernière séance, de vous soumettre une proposition qui a paru recueillir votre agrément unanime, car elle avait pour but d'associer l'Académie, dans la mesure de ses moyens, à l'hommage universel rendu à l'héroïque peuple belge pour le sacrifice qu'il a fait délibérément à la cause sacrée du droit, du respect des contrats, de l'honneur !

A titre de simple indication, j'ai alors prononcé le nom d'un écrivain, littérateur de grand talent et attaché à notre département par un long séjour, comme propre à servir à cette manifestation de profonde et reconnaissante sympathie.

Voulez-vous me permettre, sous forme d'observations au procès-verbal, de compléter ma proposition précédente, afin, s'il est possible, qu'elle traduise mieux notre commun sentiment de gratitude envers le noble pays du roi Albert.

Il m'a semblé, en effet, et ce sera sans doute aussi le sentiment de beaucoup d'entre nous, qu'en étendant à plusieurs noms de citoyens belges notre manifestation académique, nous en affirmerions d'autant mieux et avec plus d'énergie le caractère.

Aussi, — et pardonnez la liberté grande avec laquelle je tente par avance d'interpréter une pensée qui est dans notre cœur à tous — indiquerais-je ici comme susceptibles de réunir vos suffrages pour leur élection à titre de membres correspondants étrangers, dans les conditions où nous le fîmes à l'égard des savants scandinaves, après le congrès du Millénaire :

Son Eminence le cardinal Mercier, archevêque de Malines. Sa magnifique lettre pastorale, écrite sous le regard du plus barbare ennemi, a fait l'admiration du monde entier par la hauteur des sentiments, par l'indépendance éloquente des idées; elle était louée hier dans le plus beau langage par notre vénéré confrère Mgr l'Archevêque de Rouen.

M. Carton de Wyart, un des membres du Gouvernement belge, auquel notre département se fait, par les heures tragiques que nous vivons, honneur d'offrir l'hospitalité. Orateur éminent et aussi romancier distingué, M. Carton de Wyart s'est fait entendre à Rouen dans un magistral discours.

M. Ramaekers, député d'Hasselt, dont la conférence enflammée et l'éloquence imagée, simple, entraînant, ont ému toute notre ville, en lui contant ce qu'il avait vu dans son malheureux et héroïque pays.

Maurice Maeterlink, dont je vous avais pro-

posé le nom il y a quinze jours et que, parlant du dévouement admirable de la Belgique dans une de ses récentes conférences de la Madeleine à Paris, l'abbé Sertilanges appelait « ce grand écrivain ». Il a fait lui-même en Italie des conférences émouvantes sur le sort de sa patrie d'origine et la Presse nous en a rapporté l'éloquent et littéraire écho.

Emile Verhaeren, le poète universellement connu, presque un chef d'école, et dont l'œuvre contient tant d'œuvres charmantes, vigoureuses et délicates.

A ces noms, nous pourrions, nous devrions ajouter encore ceux des présidents actuels — de l'année de l'Invasion et de l'année de la Victoire certaine — des deux Sociétés savantes de Belgique que nous comptons au nombre des Sociétés correspondantes étrangères :

M. Bruylants, de l'Académie royale de médecine — M. Césaró, de l'Académie royale des Lettres, Sciences et Arts de Bruxelles.

Et ainsi par le groupement de personnalités éminentes ou célèbres à des titres divers que, — comme les savants d'origine normande élus en 1911 membres correspondants, en dehors des règles ordinaires imposées par nos statuts — nous élargissons dans les mêmes et exceptionnelles conditions, l'hommage de l'Académie de Rouen à la Belgique, en souvenir de sa conduite héroïque

dans la guerre actuelle, en reconnaissance du service inappréciable rendu par elle à la double cause de la civilisation et de la France — acquerrait toute sa valeur, honorant à la fois notre Compagnie et la noble nation à laquelle il s'adresse.

A CORNEILLE

PAROLES PRONONCÉES DEVANT LA STATUE DE CORNEILLE,
A PARIS, SUR LA PLACE DU PANTHÉON, LE 30 MAI 1915

Par M. HENRI PAULME

O Corneille, si depuis le siècle de Louis XIV il a jamais sonné dans l'histoire de la France une heure où ton juste nom pût être justement évoqué, c'est bien celle qui tinte en ce moment à nos oreilles anxieuses.

Et jamais, pour les Parisiens qui, après trois centaines d'années d'indifférence, pensèrent à t'ériger, à toi, suprême maître d'énergie, le bronze de la reconnaissance sur une des places de notre grande capitale, jamais dans l'avenir ne sonnera une heure plus propice que l'heure actuelle, d'être loués hautement de leur heureuse initiative.

Ils avaient prévu les jours magnifiques d'angoisses et d'espérances que nous vivons aujourd'hui. Ceux-là étaient, il y a dix ans bientôt, des précurseurs en dressant ici, au sommet de cette antique montagne Sainte-Geneviève, qui a vu se dérouler toute l'histoire émouvante de Paris, à côté de ce Temple, — destiné d'abord à honorer

la vierge de Nanterre, à qui Lutèce dut d'éviter la souillure des Huns d'alors, puis, au cours de la Révolution, consacré aux Grands Hommes par la Patrie reconnaissante, — en élevant ici, dis-je, la noble effigie du Chantre des résolutions généreuses, des vaillances chevaleresques, des mâles courages, des nobles sacrifices.

Car, ainsi que le proclamait à la veille de ton troisième centenaire, ô Corneille, le grand et bon français Albert Sorel, comme toi, fils de Normandie, « la leçon du monument qui te sera dressé sur quelque'une de nos places, la plus ouverte aux générations, sera éclatante et réconfortante ».

Oui, cette leçon, c'est elle que répètent et qu'appliquent, depuis dix mois de la plus rude guerre, les héroïques soldats de France, dont les poitrines opposent au formidable et barbare envahisseur un rempart infranchissable. Oui, Corneille, « ton verbe magnanime sonne toujours aux oreilles françaises :

Faites votre devoir et laissez faire aux dieux.

« S'exalter, — délibérer, — vouloir, — agir, — voilà tout ton théâtre. » C'est lui que nos enfants, tendre jeunesse arrachée aux bancs des écoles par le suprême appel de la Patrie — nos hommes de tout âge, cœur de la nation, qui ont tout quitté, famille, comptoirs, bureaux, chantiers, usines, campagnes pour courir aux armes et

défendre, avec leurs foyers menacés, la cause sacrée du Droit des gens et de l'Indépendance des peuples, — c'est lui, c'est ton théâtre que « jouent » — le mot est bien de mise tant ils y apportent de saine gaieté, de robuste entrain, de superbe bonne humeur — tous ces héros, héros de tous les jours, de tous les instants, héros par centaines de milliers anonymes, et dont l'héroïsme s'auréole plus splendidement encore par cet anonymat :

O combien d'actions, combien d'exploits célèbres
Sont demeurés sans gloire au milieu des ténèbres !

La Patrie — tu l'incarnais de ton temps,
Corneille, dans la personne du Roi — la Patrie
nous réclame

Ne nous laisant à tous qu'un penser et qu'une âme...

et voilà, comme coulée dans le vibrant métal de
ton verbe, l'Union Sacrée :

Notre sang est son bien, elle en peut disposer...

Mourir pour le pays est un si digne sort
Qu'on briguerait en foule une si belle mort...

On pourrait les citer tous, tes vers, Corneille :
ton œuvre entier n'est-il pas le poème tragique
incomparable de la vertu et du devoir, la glorifi-
cation du sacrifice ? Sois à jamais béni pour
avoir si magnifiquement exprimé, si noblement
traduit les sentiments dont l'âme de la France
— à travers les vicissitudes des siècles, les

calomnies de ses détracteurs jaloux de sa beauté et de son rayonnement, les caprices déconcertants de la politique — n'a cessé et ne cessera d'être pénétrée.

De cette terre normande qui te fut si chère — de Rouen, ta ville natale justement orgueilleuse de son illustre enfant, et fière de posséder dans son patrimoine communal le vieux, le modeste logis de la rue de la Pie, où tes yeux s'ouvrirent à la lumière du monde et demeuré toujours illuminé des éclairs de ton génie, — je viens, humble représentant de ceux qui eurent la joie d'arracher ce lieu sacré, ta maison natale, aux aléas redoutables des destructions impies ou des négligentes indifférences, et je t'apporte, avec le parfum des vergers en pleine fleur de ta Normandie, le salut respectueux et reconnaissant de tes compatriotes — heureux, ô combien ! qu'aux heures redoutables et glorieuses de la guerre contre l'Empire barbare du xx^e siècle, la France ait, tout entière, l'âme Cornélienne...

Maître de nos âmes, apôtre de l'honneur, exaltateur d'héroïsme, Pierre Corneille, gloire à toi

LA POLITIQUE ITALIENNE

DE

LOUIS XII ET DE GEORGES D'AMBOISE

EN 1498-1499 (1)

Par M. le Chanoine JOUEN.

La thèse universitaire classique est que les guerres d'Italie marquent pendant un siècle une déviation de la politique nationale de nos rois dont les regards et les efforts avaient jusqu'alors été dirigés vers la frontière de l'Est à reculer jusqu'au Rhin.

La conquête du Milanais par Louis XII ne saurait être englobée dans cette condamnation trop générale pour être juste.

Il est facile en effet d'établir :

1^e Que la lutte contre l'Allemagne ayant toujours été la lutte vitale pour la France, Louis XII et Georges d'Amboise ne l'ont pas désertée.

2^o Que posséder une influence agissante en Italie a toujours été pour les rois, prédécesseurs de Louis XII, un moyen efficace d'entraver la puissance allemande.

(1) Voir *Louis XII et Ludovic Sforza*, par Léon-G. Pélissier, et *Histoire de Louis XII*, par M. de Maulde de La Clavière.

3° Qu'au temps de Louis XII et de Georges d'Amboise, le partisan le plus puissant de l'Allemagne en Italie était Ludovic Sforza, et que par conséquent devenir maître du Milanais était le meilleur moyen de paralyser toute influence germanique en Italie.

4° Enfin, que la préparation diplomatique à l'expédition du Milanais a consisté surtout dans les efforts faits par Georges d'Amboise pour isoler l'empereur Maximilien.

I

Sans remonter à la période des invasions, on peut dire que la lutte entre l'Allemagne et la France commença au démembrement de l'empire carolingien.

L'empire germanique est constitué par les états de la Lotharingie septentrionale. Il les domine, princes et villes, par une suzeraineté effective. Appuyé sur cette puissance réelle, il a une tendance invincible à rayonner hors des frontières que lui a assignées le traité de Verdun, à reconstituer à son profit par des conquêtes vers l'Ouest l'empire de Charlemagne.

La tradition française, d'un autre côté, veut que Charlemagne ait été Français et la France elle aussi invinciblement tend à la frontière du Rhin.

La lutte contre l'Allemagne est donc chez nous instinctive. Commencée dès Hugues Capet, elle est un des buts fixes de la monarchie; tous les his-

toriens y voient avec Albert Sorel un de « ces rapports mystérieux qui se posent à l'origine des nations et dont se dégagent ensuite les lois de leur histoire ».

Laissons de côté les prétentions de quelques rois de France à être empereurs du Saint-Empire ; Philippe le Bel, François I^{er}, Louis XIV, Napoléon firent ce rêve : sa réalisation eût été un contresens politique aussi funeste à la paix du monde que celui du pangermanisme.

Plus efficaces, parce que plus conformes à l'idéal national, furent les efforts faits par nos rois pour revendiquer leurs droits de suzeraineté et de succession en Flandre, en Lorraine, en Provence ; d'où d'interminables, d'héroïques batailles juridiques surtout pour les territoires voisins du Rhin : « Rien, dit Albert Sorel, n'était plus flottant et plus incertain que la frontière du Saint-Empire vers les marches de Lorraine : les villes impériales étaient suspendues en quelque sorte entre l'Allemagne et la France ».

Après la guerre de Cent-Ans, la préoccupation de l'Allemagne réapparaît dans l'esprit des dirigeants français. Charles VII ne parle-t-il pas avec ses courtisans d'aller « en se heurtant contre les Allemaignes qui est chose si grande et si puissante qu'il est presque incroyable », d'aller « revendiquer les anciens droits de la couronne de France sur tous les pays situés en-deçà du Rhin ».

Sous Louis XI, France et Allemagne convoitent les provinces qu'avait unies la domination de Charles le Téméraire, en particulier la Flandre, l'Artois, les villes de la Somme et surtout la Bourgogne. En 1477, Marie de Bourgogne, la fille unique de Charles le Téméraire, épouse l'archiduc Maximilien d'Autriche. Ce fut un grave échec pour la politique française. De 1477 à 1482, grâce à la tenacité de Maximilien, soutenu par l'empereur Frédéric III et surtout par sa jeune femme, plus fière d'être duchesse de Bourgogne que d'être appelée à devenir impératrice, l'expansion allemande l'emporte dans les provinces contestées. Louis XI est diplomatiquement vaincu par la trêve de Lens et celle d'Arras, avant de l'être militairement par Maximilien à Guinegate.

En 1482, Marie de Bourgogne meurt sans avoir été impératrice, ne laissant pour héritier de ses domaines qu'un enfant de quatre ans, l'archiduc Philippe le Beau. Louis XI intrigue près des États de Flandre et de Brabant contre Maximilien et celui-ci n'obtient la tutelle de son fils qu'en cédant à Louis XI le duché de Bourgogne : la paix d'Arras (1482) est un rude échec diplomatique pour Maximilien.

Sous Charles VIII la révolte du futur Louis XII, alors allié de Maximilien, le désir légitime d'annexer la Bretagne et par conséquent la nécessité du mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne font perdre bientôt les avantages obtenus

par Louis XI. On fait bien de belles phrases : par exemple on répond aux menaces de Maximilien associé à l'empire en 1486 « qu'on se souvenait bien que la France avait donné des lois à l'Allemagne, mais qu'on n'avait pas mémoire que l'Allemagne en eût donné à la France ». Mais, en fait, on capitule partout devant Maximilien, et le traité de Senlis (1493) est la revanche allemande du traité d'Arras.

Louis XII et Georges d'Amboise reprirent la tradition anti-allemande. J'ai démontré, dans mon discours de réception (1), que la pensée dominante de Georges d'Amboise dans le domaine des affaires étrangères fut la peur de l'encerclement germanique.

Pour empêcher cet encerclement, pour battre en brèche la puissance allemande, il s'ingénia à créer à l'empereur Maximilien des difficultés en Flandre et en Gueldre ; il fortifia la frontière de l'Est en développant l'influence et l'administration françaises en Bourgogne dont son père et son frère aîné avaient été les premiers gouverneurs. Mais surtout il voulut établir solidement l'autorité du roi de France au cœur même de l'Italie.

II

En ce faisant, il continuait les traditions des prédécesseurs de Louis XII. La France, de tous

(1) *Précis analytique des travaux de l'Académie pendant l'année 1912-1913*, p. 27 et suiv.

temps, a compris que dans ce pays d'Italie, où le Saint-Empire germanique pouvait compter traditionnellement sur l'appui des Gibelins, elle devait, elle, soutenir leurs adversaires, les Guelfes.

Elle y réussit. Sans doute certains Italiens irréductibles avaient la haine de tout étranger. Cependant pour beaucoup le cri de guerre traditionnel : *fuori i Barbari*, ne signifiait autre chose que : *fuori i Tedeschi*. Ceux qui n'aimaient pas les Français n'avaient contre eux qu'une antipathie mitigée. Leurs partisans les aimaient vraiment, tandis que ceux des Allemands n'étaient guidés que par la crainte.

Par sa magnificence, ses médiations et ses arbitrages, la France sut imposer le respect de sa puissance, respect qui grandit à mesure que diminuait la crainte des empereurs germaniques. En pleine guerre de Cent-Ans, le doge de Venise disait de Charles VII : « C'est le roi des rois et nul ne peut rien sans lui ». Plus tard, Louis XI pouvait affirmer sans être démenti par aucun Etat italien : « La monarchie de la religion chrétienne consiste en ma personne ». De fait, en 1478, Louis XI apparut comme le grand arbitre des querelles italiennes.

Les rois de France ne se contentèrent pas de cette prédominance d'honneur, ils s'assurèrent le patronat particulier de certains Etats. Pendant tout le xv^e siècle, Florence fut la protégée de la

France : Charles VII, Louis XI, Charles VIII, Louis XII se proclament à l'envi « bons Florentins » ; ils se servent de l'argent des banquiers de Firenze et, tantôt par l'appât des gains énormes que ceux-ci peuvent réaliser en France, tantôt par la menace de saisir leurs maisons de Lyon, nos rois encouragent leur fidélité ou empêchent leur trahison.

Louis XI prit de plus sous sa protection le Milanais en favorisant la puissance grandissante de son cher et grand ami Francesco Sforza.

Un dernier élément de l'influence française en Italie c'étaient les droits féodaux de deux maisons du sang de France, ceux de la maison d'Anjou sur Naples et ceux de la maison d'Orléans, propriétaire de l'Astesan, sur le duché de Milan.

Le désir de faire valoir ces droits poussa Charles VIII à la conquête du royaume de Naples et Louis XII à celle du Milanais.

Cette politique d'intervention directe a été vigoureusement blâmée. A Louis XII on oppose Louis XI, ennemi de l'intervention : « Il tenait en Italie le rôle d'arbitre qu'y avait joué autrefois l'empereur et, malgré les protestations de Frédéric III et de Maximilien, il la conserva. Jusqu'aux derniers moments de sa vie, son château du Plessis fut assiégé par des ambassades venues d'outre-monts. Il avait tracé le programme rationnel de l'action française au-delà des Alpes : c'était

la politique du bon sens, celle que ses successeurs auraient dû suivre » (1).

A la vérité, fidèle à son principe d'écrasement des grands feudataires, Louis XI se montra toujours hostile aux revendications des familles d'Anjou et d'Orléans, et ce n'est pas sous son règne qu'aurait pu être conçu ce rêve du royaume d'Adria, imaginé en 1392 par Louis I^{er}, duc d'Orléans, voulant, après avoir ramené Clément VII à Rome, se tailler un vaste domaine en Ombrie et dans les Marches (2).

Toutefois, on ne peut dire qu'il fût radicalement opposé à une intervention de la France dans les affaires d'Italie. En 1466, lors de la maladie de Francesco Sforza, il promet à Galéas d'intervenir pour le protéger : « *Ubi videbitis oportere, offeremus ex gentibus nostris tot quot volueritis et illos sine mora ad vos mittemus* » (3). En 1472, il offre à Florence des secours, contre Volterra (4). En 1478, furieux de l'action du pape contre Laurent de Médicis, il lui écrit une lettre de blâme et lui annonce l'envoi en Italie de cinq cents lances

(1) *Histoire de France*, de Lavissee. T. IV, p. 320. — Je crois que le nombre et l'importance des ambassades italiennes étaient plus grands encore à la cour de Louis XII qu'à celle de Louis XI et que Georges d'Amboise leur faisait sentir son autorité avec plus de force encore que le châtelain du Plessis-lez-Tours.

(2) *Le royaume d'Adria*, *Revue des Questions historiques*, septembre 1880.

(3) Lettre du 18 mars 1466.

(4) Lettre du 30 juin 1472.

sous la conduite de son neveu Charles de Calabre (1). D'un autre côté, en 1473, il accepte le secours en hommes que lui a offert Galéas pour reconquérir le Roussillon (2). Laisser intervenir les Italiens dans les affaires de France, c'est admettre la possibilité de l'intervention française en Italie.

III

Quoi qu'il en soit, les circonstances politiques étant changées, l'intervention de Louis XII, sinon celle de Charles VIII, fut une œuvre de sage politique : en s'attaquant à Ludovic Sforza, Georges d'Amboise et Louis XII s'en prenaient au plus sûr allié de l'empereur d'Allemagne, de même que, en s'emparant du Milanais, ils portaient à ce même empereur le coup le plus funeste à son influence en Italie.

Les expéditions de Naples, sous Charles VIII ou sous Louis XII, furent des folies. A Naples, on est à la merci d'une coalition italienne qui peut facilement couper les communications entre l'armée envahissante et la France. A Milan, on est au cœur même de l'Italie et on sépare les membres de toute coalition.

Naples est en dehors de l'Italie : « L'Italie, disait un pape du xvi^e siècle, est une lyre à quatre cordes : Rome, Venise, Florence, Milan ».

(1) Lettre du 10 août 1478.

(2) Lettres du 12 février, du 17 août et du 26 octobre 1474.

Rome a nécessairement une politique variable suivant les tendances familiales et personnelles du pontife régnant. La conduite à son égard est affaire d'opportunité : quelle qu'elle fût, il y avait toujours avantage à s'appuyer pour ou contre elle sur des forces réunies à Milan.

L'amitié de Florence pour la France était absolument sûre. Mais les Florentins ne sont pas des soldats, ce sont des marchands. Leur alliance n'était efficace que dans la mesure où ils avançaient leur argent ; d'où, de temps à autre, les colères feintes ou réelles de Georges d'Amboise contre les ambassadeurs de la République, et ses menaces que Florence n'aurait pas prises au sérieux si les armées de Louis XII n'avaient pas été à Milan.

Venise, elle, a, au point de vue français, une importance capitale. Elle est un obstacle directement dressé contre l'Empire, elle est riche, elle est crainte de l'Italie. La vraie politique française c'était donc l'alliance avec Venise. En 1515, Léon X était désireux d'instaurer contre la France et Venise une politique en union avec l'Espagne et l'Allemagne. Il consulta Machiavel. Celui-ci, jadis, avait excité Jules II contre Venise. Instruit par les événements de 1510, Machiavel déclara à Léon X que le salut de la papauté était « dans l'union avec le roi très chrétien et la République de Saint-Marc ». Consulté plusieurs fois, il répéta le même conseil. Ce fut

aussi, sauf l'erreur de 1509, la pensée dominante de Georges d'Amboise. Mais, pour assurer la fidélité de Venise à son alliance avec la France, il fallait être fort et la possession de Milan assurait à Louis XII un contrôle immédiat et efficace sur la politique de Venise.

Enfin l'Etat de Milan était par lui-même très puissant à la fin du xv^e siècle. Louis XI qui avait compris l'importance politique du Milanais avait voulu que cet Etat fût sous la domination d'un homme fort et que cet homme fort fût son ami. Il favorisa donc de tout son pouvoir Francesco Sforza, le petit-fils du paysan ou, comme dit Commines, du cordonnier Jacques Attendolo, le gendre et le vainqueur du dernier Visconti, le fondateur de cette dynastie des Sforza dont le type le plus représentatif devait être Ludovic le More, celui qui appela Charles VIII en Italie pour aussitôt le trahir, celui dont la politique allemande suffit à justifier l'expédition de Louis XII. Dès lors, en effet, que les Sforza n'étaient plus les alliés de la France, ils en devenaient les ennemis. Les détruire, ou plutôt se substituer à eux dans Milan, ce n'était pas renier la politique de Louis XI, c'était la continuer.

Ludovic Sforza, par ses alliances de famille, par les richesses qu'il avait accumulées, par la force de ses armées, était à la fin du xv^e siècle le

prince le plus en vue de toute l'Italie. Un de ses poètes dit de lui :

El Moro oggi è d'Italia el ver Messia.

Son ambition, d'après le même poète, était « d'avoir le pape pour chapelain, l'Allemagne pour soldat à ses gages (condottiere), et la France pour courrier ».

Or, en Allemagne comme en Italie, Louis XII se heurte aux intrigues de Ludovic Sforza. Celui-ci, depuis qu'il a trahi Charles VIII, est le chef des ennemis de la France en Italie. En Allemagne il accapare l'esprit de Maximilien, mal équilibré sûrement, mais féroce dans sa haine contre la France.

Exploitant les incessants besoins d'argent dont, toute sa longue vie, souffrit Maximilien, il avait réussi à lui faire épouser sa nièce Bianca-Maria Sforza : elle descend des Visconti dont elle n'est qu'une bâtarde. Or, « du côté des Visconti, dit Commines, y a peu de noblesse ». Mais la dot est de 400,000 ducats et cela vaut bien une mésalliance, et dans la mésalliance du futur empereur Ludovic trouve le gage d'une alliance personnelle contre ses ennemis éventuels et en particulier contre le moins douteux de tous, le duc d'Orléans, pour le jour où celui-ci sera roi de France.

Ludovic ne cessait de représenter à Maximilien « de quelle importance la liberté de l'Italie était pour la sécurité de l'Allemagne ; que le roi de

France, une fois le duc de Milan vaincu, n'aurait plus ensuite aucun frein qui l'empêchât de se jeter sur l'Empire ; que l'Empire perdrait en lui, Ludovic, son principal banquier ; que la puissance de la France n'aurait plus de contre-poids en Italie ; que la suprématie féodale et l'influence de l'Allemagne y seraient par le fait même ruinées » (1). Aussi Maximilien disait-il : *J'aimerais mieux perdre la Bourgogne que laisser la France s'étendre en Italie.*

Louis XII devient roi en avril 1498. Le moment parut venu pour Ludovic d'une guerre décisive contre la France : lui, Ludovic, fournira l'argent, Maximilien, les soldats. Maximilien fera une campagne en Bourgogne et dans le Nord. Ainsi attaqué à sa frontière de l'Est, Louis XII ne pourra songer à conquérir le Milanais. De fait Maximilien masse des troupes sur la frontière de Bourgogne.

Georges d'Amboise voit le danger, il calme l'impatience de Louis XII et consacre seize mois à une préparation diplomatique grâce à laquelle l'expédition de conquête ne durera que quelques semaines. Comme il sait que le grand ennemi c'est l'Allemagne, ses négociations seront surtout dirigées contre Maximilien : pour contrebalancer l'influence financière et familiale dont use Sforza afin de déterminer le velléitaire empereur, d'Am-

(1) Léon Pélissier, *Louis XII et Ludovic Sforza*, t. I, p. 76.

boise cherche à l'isoler. Résumons quelques-unes de ces négociations, remettant à plus tard l'étude de la campagne diplomatique en Italie.

IV

Quand Louis XII devint roi il n'y avait aucune relation diplomatique régulière entre la France et l'Angleterre. Georges d'Amboise rétablit ces relations et, malgré les intrigues de Raymundo Raymundi l'ambassadeur de Ludovic, signa avec Henri VII un traité de paix. Il y achetait la neutralité bienveillante des Anglais moyennant la promesse de subsides annuels au roi et de pensions aux grands seigneurs. C'était cher, mais cela coûtait moins à la France qu'une alliance anglaise avec Ludovic Sforza et Maximilien.

En 1498 beaucoup de causes de désaccord existaient entre les souverains espagnols et la France : affaire du Roussillon et de la Cerdagne, succession de Navarre, droits sur le royaume de Naples. En juin, d'Amboise fit le meilleur accueil à l'ambassade de joyeux avènement envoyée par Ferdinand et Isabelle. A la vérité les souverains espagnols se désintéressaient des affaires d'Italie ; toutefois ils eussent été heureux, pour empêcher l'influence française de s'étendre dans ce pays, de faire rompre l'alliance franco-vénitienne, et le 16 décembre 1498 ils disaient encore à l'ambas-

sadeur vénitien : « Dis à la Seigneurie de ne pas se fier aux Français : ils lui donneront de bonnes paroles et ne l'aideront en rien ; conseille-lui de grouper et de maintenir autour d'elle les autres puissances italiennes ». Quelques mois après, Ferdinand d'Aragon — et c'est là un excellent résultat de l'habileté de Georges d'Amboise — faisait conseiller à Louis XII, par son ambassadeur, « d'agir gaillardement contre Milan » (juillet 1499).

Tranquille du côté de l'Angleterre et de l'Espagne le gouvernement de Louis XII restait préoccupé des menaces allemandes.

Pour inquiéter Maximilien sur sa frontière de l'Est, Louis XII signa, trois mois après son avènement, un traité d'alliance avec Mathias Corvin, roi de Hongrie, dont les Etats étaient limitrophes de l'Empire et de Venise. Il lui donna en mariage une de ses nièces. Ludovic Sforza n'eut connaissance de cette alliance qu'à la veille de l'invasion française. Maximilien et lui ne purent donc rien faire pour la rompre.

La lutte fut plus vive en Suisse : ambassades, argent, promesses, Sforza et d'Amboise employèrent tout.

Pour Ludovic Sforza, l'alliance avec la Suisse garantissait la liberté de ses communications avec l'empereur, lui assurait une réserve inépuisable

d'hommes de guerre, privait Louis XII de cette réserve. — Pour Louis XII, l'alliance de la Suisse établissait une solide barrière entre Sforza et l'Allemagne, empêchait l'Allemagne, par crainte de la révolte des Suisses, d'immobiliser dans le Trentin les troupes vénitiennes, retenait Maximilien chez lui par peur d'une attaque des Suisses, privait Sforza et Maximilien de l'appui des meilleures troupes d'Europe et lui en assurait le concours à lui-même.

Au début, Ludovic paraît avoir l'avantage : Berne lui est favorable et lui promet de gagner à sa cause Uri, Schwitz et Unterwalden, en échange de privilèges juridiques et d'exemptions financières. A la fin de 1498 les quatre cantons sont décidés à s'allier à Ludovic.

En février 1499 tout change. La guerre éclate entre la Suisse et l'empereur, et Ludovic, comme l'âne de Buridan, ne sait de quel côté incliner. Les ambassadeurs français, eux, n'hésitent pas. En février 1499 les Bernois se tournent vers Louis XII et lui offrent de se battre pour lui en Bourgogne. Une alliance est signée à Lucerne avec les cantons à qui d'Amboise accorde une annuité de 20,000 livres, plus 80,000 florins si la France ne peut les aider par les armes. Mais elle les aide. L'intérêt de Louis XII est que la guerre des Suisses contre l'Allemagne dure et d'Amboise la fait durer. Il leur envoie de l'artillerie et la fait conduire aux frais du roi jusqu'en territoire

suisse avec tous ses accessoires : charrettes, chevaux, poudre et même les maîtres bombardiers ; tout cela arrive au camp suisse en juillet 1499. Un mois après Louis XII entrait en campagne et les Suisses enrôlés gagnaient Lyon et le Dauphiné pour de là envahir et — pensaient-ils — piller les riches plaines de Lombardie.

Mais le chef-d'œuvre de la diplomatie de Georges d'Amboise fut de détacher de Maximilien son fils, l'archiduc Philippe, maître des Flandres.

L'appât, ce fut la restitution des places de la Somme séquestrées par la France. Au moment où Charles VIII mourut, Louis d'Orléans négociait pour que ces places fussent rendues à Philippe dont il était l'ami. Charles VIII mort, Philippe, à l'instigation de Sforza, rompt les négociations, s'apprête à envahir l'Artois et à faire le siège de Théroouanne. Louis XII lui fait savoir qu'il garde toujours les idées du duc d'Orléans, l'invite à venir à son sacre ou à s'y faire représenter pour signer là un accord définitif. L'archiduc envoie à Reims quatre de ses conseillers.

Les intrigues de Sforza, de son ambassadeur Raymundo Raymundi, les observations de Maximilien affaiblissent les bonnes dispositions de l'archiduc.

Louis XII le prend de haut : « Le roi, dit Georges d'Amboise aux représentants de Philippe

le Beau, avait l'intention de rendre les places à la Saint-Jean (1498), mais l'empereur menace la Bourgogne, le roi gardera donc les places de Picardie et nous nous contenterons de donner à l'archiduc un os à ronger. »

L'énergie de cette attitude réussit : le 22 juillet le traité de paix fut signé. Le roi de France s'engageait à remettre trois places des frontières picardes le jour où l'archiduc aurait tenu les engagements stipulés au traité. Ces engagements, c'était la promesse d'obtenir de Maximilien le retrait de l'armée impériale réunie sur la frontière de Bourgogne, celle de ne faire aucune concentration de troupes sur ses propres frontières, enfin le serment de faire hommage au roi et de mettre à sa disposition toutes ses forces, si le roi était attaqué par qui que ce fût « sans en excepter homme du monde ».

Maximilien après un premier mouvement d'irritation accepte ce traité. Puis excité par Herasmo Brasca, l'habile agent du Ludovic, il le considère comme non avenu : Sforza ne lui promettait-il pas 50,000 ducats pour le rompre ! Il commence les hostilités, et à ceux qui s'étonnent qu'un empereur allemand manque ainsi à sa parole, il répond à la manière des inventeurs de la théorie du « chiffon de papier » : « J'y ai mis ma signature avec de mauvaise encre, mais que les envoyés de mon fils ont pris pour de la bonne encre tout de même ».

Ses prières et ses menaces, même son voyage en Flandre, ne purent contrebalancer l'autorité prise par Louis XII et Georges d'Amboise sur l'esprit de l'archiduc Philippe ; le traité de juillet 1498 fut exécuté : l'archiduc prêta serment au roi pour la Picardie et le 6 juin 1499 Georges d'Amboise faisait à l'archiduc remise des places de Béthune, Aire et Hesdin.

Ainsi était définitivement assurée la sécurité des frontières septentrionales ; rendue impossible, toute diversion allemande en Bourgogne ; libérées, toutes les forces françaises en vue de l'expédition du Milanais.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. DELABARRE, VICE-PRÉSIDENT

AUX OBSÈQUES DE M. ZACHARIE

MESSIEURS,

Le peintre Philippe Zacharie n'est plus !

La nouvelle de la perte immense que fait dans l'un de ses plus grands peintres modernes la ville de Rouen, a éveillé chez ses nombreux amis, chez ses admirateurs, chez ses élèves un sentiment de profonde tristesse et d'infinie désolation.

Ah, Messieurs ! si la pensée des maîtres, incarnée dans leur œuvre ne devait pas leur survivre, ce n'est pas seulement le confrère estimé, le peintre éminent que nous devrions seulement regretter aujourd'hui, mais encore l'influence bienfaisante et puissante qu'il exerçait sur l'esprit artistique de notre cité.

Si la tombe qui s'est si tôt ouverte pour le recevoir, le ravit à notre affection, du moins sa mémoire toujours vivante restera parmi nous.

Est-il en effet prématuré d'affirmer dès aujourd'hui, que la grandeur de son talent, l'importance et la beauté de son œuvre, la solidité de son enseignement, autour duquel une foule d'élèves a

grandi, assureront à jamais au peintre Zacharie une survivance que la gloire a déjà marquée de son empreinte pour l'immortalité ?

Je ne le crois pas.

Sans doute si le maître, comme tant d'autres, avait tenu à développer à Paris sa carrière, ce n'est pas seulement entouré de la vénération de ses amis et de ses élèves que l'éternel sommeil l'aurait enveloppé, mais c'est dans l'apothéose et des honneurs extraordinaires que seraient encadrées ses funérailles !

Cependant la pensée du maître toujours vivante poursuivant la voie féconde dans laquelle il l'a lancée saura bien, malgré la modestie et la simplicité dont sa vie voulut toujours s'entourer, réparer l'injustice qui n'a qu'un temps, et étendre au-delà des limites étroites de notre province qu'il a tant aimée une réputation qui déjà, d'ailleurs, a su s'affirmer puissamment dans les milieux artistiques parisiens si difficiles à pénétrer pourtant, si réfractaires à tous ceux qui ne sollicitent pas leur influence et refusent en conscience à se plier à leur direction.

Cette conscience, Messieurs, le peintre Ph. Zacharie l'eut toujours, jamais son œuvre, si variée et qui a touché tous les genres et les moyens d'expression, ne s'affilia à aucune école et ne se soumit aux exigences du moment ou de la mode.

S'il en est parfois qui, assoiffés de réputation ou de succès, ne craignent pas, pour l'obtention

d'une distinction ou d'une gloire éphémère, de sacrifier la sincérité de leurs convictions, Zacharie ne fut jamais de ceux-là.

Pour lui, la seule fin s'est toujours réduite à confier seulement aux autres la beauté dont sa grande âme imprégnait tout ce qu'elle touchait; véritable artiste, la nature, la vie, les événements éveillaient chez lui de tels enthousiasmes que son unique souci se résumait à confier dans toute sa simplicité, mais dans sa beauté, l'émotion dans laquelle s'exaltait son âme.

Ah! combien la sûreté de son talent sut toujours nous dire jusque dans les plus infimes détails le charme infini de ces rêves merveilleux qui bercèrent toute sa vie, comme il nous disait, avec toute la poésie dont son cœur était nourri, les joies que celui-ci éveillait!

Mais encore n'est-ce pas avec une élégance raffinée, avec une recherche scrupuleuse, avec une science impeccable de la forme et de la composition que son éloquence nous gagnait, tant le maître était pénétré de cette idée que l'art pour se dire est trop élevé et trop noble pour emprunter des moyens inférieurs, incompatibles avec sa dignité.

Sans doute, aujourd'hui, pour dissimuler leur insuffisance en dessin, quelques-uns prétendent s'imposer à notre admiration en niant ce qui justement constitue la probité de l'art.

Zacharie, trop respectueux de la grandeur de

sa mission, de la tâche à laquelle il a voué toute sa vie, s'est au contraire attaché courageusement à la difficulté, sachant bien que l'idée dans son expression est inséparable de la pureté de la forme, de la sincérité et de l'élégance; la forme, la sincérité et l'élégance étant non seulement les accompagnements nécessaires dont se doit encadrer la beauté, mais étant les seuls moyens capables de l'imposer à notre admiration.

Si quelque doute pouvait subsister encore sur le souci que celui que nous perdons eut toujours de rester fidèle à cette vérité, il nous suffirait pour le dissiper de nous reporter aux sentiments qu'exprimait notre confrère le jour de sa réception à l'Académie, lorsqu'il disait justement : « Je vous confesserai que je considère le dessin comme étant la principale des qualités de la peinture ».

Mais est-il besoin de rappeler cette définition que nous donnait un jour de son idéal le peintre Zacharie, alors que toute son œuvre en affirme la magnificence avec tant d'éloquence et de force ?

Profondément pénétré de la vérité et de la supériorité d'une loi dont il ne crut devoir jamais s'affranchir, le maître, après se l'être imposée, résuma en elle tout son enseignement et c'est pour en affirmer l'excellence et la perpétuer qu'il consentit à ravir à ses travaux personnels les heures, précieuses pourtant, qu'il dépensa sans compter toute sa vie à ses élèves.

Lorsque l'on connaît le prix que le peintre attachait au temps, le souci scrupuleux qu'il avait de ne jamais s'écarter, même lorsque sa santé le lui commandait, de son atelier qu'il aimait par-dessus tout, ne devons-nous pas nous incliner avec reconnaissance devant les durs sacrifices que dut lui imposer la préparation artistique des générations qui formeront son école ?

Jusqu'à ses derniers moments, fidèle à ses habitudes, Philippe Zacharie pourtant poursuivit courageusement sa tâche admirable et désintéressée, et malgré la maladie qui depuis tant d'années l'affaiblissait de plus en plus, jamais ceux qui le suivaient de près ne l'ont vu s'incliner devant le danger qui le menaçait et ne pas scrupuleusement partager tout son temps entre l'atelier de ses élèves à l'École des Beaux-Arts et son atelier de la rue de la Rampe où la mort, doucement, vint le surprendre au milieu de ses œuvres, en pleine communion avec l'idéal et la beauté.

Messieurs, le grand et modeste artiste qui s'en va en pleine possession de son talent n'avait pas seulement dans le sein de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen que des admirateurs et des amis, mais encore il y comptait des élèves.

C'est en leur nom que je viens apporter sur sa tombe le suprême hommage de l'admiration que nous professons pour lui, de la douleur qu'impose à notre cœur sa fin prématurée, et la reconnais-

sance de ceux parmi nous qui lui doivent avec leur préparation artistique le succès que celle-ci leur a assuré.

Adieu cher Maître! Adieu cher Confrère!
Adieu cher Ami!

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. DELABARRE, VICE-PRÉSIDENT

AUX OBSÈQUES DE M. EDMOND CHARDON

MESSIEURS,

Si le décès de l'un des membres de notre Compagnie nous laisse chaque fois sous l'impression d'un vide immense, tant les sympathies qui nous unissent se resserrent sans cesse dans l'intimité de nos travaux, la perte cruelle que nous venons de faire en la personne de notre vénéré secrétaire, M. Edmond Chardon, éveille plus particulièrement chez nous une douleur dont nos cœurs demeureront affligés.

C'est que, à côté de l'estime réelle que nous imposait sa haute culture intellectuelle, nous comptions en M. Edmond Chardon un confrère particulièrement assidu à toutes nos séances, foncièrement bon, modeste et délicat, bienveillant et dévoué à tous.

A son inlassable activité, l'Académie doit, depuis que nous le comptons parmi nous : un brillant discours de réception sur les fêtes symboliques du Directoire à Rouen, précédant un ouvrage d'une haute érudition sur les fêtes nationales

et cérémonies publiques à Rouen de 1790 à 1799, une note solidement documentée sur un aïeul maternel, Jean-Charles Costé, une communication savante sur les commis de la Ferme générale et les notaires, trois considérables rapports annuels sur les travaux de la classe des belles-lettres et arts de l'Académie de Rouen, tous les procès-verbaux de nos séances au cours des mêmes années, dont chacun à lui seul constitue par la rédaction étendue de nos études un véritable monument, enfin un volume de tables des matières contenues dans les *Précis* de l'Académie de 1876 à 1911, travail considérable auquel devront sans cesse avoir recours les érudits dans la préparation de leurs travaux.

Lorsque l'on songe, Messieurs, à la somme de travail énorme que représente seulement l'œuvre de notre regretté confrère au cours des cinq années qu'il nous fut permis de le compter parmi nous, l'esprit s'étonne et demeure pénétré d'admiration ; mais lorsque notre pensée se reporte en arrière, vers ces séances où nous le trouvions assidu à nos côtés, nous affirmant sans cesse la joie qu'il éprouvait à se rencontrer avec nous, notre âme profondément affligée cherche en vain une expression assez vive pour peindre la douleur qui l'accable, maintenant qu'il n'est plus !

Notre Compagnie, M. Chardon l'aimait passionnément, sincèrement, de toutes ses forces, au point que rien ne pouvait l'arrêter dans l'ob-

servation scrupuleuse de la règle qu'il s'était imposée de ne partager sa vie qu'entre les affections nombreuses qui l'entouraient et l'attachement profond qu'il avait voué à notre Compagnie.

Aussi chaque séance, régulièrement nous le ramenait-elle fidèle, alors même que sa santé eût parfois exigé de lui quelque repos.

Ayant eu le rare privilège de pouvoir suivre de près ses travaux, nous avons pu apprendre au cours de nos nombreux entretiens à détailler son cœur et à en apprécier toute la beauté.

Aussi, un an après son admission à l'Académie, portions-nous sur lui nos suffrages, et lui demandions-nous de bien vouloir remplir les fonctions de secrétaire, charge considérable que notre regretté confrère accepta malgré son grand âge, simplement, avec toute la modestie qu'il savait apporter en toutes choses, par devoir surtout, parce que notre confiance réclamait de lui des obligations nouvelles que sa belle conscience sut accomplir toujours avec le plus grand des dévouements et des désintéressements, sans défaillance jamais.

En ces derniers temps, les émotions que nous partageons tous avaient particulièrement affecté notre confrère ; la perte de son petit-fils, mort au champ d'honneur parmi les braves, mit un terme douloureux aux joies que son grand cœur et la beauté d'une longue carrière noblement remplie auraient dû lui assurer.

Pourtant, jusqu'à la nuit même qui devait l'arracher à l'affection des siens et à nos sympathies, M. Edmond Chardon trouva encore assez d'énergie pour travailler encore pour sa chère Académie, plaçant son devoir au-dessus de l'accablement qui étreignait son âme.

Qu'il me soit donc permis, dans le suprême adieu que nous adressons à notre regretté et dévoué secrétaire, de lui dire encore une fois toute notre affectueuse reconnaissance et de lui adresser l'éloge qu'il inscrivit lui-même à la fin de l'étude qu'il consacra à son aïeul, Jean-Charles-Marie Costé, éloge qui résume également sa vie : « Ce fut un homme de bien. »

Fiers de vous avoir compté parmi nous et confondant notre désolation avec celle de votre famille éplorée, au nom de l'Académie de Rouen nous lui apportons l'expression émue de nos sympathies attristées. Le cœur étreint par la plus vive des douleurs, je vous adresse, cher et estimé confrère, notre dernier adieu !

ACADÉMIE

DES

Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen

PRIX

PROPOSÉS POUR L'ANNÉE 1916.

L'Académie décernera, en 1916, dans sa séance publique, les prix suivants :

PRIX EUGÈNE PELLECAT

Deux prix, de 1,000 francs chacun, à deux jeunes gens de Rouen ou du département, jugés avoir le plus de mérite et qu'il est utile d'encourager dans leur carrière.

PRIX BOULET-LEMOINE

Un prix de 1,000 francs, à la personne de condition pauvre, soit homme, soit femme, originaire du département de la Seine-Inférieure et y demeurant, qui aura donné le plus de preuves de dévouement et de sacrifices pour assister et pour

soigner jusqu'à leur mort ses père et mère et le survivant d'eux.

PRIX DUMANOIR

Un prix de 800 francs à l'auteur d'une belle action accomplie à Rouen ou dans le département de la Seine-Inférieure.

PRIX OCTAVE ROULAND

Deux prix, de 300 francs chacun, aux « membres de familles nombreuses qui ont fait preuve de dévouement envers leurs frères ou sœurs ».

Les personnes qui connaîtraient des jeunes gens dignes d'encouragement, des actes de dévouement ou de belles actions, susceptibles de concourir pour les prix *Eugène Pellecat*, *Boulet-Lemoine*, *Dumanoir* et *Octave Rouland*, sont invitées à les signaler à l'Académie, en adressant au Secrétariat, rue Saint-Lô, n° 40, à Rouen, une notice circonstanciée des faits qui paraîtraient dignes d'être récompensés.

Cette notice, appuyée de l'attestation légalisée des autorités locales, doit être envoyée franco à l'Académie, avant le 1^{er} juin.

FONDATION A. GUÉROULT

Grâce à la générosité de M. Aug. Guérout, compositeur et professeur de musique, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen vient en aide aux artistes musiciens, hommes ou femmes, professeurs ou exécutants (chant, piano, violon ou basse) également recommandables tant par leur talent que par leurs bonnes mœurs et âgés de soixante ans au moins, qui habiteraient Rouen ou la Seine-Inférieure, ou seraient nés dans ce département.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur demande à M. le Secrétaire de l'Académie (Classe des Lettres et Arts), Hôtel des Sociétés savantes, rue Saint-Lô, 40.

TABLE BIBLIOGRAPHIQUE
DES OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE
PENDANT L'ANNÉE 1915

- BORDEAUX (Gaston). — *Refuge de nuit et Œuvre du lait. Exercice 1914. — Rapport de l'administrateur délégué.*
- BOUCHER (Dr). — *Commission consultative d'étude pour déterminer les causes de l'abus de l'alcool. — Rapport.* Rouen, 1915.
- BILLIA (Michel-Angelo). — *Il primato del dovere e la dottrina della conoscenza. — Extrait de Rivista Rosminiana.*
- DESCHAMPS (Louis). — *Les Œuvres sociales à Rouen en 1914-1915. — Préface de M. Maxime Deschamps.* Rouen, 1915.
- GUÉRY (abbé Ch). — *Deux Bénédictins normands : Dom L.-A. Blandin, 1760-1748. — Dom L. C. M. Fontaine, 1715-1782.* Évreux, 1914.
- HAMEL (J.). — *Compagnie des Avoués à la Cour de Rouen. — Origines de la Compagnie.*
- JANET (Ch.). — *Note préliminaire sur l'œuvre du Volvox Globator.*
— *L'alternance sporophyto-gamétophyte de générations chez les algues.* Limoges, 1914.
- NICOLLE (Marcel). — *Galerie Crespi, de Milan. Catalogue grand in-4° avec héliogravures.* Paris, 1914.
— *Ville de Nantes. Musée municipal des Beaux-Arts. Catalogue,* 1913.
- PACHTIKOS. — *La Musique.* Constantinople, 1915.
- PANEL (Dr). — *Ville de Rouen, 1914 : Démographie et statistique médicale.*
- PENNETIER (Georges). — *Discours sur l'évolution des connais-*

sances en histoire naturelle, XVIII^e et XIX^e siècle. 4^e partie, nos 1 et 2. 1913-1915.

PREVOST (G.-A.) — *Notes du premier Président Pellot sur la Normandie (1670-1683). Publication de la Société de l'Histoire de Normandie. Rouen, 1915.*

STEENSTRUP (Johannes). — *Histories krivningen, Dens Udvikling gennem Tiderne, dens Vaesen og Formaal. Copenhagen, 1915.*

— *Nogle hovedtraek af Skriftarternes historie og Diplomatiken. Copenhagen, 1915.*

TABLEAU

de


L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN

pour l'année 1915.

OFFICIERS EN EXERCICE


M. HOMAIS (R.), *Président.*

M. DELABARRE (E.), *Vice-Président.*

M. GASCARD (A.) I , *Secrétaire pour la classe des Sciences.*

M. CHARDON * et le chanoine JOUEN, *Secrétaires pour la classe des Lettres et des Arts.*

M. DE BEAUREPAIRE (Georges), *Archiviste.*


MM. DELABOST (le docteur Merry) *, I , et LAYER, *Trésoriers.*

ANNÉE
de
réception.

MEMBRES DÉCÉDÉS

Académiciens résidants.

MM.

1897. SARRAZIN (A.) *, I , avocat, † 1914.

1904. ZACHARIE (Ph.) I , artiste peintre, † 1915.

1910. CHARDON (Edm.), directeur honoraire de l'Enregistrement,
† 1915.

Académiciens correspondants.

MM.

1873. REVOIL, architecte, à Nîmes, † 1915.

1886. JORET *, membre de l'Institut, † 1915.

PASSY (Louis), membre de l'Institut, député de l'Eure,
† 1913.

1906. GENEVOIX, † 1915.

1909. ENGELHARD (capitaine) *, † 1915.

MEMBRES NOUVEAUX

Académiciens résidants.

MM.

- 1914 CHIROL, architecte (élu, non reçu).
 1914 QUENEDEY (le capitaine).

Académiciens correspondants.

MM.

- 1914 L'HOPITAL (Joseph), d'Evreux.
 1914 MARTIN (Alphonse), du Havre.
 1915 D^r DUFOUR, de Fécamp.

Correspondants étrangers.

MM.

- 1915 S. Exc. le cardinal MERCIER, archevêque de Malines.
 1915 S. Exc. M. CARTON DE WYART, Ministre de la Justice de Belgique.
 1915 M. RAMAEKERS, député d'Hasselt (Belgique).
 M. MÆTERLINCK (Maurice), Saint-Wandrille.
 M. VERHAEREN (Emile), de Bruxelles.
 M. BRUYLARTS, de l'Académie royale de médecine de Bruxelles.
 M. CÉSARO, de l'Académie royale des Lettres, Sciences et Arts de Bruxelles.
-

TABLE DES MATIÈRES

Année 1914

SÉANCE ANNUELLE DU 17 DÉCEMBRE 1914

	Pages
PROCÈS-VERBAL	5
DISCOURS ET RAPPORTS :	
<i>Discours</i> de M. Delabarre, vice-président.....	9
<i>Rapport sur les prix de vertu</i> , par M. le chanoine Prudent..	31
<i>Rapport sur les prix Pellecat</i> , par M. Henri Paulme.....	47

CLASSE DES SCIENCES

MÉMOIRES IMPRIMÉS

<i>Conférence sur Saturne</i> , par M. Lecaplain.....	60
<i>Confréries religieuses, musulmanes et marabouts, leur état et leur influence en Algérie</i> (avec planches), par M. E. Layer....	75
<i>Notes sur le Panislamisme et la Géographie équatoriale</i> (avec carte), par M. E. Layer.....	137

CLASSE DES BELLES-LETTRES ET ARTS

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA CLASSE DES BELLES-LETTRES ET ARTS PENDANT L'ANNÉE 1913-1914, par M. Ed. Chardon, secrétaire.	167
--	-----

Décès :

Membre résidant, M. Albert Sarrazin, 168 ; — M. Charles Longuet, huissier des Sociétés savantes, 193.

Nouveaux membres :

Académiciens résidants, MM. Chirol et Quenedey.....	169
Académiciens correspondants, MM. L'Hopital et Alphonse Martin	188

Travaux de l'année 1913-1914 :

<i>Séance annuelle</i> (17 décembre 1913).....	189
--	-----

	Pages
<i>L'Estampe moderne en France</i> , par M. R. Homais, président (séance du 5 janvier 1914).....	171
<i>Les Amis célèbres de la Fable et de l'Histoire</i> , par M. Edw. Montier (séance du 27 mars).....	172
<i>Les Sociétés de secours mutuels et les médecins</i> , par M. H. Vermont (séance du 24 avril).....	176
<i>La part de la Renaissance italienne dans l'architecture de Bourgogne</i> , par M. E. Delabarre (séance du 8 mai).....	177
<i>Les grandes Cathédrales gothiques</i> , par M. le Dr Coutan (séance du 13 février).....	180
<i>Du pays du martyr au pays des victoires de Jeanne d'Arc</i> , par M. le Dr Boucher (séance du 22 mai).....	180
<i>La légende du Précieux-Sang à Fécamp</i> , par M. l'abbé Legris, membre correspondant (séance du 6 mars).....	181
<i>La papesse Jeanne</i> , par M. le chanoine Vacandard (séance du 15 mai).....	181
<i>Jehan Masselin</i> , par M. le chanoine Jouen (séance du 12 juin)	184
<i>La saisie immobilière d'un fief au XIII^e siècle</i> , par M. Lucien Valin (séances des 13 et 20 mars).....	184
<i>La juridiction communale à Rouen</i> , par M. Lucien Valin (séances des 26 juin et 3 juillet).....	185
<i>Causeries de M. Paulme sur Paul Delesque et M. Joseph L'Hôpital</i> (séances du 19 décembre 1913 et du 3 avril 1914)..	187
<i>Rapport de M. Prevost sur les ouvrages de M. Alphonse Martin</i> (séance du 13 mars).....	188
<i>Prix décernés par l'Académie</i>	187
<i>Décisions diverses de l'Académie :</i>	

Souscriptions de guerre, 167; — *Le Précis*, 190; — Médaille d'argent en prix aux élèves de l'École des Beaux-Arts, 190; — Emplacement des lanternes artistiques, 191; — Souscription (annulée depuis) pour la dorure de la flèche, 191; — Hommages d'œuvres d'art, 191; — Prix Houzeau, 191; — Demande préfectorale d'adaptation des statuts (rejetée), 191; — Souscription au monument de Lotin de Laval, 192; — Date de dépôt des notices pour les prix de vertu, 192; — Radiation des Sociétés savantes d'Allemagne, d'Autriche-

Hongrie et de Turquie, 192 ; — Félicitations à M. Lucien Valin, élu maire de Rouen, 193 ; — Services religieux, 193.

DISCOURS ET MÉMOIRES IMPRIMÉS

<i>Les façades des maisons de Rouen, leur rôle dans l'aspect de la ville</i> , discours de réception de M. le capitaine Raymond Quenedey (avec planches) — (Séance du 1 ^{er} mai).....	196
Réponse au discours de réception de M. le capitaine Quenedey, par M. R. Homais, président : <i>De la conservation des Monuments historiques</i> (même séance).....	216
Discours prononcé par M. R. Homais, président, aux obsèques de M. Albert Sarrazin (10 février).....	259

PRIX DÉCERNÉS PAR L'ACADÉMIE EN 1914

Prix de Vertu :

Prix Octave Rouland : M^{lle} Louise Richard, M^{lle} Marguerite Brière, 6, 36, 189. — *Prix anonyme* : M^{lle} Eugénie Quimbel, 6, 39, 189. — *Prix Boulet-Lemoine* : M^{lle} Blanche Goulon, 6, 39, 189. — *Prix Dumanoir* : Comité de défense et de protection des mineurs traduits en justice, 7, 42, 189.

Prix Pellecat :

MM. Marcel Lanquetuit et Henri Chenevière, 7, 47, 189.

APPENDICES

Tableau bibliographique des ouvrages offerts à l'Académie pendant l'année 1914.....	265
OEuvre d'art offerte à l'Académie en 1914.....	269
Tableau de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen pour l'année 1914 : officiers en exercice.....	271

Année 1915

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 16 DÉCEMBRE 1915

	Pages
PROCÈS-VERBAL.....	273
DISCOURS ET RAPPORTS :	
<i>Discours de M. Delabarre, vice-président.....</i>	281
<i>Rapport sur les Prix Pellecat, par M. Samuel Frère.....</i>	305
<i>Rapport sur les Prix de Vertu, par M. le Dr Jude Hue.....</i>	315
CLASSE DES BELLES-LETTRES ET ARTS	
RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA CLASSE DES BELLES-LETTRES ET ARTS PENDANT L'ANNÉE 1914-1915, par M. le chanoine Jouen, secrétaire	
	347
<i>Pourquoi il n'y a pas de rapport de la classe des Sciences.</i>	347
<i>Eloge de M. Chardon, secrétaire défunt de la classe des Lettres</i>	348
<i>Décisions de l'Académie :</i>	
Modifications temporaires au règlement sur la bi-mensualité des séances, l'attribution des prix, le maintien du Bureau en exercice, la non-élection des membres résidants, la fusion en un seul des <i>Précis</i> de 1914 et de 1915, 349; — Approbation des comptes de l'exercice 1915, 350; — Cotisations : exemption pour les membres mobilisés, 350; — Participation à l'emprunt, 350; — Consortium des Sociétés savantes, 350; — Promesse à M ^{lle} Léguillon d'entretenir la sépulture A. Guérault, 351; — L'indemnité due par la Ville, 351.	
<i>Modifications dans le Bureau par suite de démission et de décès..</i>	352
<i>Décès :</i>	
Membres résidants : M. Chardon, 348, 352; M. Zacharie, 352; membres correspondants : M. Ch. Joret, 353; M. Ch. Engelhard, 354; M. Genevoix, 354.	
<i>Félicitations et condoléances.....</i>	355
<i>Membres nouveaux :</i>	
Académicien correspondant : M. Dufour.....	356

	Pages
Académiciens correspondants étrangers (Belges).....	357
<i>Vœux contre l'alcoolisme et la dépopulation</i>	357
<i>Travaux de l'année :</i>	
<i>Séance annuelle</i> (16 décembre 1915).....	358
<i>La fausse Jeanne d'Arc</i> , par M. le chanoine Vacandard (séance du 5 mars 1915).....	360
<i>La mentalité allemande</i> , par M. H. Paulme (séance du 16 avril).....	360
<i>La politique italienne de Louis XII et de Georges d'Am- boise</i> , par M. le chanoine Jouen (séances des 21 mai, 18 juin, 2 juillet).....	362
<i>A Corneille</i> , par M. H. Paulme (séance du 4 juin).....	364
<i>Un voyage en automobile de Rouen à Paris il y a seize ans</i> , par M. le docteur Boucher (même séance).....	364
<i>Rapport sur les OEuvres de M. le docteur Dufour</i> , par M. le docteur Boucher (séance du 16 juillet).....	365
<i>Eloges de MM. Genevoix et Engelhard</i> , par M. Ed. Delabarre, vice-président (séance du 19 novembre).....	365

DISCOURS ET MÉMOIRES IMPRIMÉS

<i>En l'honneur de la Belgique</i> , par M. Henri Paulme (séances du 15 janvier et du 5 février 1913).....	367
<i>A Corneille</i> , par M. Henri Paulme (séance du 4 juin).....	373
<i>La politique italienne de Louis XII et de Georges d'Amboise en 1498-1499</i> , par M. le chanoine Jouen (séances des 21 mai, 18 juin, 2 juillet).....	377
<i>Discours prononcé aux obsèques de M. Zacharie</i> , par M. Dela- barre, vice-président.....	397
<i>Discours prononcé aux obsèques de M. Edm. Chardon</i> , par M. Delabarre, vice-président.....	403

PRIX DÉCERNÉS PAR L'ACADÉMIE EN 1915

Prix de Vertu :

Prix Octave Rouland : M^{lle} Femel, M^{me} B. Jourdain, 279, 333, 359. — *Prix Boulet-Lemoine* : M^{lles} Louise Godard et Marie Lebrasseur, 279, 332, 359, — *Prix Dumanoir* : Sol-

datés et civils ayant pris part à l'Affaire du pont d'Oissel, 280, 338, 359.

Prix Pellecat : M. Pierre Le Trévidic, M^{lle} Marie-Louise Pichot, 278, 310.

APPENDICES

Prix proposés pour l'année 1916.....	407
Table bibliographique des ouvrages offerts à l'Académie pendant l'année 1914-1915.....	411
Tableau de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen pour l'année 1915 : Officiers en exercice, membres décédés, membres nouveaux.....	413

